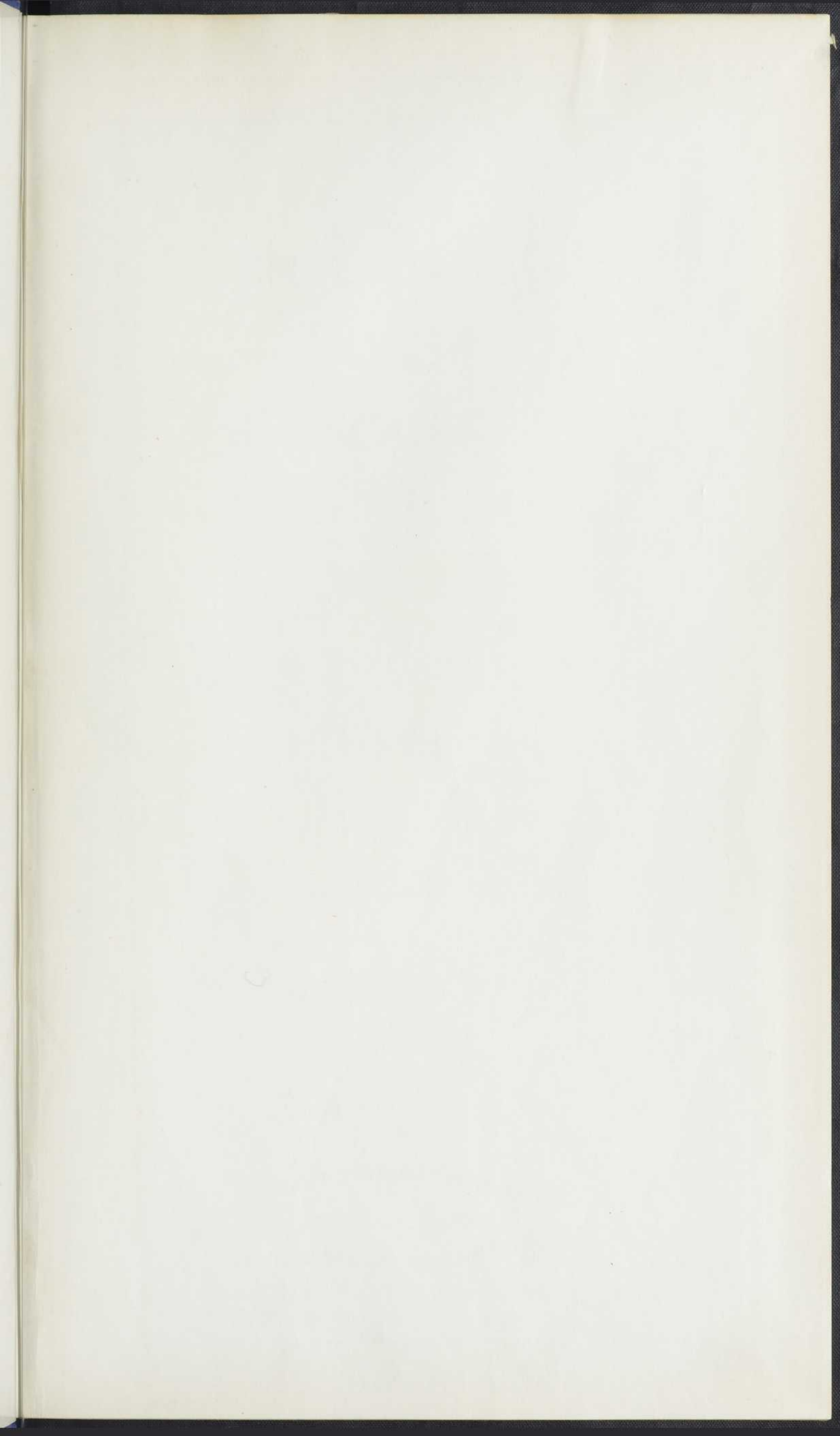
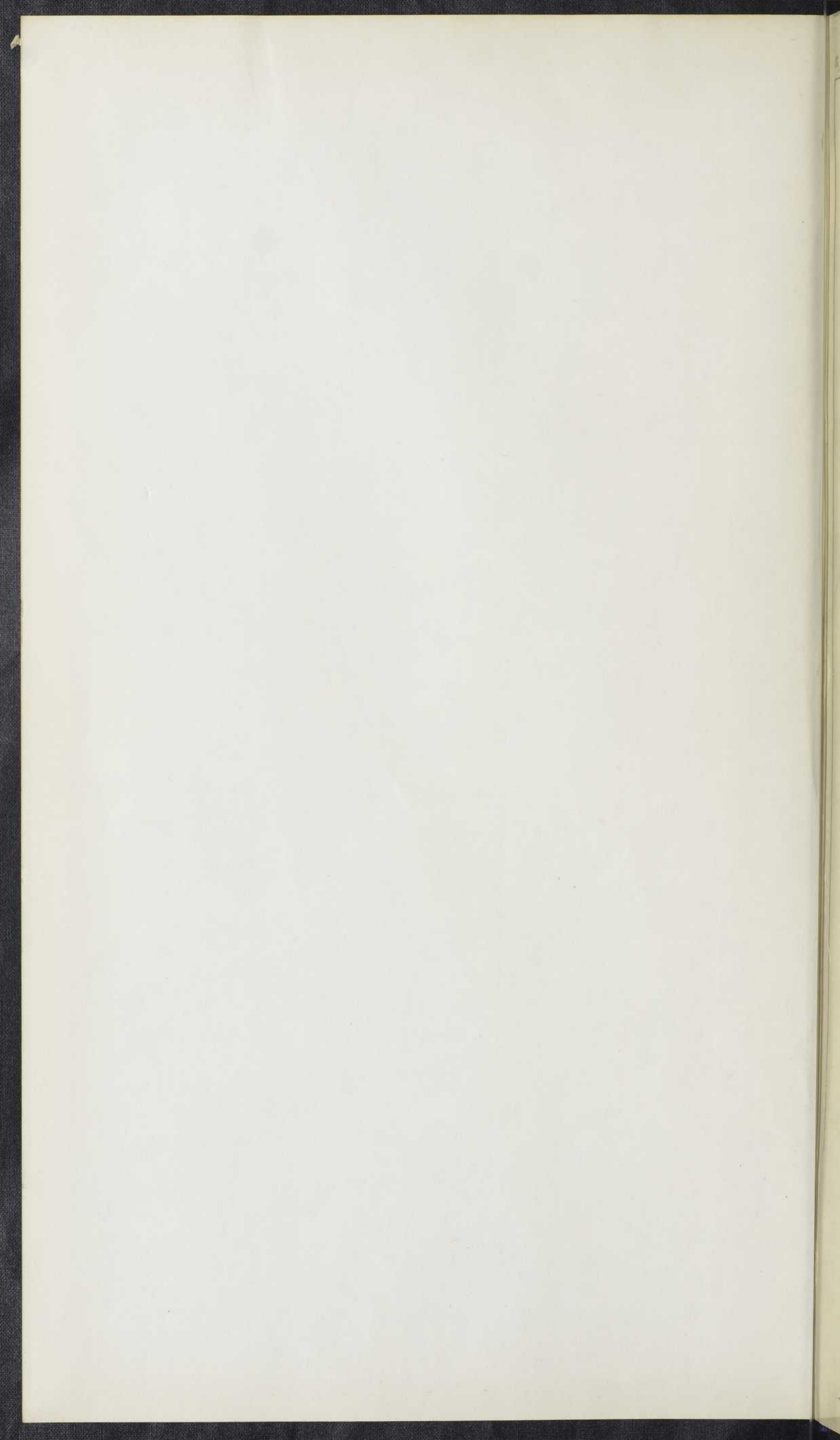


6-



Bibliothèque Nationale du Québec





E-11-57

INVENTAIRE
DES
RESSOURCES
NATURELLES
ET
INDUSTRIELLES
1938

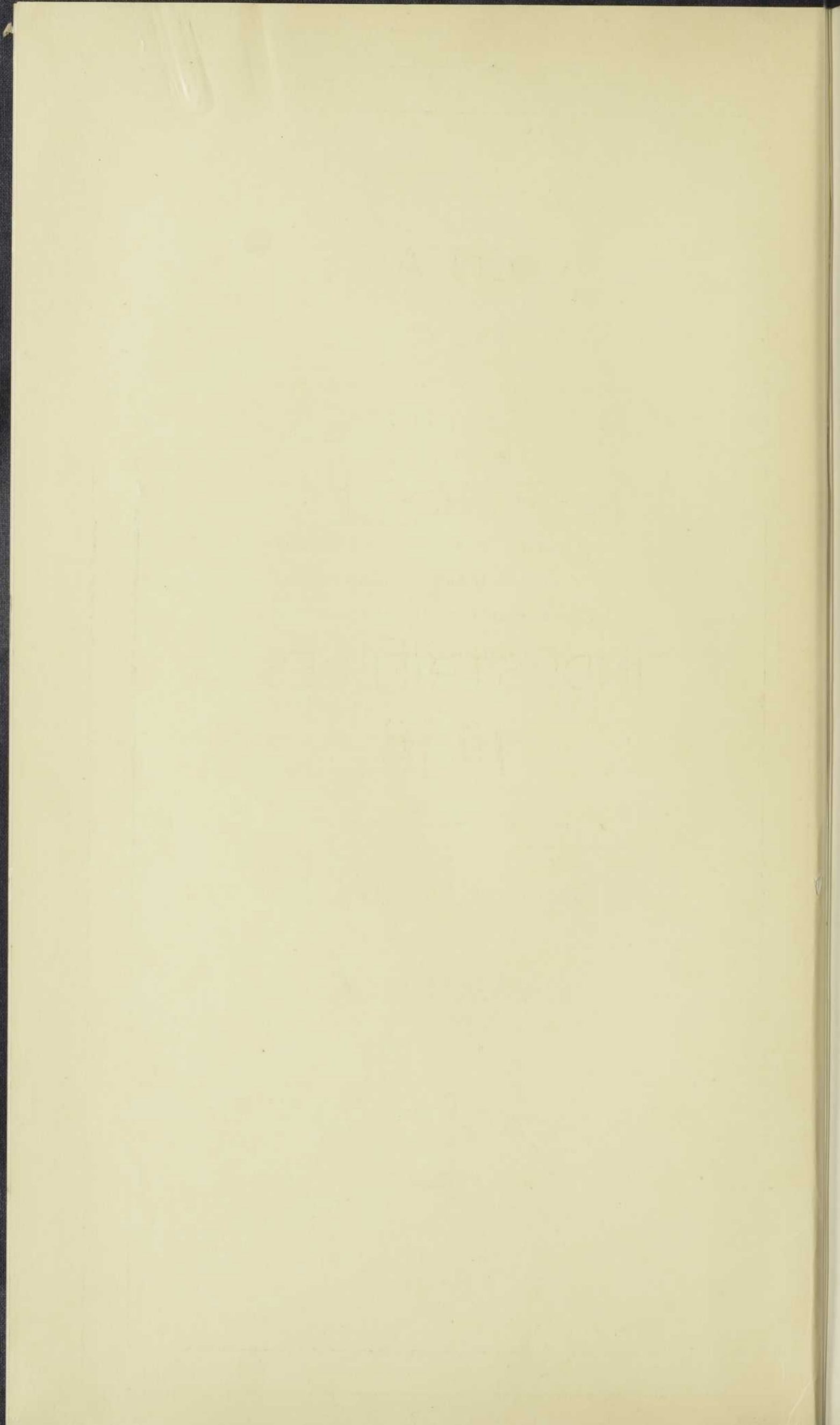
COMTÉ MUNICIPAL DE
KAMOURASKA



MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES,
PROVINCE DE QUÉBEC
DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

LOUIS CODERRE, L.S.C.
SOUS MINISTRE

HON. OSCAR DROUIN, C.R.
MINISTRE



AVIS TRÈS IMPORTANT

Ce rapport est strictement confidentiel et n'est pas destiné au public. Les renseignements qu'il contient sont pour l'information exclusive des autorités supérieures des gouvernements fédéral et provincial.

Ministère des Affaires Municipales,
de l'Industrie et du Commerce de
la Province de Québec.



8FF
I51R4
A13/K3
1938



TABLE DES MATIERES

	<u>pages</u>
PRESENTATION	1
DELIMITATION DU COMTE	2
HISTORIQUE	3
ASPECT PHYSIQUE	
TOPOGRAPHIE	4
HYDROGRAPHIE	5
CLIMAT	6
POPULATION	8
ASPECT ECONOMIQUE	
AGRICULTURE	10
COLONISATION	17
INDUSTRIE FORESTIERE	17
GEOLOGIE	20
MINES	21
FORCES HYDRAULIQUES	22
BEURRERIES ET FROMAGERIES	24a
MOULINS A FARINE ET MOULANGES	24b
CARDERIES	25
AUTRES INDUSTRIES	25
TRANSPORTS	27
TOURISME	28
MONOGRAPHIES DES MUNICIPALITES	31
CONCLUSION	167

ARTICLE 10

10.1

10.2

10.3

10.4

10.5

10.6

10.7

10.8

10.9

10.10

10.11

10.12

10.13

10.14

10.15

10.16

10.17

10.18

10.19

10.20

10.21

10.22

10.23

10.24

10.25

10.26

10.27

10.28

10.29

10.30

INDEX DES CARTES

	Pages
1- Comté de Kamouraska	2a
2- Ste-Anne-de-la-Pocatière	32a
3- St-Pacôme	44a
4- St-Pascal	54a
5- St-Alexandre	66a
6- St-Eléuthère	76a
7- Rivière-Ouelle	84a
8- Mont-Carmel	92a
9- Ste-Hélène	100a
10- Kamouraska et St-Louis-de-Kamouraska	106a
11- Andreville et St-André	112a
12- Woodbridge (St-Bruno)	120a
13- St-Philippe-de-Néri	126a
14- St-Onésime	134a
15- St-Denis-de-la-Bouteillerie	140a
16- St-Germain	146a
17- St-Joseph-de-Kamouraska	154a
18- St-Athanase	160a

Montréal, le 29 avril, 1939.

A l'Honorable Ministre du Commerce,
de l'Industrie et des Affaires Municipales,
Hôtel du Gouvernement,
QUEBEC.

Monsieur le Ministre,

L'office de Recherches économiques a l'honneur de vous présenter le rapport de l'inventaire des ressources naturelles effectué l'été dernier dans le comté municipal de Kamouraska, en vertu d'une loi adoptée par le Gouvernement provincial.

OBJET DE L'INVENTAIRE

La loi pour établir l'inventaire de nos ressources naturelles (1 Édouard VIII, 2e session, 1926, ch.4), sanctionnée le 12 novembre 1926, autorise le Gouvernement "à procéder à l'inventaire des ressources naturelles de la province pour permettre:

- 1o D'en établir la valeur et de connaître les avantages qu'elles peuvent offrir à l'activité de notre population;
- 2o De surveiller plus étroitement l'exploitation de nos richesses, de diriger à meilleur escient la production industrielle et agricole, d'assurer l'exploitation rationnelle de nos bois, de nos minerais, de nos pêcheries et de notre houille blanche;
- 3o D'adapter l'industrie, grande ou petite, aux ressources et aux besoins particuliers de chaque région;
- 4o De procurer du travail aux jeunes, de leur ouvrir des carrières et d'utiliser leurs talents et leurs énergies."

MODE DE TRAVAIL

L'inventaire a été préparé, en collaboration avec les divers ministères intéressés, par l'Office de Recherches économiques, rattaché au Ministère du Commerce.

L'équipe affectée à l'inventaire dans le comté municipal de Kamouraska était composée des personnes suivantes:

- M. Charles Gagné, professeur à l'École supérieure d'Agriculture, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, chef de l'équipe;
- M. Lucien Favreau, professeur à l'École des Hautes Etudes commerciales de Montréal;
- M. René A. Robert, professeur à l'École polytechnique, Montréal;
- M. Georges Courville, diplômé de l'École des Hautes Etudes commerciales de Montréal.

En utilisant la documentation accessible, le personnel de l'Office de Recherches économiques prépara pour chacun des enquêteurs un dossier de la vie économique du comté. Ce dossier, accompagné de pièces diverses, leur fut remis avant leur départ.

Munis de questionnaires imprimés, les enquêteurs se sont présentés chez MM. les Curés, les maires et secrétaires de municipalités, les agronomes, les propriétaires ou gérants d'entreprises, les

secrétaires d'associations agricoles, chez des cultivateurs et des colons, etc., bref chez tous ceux qui dans chaque agglomération leur ont paru le plus aptes, de par leur occupation et leur connaissance du milieu, à les renseigner aussi exactement que possible. Ils se sont enquis de la situation en ce qui concerne notamment la population, l'agriculture, la colonisation, l'industrie en général, l'exploitation forestière et les transports.

LE RAPPORT

Le présent rapport touchant le comté municipal de Kamouraska réunit dans ses diverses parties des renseignements que nous ont fournis la documentation existante et le travail effectué sur place.

On trouvera ici d'assez abondantes données statistiques. Elles étaient indispensables aux enquêteurs pour apprécier l'importance, la variété, l'équilibre ou le déséquilibre de la production, le degré d'exploitation des ressources, l'orientation et les tendances générales de l'économie.

L'enquête n'avait pas une fin statistique; les enquêteurs n'ont donc pas effectué un recensement. Parmi les statistiques présentées ici, il en est qui nous ont été fournies par les entreprises intéressées: ainsi, celles de la coupe du bois en forêt, du travail du bois dans les scieries, de la production des bouteries et des fromageries, etc. Elles sont censées être exactes. D'autres, par exemple celles qui ont trait à l'agriculture (étendues cultivées, superficies consacrées aux diverses cultures, rendement des cultures, cheptel, revenus, etc.) sont des approximations, des évaluations, des moyennes. A la vérité, il ne saurait s'agir que de cela. Une rigoureuse exactitude est manifestement impossible à obtenir en des matières comme celles-ci. Malgré leur bonne volonté et leur désir de fournir aux enquêteurs des renseignements aussi exacts que possible, les informateurs ne peuvent donner que des approximations. Par exemple, on ne mesure pas mais on estime simplement la superficie enssemencée en avoine ou en orge; à moins d'effectuer un recensement, on ne peut donner exactement le nombre de têtes de bétail dans une municipalité; très peu de cultivateurs peuvent dire, car on ne tient généralement pas de comptes, exactement combien leur ont rapporté leurs ventes de produits agricoles. Même lorsque le dénombrement est possible (cultivateurs, fermes), il arrive souvent qu'on ne s'entend pas sur le sens des termes. Dans tous les cas, il reste aux enquêteurs le devoir d'interpréter avec soin et de la façon la plus rationnelle les données recueillies, d'écarter celles qui, pour une raison ou pour une autre, paraissent suspectes.

Dans ce rapport du travail exécuté sur place, les enquêteurs présentent des suggestions et des commentaires qui sont de nature, croient-ils, à améliorer l'utilisation des ressources naturelles du comté et le sort de ses habitants.

REMERCIEMENTS

Nous avons le devoir de remercier ici de l'aide qu'ils nous ont apportée dans la préparation et la conduite de l'enquête les divers ministères intéressés et leur personnel, chefs de service et autres, qui nous ont assistés de leurs conseils et qui se sont imposé un travail parfois considérable pour nous fournir les renseignements dont nous avons eu besoin. Nous devons les mêmes remerciements aux nombreux informateurs que nous avons consultés. La collaboration de tous nous a été indispensable.

DELIMITATION DU COMTE

Le comté municipal de Kamouraska comprend le district électoral du même nom, moins la partie de la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-du-Portage autrefois comprise dans la municipalité de la paroisse de St-André.

COMTE DE KAMOURASKA

Echelle de 7.89 milles au pouce



Les Statuts refondus de la province de Québec 1925, Volume 1. Chapitre 2, Art.7, p.28, décrivent le district électoral de Kamouraska comme suit:

"Le district électoral de Kamouraska est borné, au nord-est, par le district électoral de Témiscouata, au sud-ouest, par le district électoral de l'Islet, au nord-ouest, par le fleuve St-Laurent, et au sud-est, par la ligne frontière et le district électoral de Témiscouata, et comprend l'Ile-aux-Lièvres (45 V., c.42), et les îles les plus rapprochées, situées, en tout ou en partie, vis-à-vis de son territoire.

"Ce district électoral, ainsi borné, comprend une partie de la seigneurie de la Rivière-du-Loup (en bas) les seigneuries de Terrebois ou Verbois, de Grandville et Lachenaye, de l'Islet, du Portage ou Saint-André, de Grandville, de Kamouraska, de St-Denis-de-la-Bouteillerie ou Rivière Ouelle et de Ste-Anne-de-la-Pocatière; les cantons de Bungay, Chabot, Chapais, Ixworth, Painchaud, Parke, Woodbridge, le canton de Pohénégamook, --moins la partie comprise dans la municipalité de la paroisse de St-Pierre-d'Estcourt qui appartient au district électoral de Témiscouata (12 Geo.V, c.17; 12 Geo.V, c.119)"

Le comté municipal de Kamouraska renferme les municipalités des villages de Kamouraska, de St-Pacôme et d'Andréville; les municipalités de la Rivière Ouelle, de St-André, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, de St-Denis-de-la-Bouteillerie, de Saint-Eloutherè et de Saint-Pascal; les municipalités des paroisses de Mont-Carmel, de Saint-Alexandre, de Saint-Germain, de Sainte-Hélène, de Saint-Joseph-de-Kamouraska, de Saint-Louis-de-Kamouraska, de St-Onésime-d'Ixworth, de Saint-Pacôme, et de Saint-Philippe-de-Néri; la municipalité du canton de Woodbridge.

HISTORIQUE

Les premières concessions de terre dans le comté de Kamouraska eurent lieu le 29 octobre 1672 alors que Jean Talon, intendant de la Nouvelle-France, concéda les seigneuries de l'Islet-de-Portage Rivière Ouelle ou La Bouteillerie et Ste-Anne-de-la-Pocatière. La première fut concédée à Pierre Becard, sieur de Grandville, la seconde au sieur de la Bouteillerie et la troisième à Marie-Anne Juchereau, veuve la Combe Pocatière. Deux ans plus tard, le 15 juillet 1674, le sieur de la Durantaye recevait la seigneurie de Kamouraska et le 12 mai 1679 la seigneurie de Saint-Denis était concédée à Nicolas Juchereau de Saint-Denys.

Déjà à cette date Saint-Louis (Kamouraska) était desservi par des missionnaires depuis 5 ans. Le comté de Kamouraska compte, on le sait, quelques-unes des plus vieilles paroisses de la province. Rivière Ouelle avait son curé résidant dès 1685; Sainte-Anne-de-la-Pocatière, qui avait été desservie par voie de mission jusqu'en 1715, recevait cette année-là son premier curé résidant; enfin les registres de la paroisse de Saint-André s'ouvrent en 1791. Ainsi tout le territoire en bordure du fleuve est-il subdivisé en paroisse dès avant 1791. A cette époque la population du comté est de 5,580 personnes, la plupart venant des environs de Québec et de l'Ile d'Orléans. Depuis, une seule paroisse, St-Denis-de-la-Bouteillerie, est venue s'ajouter, en 1841, entre les deux plus anciennes du comté; Rivière Ouelle et St-Louis-de-Kamouraska.

Si l'on excepte St-Pascal où un curé réside depuis 1828, il faut maintenant remonter à 1850 avant de voir naître de nouvelles paroisses. Cette année-là s'ouvrent les registres des paroisses de St-Alexandre et de Ste-Hélène. L'année suivante Notre-Dame-du-Mont-Carmel construit son église. En 1852 Saint-Pacôme reçoit son premier curé. Les prêtres du Collège de Ste-Anne desservent St-Onésime de 1857 à 1865, date de la nomination du premier curé. La paroisse de St-Philippe-de-Néri fut desservie comme mission jusqu'en 1870. En 1874 l'Autorité nome un curé résidant à St-Eloutherè. L'année suivante St-Bruno devient sorte. Enfin en 1882 St-Germain voit s'ériger son église. Tous ces noyaux humains se sont formés par ossaimage des vieilles paroisses du littoral.

Le recensement de 1851-52 donne au comté une population de 20,396 dont seulement 800 environ installés sur les "hautours du Sud"; celui de 1871, 21,254; et celui de 1881, 22,181.

Depuis cette époque il ne s'est formé que deux nouvelles paroisses dans le comté: St-Joseph et St-Athanase, fondées, l'une et l'autre, en 1922.

TOPOGRAPHIE

Au point de vue physiographique Kamouraska se divise en trois bandes grossièrement parallèles au fleuve que Dresser désigne sous les noms de plaine du St-Laurent, plateau central et versant Saint-Jean.

Plaine du St-Laurent

La plaine du St-Laurent dans le comté de Kamouraska est une langue de terre de 4 à 6 milles de largeur qui longe le fleuve. Elle comprend trois niveaux dont le plus bas ne dépasse guère 50 pieds d'altitude. Une deuxième terrasse peut atteindre jusqu'à 300 pieds d'altitude pendant que le troisième niveau varie de 300 à 400 pieds.

Les plus basses terres, composées d'alluvions récentes, occupent en bordure du fleuve une étroite bande de terre d'un demi mille à 2 milles de large qui menace d'être submergée par le fleuve. Sous l'impulsion de la Corporation du collège de Ste-Anne on achève de construire un aboiteau dans l'Anse et la Batture afin de conserver ces terres à l'agriculture. L'aboiteau commence à environ $\frac{3}{4}$ de mille en haut du Quai de Ste-Anne et se continue jusqu'au Grand Ruisseau de Rivière Ouelle. On se propose d'atteindre la rivière Ouelle en traversant l'éventail.

Ces terres d'alluvions récentes laissent la bordure du fleuve à la rivière Ouelle pour réapparaître au fond de la baie de Kamouraska. La route qui la longe est presque au niveau de l'eau. On rencontre ces mêmes terres basses jusqu'au delà du village de St-André. Il serait possible et avantageux d'empêcher l'inondation de ces terres à tous les printemps et de les rendre propres à la culture. On doit, paraît-il, commencer bientôt des travaux d'endiguage.

A côté de cette bande de terres basses il existe deux grandes étendues marécageuses. Ce sont des savanes ou tourbières qui, une fois drainées, augmenteraient le domaine agricole de la région. La plus grande de ces savanes, connue sous le nom de "Grand Plaine de Rivière Ouelle", couvre une étendue de 8 milles carrés. Celle de St-André mesure environ 6 milles carrés.

La Grande Plaine de Rivière Ouelle a été l'objet de travaux de drainage considérables. Une partie de ce qui était autrefois en savane est aujourd'hui occupée par la ferme de M. Lambert. Une fois égouttée, la Grande Plaine pourra loger environ 50 cultivateurs.

La Plaine de St-André- St-Alexandre pourrait aussi être drainée et recevoir presque autant de fermiers.

Plateau central

La plaine du Saint-Laurent est bornée au sud-est par un escarpement causé par une faille. Cet escarpement tend à s'atténuer dans la partie nord-est du comté. Le plateau, qui s'étend sur une distance de 15 à 20 milles au sud-est de la faille, a une surface moins uniforme que celle de la plaine: on y rencontre des vallées profondes et de fortes collines. L'élévation moyenne est de mille pieds à peu près au-dessus du niveau de la mer. Une chaîne de collines termine le plateau au sud-est. Cette chaîne tend à s'élever vers le nord-est. Dans le comté de Kamouraska, les collines de 2,000 pieds au-dessus du niveau de la mer ne sont pas rares. Cette partie du comté est très peu peuplée et encore en grande partie couverte de bois. (Voir chapitre de l'industrie forestière.)

Versant Saint-Jean

Cette division physiographique comprend une aire de terrain de quelques milles de largeur qui descend plutôt également de la limite sud-est du plateau à la rivière St-Jean dans l'état du Maine. Cette partie du comté est presque partout bien boisée.

HYDROGRAPHIE

Les rivières du comté de Kamouraska appartiennent au réseau hydrographique du St-Laurent, soit à celui de la rivière St-Jean. La ligne de partage des eaux est grossièrement parallèle à la voie ferrée du chemin de fer Transcontinental laquelle, passe à quelques milles plus au nord. Dans la partie est du comté, à un demi mille à l'est de la station de Pelletier, les deux lignes se rencontrent alors que la ligne de partage des eaux prend une direction nord.

Les rivières qui se jettent dans la rivière St-Jean ne coulent dans Kamouraska que sur une faible distance. Ce sont entre autres les rivières Pristle dans le canton Chapais, Petite Noire dans le canton Chabot, St-François, et Wildcat dans le canton Pohénégamook, pour la partie située à la tête du lac Pohénégamook. Dans Painchaud, la rivière Eau-Claire.

Du côté du Saint-Laurent les principales rivières sont la rivière Ouelle et la rivière du Loup. La rivière Ouelle prend sa source dans le canton Ashford, comté de l'Islet, reçoit les eaux de la rivière La Grande et se jette dans le Saint-Laurent à Rivière Ouelle.

La rivière du Loup prend sa source dans le canton Woodbridge puis se dirige, presque parallèlement au fleuve vers la frontière de Témiscouata pour atteindre le Saint-Laurent à Rivière-du-Loup. Elle a pour tributaire les rivières: des Prairies, Pivard, aux Loutres, Manie et Fourchue.

Moins importantes sont les rivières: St-Jean qui prend sa source dans le canton Ashford, comté de l'Islet, et se déverse dans le fleuve à Ste-Anne-de-la-Pocatière; Kamouraska qui, avec son affluent St-Denis, traverse le canton Woodbridge, reçoit les eaux de la rivière Plate et du Goudron et rejoint le fleuve à Kamouraska; enfin Fouquette qui traverse la paroisse de St-André.

Les deux principaux lacs du comté sont les lacs Pohénégamook et Ste-Anne.

Le lac Pohénégamook est situé à la limite du comté de Témiscouata et de l'état du Maine dans le canton du même nom. Il a six milles de longueur, un demi de largeur et jusqu'à 70 pieds de profondeur. Son bassin de drainage est de 132 milles carrés. Il est situé à une altitude de 677 pieds et entouré de montagnes boisées à partir de la tête du lac jusqu'à Estcourt sur la rive est et St-Eleuthère sur la rive ouest. Le chemin de fer et la route longent le lac sur la rive Ouest.

Le lac Ste-Anne est situé en partie dans les cantons Chapais et Ixworth, comté de Kamouraska, et une partie dans le canton Lafontaine, comté de l'Islet.

Il est formé de deux petits lacs reliés par un détroit. Il a une longueur de quatre milles, une largeur moyenne de un demi mille et une profondeur maximum de 23 pieds. Le petit lac n'a que 5 pieds de profondeur. Le bassin de drainage est de 17 milles carrés.

La compagnie Power a construit un barrage en bois à la sortie du lac en 1902. Ce barrage élève le niveau du lac de 3.7 pieds.

Les autres lacs sont: le lac de l'Est situé partie dans le canton Chapais et partie dans l'Etat du Maine; le lac Chaudière dans le canton Ixworth; St-Onésime dans la seigneurie Ste-Anne; Saint-Pierre dans la seigneurie Rivière Ouelle; aux Loutres dans le canton Woodbridge; Morin dans la paroisse de St-Alexandre, etc.

Flottage du bois sur les rivières et les lacs

Sur la rivière Ouelle et sur la rivière du Loup ainsi que sur le lac Pohénégamook on fait la "Drave".

Ailleurs on apporte le bois par camions et on ne le fait flotter qu'aux abords des moulins à scie pour en faciliter l'alimentation. Ceci se pratique à Rivière Manie et à Lapointe.

CLIMAT

Le climat du comté de Kamouraska de même que celui de tout le rebord sud du Saint-Laurent est rude; les hivers sont très froids et les étés très chauds.

Il existe une station météorologique à Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Les constatations qu'elle nous fournit mises en regard de celles de Québec fixent assez bien l'esprit sur le climat de la région de Kamouraska.

La température moyenne des mois d'hiver (décembre, janvier et février) est de 12°9 à Québec et de 11°96 à Ste-Anne-de-la-Pocatière. Ces chiffres comme les suivants sont basés sur des périodes d'observation de 30 à 50 ans. La température minimum observée aux deux endroits a été de -34. En été, la température moyenne est de 64° à Québec et de 61.1 à Ste-Anne. Le thermomètre a monté jusqu'à 97° à Québec et n'a pas dépassé 95° à Ste-Anne. L'amplitude entre les températures minima et maxima est de 131° pour Québec et de 129° à Ste-Anne.

L'humidité est constante tout le long de l'année et les précipitations, bien qu'un peu plus considérables en été (29.7% à Québec et 28.3% à Ste-Anne) sont abondantes aux autres saisons. (25% à Québec et 26.8% à Ste-Anne en automne; 24.4% à Québec et 20.6% à Ste-Anne en hiver; et 20.9% à Québec et 24.3% à Ste-Anne au printemps). Les précipitations sont plus considérables à Québec qui reçoit en moyenne 42 pouces d'eau par année alors que la moyenne des précipitations annuelles à Ste-Anne-de-la-Pocatière n'est que de 34.61 pouces.

D'une façon générale la saison des sucres commence vers le début d'avril et dure tout le mois. Les premiers labours se font dans les cinq premiers jours de mai dans les paroisses du littoral et une semaine après dans les autres paroisses; on sème quelques jours plus tard. La fenaison a lieu du 10 au 15 juillet tandis que la récolte du grain se fait du 8 au 15 août sur le littoral et vers le 20 à l'intérieur. A St-Athanase, St-Eléuthère, St-Bruno, St-Onésime et St-Joseph, les premières gelées d'automne qui détruisent les jardinages surviennent vers le 25 août, ailleurs elles ne se font sentir que vers le 5 septembre.

Voici quelques données climatiques relatives aux stations de Québec et de Ste-Anne-de-la-Pocatière, ainsi qu'à celles de Montréal et de Pointe-au-Père que nous ajoutons comme base de comparaison. Ces chiffres sont basés sur des périodes d'observation de 20 ans ou plus, et peuvent être considérés comme représentatifs du climat de la région.

STE-ANNE-DE-LA-POCATIERE

	PRECIPITATION		TEMPERATURE		
	Pluie	Neige	Max.	Min.	Moy.
Jan.	0.35	22.8	47	-32	10.8
Fév.	0.44	19.4	46	-34	11.3
Mars.	0.80	17.7	61	-19	23.1
Avril.	1.77	8.3	82	4	36.8
Mai.	3.22	0.1	88	22	49.5
Juin.	3.01	----	95	32	57.9
Juil.	3.46	----	94	36	64.6
Août	3.32	----	92	34	60.9
Sept.	3.40	----	89	24	54.0
Oct.	3.25	1.0	75	21	44.1
Nov.	1.72	8.0	63	- 8	31.4
Déc.	0.36	17.8	48	-27	14.8

POINTE AU PERE

	PRECIPITATION		TEMPERATURE (F)		
	Pluie	Neige	Max.	Min.	Moy.
Jan.	0.22	22.8	49	32	9.0
Fév.	0.16	18.0	46	31	10.4
Mars	0.63	22.9	58	25	21.6
Avril	1.17	8.0	73	0	33.6
Mai	2.77	0.6	80	19	44.4
Juin	3.21	T.	83	28	52.7
Juil.	3.18	90	34	57.8
Août	3.11	v.....	88	35	55.7
Sept.	2.98	T.	82	24	49.7
Oct.	3.09	1.8	74	11	40.4
Nov.	1.90	14.4	68	9	29.4
Déc.	0.40	23.1	59	27	16.5

QUEBEC

20 années d'observations:

	PRECIPITATION		TEMPERATURE (F)		
	Pluie	Neige	Max.	Min.	Moy.
Jan.	0.64	30.7	47.0	-34.0	9.7
Fév.	0.74	27.3	49.0	-32.0	12.0
Mars	1.29	19.9	64.0	-23.0	22.8
Avr.	1.42	6.4	80.0	3.0	37.0
Mai	3.01	0.4	88.0	21.0	52.0
Juin	3.83	----	90.0	34.0	61.2
Juil.	4.30	96.0	39.0	66.1
Août	4.00	90.0	38.0	62.8
Sept.	3.77	88.0	29.0	55.3
Oct.	2.94	1.5	77.0	14.0	42.0
Nov.	1.75	14.2	66.0	-10.0	32.2
Déc.	0.85	25.2	55.0	-27.0	15.0

MONTREAL

50 années d'observations:

	PRECIPITATION		TEMPERATURE (F)		
	Pluie	Neige	Max.	Min.	Moy.
Jan.	0.85	31.4	53.0	-26.0	12.7
Fév.	0.72	26.1	47.0	-24.0	14.3
Mars	1.45	19.5	61.0	-15.0	24.6
Avril	1.69	5.3	77.0	8.0	41.3
Mai	3.01	0.1	89.0	23.0	52.9
Juin	3.21	92.0	38.0	63.9
Juil.	3.95	95.0	47.0	69.1
Août	3.35	90.0	43.0	66.1
Sept.	3.46	90.0	33.0	58.5
Oct.	3.13	1.4	80.0	21.0	46.0
Nov.	2.26	11.7	68.0	0.0	33.3
Déc.	1.17	25.2	59.0	-21.0	19.6

POPULATION

Voici, d'après le Bureau fédéral des Statistiques, la population des municipalités du comté de Kamouraska aux recensements décennaux du Canada depuis 1871.

	Population en						
	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931
Mont-Carmel.....	985	1,168	1,075	1,084	1,282	1,346	1,356
Rivière Ouelle.....	2016	2,060	1,972	1,608	1,608	1,405	1,475
St-Alexandre.....	1,763	1,758	1,741	1,760	2,011	1,889	1,876
St-André.....	1,738	1,729	1,398	1,316	961	931	626
Ste-Anne-de-la-Pocatière..	3,134	2,878	2,734	2,434	2,412	2,885	3,063
St-Athanase (Chabot).....	-	-	-	-	-	-	475
St-Bruno (Woodbridge).....	556	610	690	711	937	1,032	1,213
St-Denis-de-la-Bouteil- lerie.....	980	950	909	806	823	793	691
St-Eleuthère.....	120	501	611	746	1,200	1,855	1,489
St-Germain.....	-	-	-	567	592	488	572
Ste-Hélène.....	1,399	1,579	1,518	1,286	1,370	1,479	1,390
St-Joseph-de-Kamouraska...	-	-	-	-	-	-	599
St-Louis-de-Kamouraska....	1,484	1,386	1,050	637	618	574	529
St-Onésime-d'Ixworth.....	770	789	760	583	707	644	695
St-Pacôme.....	1,863	2,265	1,928	1,665	2,093	2,559	1,645
St-Pascal.....	2,658	2,703	2,419	2,352	2,357	2,153	2,480
St-Philippe-de-Néri.....	991	1,034	1,049	966	969	879	966
Autres parties.....	-	-	-	-	-	-	597
VILLAGES							
Andréville.....	-	-	-	-	428	596	512
Kamouraska.....	797	771	600	578	519	506	470
St-Pacôme.....	-	-	-	-	-	-	1,235
TOTAUX.....	21,254	22,181	20,454	19,099	20,888	22,014	23,954

Un coup d'oeil rapide sur le tableau précédent nous convainc de la stabilité de la population du comté qui, depuis 60 ans, n'a pas augmenté de 3,000 âmes. Le développement économique du comté lui eut-il permis de conserver l'accroissement naturel de sa population que celle-ci se chiffrerait aujourd'hui à plus de 70,000 âmes. Malheureusement, l'agriculture étant à vrai dire la seule activité économique de la région et les terres cultivables étant d'ailleurs limitées, les jeunes du comté doivent en grand nombre chercher ailleurs leur subsistance.

Mouvement démographique depuis 1931

D'après les renseignements recueillis sur place par les enquêteurs, la population du comté, qui était de 23,954 âmes en 1931, serait aujourd'hui de 24,783 comme l'indique le tableau suivant:

<u>Municipalités et paroisses</u>	<u>1931</u>	<u>1937</u>
Mont-Carmel.....	1356	1517
Rivière Ouelle.....	1475	1485
St-Alexandre.....	1876	2001
St-André et Andréville.....	1138	1187
Sto-Anne-de-la-Pocatière.....	3063	3070
St-Denis-de-la-Bouteillerie....	691	723
St-Elouathère.....	1489	1556
St-Germain.....	572	615
Sto-Hélène.....	1390	1425
St-Joseph-de-Kamouraska.....	599	617
St-Louis-de-Kamouraska..... (et Kamouraska).....	999	1065
St-Onésime-d'Ixworth.....	695	711
St-Pacôme (P).....	1645	1462
St-Pacôme (V).....	1235	1254
St-Pascal.....	2480	2623
St-Philippo-de-Néri.....	966	996
Woodbridge.....	1213	1224
St-Athanase.....	475	752
Autres parties (1).....	597	500
	23,959	24,783

(1) Picard, Powerville, Lac-de-l'Est, Holliday, Ville-Marie, et autres petits centres en territoire non organisé.

De 1931 à 1938, l'accroissement naturel de la population du comté a été de quelque 3,000 âmes; la population actuelle, qui devrait donc être de 26,954, n'est que de 24,783. Deux municipalités seulement, St-Athanase et St-Louis-de-Kamouraska ont conservé leur accroissement naturel de population; l'accroissement réel de la population y dépasse même l'augmentation naturelle. Dans l'ensemble, plus de deux mille personnes ont quitté le comté depuis 1931. Cet exode, comme nous l'avons vu précédemment, est impossible à enrayer dans l'état actuel des choses. Peut-être y aurait-il moyen par une exploitation rationnelle des ressources forestières et par la mise en valeur, si possible, des terrains actuellement incultes, de trouver quelques débouchés pour un certain nombre de jeunes gens. Mais il semble bien que le comté de Kamouraska fournira chaque année au reste de la province un contingent de jeunes à la recherche d'une terre ou d'un emploi.

Occupations

L'agriculture est sans contredit la source principale de revenus puisqu'elle fait vivre 60% de la population du comté. Le travail aux chantiers, aux scieries, à la voirie et autres emplois de journaliers occupent environ 20% des chefs de famille, sans compter les célibataires et un certain nombre de cultivateurs mariés qui en profitent aussi. Les artisans et les hommes de métier représentent 10% des chefs de famille; les camionneurs, chauffeurs de taxis et employés d'entreprises de transport 5%; les commerçants 3%; les professionnels et autres 2%.

Population villageoise et rurale

Andréville, Kamouraska, et St-Pacôme sont les trois seuls villages incorporés du comté et leur population totale ne dépasse guère 2,300 âmes. On rencontre cependant d'importantes agglomérations villageoises dans les municipalités de St-Alexandre, St-Pascal et Sto-Anne-de-la-Pocatière. Le village de cette dernière municipalité, bien que non incorporé, est probablement le plus peuplé du comté.

Il serait donc très arbitraire de ne considérer comme villageois que la population des villages incorporés. Malheureusement les statistiques ne nous permettent pas de faire la distinction entre la population villageoise et rurale d'une municipalité.

Origine raciale et religion

La population du comté de Kamouraska est presque exclusivement d'origine française et de religion catholique. Lors du dernier recensement fédéral, on comptait 23,933 catholiques dont 23,807 d'origine française sur une population totale de 23,954 personnes.

AGRICULTURE

Environ 80% de la population du comté de Kamouraska vit sur des fermes. Ce pourcentage témoigne déjà de l'importance de l'agriculture. Mais si l'on sait qu'à l'exception de l'industrie forestière, toutes les sources de revenus ou presque, dépendent directement ou indirectement de l'agriculture: journaliers, artisans, marchands, etc. on voit la place réelle que tient l'agriculture dans l'économie du comté.

Si Kamouraska est avant tout un comté agricole, en dépit du fait que la partie défrichée et livrée à l'agriculture ne forme qu'une langue assez étroite en bordure du fleuve, ce n'est pas tant à cause des développements agricoles des derniers 50 ans mais bien plutôt au peu de progrès accompli dans tout autre domaine. Lorsque l'on sait que depuis 1871 la population n'a pas augmenté de 3000 âmes, que l'accroissement naturel seul aurait dû la porter de quelque 20,000 qu'elle était à 70,000, que le plus gros village, qui n'est pas industriel, n'a pas 2,000 de population qu'enfin les deux tiers du comté sont encore couverts par la forêt il ne fait aucun doute que le comté est resté étranger à l'essor industriel et à la ferveur colonisatrice.

Tel quel, Kamouraska est un comté agricole où un bon nombre de cultivateurs travaillent les terres fertiles de la plaine du St. Laurent. Dans ces vieilles paroisses du littoral la forêt est presque complètement disparue et l'exploitant du sol appartient au type d'agriculteur pur. Dans les municipalités situées sur le plateau et en bordure de la forêt un certain nombre de cultivateurs joignent à l'exploitation du sol celle de la forêt.

Ici comme ailleurs les méthodes de culture évoluent lentement, trop lentement, d'où il résulte des problèmes que l'on essaie de solutionner comme l'on peut et qui restent en réalité sans solution. Il en est ainsi du problème capital du placement des fils de cultivateurs, et de l'émigration chronique.

Car, on le sait, les cadres des vieilles paroisses, resserrés entre le fleuve et le plateau central, sont depuis longtemps remplis. D'autre part, les terres de l'arrière comté ne semblent pas propices à la culture. La culture intensive, celle des spécialités, et l'horticulture sauveraient peut-être la situation, mais outre que cela suppose des changements radicaux et toujours difficiles à faire accepter aux cultivateurs, l'absence de marché intérieur et l'éloignement des grands centres de consommation sont des difficultés sinon insurmontables du moins de nature à retarder l'orientation des cultures dans le sens que nous venons d'indiquer.

Actuellement, comme nous allons le voir, les quelque 2000 cultivateurs du comté pratiquent la culture extensive et s'adonnent à l'élevage et à l'industrie laitière.

Etendue moyenne des fermes

Dans ces conditions, les fermes doivent être assez vastes; d'après les renseignements que nous avons recueillis, elles auraient en moyenne une étendue de 120 acres dont 62 seraient défrichées et 35 en forêt. Au point de vue du défrichement il faut faire une distinction entre les municipalités du plateau et celles de la plaine. Dans les vieilles municipalités de la plaine, en bordure du littoral, où l'étendue moyenne des fermes est de 108 acres, l'étendue défrichée est de 75 acres, celle en forêt de 9 acres seulement. Souvent cette forêt plutôt pauvre recouvre des côteaux ou autres terrains de petite valeur agricole. Dans les autres municipalités où l'étendue moyenne des terres est de 126 acres il y en a 56 seulement de défrichées et 48 encore en forêt. Il y a donc une différence marquée, au point de vue du développement agricole, entre les deux groupes de municipalités.

L'étendue moyenne des fermes ne nous paraît pas avoir varié sensiblement depuis une vingtaine d'années au moins. Nous n'avons pas à signaler ici comme dans certains comtés de la Gaspésie par exemple, une tendance au morcellement; d'un autre côté la tendance à la grande propriété, si elle se manifeste à quelques endroits, n'est pas assez générale pour se refléter dans les chiffres d'ensemble.

Les fermes du comté sont-elles en général assez vastes ? Au point de vue strictement agricole il est entendu que c'est l'étendue défrichée bien plus que l'étendue totale qui compte. Dans les municipalités de la plaine cette étendue semble suffisante, peut-être même pourrait-on se contenter de moins si l'on pratiquait davantage la culture intensive et l'horticulture; dans les autres municipalités 56 acres d'une terre assez souvent médiocre semblent bien être un minimum pour la grande culture. Aussi certains cultivateurs s'adonnent-ils avec ardeur au travail du bois au détriment de l'agriculture.

Qualité des sols

Nous avons vu que les terres de la plaine sont généralement fertiles; celles du plateau cependant manquent souvent de générosité et les cultivateurs qui y sont établis éprouvent des difficultés à se tirer d'affaires. Si toutes les terres de l'arrière du comté sont de même nature que celles qui sont actuellement défrichées sur le plateau, et nous avons des raisons de croire qu'elles le sont généralement, il faudrait admettre qu'actuellement toute la terre utilisable pour fins agricoles se trouve être défrichée et qu'il y a même certains coins défrichés, par exemple, dans les municipalités de St -Eleuthère, de St -Athanasie, de St -Bruno, de Mont-Carmel, de St-Pacôme et de St-Onésime qu'il serait préférable de reboiser.

Les possibilités de l'agriculture dans le comté semblent donc limitées par la nature même du sol.

Ce sol se compose de terre forte, de terre franche, de terre légère et de terre noire. Dans la plaine, la terre forte domine; viennent ensuite la terre légère, la terre franche et la terre noire. Sur 1^o plateau c'est la terre légère qui est la plus commune; on rencontre encore ici de la terre forte, de la terre franche et de la terre noire.

Les sols du comté de Kamouraska sont acides et les amendements calcaires y produisent d'excellents résultats. La chaux que l'on emploie provient de l'extérieur car il n'y a pas de source d'approvisionnement connue dans le comté. Les engrais chimiques s'emploient de plus en plus. Les terres pauvres en ont grandement besoin; malheureusement rares sont les exploitants de ces terres qui ont les ressources financières leur permettant de s'en procurer.

L'état d'égouttement des terres n'est que passable. Les travaux de nature à faciliter l'écoulement des eaux font souvent défaut où sont en mauvais état. Il semble y avoir gros de progrès à réaliser de ce côté-là.

La production végétale

Grandes cultures

Peu s'en faut que les grandes cultures ne soient les seules cultures. Elles couvrent quelque 90,000 acres dont un peu plus de la moitié est en foin et le reste en plantes annuelles.

Nous allons essayer de dégager succinctement les traits caractéristiques des principales grandes cultures.

Avoine - L'avoine est la céréale la plus cultivée. Elle couvre quelque 26,000 acres, soit près de 70% des étendues en plantes annuelles. Son rendement moyen, qui est peut-être le plus fort parmi les céréales, s'établit à 25 ou 28 minots à l'acre. Elle se maintient encore en faveur parmi les cultivateurs un peu grâce à ce bon rendement et à sa rusticité et un peu, comme plusieurs le prétendent, en vertu des habitudes acquises. C'est la céréale qui sert de base à l'alimentation des animaux chez la plupart des cultivateurs, et cela en dépit de la propagande des techniciens agricoles en faveur d'une plus large utilisation de l'orge et des grains mélangés. L'avoine résiste assez bien à cette propagande faite contre elle de même qu'à la mévente; sa culture ne nous paraît pas avoir diminué depuis 1931.

Orge - L'orge - résultat probable du travail des techniciens agricoles en vue d'en populariser la culture - est peut-être la seule céréale qui ait fait des progrès sensibles depuis 1931. Il y en a maintenant 1600 acres au lieu de 1200 en 1931. L'écart entre les étendues en avoine et celles en orge reste encore considérable. C'est une céréale qui a une bonne valeur alimentaire pour les animaux. Le rendement à l'acre en est d'une vingtaine de minots.

Blé - Les emblavures couvrent quelque 2000 acres, soit environ 3.5% des étendues totales en plantes annuelles. C'est une augmentation à peine notable par rapport à 1931. La culture du blé ne répond pas aux besoins puisque l'on achète des quantités considérables de farine. Mais il est des raisons qui nous portent à croire qu'il serait chimérique d'entretenir l'espoir d'enrayer un jour tout achat de farine. D'abord il est assez difficile de mettre à la disposition d'un groupe relativement restreint de producteurs des meuneries parfaitement outillées, en second lieu quiconque est un peu au courant de la technique de la fabrication de la farine sait qu'avec la seule matière première d'un cultivateur, la meunerie la mieux outillée ne pourrait pas lui faire une farine d'une bonne qualité toujours égale. Les cultivateurs les plus progressifs en sont donc venus à la conclusion qu'ils devront toujours acheter la plus grande partie de leur farine, à utiliser en mélange avec celle de leur blé. Le rendement ordinaire de cette céréale varie entre 20 et 25 boisseaux à l'acre.

Grains mélangés - L'étendue consacrée aux grains mélangés est de quelque 3200 acres. Cette culture n'a pas fait de progrès depuis 1931. On la dit pourtant intéressante à cause de la valeur du produit pour l'alimentation des animaux, de son prix de vente et de son rendement qui dépasse 25 boisseaux à l'acre.

Pommes de terre - Cette culture, comme la plupart de celles que nous avons vues jusqu'ici, est stationnaire depuis 1931. Elle couvre quelque 3500 acres. Les terres légères qui sont celles qui conviennent le mieux aux pommes de terre, ne manquent pas, comme l'on sait, dans le comté. Mais les cultivateurs trouvent qu'actuellement la pomme de terre ne paye pas. Il est certain que depuis quelques années les prix sont bas mais il est certain aussi que l'organisation, tant de la production que de la distribution fait défaut. La pomme de terre étant une culture de vente, elle pourrait être d'un grand secours au cultivateur.

Foin - Plus de la moitié de la superficie affectée aux grandes cultures est occupée par le foin. Celui-ci couvre quelque 54,000 acres soit sensiblement la même étendue qu'en 1931. Le rendement moyen à l'acre est de $1\frac{1}{2}$ tonne. La presque totalité de ce foin est consommée par les animaux de la ferme.

Autres cultures - Nous groupons sous le titre autres cultures celles du seigle, du lin, du sarrasin, des pois, des racines fourragères, des fourrages verts, de la luzerne etc. Ensemble, elles couvrent un peu plus de 2,000 acres. Dans le groupe, les plus intéressantes sont les cultures fourragères parce que, dans le système actuel d'exploitation de la ferme, l'élevage est la spéculation la plus profitable. Il en sera ainsi aussi longtemps qu'on n'aura pas remplacé la grande culture par la culture intensive et les spécialités. Les cultures sont heureusement au progrès; la luzerne couvre aujourd'hui une centaine d'acres; les racines fourragères ont augmenté du quart; les fourrages verts semblent aussi en augmentation.

Revenus des grandes cultures

Les animaux consomment une grande partie des récoltes. Ce que l'on vend se résume à un peu d'avoine, de pommes de terre et de foin. L'avoine à elle seule, compte pour environ la moitié. Les revenus qui découlent de ces ventes sont très variables selon le degré de développement agricole de chaque municipalité. Ils s'échelonnent entre \$6 (St-Onésime) et \$179 (Rivière-Ouelle) par ferme, la moyenne pour l'ensemble du comté s'établissant à \$80. Notons que les revenus sont beaucoup plus élevés dans les paroisses de la plaine (Rivière-Ouelle \$179; St-Pascal \$169; Ste-Hélène \$161; St-Denis \$144; Ste-Anne \$136 etc.) que sur le plateau (St-Onésime \$6; St-Fleuthère \$27; Woodbridge \$19; Mont-Carmel \$24, etc.).

Cultures maraîchères et fruitières

Dans les deux tiers des municipalités du comté l'on rencontre quelques cultivateurs ayant chacun une acre plus ou moins en cultures maraîchères, soit en tout pour le comté une quarantaine d'acres. C'est bien peu de chose mais c'est une augmentation sensible par rapport à 1931, alors qu'il n'y en avait que 14 acres. L'absence de marché intérieur et l'éloignement des grands centres de consommation conditionnent le développement des cultures maraîchères dans le comté. Si jamais l'horticulture doit se développer ici nous sommes d'opinion que ce sera à la faveur d'une action d'ensemble, groupant les producteurs autour d'une ou de quelques spécialités de façon à rendre possible et économique la mise sur le marché.

La culture fruitière est plus développée, puisque les verges couvrent environ 600 acres, soit une légère augmentation par rapport à 1931. Les pommiers sont au nombre d'environ 23,000; les pruniers, plus de 5,000 et les cerisiers, quelques milliers. La production des pommes s'élève à une quinzaine de mille barils. La production fruitière est avant tout destinée à la consommation familiale. Le commerce porte sur le surplus lorsqu'il y en a un, et se fait entre le producteur et le client local. Le revenu provenant de la vente des fruits est tout à fait négligeable. La plupart des cultivateurs ont ici ou là sur leurs fermes des endroits qui conviendraient bien à l'arboriculture. Le climat ne faisant pas obstacle, on admet généralement que chacun pourrait se faire quelque cinquante à cent dollars par la vente des fruits. L'expérience prouve toutefois que pour être profitables les nouveaux vergers devraient être l'objet de plus d'attention que les vergers de famille actuels qui sont assez souvent médiocrement entretenus.

La culture de la prune se recommanderait peut-être d'une façon particulière. Les régions qui lui sont favorables sont rares dans la province; au dire des connaisseurs celle de Kamouraska en serait une. Actuellement l'organisation commerciale faisant défaut les prix sont bas et les producteurs se découragent.

Produits de l'érable

Sauf une couple d'exceptions, il y a des érablières dans toutes les municipalités du comté. De plus un certain nombre de cultivateurs en exploitent quelques unes en dehors des municipalités, dans les forêts de l'arrière du comté. En tout, il y a quelque 275 érablières en exploitation, produisant plus de 100,000 livres de sucre et au delà de 4,000 gallons de sirop. Cela rapporte en moyenne par érablière la somme de \$60.

La production animale

Chevaux- On relève sur les fermes du comté plus de 4,600 chevaux, soit sensiblement le même nombre qu'en 1931. Le nombre des cultivateurs n'étant pas beaucoup supérieur à 2000 il y a donc en moyenne plus de deux chevaux sur chaque ferme. Dans les municipalités de la plaine où les cultivateurs ne vont pas aux chantiers, les chevaux travaillent sur la ferme seulement; dans les autres, ils travaillent sur la ferme et dans les chantiers.

Ces chevaux proviennent de l'extérieur, probablement dans la proportion de 50% à 75%. Nous croyons de plus être en mesure d'affirmer, qu'actuellement encore, l'importation compte pour le double de l'élevage dans le maintien du troupeau. Cette pratique d'acheter leurs chevaux à l'extérieur a coûté cher aux cultivateurs du comté et il serait dans leur intérêt de l'abandonner au plus tôt.

Bovins- En 1931, il y avait 12,153 vaches laitières et 12,061 autres bovins. Les enquêteurs ont enregistré une légère augmentation des vaches laitières.

La plupart des cultivateurs élèvent un ou quelques veaux qu'ils vendent pour la chair à l'âge de quelques mois. Ils sont

aussi amenés à vendre pour la même fin, et cela pour diverses raisons, des bovins laitiers. Ces ventes rapportent en moyenne une trentaine de dollars par ferme et représentent tout le revenu-argent tiré de la chair des bovins.

Mais il y a le lait et les produits dérivés qui rapportent beaucoup plus. L'industrie laitière fait entrer à la ferme quelque \$225. en moyenne. Le lait est vendu en nature ou porté aux fabriques. Ce qui est vendu en nature forme un très faible pourcentage pour la bonne raison que les débouchés font défaut. Le revenu-argent de l'industrie laitière dans le comté se limite, en somme, à ce que le cultivateur retire de la beurrerie ou de la fromagerie de sa municipalité.

Il y a une fabrique dans chaque paroisse sauf à St-Pacôme où il y en a deux, une beurrerie et une fromagerie et à St-Athanase où il n'y en a pas encore. Notons tout de suite que la fromagerie de St-Pacôme est la dernière survivante d'une dizaine de fromageries ou de beurreries-fromageries combinées qu'il y eut un temps dans le comté. Ceci fait qu'il y a maintenant (1938) 16 beurreries et 1 fromagerie. La production du beurre a été, l'an dernier, de 1,102,520 livres et celle du fromage (3 établissements en 1937) de 160,008 livres. La fromagerie de St-Pacôme qui reste en activité a produit, à elle seule, en 1937, 73,163 livres de fromage. La matière première qui a servi à la fabrication de tous ces produits comprend 969,675 livres de gras qui ont été fournies par 1,499 cultivateurs. En raison de leur faible production quelques beurreries ne peuvent fabriquer économiquement.

Les importations de beurre sont quantité négligeable.

Porcs - Bien que les chiffres qui ont trait au nombre de porcs soient beaucoup moins représentatifs que les mêmes chiffres concernant les autres animaux, parce que le troupeau porcin est sujet à varier considérablement en nombre au cours de l'année, nous croyons être en mesure d'affirmer que l'élevage du porc non seulement se maintient mais fait un peu de progrès. En effet, il y avait 10,879 porcs en 1931 et il y en a près de 13,000 aujourd'hui, soit en moyenne 6 par cultivateur. Actuellement le revenu-argent provenant de cet élevage varie entre \$5. à St-Athanase et \$180. à St-Alexandre, la moyenne pour le comté étant de quelque \$80.

Moutons - Des renseignements que nous avons obtenus il ressort que l'élevage du mouton a subi un léger recul depuis 1931, alors que le nombre de têtes se chiffrait par 17,153. Un peu partout on se plaint des maladies auxquelles les moutons sont sujets et des déprédations causées par les chiens. Dans les municipalités de la plaine où les terres sont aussi largement que possible livrées à l'agriculture, cet élevage ne nous semble pas appelé à de grands développements bien que la demande pour la laine et la chair soit bonne; dans les autres municipalités, il y a abondance de pâturages avantageusement utilisables à cette fin et nous croyons que l'élevage des moutons y serait profitable. Actuellement, cet élevage ne rapporte qu'une vingtaine de dollars en moyenne par ferme.

Volailles - En 1931, les poules et poulets étaient au nombre de 74,559. En dépit d'une augmentation de quelques milliers de têtes, nous ne saurions affirmer que l'aviiculture s'oriente résolument dans la voie d'un progrès décisif. Le nombre de poules et poulets n'est encore que d'une quarantaine en moyenne par cultivateur et ce chiffre, pris au cours de l'été, comprend un bon nombre de jeunes sujets qui sont destinés à disparaître à l'automne. Nous sommes donc encore loin du poulailler de 100 poules par cultivateur. Des raisons d'ordre technique et d'autres, d'ordre purement pratique détournent le cultivateur de l'aviiculture. Ces raisons sont un peu partout les mêmes, ce sont principalement l'amthie et le manque de connaissances. Actuellement, sauf quelques exceptions dans chaque municipalité, les cultivateurs gardent des poules avant tout pour les besoins de leur famille et vendent le surplus de la production. Ils retirent ainsi de la vente de la chair et de celle des oeufs une trentaine de dollars chacun en moyenne.

Revenus forestiers

Dans les vieilles municipalités agricoles du comté, les cultivateurs vivent à peu près exclusivement de la terre. Dans les autres municipalités un certain nombre d'entre eux vont aux chantiers. En plus des cultivateurs proprement dits il y a dans les deux groupes de municipalités mais spécialement dans le second, des fils de cultivateurs qui se dirigent chaque automne vers les bois. Nous avons trouvé que les cultivateurs ou fils de cultivateurs qui devenaient ainsi ouvriers forestiers étaient au nombre de plus de 700. Ils travaillent en moyenne de 3 à 3½ mois et reçoivent \$45. par mois de salaire.

Les revenus provenant des salaires forestiers ne sont donc le fait que du petit nombre. La coupe du bois sur les fermes est plus générale. Dans les vieilles paroisses, il est vrai, elle ne rapporte guère plus de cinq à dix dollars en moyenne à chaque cultivateur mais dans les autres municipalités elle fait entrer à la ferme une soixantaine de dollars.

Partout l'on dit dans le comté que la forêt s'épuise rapidement. A moins de la soumettre à des mesures de protection il est à craindre que cette source de revenu ne soit tarie prochainement.

Autres sources de revenus

Les autres sources de revenus sont très limitées et ne comptent guère que chez un petit nombre de cultivateurs. C'est ainsi qu'une trentaine d'apiculteurs se font un revenu additionnel d'une quarantaine de dollars; quelque 70 éleveurs d'animaux à fourrure, environ \$150.; deux fabricants de conserves, \$60. chacun; une vingtaine de pêcheurs, quelque \$75.; une vingtaine d'autres cultivateurs, enfin, se font en moyenne \$125. chacun avec des cultures maraîchères. A cela s'ajoute un certain nombre d'éleveurs d'animaux de race pure.

Revenus moyens de la ferme

Le revenu-argent moyen du cultivateur de Kamuraaka s'établit à environ \$500. Celui du cultivateur des municipalités de la plaine varie entre \$500. et \$700. et celui du cultivateur des autres municipalités, entre \$200. et \$500. Ceci comprend les diverses industries agricoles proprement dites et le bois coupé sur les fermes à l'exclusion des revenus provenant des chantiers, des spécialités et des occupations diverses. A ce revenu contribuent: les grandes cultures pour 16%, l'industrie laitière pour 45%, l'élevage pour 32% (bovins 6%, porcs 16%, moutons 4%, volailles 6%) et le bois coupé sur les fermes pour 7%.

Depuis la crise spécialement, bon nombre de cultivateurs se débattent dans des difficultés financières. Dans les paroisses du plateau en particulier les revenus strictement agricoles sont à peine suffisants pour assurer la subsistance de la famille du cultivateur.

Marchés

A maintes reprises au cours de ce chapitre sur l'agriculture nous avons fait allusion au problème des marchés. Les marchés intérieurs pour la production agricole sont à peu près inexistant. Ceci a une grosse influence sur le régime d'exploitation du sol. Le cultivateur se trouvant dans l'obligation de ne compter que sur les grands marchés est fort enclin à ne produire que des denrées de grande consommation et qui font l'objet d'un commerce depuis longtemps solidement organisé. D'un autre côté, à cause des difficultés de la mise sur le marché, toute initiative nouvelle dans le domaine de la production doit être prise à la fois par un grand nombre de cultivateurs et prendre en quelque sorte l'allure d'un mouvement d'ensemble. Or, comme l'on sait, cela présente de grosses difficultés. Le problème des marchés n'est donc pas loin d'être, à notre avis, dans une assez large mesure, la cause et l'effet à la fois de la pérennité des méthodes d'exploitation du sol que

L'on dénonce toujours si vivement sous le nom de routine.

L'absence de marchés régionaux complique donc énormément la situation. Cependant l'impossibilité d'intéresser la masse des cultivateurs à une ou plusieurs productions spéciales profitables n'est pas chose prouvée.

Achats des municipalités

L'enquête n'a porté que sur une quantité limitée d'articles faisant l'objet d'un gros commerce ou présentant un intérêt particulier: articles d'utilité professionnelle et articles ou denrées pouvant être produits localement. On achète la plupart du temps des marchands locaux ou régionaux, rarement en coopération, ces articles qui sont affectés aux besoins de la ferme, et qui ne peuvent se produire sur place, tels que insecticides, fongicides, fil de fer, engrais chimiques, ficelle d'engergage, etc. Nous croyons qu'il serait facile et avantageux pour le cultivateur d'acheter ces marchandises en coopération.

Quant aux marchandises qui peuvent être produites par les cultivateurs eux-mêmes, on achète principalement de la farine (près de 3 millions de livres) des grains de semence et des moulées alimentaires (environ 1,400 tonnes). D'une façon générale il serait possible de diminuer ces achats.

On achète encore, mais dans des proportions moins considérables des fruits, du cuir et divers tissus. On produirait avantageusement dans chaque municipalité une partie de tout cela.

Sociétés agricoles

Le comté renferme un bon nombre de sociétés agricoles. On y rencontre un cercle agricole dans toutes les municipalités sans exception, 11 cercles de l'U.C.C., 6 cercles de jeunes agriculteurs, 3 cercles de jeunes éleveurs et 13 cercles de fermières. Les cercles agricoles groupent 1,155 membres, ceux de l'U.C.C., environ 375, ceux de jeunes agriculteurs quelque 125, ceux de jeunes éleveurs environ 75 et les cercles de fermières plus de 350.

Au chapitre de l'association coopérative l'on trouve 5 sociétés groupant 209 membres, 6 Caisses Populaires ayant 1,451 sociétaires. L'objet des sociétés coopératives est l'exploitation de fabriques, de produits laitiers, à l'exception de celle de St-Alexandre qui est une coopérative d'achats et ventes. Le mouvement coopératif, spécialement en ce qui concerne les fabriques de produits laitiers, semble assez bien lancé, et il prend de l'ampleur depuis un an surtout.

D'une façon générale, les sociétés agricoles de même que les sociétés coopératives fonctionnent assez bien. Cela ne veut pas dire qu'elles donnent leur plein rendement mais bien que, compte tenu des obstacles qui leur nuisent: apathie, individualisme, ignorance, absence de chefs, etc., les résultats qu'elles obtiennent sont relativement bons.

o o o o o

En résumé, l'agriculture dans le comté de Kamouraska présente un double problème. Premièrement un problème d'expansion si possible du domaine agricole et, deuxièmement, un problème de meilleure utilisation du domaine agricole déjà existant. Dans le premier cas, il semble bien à première vue qu'il soit possible d'exploiter le territoire agricole du comté. En effet, les deux tiers environ du comté sont encore couverts de forêts plus ou moins pauvres. Pourtant, si l'on y regarde d'un peu plus près, ces terres non défrichées ne sont guère favorables à la culture: d'une façon générale, les sols manquent de fertilité lorsqu'ils ne sont pas franchement incultes, de sorte que le développement de l'agriculture dans l'arrière du comté est bien limité. Ce territoire devrait être voué à l'industrie forestière.

Quant à une meilleure utilisation du domaine agricole actuel, signalons quelques déficiences, qui ne sont d'ailleurs pas propres au comté de Kamouraska, et auxquelles il faudrait remédier.

Nous remarquons que l'on pratique la culture extensive, que les cultures ne sont pas beaucoup diversifiées, que les seules plantes qui font l'objet d'un commerce sont le foin, l'avoine et la pomme de terre, que les cultivateurs n'attachent pas assez d'importance à la sélection des grains de semence, que les méthodes de contrôle des maladies et des ennemis des plantes sont mauvaises, que l'élevage n'est pas assez rationnel, intensif et varié, que l'on ne porte pas assez d'attention aux moyens d'alimenter économiquement les animaux, enfin que l'industrie laitière souffre d'un excès d'éparpillement.

Ces problèmes sont en grande partie liés à la question des marchés à laquelle n'est pas indifférente une meilleure compréhension du rôle de la Coopérative et de l'organisation professionnelle.

COLONISATION

La colonisation n'est pas des plus actives dans le comté de Kamouraska. On rencontre bien à St-Athanase, à Saint-Éleuthère et à St-Bruno, un certain nombre de colons mêlés aux agriculteurs de ces paroisses, mais à vrai dire il n'existe pas de centre de colonisation, de colonie proprement dite, dans le comté. Les statistiques officielles nous apprennent que les colons du comté ont touché en 1937 des primes pour le défrichement de quelque 200 acres et pour la mise en labour pour la première fois de 56 acres. C'est très peu si l'on songe qu'il n'y a guère plus que la moitié du comté de colonisé. Le reste est constitué d'une "forêt, comme le dit Blanchard, tantôt majestueuse, tantôt ravagée par les feux et les coupes".

Nous sommes d'autant plus en droit de nous demander à quoi cela tient que le comté fournit, depuis nombre d'années, quantité de bonnes recrues à la colonisation des régions avoisinantes et même éloignées. Toujours d'après les Statistiques officielles, 154 colons et leur famille, soit 494 personnes, ont été recrutés dans le comté du 21 novembre 1934 au 30 juin 1937. Pendant cette même période 2 colons seulement et leur famille (15 personnes) se sont établis dans le comté. La principale raison de ce peu d'empressement à la colonisation du comté est sans doute que les lots à concéder ne sont pas des plus avantageux. Le sol, en plus d'être d'une nature médiocre en nombre d'endroits, renferme une très grande quantité de pierres libres qui rendent le défrichement très ingrat.

Il semble d'ailleurs qu'on aurait tort de livrer à la colonisation ces terres qui passent pour difficilement défrichables et qui, boisées, assureront, si elles sont bien administrées, la permanence de petites industries régionales pour lesquelles la disparition des sources d'approvisionnement signifierait la mort. La fermeture des établissements tels que les scieries de St-Pacôme, de Powerville, et les usines à pâte de Rivière-du-Loup et Vieux-Chemin-du-Lac qui s'approvisionnent dans Kamouraska, occasionnerait la mise à pied d'un bon nombre d'ouvriers et créerait des perturbations sociales qui ne saurait guère compenser le défrichement de ces forêts.

INDUSTRIE FORESTIERE

Après l'agriculture, l'industrie forestière est la principale source de revenu de la population du comté. Plus d'un millier de personnes, sans compter des centaines de cultivateurs et fils de cultivateurs, travaillent aux chantiers ou dans les scieries. Un certain nombre d'entre eux, il est vrai, vont travailler dans les chantiers de la côte Nord, surtout depuis que la scierie Power, exploitée maintenant par la compagnie Auger Lumber, fonctionne au ralenti. Toutefois, c'est l'exploitation des ressources ligneuses du comté même qui en occupe le plus grand nombre.

Au cours de l'exercice 1937-38, les 39 scieries du comté transformèrent en bois de sciage, bois de fuseaux, bardeaux, traverses et lattes, quelque 30,000,000 p.m.p. de bois. Sur ce total, un peu plus de 5,000,000 p.m.p. furent sciés pour le compte des cultivateurs; le reste a été transformé pour le compte des propriétaires de scieries qui en vendirent la plus grande partie aux marchands de gros de la province. Quatre établissements seulement ont une production supérieure à 1,000,000 p.m.p. La plus importante scierie est celle de St-Pacôme exploitée par la compagnie Auger Lumber qui produisit 8 millions p.m.p. de bois de sciage en 1937. Les trois autres, toutes situées en territoire non-organisé, sont, par ordre d'importance: Plourde & Frères, 6,000,000 p.m.p.; Powerville Lumber, 5,000,000 p.m.p. et Hansen Lumber, 1,200,000 p.m.p. Le tableau suivant nous donne la production des scieries de chacune des municipalités du comté.

PRODUCTION DES SCIERIES

	Nomb. de scieries	Pour leur propre compte						Pour les autres				
		Sciage	Planage	Bardeaux	Fuseaux	Traverses	Lattes	Sciage	Planage	Bardeaux	Fuseaux	Traverses
		P.M.P.	P.M.P.	N	P.M.P.	N	N	P.M.P.	P.M.P.	N	P.M.P.	N
Rivière-Ouelle	1 ⁽¹⁾	13,000	6,000
St-Alexandre	2	50,000	50,000	12,000	550,000	150,000	3,000,000
St-Germain	1	80,000	30,000
Woodbridge	3	2,950 ⁽²⁾	4,500,000	20,000	2,500,000	60,000	12,000
St-Pascal	5	4,000	288,000	120,000
St-Onésime	2	180,000	780,000
St-Joseph	1	30,000	35,000	20,000	700,000	25,000
St-André	1	12,000
Ste-Hélène	1	3,000	150,000	40,000
Ste-Anne	2	110,000	14,000
Mont-Carmel	3	200,000 ⁽³⁾	100,000	2,000,000	65,000	1,000,000	75,000	85,000
St-Eléuthère	4	60,000	400,000	2,500	162,000	25,000	500,000	2,200
St-Pacôme	3	8,000,000	4,500,000	120,000	156,000	50,000
St-Philippe	
St-Athanase	4	950,000	25,000	200,000	19,000	400,000	12,000	900,000	6,000
St-Louis	1	40,000	25,000
St-Denis	
Cantons Painchaud et Chapais	5	11,050,000	3,500,000	1,200,000	600,000
	39	20,526,950	213,000	10,632,000	1,285,000	21,500	7,600,000	4,465,000	690,000	4,450,000	85,000	8,200

(1) 100 cordes de bois à pâte

(2) 400 " " " "

(3) 700 " " " "

Provenance du bois

La plus grande partie de ce bois, soit plus de 17,000,000 p.m.p. provenait des terres de la Couronne; les limites privées fournissent plus de 8,000,000 et les terres patentées plus de 5,000,000.

Ressources forestières

Le canton Parke semble être actuellement celui où il reste le plus de bois. La réserve cantonale et les limites de F.Soucy sont bien conservées et pourraient fournir encore plusieurs millions de pieds de bois. Dans le même canton on peut trouver sur les limites de Warren (Mohawk Securities Corp.) une dizaine de milles carrés de bois constituant une belle réserve.

En 1934, un feu de forêt a brûlé à peu près tout ce qu'il y avait de bon bois sur les limites de Power situées dans Ixworth et Painchaud. Celles des cantons Ashford et Chapais ont heureusement échappé au désastre. Tout ce qui touche au versant de la rivière Ouelle devrait être réservé pour permettre à la scierie de St-Pacôme de fonctionner au moins au ralenti. Les quelque 40,000 acres de terrain brûlé et nettoyé par les coupes pourraient avantageusement être transformées en réserves forestières cantonales.

Les limites Eaton, le long de la frontière du Maine renferment encore du beau bois.

La compagnie Fraser possède des limites dans les cantons Pohénégamook et Chabot tandis que la compagnie Powerville Lumber s'alimente dans les cantons Painchaud, Chapais et Ixworth.

Les réserves de la Couronne couvrent quelque 25,000 acres dans les cantons Chabot, Parke, Painchaud, Pohénégamook et Ixworth. Les réserves cantonales d'Ixworth et de Painchaud sont pratiquement épuisées de même que celle de Pohénégamook; celle de Parke est en meilleur état. Au sujet de la distribution des permis de coupe sur ces réserves on suggère de confier cette tâche à des organismes locaux, tels que cercles agricoles, cercle de l'U.C.C. ou autres, auxquels le gouvernement allouerait une certaine quantité de bois établie suivant les besoins de chaque municipalité et la capacité d'exploitation des réserves.

On peut évaluer à 130 milles carrés la superficie de la forêt appartenant aux cultivateurs.

Dans l'ensemble on constate que les feux de forêts et les coupes inconsidérées ont fortement compromis l'industrie du bois dans le comté. A moins de restrictions très sévères il ne restera bientôt plus assez de bois pour alimenter les industries de la région.

Signalons en terminant, que l'exploitation collective des érablières situées dans les territoires non organisés donnerait probablement d'excellents résultats alors que l'exploitation actuelle, plutôt rudimentaire, ne donne qu'un faible rendement et des produits de qualité inférieure.

GEOLOGIE

Le comté de Kamouraska fait partie de la "province géologique" dite "des Appalaches" qui embrasse tout le territoire situé à l'est d'une ligne qui irait de la ville de Québec au Lac Champlain.

Les roches de cette région sont "essentiellement paléozoïques, jusqu'à l'Atlantique et au golfe Saint-Laurent".

Les principales formations que l'on rencontre dans le comté sont les suivantes: Kamouraska, Sillery, L'Islet

qui appartiennent au cambrien, et Pohénégamook qui appartient à l'ordovicien. Dresser décrit très bien chacune d'elles dans son mémoire intitulé "Reconnaissance le long du Chemin de Fer Transcontinental National dans le Sud de Québec" duquel nous extrayons les renseignements suivants:

La formation Kamuraska

Les roches de cette formation, constituées de quartzites et conglomérats, forment une série de petites collines entourées des formations de Sillery au dessus desquelles elles s'élèvent notablement. Cette série de petites collines s'étend parallèlement au fleuve à quelques milles de celui-ci.

La formation de Sillery

La formation de Sillery traverse le comté dans une direction parallèle au fleuve et occupe une bande de 15 à 17 milles de profondeur qui n'est coupée que par quelques petits îlots de roches de la formation Kamuraska. Elle couvre à elle seule plus de la moitié du comté. Cette formation consiste en grès et en ardoises de couleur rouge ou verte. Les grès sont aussi de couleur buffle parfois.

La formation de l'Islet

La formation de l'Islet, composée de schistes noirs ou gris sombre et de quartzites, s'étend parallèlement à la précédente, immédiatement au sud de celle-ci. Cette formation occupe, dans le comté de Kamuraska, une bande de 4 à 6 milles de largeur qui traverse le comté d'ouest en est.

La formation de Pohénégamook

Immédiatement au sud de la formation de l'Islet se rencontre celle de Pohénégamook qui coïncide avec la division physiographique de la rampe Saint-Jean. Cette formation qui consiste en ardoises graphitiques grises ou noires, interstratifiées de place en place de grès magnésiens, couvre, à l'arrière du comté une bande de 7 à 8 milles de large. La base de cette formation est constituée d'un conglomérat.

MINES

Les ressources minérales du comté semblent très limitées. Les rapports géologiques font cependant mention de quelques gisements minéraux qu'il n'est peut-être pas sans intérêt de signaler ici.

Jaspe

Goodwin dans son volume sur la Géologie et les minéraux de Québec rapporte la présence de jaspe à la Rivière-Ouelle. Du jaspe rouge brillant, dit-il, se rencontre quelquefois dans une masse blanche de quartz ce qui fait une roche agréable à voir.

Manganèse

Nous lisons dans le Rapport Annuel (nouvelle série, volume IV) de la Commission de Géologie et d'Histoire naturelle du Canada pour l'année 1888-89 que des gisements de manganèse se rencontrent dans la seigneurie de Ste-Anne-de-la-Pocatière, en arrière de l'église de Ste-Anne. Le Rapport ajoute qu'ils "ne paraissent pas être importants."

Plomb

M. T. Obalski signalait en 1903 dans le Rapport sur les opérations minières dans la Province, l'existence d'un dépôt de galène dans le canton de Woodbridge, près de St-Pascal. M. Dresser qui visitait le même gisement en 1914 écrivait qu'il "ne semble pas donner de promesse importante."

Limonite

On sait la présence de limonite près de St-Pascal. Elle est signalée par Dresser dans son mémoire no 35 Reconnaissance le long du Chemin de Fer Transcontinental National dans le Sud de Québec.

Quartzite

Comme nous l'avons vu en étudiant la géologie de la région le quartzite y est abondant et facilement exploitable puisqu'il se présente sous forme de collines. Goodwin ajoute que le quartzite est beau et à grains fins. Celui de meilleure qualité se trouve près de St-Pascal et de St-André. Les îles Pèlerins, près St-André, sont des masses de quartzite qu'une analyse chimique a montré très faible en oxyde de fer et en chaux et sous tous rapports de bonne qualité. Dresser ajoute que le quartzite de Kamouraska serait excellent pour la fabrication du verre. "Il est presque blanc, dit-il, et exceptionnellement libre de rouille de fer ou d'autres taches. On l'emploie parfois comme pierre à construction et une tentative d'utilisation par des manufacturiers de verre semble avoir failli seulement à cause des mauvaises conditions du marché à cette époque".

Tourbe

Nous avons vu au chapitre de la topographie que de grandes étendues marécageuses à Rivière-Ouelle et St-André sont couvertes d'un lit de tourbe qui atteint plus de 20 pieds d'épaisseur à certains endroits. Les publications du Service des Mines tant de la province que du gouvernement fédéral ont analysé cette tourbe qui paraît, en certains cas du moins, avoir les qualités nécessaires à la fabrication de la tourbe combustible. Jusqu'ici cependant des difficultés techniques semble-t-il, ont empêché la préparation de tourbe combustible. M.F.X. Lambert exploite la tourbière de la Rivière-Ouelle pour la préparation de tourbe à litière, de poussière de tourbe, d'isolants et d'amendements pour jardins.

Graviers de voirie

M. Richer, dans son livre sur les "Graviers de voirie dans la province de Québec" rapporte que la plupart des graviers observés dans le comté sont de mauvaise qualité.

o o o o o o o

En résumé, les quelques gisements existants dans Kamouraska ne paraissent guère de grande valeur industrielle. Le quartzite pour la fabrication du verre et la tourbe pour le combustible et la litière sont probablement les seuls industriellement utilisables.

FORCES HYDRAULIQUES

La région qui s'étend au sud du fleuve Saint-Laurent, en bas de Québec, est relativement pauvre en ressources hydrauliques. Le pays n'est pas assez accidenté et le débit des rivières est, en général, trop faible et trop irrégulier.

Dans Kamouraska, la capacité totale, à 80% de remlement au débit minimum ordinaire par année, des sites susceptibles d'être aménagés est de 780 H.P. Les sites aménagés développent une puissance totale de 293 H.P. dont 80 sur la rivière du Loup, 33 sur la rivière Ouelle, 150 sur la rivière des Perles ou ses tributaires et 30 sur la rivière au Suif. L'installation la plus puissante est sur la rivière du Loup à six milles de Ste-Hélène. Elle a une capacité de 80 H.P.

Voici la liste des sites hydrauliques, aménagés ou non, du comté de Kamouraska. Elle est extraite du tableau des Forces Hydrauliques de la Province de Québec (1928), préparé en collaboration par le Service des Forces Hydrauliques (Ministère de l'Intérieur, Ottawa), la Commission des Eaux Courantes et le Service Hydraulique de Québec. Le Service Hydraulique de Québec a complété la liste jusqu'au 1er février 1937.

FORCES HYDRAULIQUES

Riv. et emplace- ments des forces hydrauliques	Désignation de l'emplacement		Hauteur de chute en pieds	Bassin de draina- ge en milles carrés	Capacité estimée en H.P. à 80% de rendement		
	non aména- gé	aménagé			au dé- bit mini- mum ordi- naire par année	au dé- bit ordi- naire pour 6 mois	H.P. ins- tal- lés
LOUP (des 6 milles de Ste-Hélène)	-	2PG ₁₅	15	184	71	140	80
Fourchue (trib. du Loup) 1 à 4 milles du confluent	2PG ₅	-	220	100	560	1,120	
					631	1,260	80
QUELLE St-Pacôme	-	2PG ₂₀	8	296	30	84	33
PERLES							
St-Pascal	-	2PG ₉	26	124	40	113	50
St-Pascal	-	2PG ₁₇	12	124	19	52	25
St-Pascal	-	2PG ₂₂	28	124	43	122	15
Goudron (trib. Perles)							
Dessaint	-	2PG ₁₃	18	18	5	12	30
St-Pascal	-	2PG ₁₀	21	24	6	17	30
					113	316	150
SUIF (au) St-Elouthère	-	1AD ₁₂	12	31	6	22	30
ST-JEAN Ste-Anne	-	2PG ₃₅	25	28	9	25	42

BEURRERIES ET FROMAGERIES

Sous le régime actuel d'exploitation des fermes dans le comté, l'industrie laitière est la spéculation la plus profitable à laquelle se livre le cultivateur. A elle seule en effet, elle rapporte à l'exploitant de la ferme 45% de son revenu-argent. En 1937, année à laquelle s'appliquent les chiffres que nous donnons ici, la production des 15 beurreries et des 3 fromageries du comté s'élevait à 1,120,175 livres de beurre et à 160,008 livres de fromage. La pratique de faire produire les vaches l'hiver, n'étant pas en faveur dans la région, la plupart des établissements ne fonctionnent que de 6 à 8 mois par année. Le tableau suivant indique par municipalités le nombre de patrons des fabriques, le nombre de vaches, la quantité de gras reçu par chaque établissement et sa production. Les chiffres de ce tableau ont été fournis par les propriétaires des établissements au Bureau des Statistiques. On remarquera qu'ils diffèrent parfois un peu de ceux qui apparaissent dans les monographies des municipalités; ces derniers sont ceux que les mêmes propriétaires de fabriques ont révélés aux enquêteurs.

Au cours de 1937, ces établissements ont eu recours aux services de 35 employés salariés.

Au point de vue des débouchés, le marché local absorbe environ le quart de la production du beurre et de 15% à 20% de celle du fromage; le reste va à la Coopérative Fédérée (environ le tiers de la production) ou aux marchands de gros de Québec et de Montréal par l'entremise des enchères de St-Pascal.

MUNICIPALITES	N'bre de patrons	N'bre de vaches	Gras reçu aux fabriques	Production	
				Beurre (lbs)	Fromage (lbs)
Mont-Carmel.....	81	475	56,995	70,542	-
Mont-Carmel.....	36	235	18,584	-	50,323
Rivière-Ouelle.....	90	400	61,664	76,342	-
St-Alexandre.....	156	871	152,862	190,707	-
St-André.....	62	147	45,795	56,775	-
Ste-Anne-de-la-Pocatière...	156	940	90,329	110,139	-
St-Bruno (Woodbridge).....	64	205	20,501	25,023	-
St-Denis-de-la-Bouteillerie..	98	525	80,155	98,436	-
St-Elleuthère.....	35	210	14,328	-	36,683
St-Germain.....	45	290	35,323	42,753	-
Ste-Hélène.....	130	735	76,723	94,786	-
St-Joseph.....	61	350	41,619	50,665	-
St-Louis (Kamouraska)	77	380	48,546	59,167	-
St-Onésime.....	55	330	23,265	29,117	-
St-Pacôme.....	57	255	33,756	41,770	-
St-Pacôme.....	62	350	29,329	-	73,002
St-Pascal.....	165	868	89,379	110,865	-
St-Philippe.....	69	410	50,722	63,288	-
	1,499	7,976	969,675	1,120,175	160,008

Depuis 1932, la production du beurre semble avoir une tendance à augmenter et celle du fromage, une tendance à diminuer. C'est probablement là la conséquence de la défaveur dans laquelle est tombé le fromage depuis quelques années. C'est, en effet, un fait à noter que plusieurs fromageries ont été transformées en beurreries depuis quelque vingt-cinq ans. Dans Kamouraska, il fut un temps où il y avait à peu près autant de fromageries que de beurreries; en 1937, il n'en restait plus que 3 et aujourd'hui, il n'en reste plus qu'une, à St-Pacôme, celle de St-Elleuthère ayant été transformée en beurrerie au cours du mois de mai et celle de Mont-Carmel ayant été fermée. Nous ne sommes pas en mesure d'affirmer d'après les renseignements que nous avons recueillis que le fromage est devenu plus rémunérateur que le beurre mais l'on sait que des spécialistes dans la question ont affirmé que, l'an dernier, le lait transformé en fromage avait rapporté plus au producteur que le lait transformé en beurre et qu'il devenait plus avantageux de produire du fromage que du beurre.

La principale difficulté à laquelle ont à faire face la plupart des fabriques est l'insuffisance de matière première. L'on essaie d'avoir une fabrique par municipalité et dans beaucoup de municipalités la quantité de lait produite est tout juste un minimum. Pour remédier à cela il faudrait ou opérer une concentration de fabriques ou donner un nouvel essor à l'industrie laitière. Les principales réformes de nature à augmenter la production du lait sont: l'amélioration des pâturages par la fertilisation, la sélection des troupeaux et une meilleure alimentation des vaches durant l'hiver.

MOULINS A FARINE ET MOULÉES

Les installations où l'on moule le grain sont au nombre de 19 dans le comté. Toutes ne sont pas de véritables moulins à farine: on compte cinq moulanges dont quatre sont exploitées conjointement avec autant de scieries.

Ces établissements sont assez bien répartis dans le comté: partout où l'on a jugé qu'il y avait assez de travail à faire l'on en a ouvert un. La municipalité de St-Pascal est particulièrement bien pourvue; il y en a six actuellement.

L'outillage de certaines meuneries laisse à désirer. Un certain nombre de moulanges ne sont propres qu'à préparer les moulés pour animaux; elles ne peuvent pas produire une bonne farine de blé.

Aucun de ces petits industriels ne travaille pour son propre compte; tous travaillent à commission pour les cultivateurs qui leur apportent leurs grains.

Tableau de la production

	Nombre de moulanges	Grains						
		Blé	Avoine	Orge	mélangés	Divers	Total	Foin
		minots	minots	minots	minots	minots	minots	Tonnes
Kamouraska	1	200	1000	2500	-	535	4235	-
St-Alexandre	2 (1)	-	-	-	-	7000	7000	-
St-André	1	700	20000	-	-	-	20700	-
St-Anne-de-la-Pocatière	1	2000	12000	-	-	-	14000	-
St-Denis	1	-	6765	2500	-	3215	12480	125
St-Eloutheré	2 (1)	-	-	-	-	1625	1625	-
St-Germain	1	-	-	-	-	600	600	25
St-Joseph	1	2055	17162	465	-	-	19682	40
St-Pacôme	2	1968	14179	210	-	779	17136	20
St-Pascal	6	4617	9980	100	3500	11030	29227	240
Woodbridge	1	-	-	-	-	2500	2500	-
	19	11540	81086	5775	3500	27284	129185	450

(1) Un des deux n'est pas encore en exploitation.

On moule donc au total 129,185 minots de grains dont seulement 11,540 minots de blé, et 450 tonnes de foin. C'est loin d'être assez puisque l'on importe près de 3,000,000 livres de farine soit environ les 5/6 de ce que l'on consomme et 1,400 tonnes de moulés.

La question de savoir si l'on pourrait et si l'on devrait augmenter la production des farines et moulés relève de la technique agricole. Qu'il nous suffise de rappeler ici que la culture des céréales est épuisante pour la terre. De plus pour ce qui est de la farine de blé, nombre de cultivateurs préfèrent orienter leurs cultures dans un autre sens et acheter une farine de meilleure qualité que celle qu'ils peuvent produire.

Mais une chose est certaine dans tous les cas, c'est que les meuneries du comté restent inactives une bonne partie de l'année faute de matière première. Elles bénéficieraient largement d'une augmentation dans la culture des céréales.

Actuellement les meuneries du comté fournissent du travail à 14 employés salariés dont plusieurs appartiennent à la famille du propriétaire.

Carderies

Les trois carderies du comté de Kamouraska traitent annuellement environ 165,000 livres de laine. Celle de St-Alexandre pour sa part, en carde 15,000 livres et les deux autres, qui se trouvent toutes deux à St-Pascal, en cardent 150,000 livres, dont 85,000 pour l'une et 65,000 pour l'autre. Seule la carderie de MM. Dionne et Dancause de St-Pascal fonctionne à plein rendement. On pourrait cependant filer et tisser beaucoup plus qu'actuellement alors que l'on file 40 à 50,000 livres de laine et que l'on tisse quelque 800 verges d'étoffe. Le travail se fait à commission pour le compte des cultivateurs.

A St-Alexandre on ne reçoit de la laine que de la région; à St-Pascal il en vient de toute la Gaspésie et même d'en dehors de la Province, dans le cas de la plus ancienne carderie qui existe depuis cinquante ans. Ceci fait de St-Pascal le grand centre de l'industrie de la laine du Bas-St-Laurent. La plupart des petits propriétaires de carderies de la péninsule Gaspésienne se plaignent de la concurrence des carderies de St-Pascal qui travaillent à raison de 5 cents la livre tandis que la plupart des petites carderies demandent 5½ cents et même 6 cents. Mais est-ce bien cette légère différence de prix qui attire la clientèle à St-Pascal? Nous nous le demandons. Nous sommes plutôt portés à croire que St-Pascal bénéficie d'un courant établi depuis nombre d'années.

Actuellement les ouvriers salariés sont au nombre de 14 dont 6 appartiennent à la famille des propriétaires et 4 sont des ouvriers temporaires.

AUTRES INDUSTRIES

Ateliers de menuiserie, portes et châssis

Les ateliers de menuiserie du comté de Kamouraska, au nombre de 9 sont tous de très petits établissements où le propriétaire travaille seul ou avec un ou deux ouvriers très souvent membres de sa famille et employés temporairement. A l'exception de l'atelier du Collège de Ste-Anne qui est le plus important du comté, tous les autres ne travaillent que sur commande. Sur les 9 ateliers 5 font du planage à commission. Les 4 autres comprennent l'atelier du Collège où l'on fait toutes sortes de travaux pour les besoins du Collège, une fabrique de meubles également à St-Anne, une fabrique de cercueils, de portes et de châssis à St-Pascal et un petit atelier à Rivière-Ouelle. Plusieurs de ces industries ne font pas vivre leurs propriétaires et les possibilités de développement, la fabrique de meubles de Ste-Anne exceptée, sont nulles. Voici la liste de ces ateliers:

Atelier du Collège	Ste-Anne-de-la-Pocatière
Ludger Raymond	Ste-Anne-de-la-Pocatière
J.E. Bernier	Ste-Anne-de-la-Pocatière
Léon Laplante	St-Pascal
S.F. Landry	St-Pascal
Gagnon & Pelletier	St-Pacôme
Ouellet	St-Alexandre
C. Lapointe	St-Alexandre
G. Levesque	Rivière-Ouelle

Fabrique de roues et de wagons

La fabrique Jos. Normand & Fils remonte à 1857. Elle fonctionne presque à plein rendement donnant de l'ouvrage à 10 hommes et fabriquant annuellement (1937): 2,000 roues, 250 wagons et 5 traineaux. Si l'on pouvait

fabriquer une plus grande variété de produits de façon à rendre possible l'organisation d'un service de ventes, l'industrie grandirait rapidement.

Fabrique de boites de bois

A Mont-Carmel, M. Jos Santerre exploite une petite fabrique de boites à beurre conjointement avec une scierie et un atelier de planage. L'an dernier il en a produit 17,000 qu'il a vendues aux fabricants de beurre.

Manufacture de rouets

De la petite manufacture de rouets de M. Paradis à St-André il sort chaque année quelque 250 rouets qui s'écoulent dans la province sauf une vingtaine qui vont au Nouveau-Brunswick.

Manufacture de machines aratoires

La compagnie Desjardins Limitée de St-André fabrique des machines aratoires, des moteurs et de l'outillage de scierie. Elle vend aussi des arrache-pierres, des cribles à main, des hache-légumes, des treuils, des machines à déligner, à corroyer, etc. Elle fait également la réparation des machines aratoires et de la machinerie de scierie ainsi que le commerce du bois et des bardeaux. C'est une industrie importante qui emploie à l'année 70 ouvriers. Les principales entraves à son développement sont: le manque de main-d'oeuvre technique, le coût prohibitif de la force motrice et le niveau trop élevé des taux de chemin de fer.

Tanneries

Il y a 2 tanneries dans le comté, toutes deux à St-Pascal, celle de M. Morin, cultivateur, est une installation rudimentaire où il tanne pour lui-même et quelques parents et amis.

L'autre tannerie travaille environ 75 douzaines de peaux par année et fonctionne à plein rendement.

Tourbière

La tourbe extraite de la "Grande Plaine" à la Rivière-Ouelle est vendue sous forme de tourbe à litière (pour les animaux), de poussière de tourbe (pour emballer et préserver les fruits, légumes frais etc) d'isolants et d'amendements pour jardins. La production de 1937 a été d'une centaine de tonnes. Le propriétaire de cette entreprise serait prêt à engager un expert.

Forage de Puits

MM. A. Lizotte et D. Hudon de Rivière-Ouelle possèdent chacun l'outillage nécessaire pour le forage des puits artésiens et autres. Cette industrie ne leur assure pas assez de travail pour vivre.

Imprimeries

Jusqu'à cette année il n'y avait qu'une imprimerie dans le comté; celle de M. Donat Roy de St-Pascal. On en compte deux depuis que M. Gauvreau, un ancien employé de M. Roy l'a quitté pour ouvrir à son compte. Il est peu probable que la clientèle soit suffisante pour faire vivre deux imprimeurs.

Fabrique de ceintures

La ceinture que fabrique à Ste-Anne M. G.P. Potvin est une ceinture abdominale pour les hommes. C'est un article breveté qu'il produit à raison de 2,000 unités annuellement. L'affaire semble assez intéressante et une compagnie ontarienne désire acheter l'entreprise. Vu qu'il manque

de capital pour faire la publicité nécessaire M. Potvin prend en sérieuse considération l'offre qu'il a reçue.

Fabricant de produits pharmaceutiques

M. C. E. Bouchard de Ste-Anne est le fabricant de la "Position Antilaiteuse", produit pharmaceutique breveté il y a une vingtaine d'années par le Dr N.A. Sirois.

Il a organisé, l'an dernier, la vente des articles de toilette, des épices, des produits pharmaceutiques etc. Il se propose de prêter à son service, aussitôt que ses affaires le lui permettront, un pharmacien diplômé afin de fabriquer les produits qui font l'objet de son commerce.

Atelier de monuments funéraires

A Ste-Hélène, M. Elzéar Boaulieu fabrique avec 2 de ses fils des monuments funéraires. Ils tiennent à ce que leur industrie reste familiale. Actuellement d'ailleurs ils ont suffisamment de travail pour eux et les possibilités de développement sont nulles.

TRANSPORTS

Les grandes voies de communication à la disposition des gens du comté sont le fleuve, les chemins de fer et les routes.

Navigation

Durant la saison d'été une bonne partie de la marchandise qui entre dans le comté ou en sort suit la voie fluviale. Les municipalités riveraines à l'exception de St-Denis et de St-Germain, ont chacune un quai -- celle de Rivière-Ouelle en a même deux -- où viennent accoster toutes les semaines ou toutes les deux semaines les goélettes dont les propriétaires s'efforcent de maintenir un service aussi régulier que possible.

Un quai assez considérable existe à la Pointe-aux-Orignaux, à la Rivière-Ouelle. La profondeur d'eau au bout du quai est de 20 pieds aux marées de morte eau et de 30 pieds à celles de vive eau. Des navires d'un assez fort tonnage pourraient donc y accoster, mais actuellement l'importance du trafic ne nécessite pas la venue de navires de fort tonnage.

Ce sont les marchandises générales que font venir de Montréal et surtout de Québec les marchands du comté qui fournissent aux goélettes leur fret le plus régulier. Les expéditions sont beaucoup moins régulières et comprennent principalement les produits forestiers.

Chemins de fer

Deux lignes de chemin de fer, l'Intercolonial et le Transcontinental du réseau national traversent le comté parallèlement au fleuve, le premier, à une distance moyenne d'environ deux à trois milles de ce dernier au centre de la partie la plus peuplée du comté; le second, à une distance d'environ 15 milles en plein territoire forestier. Sur le parcours de l'Intercolonial, il y a des gares dans chaque municipalité; sur celui du Transcontinental il y en a partout où des groupements humains ont pris naissance, le plus souvent à cause de la présence d'une scierie. Les trois municipalités les plus éloignées du chemin de fer sont St-Athanase qui se trouve à 6½ milles de la gare, St-Bruno à 6 milles de la gare de St-Pascal et Kamouraska à 5 milles de la même gare. De juillet 1937 à juillet 1938, le comté de Kamouraska a reçu de l'Intercolonial 11,831 tonnes de marchandises et en a expédié 47,959 tonnes. Par le Transcontinental, durant la même période, les marchandises reçues se chiffrent à 2,115 tonnes et les marchandises expédiées à 92,208. En voici le détail:

<u>Intercolonial</u>	Tonnage des marchandises	
	reçues	expédiées
Sto-Anne.....	3,430	3,761
Rivière-Ouelle	279	2,383
St-Pacôme.....	1,511	16,825
St-Philippe.....	801	1,852
St-Pascal.....	3,156	11,629
Sto-Hélène et Dossaint.....	1,016	5,466
St-Alexandre et St-André.....	1,638	6,043
	11,831	47,959

Transcontinental

St-Elouathère.....	642	4,625
Pollotier.....	166	12,432
Rivière Maino.....	73	6,423
Lapointe.....	34	12,089
Crown Lake.....	76	1,380
Lippee.....	-	4,110
Lac-de-l'Est et Powerville..	230	16,949
Holliday.....	400	26,880
Bretagne.....	85	7,320
Lofebvre.....	400	-
	2,115	92,208

Routes

Le transport sur routes s'ajoute aux deux autres modes de transport et leur fait depuis quelques années une concurrence redoutable. Les voyageurs ont à leur disposition deux services réguliers d'autobus et de nombreux taxis. Les taxis sont en nombre suffisant dans la plupart des municipalités et jouissent de la faveur de la clientèle. Ils transportent chaque saison un nombre de voyageurs que nous ne pouvons préciser mais qu'il serait intéressant de connaître et de comparer avec celui des chemins de fer.

Les deux services réguliers d'autobus sont ceux de Lévis - Rivière-du-Loup et Rivière-Bloué-Rivière-du-Loup. Ce dernier est un service journalier qui dessert les municipalités de St-Elouathère et de St-Alexandre dans Kamouraska. Les voitures de la ligne Lanolin (Lévis-Rivière-du-Loup), passent par Ste-Anne-de-la-Pocatière, St-Pacôme, St-Philippe-de-Néri, St-Pascal, St-Germain, Sto-Hélène, St-Alexandre et St-André. Ce service entre donc en concurrence directe avec le chemin de fer qui traverse les mêmes municipalités et, avec ses deux voyages complets chaque jour, réussit à enlever au chemin de fer une très large part des voyageurs.

Pour le transport des marchandises sur routes, il n'y a qu'un seul service régulier de camionnage, celui de M. D'Anjou. Celui-ci fait le transport des marchandises entre les différentes paroisses du comté et Québec. Mais outre M. D'Anjou, il y a plusieurs propriétaires de camions qui, sans donner un service régulier, font du camionnage public; il y a encore les commerçants et les petits industriels qui ont des camions pour leur propre usage mais qui transportent à l'occasion des marchandises pour autrui. Au total, il se transporte beaucoup de marchandises par camion durant la saison d'été.

TOURISME

Le comté de Kamouraska est connu des touristes et des villégiateurs depuis de nombreuses années. Il y a deux centres importants: la pointe de la Rivière-Ouelle et le village de Kamouraska. Les villégiateurs se font aussi de plus en plus nombreux à St-Denis.

Le village de Kamouraska est l'un des plus vieux centres touristiques de la Province, Rouillard, dans sa brochure sur Kamouraska et les comtés voisins publiée en 1901, écrit: "Avec son décor merveilleux, ses élégantes villas et son heureuse situation sur le fleuve, il est devenu, depuis de longues années déjà, le séjour recherché des citadins. Trois à quatre cents personnes fréquentent ses belles plages durant la saison estivale. Kamouraska fut même pendant longtemps l'unique place d'eau de renom de la province. On y accourait de toutes parts, mais depuis, la concurrence est venue et la clientèle, avide de nouveautés, s'est partagée. Ce déplacement ne peut affecter en rien sa bonne renommée, Kamouraska demeurant toujours l'une de nos stations balnéaires qui offrent le plus de charmes aux touristes."

Ce chiffre de trois à quatre cents que donne ici Rouillard a été de beaucoup dépassé mais aujourd'hui la popularité de Kamouraska a grandement diminué.

Comme station exclusivement estivale, le village de Kamouraska semble situé dans les conditions à peu près identiques à celles de Notre-Dame-du-Portage, qui jouit encore aujourd'hui d'une bonne clientèle. Nous nous demandons comment il se fait que Kamouraska n'a pas mieux réussi à retenir ses admirateurs. Peut-être la faute est-elle aux organisations locales.

Le quai de la Rivière-Ouelle a connu ses plus beaux jours lorsque, avant la construction de la ligne de chemin de fer Québec-Malbaie, les gens devaient passer par Rivière-Ouelle pour se rendre sur la côte nord. Un embranchement de l'Intercolonial reliait alors la gare de Rivière-Ouelle au quai et il y avait un service de bateaux qui transportaient les voyageurs à la Malbaie. Depuis que ces services de transport n'existent plus la population estivale a beaucoup diminué.

Les rivières du comté n'ont pas la réputation d'être particulièrement poissonneuses ni les forêts, bien qu'elles renferment du chevreuil, de l'ours, de l'orignal, d'être remarquablement giboyeuses. Les seuls attraits touristiques du comté sont, en plus de la beauté du panorama, les vieilles habitations rappelant le passé.

Il y a dans Kamouraska quelques vieux manoirs et vieilles maisons dignes de mention et très accessibles aux touristes puisque la plupart sont situés sur la parcours de la route régionale.

A Sainte-Anne-de-la-Pocatière il y a le manoir Dionne bâti vers 1850 et le beau moulin banal construit par le seigneur, l'honorable Elisée Dionne.

A Rivière-Ouelle l'on peut voir le manoir d'Airvault ou Casgrain dont il est souvent question dans les oeuvres de l'abbé H.R. Casgrain et qui remonte avant 1827; la maison Chapais construite par le notaire Thomas Chapais, frère de l'honorable Jean-Charles Chapais, l'un des pères de la Confédération.

A Saint-Denis-de-la-Bouteillerie, la maison Joseph Levesque qui d'après une pierre gravée au-dessus de la porte, date de 1805.

A Kamouraska la maison Wilfrid Langlais qui fut construite d'après la tradition, par Jean Lebel, vers 1750. Les Anglais l'ont détruite en partie en 1759 mais on l'a reconstruite sur les mêmes murs l'année suivante. Signalons encore la vieille maison Vinet à St-Germain.

A St-Pacôme, la faille qui marque le commencement du Plateau central est très prononcée: l'église et le village de St-Pacôme sont situés dans le flanc de cette élévation; la route de Mont-Carmel y conduit. A un mille environ on a fait ériger une croix: "La Croix de St-Pacôme". De ce point de vue merveilleux on aperçoit par un temps clair toute la plaine du bas, ses clochers et ses champs.

La vue peut embrasser les paroisses comprises entre St-Roch-des-Aulnaies et St-André. On aperçoit donc St-Roch, Ste-Anne, St-Onésime, Rivière-Ouelle, St-Denis, St-Pacôme, St-Philippe, Kamouraska, St-Pascal, St-Germain; les crêtes du rang Mississippi nous empêchent d'apercevoir St-André. Nous avons ainsi sous les yeux non seulement la moitié du comté de Kamouraska, mais la côte nord à partir des environs du Cap Tourmente jusqu'au delà de Malbaie et St-Siméon. Au point de vue du tourisme le site est certainement l'un des plus beaux de la province; facile d'accès en

MONOGRAPHIES DES MUNICIPALITES

	<u>pagos</u>
STE-ANNE-DE-LA-POCATIERE	32
ST-PACOME	44
ST-PASCAL	54
ST-ALEXANDRE	66
ST-ELEUTHERE	75
RIVIERE-OUELLE	84
MONT-CARMEL	92
STE-HELENE	100
KAMOURASKA ET ST-LOUIS-DE-KAMOURASKA	105
ANDREVILLE ET ST-ANDRE	112
WOODBIDGE	120
ST-PHILIPPE-DE-NERI	126
ST-ONESIME D'IXWORTH	133
ST-DENIS-DE-LA-BOUTEILLERIE	139
ST-GERMAIN	146
ST-JOSEPH-DE-KAMOURASKA	153

STE-ANNE-DE-LA-POCATIERE

La municipalité de Ste-Anne-de-la-Pocatière, la plus importante du comté de Kamouraska, est située sur le littoral du fleuve St-Laurent immédiatement à l'est du comté de l'Islet. Elle est bornée au nord par le fleuve St-Laurent; à l'est, par la municipalité de Rivière-Ouelle; au sud, par celle de St-Onésime-d'Ixworth et à l'ouest par la municipalité de St-Roch-des-Aulnais(comté de L'Islet).

Autrefois, le village de Ste-Anne était situé un peu plus à l'ouest. L'ancien village portait le nom de Ste-Anne-de-la-Grande-Anse à cause de la baie que forme le fleuve à cet endroit (Anse de Ste-Anne), 2 milles à l'est du village actuel. (1) L'incendie de l'église paroissiale et sa reconstruction sur le site actuel favorisa le déplacement du village. La fondation d'un collège et plus tard l'établissement d'une école supérieure d'agriculture et d'une ferme fédérale d'expérimentation ont conditionné le développement du village et l'orientation de l'économie de la municipalité. Le personnel et les élèves du collège et de l'école d'agriculture qui sont près de 700 constituent un excellent débouché pour les produits agricoles de la municipalité.

La municipalité comprend un habitat villageois et un habitat rural. La population villageoise est groupée autour de l'église, du collège et de l'école d'agriculture. Une agglomération secondaire se trouve autour de la gare du chemin de fer. Le village qui bénéficie d'un système d'aqueduc exploité par le collège ne possède pas encore de système d'égout.

Au point de vue topographique la municipalité s'étage en deux niveaux; d'abord la basse plaine de Ste-Anne en bordure de l'estuaire, puis, un mille plus au sud, la plaine supérieure ou 2ème terrasse. La municipalité de St-Onésime occupe une troisième terrasse au sud de la précédente.

Le terrain n'est pas uniformément plat partout; ici et là on rencontre certains blocs durs qui ont résisté aux agents érosifs, ce sont: la montagne Ronde, la montagne à Tibouhet ou à Bouthot, la montagne du collège et le Cap St-Martin.

Le St-Laurent égoutte les terres de la municipalité. La rivière St-Jean qui vient de St-Onésime, traverse toute la paroisse et se jette dans le fleuve à environ 1 milles de l'embouchure de la rivière Ouelle. Le lac Bourgelas situé à peu de distance au sud du village alimente l'aqueduc.

(1) Le village de Ste-Anne n'est pas érigé en municipalité distincte.

POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La population de Ste-Anne-de-la-Pocatière qui était de 3,063 âmes au recensement fédéral de 1931 se chiffrait à 3,151 âmes d'après les statistiques municipales de la même année.

La population calculée en 1937, (accroissement naturel ajouté au chiffre du recensement de 1931) s'élève à 3,383. Ce chiffre, en regard de la population réelle qui est de 3,070, fait voir une diminution de 313 qui représente l'excédent des départs sur les arrivées. Il est pratiquement impossible d'évaluer le chiffre des départs comme celui des arrivées d'ailleurs. Tout ce que nous pouvons dire c'est que 313 personnes au moins ont quitté la municipalité depuis 1931; sur ce nombre, 133 environ sont allées s'établir en Abitibi.

Ste-Anne-de-la-Pocatière possède une population flottante assez considérable qui est attirée par le collège et l'école d'agriculture.

Occupation du sol

La municipalité renferme 179 propriétaires de fermes et 10 locataires de fermes (petits cultivateurs). On compte 266 propriétaires de maisons sur emplacements et 95 locataires. Des 361 emplacements (locataires et propriétaires), 20 gardent des animaux domestiques, 17 entretiennent des chevaux.

Modes de vie

A Ste-Anne tous les cultivateurs sont chefs de familles. Tous tirent la majorité de leur subsistance de la terre.

Une cinquantaine de chefs de familles gagnent leur vie comme journaliers. Environ 10 chefs de familles et 60 jeunes sont journaliers à l'occasion et travaillent aux chantiers, à la voirie, aux travaux publics, chez les cultivateurs, etc.

On compte 17 boutiques d'artisans: soit 4 forges, 4 cordonneries, 4 boulangeries, 3 garages, 3 boutiques de coiffeurs, 3 ateliers de ferblantiers, 2 menuiseries, 2 tailleurs, 1 horloger et 1 électricien.

Un certain nombre d'hommes de métier: 4 charpentiers, 4 mécaniciens, 4 coiffeurs, 3 électriciens, 3 plombiers, 3 briquetiers, 1 boulanger et 2 tailleurs de pierre ne tiennent pas boutique et gagnent leur vie de leur métier.

On trouve 5 cultivateurs qui se livrent à la pêche.

Le commerce de détail fait vivre 17 familles. Une famille et 5 célibataires tiennent un petit négoce à titre d'occupation secondaire. Y compris les employés, 90 personnes vivent du commerce.

Les transports emploient beaucoup de monde à Ste-Anne. Les chemins de fer comptent 6 employés réguliers et une trentaine d'autres. Un chef de famille vit du transport maritime. La municipalité renferme 5 camionneurs et 10 chauffeurs de taxi.

La main-d'oeuvre féminine paraît assez abondante. Environ 88 jeunes filles sont en service domestique et 10 travaillent dans les magasins. Une dizaine de jeunes filles de Ste-Anne sont employées dans les villes.

Les professions libérales ont 6 représentants: 2 notaires, 2 médecins, 1 dentiste et 1 médecin-vétérinaire. A Ste-Anne, il y a 37 agronomes laïques et 3 agronomes faisant partie du clergé: 26 agronomes sont à l'Ecole d'Agriculture.

Une quarantaine de personnes se livrent à l'enseignement primaire; dans l'enseignement secondaire, on trouve 48 personnes, prêtres séculiers professeurs au Collège; dans l'enseignement supérieur ou universitaire, 29. (Ecole supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, affiliée à l'Université Laval).

ASPECT ECONOMIQUE

AGRICULTURE

La municipalité de Ste-Anne-de-la-Pocatière renferme 179 cultivateurs propriétaires et 10 cultivateurs locataires. Ces derniers ne sont que des petits cultivateurs. Il y a 4 terres disponibles dont 3 peuvent être vendues par des cultivateurs. Sept (7) cultivateurs ont hypothéqué leurs terres sous le régime du Crédit provincial et sept sous le plan fédéral. On nous informe que des hypothèques privées assez onéreuses grèvent un trop grand nombre de fermes de la région.

Si l'on exclut les terres de la Ferme expérimentale et de l'Ecole d'Agriculture, les fermes de la municipalité ont une étendue moyenne de 95 acres.

Chaque terre comprend en moyenne 65 acres labourées, 15 acres cultivables et 15 acres non utilisables. Les 15 acres labourables représentent 5 acres en forêt de seconde pousse et 10 autres acres. L'étendue non cultivable est constituée de 3 acres en ravins et 12 acres en rochers et pierres rondes.

Sols et amendements

Le type de terre forte (argilouse) est celui qui domine à Ste-Anne, il couvre plus de 60% de l'étendue totale de la paroisse. Environ 20% des terres sont du type de terre franche et 15% du type de terre légère. La terre noire représente 5% de l'étendue totale de la municipalité.

En général les sols ne manquent pas de fertilité. Il s'emploie annuellement quelque 25 tonnes d'amendements calcaires. En 1937 on a employé 155 tonnes d'engrais chimiques. Pas plus de 10 cultivateurs conservent leur fumier de ferme sur des plateformes ou dans des remises.

Ste-Anne est située sur deux plaines de niveaux différents. Son sol ne manque pas de fertilité, mais son relief présente de sérieux problèmes de drainage. Dans certaines parties de la paroisse on néglige trop l'égouttement.

Les grandes décharges sont en mauvais état, et les travaux d'égouttement exécutés sur les propriétés ne répondent pas aux besoins pour lesquels ils ont été effectués. On constate une absence trop générale sur bon nombre de terres de travaux de drainage appropriés. Les basses terres de Ste-Anne, les terres en bordure du littoral coupées par la route no 2, sont souvent inondées.

L'"aboiteau" que les autorités du collège ont fait construire en bordure du fleuve au nord de leur domaine et qui plus tard a été continué jusqu'au rang de l'éventail (Rivière-Ouelle) avec le secours d'octrois gouvernementaux; a contribué à améliorer d'une façon notable l'égouttement de la basse plaine et à empêcher l'eau salée de la mer de se répandre sur les terres pendant les grandes marées mensuelles et les fortes mers du printemps.

Production végétale

Grandes cultures - Voici d'après le recensement fédéral de 1931, les étendues consacrées aux grandes cultures à Ste-Anne-de-la-Pocatière:

Blé.....	208 acres
Avoine.....	2392 "
Orge.....	48 "
Seigle.....	30 "
Grains mélangés.....	364 "
Lin, autres céréales et lin à graine	52 "
Jardins maraichers.....	8 "
Foin (mil et trèfle).....	4559 "
Pommes de terre.....	365 "
Racines fourragères.....	51 "
Autres cultures.....	130 "

Il n'y a guère eu d'augmentation dans toutes ces productions, exception faite du lin à graine qui occupe cette année une superficie de 75 acres. La culture du lin à filasse, inexistante en 1931, couvre maintenant 75 acres.

La culture du lin pour la filasse est une activité nouvelle à Ste-Anne. Ce n'est que l'an dernier qu'une coopérative de production du lin a été formée. Elle groupe un certain nombre de cultivateurs qui s'engagent à cultiver telle étendue en lin. Les opérations de l'arrachage, du teillage, et de la vente sont faites en coopération. Etablie un peu suivant le modèle de la coopérative de Beaujeu (Cté Soulanges), la coopérative de Ste-Anne-de-la-Pocatière semble bien lancée et laisse augurer les plus beaux espoirs.

Les rendements que l'on obtient sont pour le blé 25 boisseaux à l'acre; pour l'avoine, 30 boisseaux; l'orge, 20 boisseaux; la luzerne, 2 $\frac{1}{2}$ tonnes; le foin, 1 $\frac{1}{2}$ tonne; les pommes de terre, 160 boisseaux; les racines fourragères, 12 tonnes. Les grandes cultures rapportent quelque \$100 par ferme, soit 100 boisseaux d'avoine à 60 cents, \$60; 4 tonnes de foin à \$6, \$24 et 80 boisseaux de pommes de terre à 20 cents, \$16.

L'étendue en foin est trop grande en comparaison de celles consacrées à d'autres plantes. Chez certains cultivateurs le foin ne renferme pas assez de trèfle. Une dizaine de cultivateurs à peine suivent un plan rationnel de rotation. Les expériences concluantes que mènent dans la municipalité même la Ferme fédérale et la Ferme de l'Ecole devraient inciter les gens à pratiquer les assolements appropriés à la nature de leurs terres.

En 1931, les pâturages avaient une étendue de 3602 acres dont 270 acres en pâturages naturels. Il ne semble pas y avoir eu de variations depuis. Les pâturages que l'on a fertilisés ont donné les résultats que l'on attendait. Le trèfle prend bien, la luzerne s'établit sans difficulté.

Cultures maraîchères et fruitières - L'étendue en cultures maraîchères ne dépassait guère 8 acres en 1931. Il n'y a pas eu de progrès depuis. Le plus gros maraîcher de Ste-Anne a 3 arpents de jardinage; ses revenus atteignent les \$500. Trois autres cultivateurs vendent certains produits maraîchers chacun pour \$100 à \$150. On cultive le maïs, les carottes, les betteraves, les choux, les oignons, les tomates et le céleri.

Il y a, cette année, environ 125 acres en arbres fruitiers dans Ste-Anne. Les vergers de l'Ecole d'Agriculture et ceux de la Ferme Expérimentale, de beaucoup les plus importants, sont inclus. La municipalité renferme 5,000 pommiers ayant une production de 4,000 barils et 1,000 pruniers produisant 300 barils. L'état des pommiers est bon, celui des pruniers plutôt moyen. Dans les vieux vergers, les variétés de pommes sont fort nombreuses; dans les jeunes, ce sont la Lobo, la Molba, et la Mac-Intosh qui dominent.

A l'exception de quelques essais qui ont été tentés à l'Ecole d'Agriculture, l'industrie du cidre est ignorée totalement. Il est possible de développer suffisamment la pomiculture pour qu'elle rapporte \$75 par ferme environ.

Érablières - La paroisse de Ste-Anne compte 20 petites sucreries. Une quinzaine de cultivateurs exploitent une érablière en dehors de la municipalité. Au total, il se fabrique quelque 300 gallons de sirop et 10,000 livres de sucre que l'on écoule sur le marché local. La vente des produits de l'érable rapporte environ \$25 par érablière.

Production animale

Le cheptel de l'Ecole d'Agriculture et celui de la Ferme expérimentale étant plus considérables et de meilleure qualité que celui d'un cultivateur moyen nous ne tiendrons pas compte, dans le calcul du revenu-argent provenant de la vente des animaux et de leurs produits, des ventes effectuées par ces deux institutions.

Chevaux - Le nombre des chevaux se maintient aux environs de 500-550. L'Ecole d'Agriculture et la Ferme expérimentale en possèdent 45 à elles seules. La demande pour le cheval de trait dépasse les capacités de production locale; il se fait donc une importation assez considérable. Les importations se trouvent accrues du fait qu'il y a dans Ste-Anne un certain nombre de marchands de chevaux dont les activités commerciales s'étendent à toute la région.

Les chevaux sont employés surtout aux travaux de la ferme, quelques-uns seulement travaillent dans les chantiers. L'élevage du cheval pour les besoins locaux peut s'effectuer d'une façon économique, l'on pourrait même pratiquer un élevage assez intense pour permettre la vente des chevaux dans la région.

Est-il besoin de rappeler ici tous les arguments qui militent en faveur de l'élevage du cheval de chez nous? Nous n'en voyons pas la nécessité. Que l'on nous permette de dire toutefois que le cheval canadien moins gros que son congénère de l'Ouest, permet de réaliser des économies substantielles dans l'alimentation et, toutes proportions gardées, fournit un rendement supérieur. Le cheval canadien est adapté au climat de notre province; le cheval de l'Ouest, de l'avis de tous les experts en la matière, devient poussif après quelques années de travail à peine, et donne un rendement médiocre. Enfin le coût d'acquisition de ce dernier est plus élevé que celui du cheval canadien.

La vente des chevaux rapporte, par éleveur spécialisé quelque \$250, exclusion faite de la Ferme expérimentale et de l'École d'Agriculture.

Bovins - En 1931, la municipalité renfermait 1,160 vaches en lactation et 1,102 autres bovins. On garde actuellement 1,275 vaches dont 175 pur sang (150 Ayrshire et 25 canadiennes), 155 taureaux dont 23 pur sang et quelque 1,300 autres bovins, soit un total de près de 2,800 dont 300 environ, comprenant les animaux pur sang, appartiennent à la Ferme expérimentale ou à l'École d'agriculture. Ces deux institutions ont vendu 45 bovins pour l'élevage en 1936. Les vaches croisées ont un rendement moyen de 4,000 livres de lait par année, les canadiennes donnent 5,300 livres et les Ayrshire produisent 8,000 livres. Un certain nombre de cultivateurs préfèrent expédier leur lait à Québec, d'autres le vendent en nature au village, d'autres enfin à la beurrerie locale. Le petit lait est utilisé dans l'alimentation des veaux, des cochons et des poules.

La beurrerie locale, une entreprise industrielle, reçoit 65% du lait et 70% du gras de beurre produit dans la municipalité. Elle fabrique 110,132 livres de beurre.

L'élevage laitier rapporte en moyenne par ferme quelque \$280. Il y a, par vache laitière, pâturage compris, 11 acres en culture. La Ferme Expérimentale et l'École d'Agriculture vendent dans toute la province et aux Etats-Unis une cinquantaine de têtes de bétail laitier, soit pour quelque \$1,800 chacune.

A Ste-Anne il ne s'élève pas de véritables bovins de boucherie. Les bovins vendus comme animaux de boucherie sont ceux qui ne répondent pas aux exigences des éleveurs laitiers. On vend ainsi, chaque année, environ 20 bouvillons, 10 taureaux, 60 veaux de lait, 140 veaux d'herbe et 175 vaches laitières réformées. Le tout rapporte environ \$45 par ferme en moyenne.

Porcs - De 1,161 qu'il était en 1931, le nombre de porcs est passé à 1,326 soit une augmentation de 20%. La Ferme Expérimentale et l'École d'Agriculture gardent 306 sujets Yorkshire pur sang (6 verrats, 36 truies et 264 porcelets). Il y a en plus dans la paroisse 1,020 autres porcs croisés, dont 510 sont du type à lard et 510 du type à bacon et qui comprennent 8 verrats, 126 truies et 886 gorots.

Moutons - L'élevage du mouton est resté stationnaire depuis 1931. Tous les sujets que l'on garde sont des Leicester. Trente-neuf (39) sujets seulement sont enregistrés et sont la propriété de la Ferme Expérimentale. Le troupeau comprend 575 brebis, 50 béliers et 575 agneaux. On abat quelque 60 têtes pour les besoins domestiques; les commerçants locaux absorbent tout le surplus disponible, environ 600 sujets. L'élevage ovin qui rapporte \$15 par ferme pourrait procurer un revenu beaucoup plus substantiel. Le développement de cet élevage permettrait de mettre en valeur une abondance de pâturages impropres à d'autres fins. La demande pour la laine semble bonne, mais l'organisation de la vente ne paraît pas en mesure de la satisfaire. On ne sait pas combattre les parasites d'une façon efficace ni empêcher les chiens de causer des déprédations.

Volailles - La basse-cour comprenait en 1931, 16,193 poules et poulets et 224 autres volailles. Cette année, la municipalité renferme quelque 17,000 volailles dont près de la moitié appartiennent à la Ferme Expérimentale ou à l'École d'Agriculture.

On engraisse, pour la vente, 8,600 volailles environ. Le manque de connaissances techniques et l'indifférence constituent chez plusieurs cultivateurs un obstacle au développement de l'Aviculture.

Pour le plus grand nombre d'éleveurs, mars, avril et mai sont les 3 mois de forte production; pour les meilleurs éleveurs, ce sont novembre, décembre et janvier.

L'aviculture rapporte \$33 par cultivateur, soit \$15 pour la vente des volailles et \$18 pour celle des œufs.

Apiculture - Y compris la Ferme Expérimentale et l'École d'Agriculture, il y a 4 apiculteurs à Ste-Anne. Ils vendent au total 3,000 livres de miel. Les revenus que procure l'apiculture varient de \$15 à \$250 par producteur.

Animaux à fourrure - Trois clubs groupent une trentaine d'éleveurs d'animaux à fourrure. Montréal et Québec forment les débouchés de cet élevage qui rapporte \$200 à chaque membre du club.

Conserves domestiques

Un seul cultivateur fabrique des conserves pour la vente. Sa production comprend 600 pintes de conserves de légumes qui lui rapportent \$60.

La fabrication des conserves pour l'alimentation de la famille atteint des proportions beaucoup plus considérables, on évalue à 2,900 pintes la production de toute la municipalité; soit: conserves de viande, 1,000 pintes (400 contenants de verre et 600 contenants métalliques); légumes, 1,100 pintes (300 contenants de verre et 800 contenants métalliques); conserves de fruits, 800 pintes (300 contenants de verre et 500 contenants métalliques).

Producteurs spécialisés

Le tableau des producteurs spécialisés que nous reproduisons plus bas pourrait nous induire en erreur et nous donner l'impression que Ste-Anne possède un plus grand nombre de spécialistes que toute autre municipalité du comté. Tel n'est pas le cas, car à l'exception de l'élevage du cheval, les productions spécialisées sont presque exclusivement le fait de la Ferme expérimentale et de l'École d'Agriculture:

<u>Genre de produits</u>	<u>N. de producteurs</u>	<u>Ventes</u>	<u>Vente en % de la production de ces producteurs</u>
Grains de semences	2	600 boisseaux	20%
Pommes de terre (1)	2	20 "	5%
Chevaux de (race pure)	6	12 têtes	80%
Bovins (race pure)	3	45 "	40%
Porcs (race pure)	3	100 "	40%
Moutons (race pure) (2)	1	16 "	45%
Volailles améliorées	2	50 "	10%

Autres sources de revenus

L'industrie forestière ne joue pas un rôle considérable dans l'économie de la municipalité. On évalue à 25 fils de cultivateurs le contingent de bûcherons que fournit Ste-Anne-de-la-Pocatière. Ces hommes travaillent 1 mois pendant l'automne et 2 mois pendant l'hiver; leur revenu s'établit à \$135 environ.

Il se coupe, sur les terres des cultivateurs, une certaine quantité de bois, pour quelque \$5 par an en moyenne par ferme: bois à pâte, traverses de chemin de fer et bois de sciage.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Le revenu-argent moyen du cultivateur est de \$538 et s'établit comme suit:

Grandes cultures	\$ 100
Produits laitiers	280
Vente de bovins de boucherie	45
Vente de porcs	60
Vente de moutons	15
Aviculture	33
Bois coupé sur terres patentées	5
Revenu-argent	\$ 538

(1) Un producteur a commencé ses opérations en 1928

(2) La Ferme Expérimentale Fédérale est la seule à produire des moutons pur sang.

Un certain nombre de cultivateurs se font un revenu supérieur à ce revenu moyen puisqu'ils se spécialisent dans la culture de produits ou l'élevage d'animaux particuliers.

Pour 34 cultivateurs qui exploitent une érablière le revenu moyen est augmenté de \$35. Pour le cultivateur qui fabrique des conserves, il est supérieur de \$60. Les éleveurs d'animaux à fourrure retirent chacun \$200 de leur élevage, les éleveurs de chevaux chacun \$280. Enfin les jeunes gens qui vont aux chantiers retirent \$125 environ pour prix de leur travail.

Pour dégager le revenu brut de la ferme, il nous faut considérer le revenu argent moyen, la dîme et la valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille, l'on obtient:

Revenu argent	\$ 575
Dîme	10
Valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille	200
	<hr/>
Revenu brut moyen	\$ 783
	<hr/> <hr/>

Achats

Les cultivateurs achètent individuellement chez le marchand local et dans les grands centres, ou collectivement, par l'intermédiaire d'un agent, les achats collectifs comprennent tous les engrais chimiques ainsi qu'une bonne partie des moulées alimentaires et des grains de semence. Dans les grands centres, on se procure les insecticides et les fongicides. La ficelle d'engergage et le fil de fer s'achètent chez les marchands locaux.

On achète annuellement quelque 155 tonnes d'engrais chimiques, 600 tonnes de moulées alimentaires, 30,000 livres de semence, 500 livres d'insecticides, 400 livres de fongicides. Les importations de grains de semence sont particulières à 1937 et imputables à la mauvaise récolte de l'année. A Ste-Anne on produit généralement tous les grains de semence dont on a besoin.

Les quelque 800,000 livres de farine que l'on importe annuellement représentent 98% environ de la consommation locale. Une meilleure organisation des cultures permettrait de réduire les importations à 600,000 livres environ. La culture des céréales, du blé notamment a déjà été beaucoup plus intense qu'elle ne l'est maintenant; il est à souhaiter que les cultivateurs la reprennent et acquièrent de nouveau une certaine indépendance économique.

Il s'achète beaucoup de tricots, d'étoffes et de flanelle du dehors. Pour remédier à cet état de choses, d'aucuns suggéreront que l'on pousse le développement des arts domestiques et que l'on inculque dans le peuple le goût des choses de chez-nous. On a déjà beaucoup accompli dans ce domaine depuis quelques années, maintes gens formulent cependant contre le tissu domestique certains griefs dont le plus sérieux est que les étoffes du pays ne se tiennent pas pressées aussi bien que les étoffes manufacturées. Il faudrait donc, croyons-nous, découvrir pour les tissus domestiques un procédé quelconque de fabrication, de tissage, etc., qui remédierait à cet inconvénient et leur permettrait de soutenir la concurrence que leur font les produits de la grande industrie.

Impôts et contributions

Le cultivateur moyen fournit \$35 par an au fonctionnement de l'église; ses charges municipales s'élèvent à \$9 en moyenne, et ses taxes scolaires à \$12.

Ste-Anne a une dette d'église de \$70,000 et une dette scolaire de \$1,500 soit une dette publique de \$71,500.

Pour les fins de la taxation, on évalue les biens à 66% de leur valeur réelle.

Sociétés agricoles

La municipalité de Ste-Anne-de-la-Pocatière possède 4 sociétés agricoles établies sur des bases solides, et ayant un bon fonctionnement. Il y a d'abord le Cercle agricole, fondé en 1875 et qui groupe 72 membres. Ce cercle est affilié à la Société d'Agriculture du comté. Puis vient le Cercle de l'U.C.C. Cet organisme est de fondation récente puisqu'il fut organisé en 1936, il groupe déjà 55 membres. La Caisse Populaire, fondée en 1913, compte 230 sociétaires. Enfin, le Cercle des Fermières, dont la réputation s'étend bien au-delà des limites de la paroisse, compte 110 membres. Il est cité comme modèle dans le comté et dans la région.

La partisanerie politique et l'ignorance entravent le développement de l'association professionnelle. L'individualisme auquel viennent s'ajouter le manque de compréhension et l'ignorance, retardent l'expansion du mouvement coopératif.

Ecole d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière

L'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, la première du genre au pays, exploite une ferme de plusieurs centaines d'acres dont les produits sont en grande partie consommés par le personnel et les élèves de l'Ecole d'Agriculture et du Collège de Ste-Anne.

En plus de faire bénéficier les fils de cultivateurs de la région d'un enseignement agricole supérieur l'Ecole fournit aux agriculteurs, tout comme la ferme expérimentale, des reproducteurs de race et des grains enregistrés.

La Ferme expérimentale

Le ministère fédéral de l'Agriculture maintient à Ste-Anne-de-la-Pocatière une ferme expérimentale dont le territoire d'expérimentation s'étend de Lévis à Gaspé. La ferme de Ste-Anne en plus de surveiller le travail de 18 stations expérimentales situées sur ce territoire, poursuit des expériences intéressantes à Ste-Anne même.

La ferme expérimentale a commencé une campagne en faveur de la production de lin à filasse. Une coopérative semblable à celle de De Beaujou (comté de Soulanges) a été fondée par l'initiative de la Ferme. Des octrois des gouvernements provincial et fédéral ont été obtenus, et 50 cultivateurs ont adhéré au projet qui semble devoir réussir.

La ferme possède un troupeau d'animaux de race pure et elle vend aux cultivateurs de la région les reproducteurs dont ils ont besoin. Elle produit également des grains enregistrés.

Le verger de la ferme comprend des pommiers, des cerisiers, et des poiriers. A cause de la présence de trèfle dans la région, la production de miel blanc, comme le démontre l'exemple de la ferme, est susceptible de s'y développer. Les conditions sont extrêmement favorables et pourtant deux particuliers seulement (en plus du collège et de la ferme expérimentale) s'intéressent à l'apiculture.

INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

Beurrerie

M. Georges Pelletier exploite une beurrerie qui procure de l'emploi à 3 membres de sa famille. Tout le lait que cette industrie transforme provient de la localité. Le lait de beurre est remis aux patrons qui l'utilisent pour l'alimentation de leurs

veaux et de leurs porcs. La production est de 110,132 livres de beurre que l'on vend en grande partie par l'entremise de la Coopérative Fédérée. Les consommateurs locaux absorbent 8,000 livres et les détaillants en achètent quelque 18,000 lbs. Un développement rapide de l'élevage bovin provoquerait une expansion de l'industrie laitière qui profiterait à la beurrerie de M. Pelletier; le prix de revient du beurre s'abaisserait en proportion de l'accroissement de la production.

La fabrique de M. Pelletier n'a pas de concurrence dans la localité et l'installation d'une autre beurrerie ne profiterait à personne.

Meunerie

Le vieux moulin banal établi au temps de la tenure seigneuriale est, depuis 1930, la propriété de M. L.P. Gendron. Les matières premières (blé, 2,000 minots; avoine, 12,000 minots) qu'il traite proviennent toutes de la localité.

M. Gendron a conservé la tradition de la dîme; il retient le dixième minot comme prix de sa mouture. La dîme est utilisée en partie pour l'alimentation de ses animaux domestiques, le reste est revendu dans la région.

On ne croit pas que cette petite industrie puisse se développer considérablement. La source de force motrice que constitue la rivière St-Jean est faible.

Industries du bois

L'industrie du bois, dans Ste-Anne-de-la-Pocatière est plutôt négligeable, ceci s'explique par la disparition à peu près complète du bois dans cette localité. Le bois que l'on utilise provient des cantons du sud du comté (à une vingtaine de milles de Ste-Anne). On emploie également quelque 10 à 12,000 p.m.p. de bois importé, du pin de la Colombie surtout. Les deux scieries que l'on exploite dans la municipalité, travaillent exclusivement pour le compte des cultivateurs. Ces derniers font scier le bois dont ils ont besoin pour leur usage personnel: réparation de leurs bâtiments, construction de nouvelles dépendances, etc. Il n'est guère possible que ces industries se développent; la matière première ainsi que la force motrice leur faisant défaut, on serait porté à croire qu'elles disparaîtraient vraisemblablement un jour ou l'autre.

Ateliers de Sciage et de Planage

M. Georges Lizotte exploite un des deux ateliers de sciage de la localité. Il emploie 2 de ses fils durant toute la période d'exploitation ainsi que 2 ouvriers temporaires pendant 1 mois environ. Cette scierie fonctionne quelque trois mois par an et n'opère pas à plein rendement. M. Lizotte scie à commission, pour les cultivateurs, quelque 60,000 p.m.p. de bois et plane entre 10 à 12,000 p.m.p. Le bois provient en entier des terres des cultivateurs. L'épinette représente environ 90% du bois utilisé.

L'autre atelier de sciage de Ste-Anne est exploité par M. Joseph Dionne. Ce dernier emploie deux de ses fils pendant toute la durée de l'exploitation du moulin et un ouvrier temporaire pendant au plus trois mois. La scierie est en exploitation, 8 à 9 mois par an, et produit quelque 40 à 50,000 p.m.p. de sciage et au maximum 2,000 p.m.p. de planage. Tout le bois provient des terres des cultivateurs. On utilise l'épinette, le sapin et le cèdre dans les proportions de 75%, 15% et 10% respectivement.

Fabrique de portes et de châssis

M. J.E. Bernier exploite un atelier de portes et de châssis, et travaille avec son fils. Il fabrique, annuellement, une douzaine de portes valant chacune de \$3.50 à \$16 et 2 à 4 douzaines de châssis au prix de \$6.50 à \$8.50. Il plane pour le compte des cultivateurs de 12 à 15,000 pieds de bois. La matière première provient de la localité. M. Bernier travaille sur commande et ne croit pas qu'il lui soit possible de développer son industrie.

Menuiserie

M. Ludger Raymond travaille avec 2 membres de sa famille et emploie occasionnellement un ouvrier. Son atelier marche à l'année. L'an dernier, il a fabriqué pour environ \$3.200 de meubles de bureaux; tables, chaises, pupitres, etc., et \$850 de mobilier d'église. Il travaille le pin et l'épinette, le bois contreplaqué de provenance étrangère et le chêne. L'exiguïté de son local le force à refuser de l'ouvrage. Il ne produit que sur commandes et sa réputation s'étend déjà à toute la région. Il serait prêt à embaucher 2 techniciens si ses moyens le lui permettaient.

Atelier de menuiserie du Collège

L'atelier de menuiserie du Collège de Ste-Anne emploie 4 ouvriers permanents et 1 ou 2 ouvriers temporaires. On y fabrique des portes, des châssis, des pupitres, des tables; on y prépare du bois pour les réparations et les constructions nouvelles du Collège. L'épinette et le sapin qu'on y trouve, proviennent de la région; on utilise aussi le pin, de la Colombie Britannique. L'atelier du Collège a débité, blanchi et préparé, cette année, tout le bois qui est entré dans la construction de la dizaine de nouvelles maisons que les autorités du Collège ont fait ériger dans le village à l'intention des agronomes, professeurs à l'École d'Agriculture, et des experts, employés au Laboratoire provincial de classification des sols et à celui d'écologie.

Cet atelier n'est pas appelé à se développer, il n'en demeure pas moins le plus important de toute la municipalité, peut-être même du comté. On se plaint du coût prohibitif de l'électricité pour fins industrielles.

L'atelier du Collège est vu d'un mauvais oeil par les artisans de la paroisse.

Autres industries

Fabrique de ceintures

M. G.P. Potvin exploite, sous la raison sociale de "La Ceinture Idéale Limitée" une manufacture de ceintures abdominales pour les hommes. Cet article breveté se vend \$2 l'unité au détail. M. Potvin vend annuellement quelque 2000 ceintures à raison de \$1.35 pièce.

Trois ouvrières travaillent occasionnellement à la production de ces ceintures. Les matières premières employées, sont l'élastique (6,300 verges), le coton dit "Drill" (174 vgs), les baleines (700 dzs) et les agrafes (2,000 dzs). On évalue à 75% de la production les ventes qui se font par agents à commission; le reste est vendu aux marchands de détail.

La ceinture Idéale n'est pas assez connue pour soutenir la concurrence des produits similaires. Le manque de capital empêche l'exploitant de faire une campagne de publicité dans les provinces autres que Québec. C'est pourquoi il prend en sérieuse considération l'offre qu'il a reçue d'une compagnie ontarienne désirant acheter l'entreprise.

Produits pharmaceutiques

M. C. E. Bouchard acheta il y a quelques années le brevet du Dr. N.A. Sirois qui produisait depuis 20 ans un remède connu sous le nom de "potion antilaiteuse". Il fait affaire sous la raison sociale de "Dr. N.A. Sirois Enrg". L'an dernier M. Bouchard organisa pour son compte la vente des produits pharmaceutiques, des articles de toilette, des épices, etc. Ses agents vendeurs distribuent actuellement quelque 180 produits. A l'exception de la "Potion antilaiteuse" pour laquelle il détient un brevet, M. Bouchard ne fabrique pas lui-même les produits qu'il vend. Il emploie régulièrement trois jeunes filles.

Son chiffre d'affaires est de quelque \$3,000. Ses agents sont tous à commission comme c'est la tradition dans ce commerce, ils font environ 50% des affaires. Les commerçants de détail absorbent quelque 12% et les pharmaciens, le reste.

M. Bouchard est d'avis qu'avec de bons vendeurs, il peut décupler son chiffre d'affaires. Dès que ses affaires le permettent, il se propose de prendre à son service 1 pharmacien diplômé et de fabriquer lui-même les produits pharmaceutiques qui font l'objet de son commerce.

Industrie disparue - Charronnerie

La Charronnerie de M. A. Bérubé employait 3 des fils du propriétaire et fonctionnait pratiquement 12 mois par an.

La concurrence de grosses maisons étrangères, les conditions faciles de paiement que ces industries accordent, les méthodes de ventes agressives qu'elles emploient, les capitaux énormes dont elles disposent ont forcé M. Bérubé à cesser la fabrication des voitures sur des bases industrielles.

M. Bérubé a transformé son usine en atelier de réparations et en forge. Il a encore en stock 3 wagons et 2 traineaux qu'il ne peut écouler.

On ne croit pas que cette industrie puisse fonctionner de nouveau, car, outre les raisons que nous avons invoquées plus haut, on constate que l'automobile tend de plus en plus à remplacer le cheval, autant pour le travail que pour la promenade. Par ailleurs, la production en série permet d'obtenir un prix de revient que ne peut atteindre l'industrie qui fabrique à l'unité.

TRANSPORT

Navigation

Le port que possède Ste-Anne-de-la-Pocatière est situé au nord de la municipalité et n'est protégé par aucun accident géographique. Le quai est à sec à marée basse. À marée haute, il y a une profondeur d'eau de 5 pieds au temps des mortes eaux et de 15 pieds à marée de vive eau. L'on dispose de 12 heures pour faire le chargement.

Les routes qui accèdent au quai sont en bon état. À proximité se trouvent deux entrepôts. L'un, propriété du collège de Ste-Anne, mesure 45 pieds. Ces deux hangars peuvent emmagasiner 150 tonnes de marchandises. Ils suffisent aux besoins du transport maritime qui s'effectue dans la localité.

La saison de navigation va du 20 avril au 30 novembre. On évalue à 1,200 tonnes environ les marchandises reçues (produits alimentaires, brique, marchandises générales) et à 1,000 tonnes les marchandises expédiées (foin et pommes de terre). La grande majorité des marchandises reçues est destinée à Ste-Anne. Une très faible proportion va à Rivière-Quelle.

Un résident, M. Lafrance, possède une goélette dont le port d'attache est Ste-Anne. M. Lafrance fait, à raison de 2 voyages par mois, pendant la saison de navigation, du transport entre la municipalité et Québec.

Une goélette de la Côte Nord visite occasionnellement le port de Ste-Anne.

Le quai est bien suffisant pour le trafic actuel.

Chemin de fer

Le chemin de fer "Intercolonial" (C.N.R. Montréal-Mont-Joli) dessert la municipalité de Ste-Anne-de-la-Pocatière. La gare principale

porte le nom de Ste-Anne; la gare secondaire, celui de Pointe-Rouge. Celle-ci ne sert que pour l'aiguillage. Ste-Anne possède une voie principale et 2 voies d'évitement. Ces voies, de même que les entrepôts et les salles d'attente, suffisent aux besoins locaux.

Au cours de la dernière année, le tonnage global des marchandises reçues et expédiées s'est élevé à 7,191 tonnes dont voici le détail:

<u>Marchandises reçues</u>	<u>tonnes</u>	<u>Marchandises expédiées</u>	<u>tonnes</u>
Essence	750	Bois à pâte	2,700
Charbon	300	Bois de sciage	160
Ciment	250	Divers	257
Farine	600	Bétail sur pied	98
Matériaux	275	Foin	45
Phosphate	150	Marchandises générales	300
Chaux	125	Avoine et farine	34
Animaux	80	Bourro	47
Tarvia	325	Matériaux	26
		Peaux vertes	7
	2,855	Tapis	12
			3,686
Messageries	125	Messageries	75
Total	3,430	Total	3,761

Depuis 10 ans le volume global des marchandises a diminué dans une proportion de 25%. Le nombre approximatif des voyageurs qui partent est de 1,600, soit une diminution de 20% depuis 10 ans.

La ligne d'autobus Lemelin, qui va de Lévis à Rivière-du-Loup traverse Ste-Anne. Ses voitures arrêtent à l'hôtel Victoria. Ce service s'effectue 2 fois par jour, du 1er juin au 15 septembre. Occasionnellement, un autobus des Gray Lines ou d'autres services américains arrêtent à Ste-Anne soit pour visiter soit pour prendre un repas.

On dispose de 8 taxis dans la municipalité; c'est deux fois le nombre qu'il faudrait. On aurait suffisamment de 3 ou 4 taxis; la clientèle serait aussi bien servie et les propriétaires de taxis seraient mieux rémunérés.

Le camion frigorifique qui fait le transport du poisson de Gaspé passe à Ste-Anne; il arrête aux hôtels, mais ne vend pas encore de poisson aux particuliers. La consommation du poisson n'est pas entrée dans les moeurs de notre peuple; il ne semble pas qu'elle soit bien prête de l'être. Le poisson frais de Québec remplacerait avec avantage les conserves de saumon de la Colombie-Britannique et de harang du Nouveau-Brunswick et les pêcheurs de notre province y trouveraient leur profit.

Deux services de camionnage organisés desservent Ste-Anne: celui des deux frères Marior de Ste-Louise et celui de Turbot de Ste-Anne. Les deux services font du transport général de Québec à Ste-Anne (périodicité, 2 fois par semaine), ils fréquentent la municipalité du 15 mai au 30 novembre; les usagers paraissent satisfaits. Les marchands de Québec qui ont du transport à faire effectuer font rendre leurs colis à l'entrepôt Frontenac à Québec. MM. Marior et Turbot prennent les marchandises de là pour en faire la livraison à Ste-Anne ou ailleurs.

La Shell Oil Company possède des réservoirs régionaux à la gare de Ste-Anne. L'essence Shell distribuée dans le comté provient donc de Ste-Anne. Les produits de l'Imperial Oil et ceux de la British American Oil et de la McColl Frontenac viennent par camion d'en dehors de la municipalité.

Un monsieur Elais, de Montragny, vient vendre, durant la belle saison, des fruits et des légumes.

Les compagnies d'eaux gazeuses: Coca-Cola, Popsi-Cola et Orange Crush, de Montréal, distribuent leurs produits par l'entremise de leurs agents de Rivière-du-Loup. La Cie Fortier de Québec (eaux gazeuses) a son représentant à St-Pascal et Monsieur Proulx de Montragny distribue les eaux "Claire-Fontaino".

Trois canions font la livraison des pâtisseries. Un vient de St-Roch (Co. l'Islet); un de Ste-Marie-de-Beauce (M. J.A. Vachon & Fils) et le troisième de Québec (Jos. Vaillancourt).

M. Ouellette de Rivière-du-Loup et Noel Caron de Ste-Anne font la vente en gros des bonbons, tabacs et cigarettes.

On compte 5 colporteurs de vêtements, 3 de la localité et les deux autres de Rivière-du-Loup. Ces marchands vendent à prix forts des marchandises de qualité inférieure. Souvent ils troquent contre des tapis crochetés, des tissus domestiques, etc., des carpettes ou des vêtements. Inutile de dire que les marchands ne sont pas ceux qui y perdent.

Les produits pharmaceutiques Watkins, Rawleigh, Familex, Paula et Jito sont vendus par l'intermédiaire d'un représentant.

Les marchands ambulants qui vendent en gros sont nécessaires. Ils alimentent les magasins de la localité et rendent service à la population. Les colporteurs qui vendent au détail constituent pour le commerce organisé une plaie qu'il faut faire disparaître. Les colporteurs, en général, ne paient pas de taxes à la municipalité dans laquelle ils font affaires - c'est le cas pour Ste-Anne - ils viennent en concurrence avec les marchands locaux et leur sont préjudiciables.

Il y a quatre camionneurs locaux à Ste-Anne; 2 travaillent à la Voirie et 2 font le charroyage du bois.

Le service de téléphone de Ste-Anne est exploité par la Cie de Kamouraska appartenant depuis quelques années à la Compagnie de téléphone Bell. Le Canadien National met le télégraphe de la gare à la disposition du public. La Québec Power fait la distribution de l'électricité, l'énergie provient de St-Raphaël-de-Bollechasse.

SAINT-PACÔME

La municipalité rurale de St-Pacôme, dans laquelle celle du village est enclavée, est située au sud de celles de St-Philippe-de-Néri et de Mont-Carmel; au sud-est de celle de Rivière-Ouelle; au nord-est de celle de Ste-Anne et au nord de celle de St-Onésime.

La superficie de la municipalité du village est de 419 acres et celle de la municipalité de la paroisse de 20,177. Ces municipalités sont situées sur le versant nord des Apalaches à une altitude de 100 pieds à la gare et de 600 pieds au lac St-Pacôme (Vème rang)

St-Pacôme se trouve sur le parcours de la grande route nationale 24 et sur celui du chemin de fer National du Canada (Intercolonial) qui a deux gares dans les limites de la municipalité: celle de St-Pacôme et celle de Rivière-Ouelle. Outre la route Nationale, des chemins de moindre importance mettent St-Pacôme en communication avec les municipalités voisines. Le chemin du 1Vème rang va de St-Pacôme à Mont-Carmel, ceux des Ve et VIè rangs vont des limites de St-Onésime à Mont-Carmel.

Le Saint-Laurent égoutte les terres des municipalités par l'intermédiaire de la rivière Ouelle qui est la seule rivière à sillonner le territoire. Il y a un lac, le lac St-Pacôme et des marécages d'une étendue de 707 acres qui sont situés au VIème rang au sud de la partie habitée.

Le village a un aspect industriel. Les maisons se sont groupées autour de l'église et de l'usine. Il y a au lac St-Pacôme une agglomération secondaire qui s'est constituée autour de la fromagerie.

A la gare de St-Pacôme il y a une dizaine de maisons et à celle de Rivière-Ouelle il y en a 5.

En plus des agglomérations dont nous venons de parler il y a 4 rangs habités; ce sont les rangs III, IV, V et VI qui sont tous simples.

Deux systèmes d'aqueduc fournissent l'eau à une partie des habitants du village. L'un fournit les résidents de la côte de l'église et l'autre n'a que dix abonnés. Les autres ont des puits. L'électricité est installée dans le village, à la gare et dans le IV^{ème} rang jusqu'à près d'un mille de l'église. Il n'y a pas de système d'égout.

POPULATION

Mouvement démographique depuis 1941

Voici les principaux éléments qui composent le mouvement démographique depuis 1941:

Population en 1931 : village	1,235
rangs	1,645
	2,880
Accroissement naturel	339
	3,219
Population telle que recensée par l'administration - rôle de 1938	
M. Courcy, secrétaire, village	1,254
M. Chamberland " paroisse	1,462
	2,716

L'écart de 503 entre le chiffre calculé de la population et le chiffre réel représente l'excédent des départs sur les arrivées. Le cas de St-Pacôme est unique dans la région. La population du village vivait en grande partie d'une industrie qui a fermé au début de la crise et qui depuis fonctionne tant bien que mal. Il y a eu départ en masse lorsque le travail se mit à faire défaut; quelques-uns revinrent plus tard lorsque l'usine rouvrit ses portes, de sorte que la population a varié beaucoup depuis 1931.

Occupation du sol

Municipalité du village

Il n'y a qu'une ferme au village, celle de M. Power qui est administrée par la Banque Canadienne Nationale. Il y a 202 propriétaires de maisons sur emplacements dont 26 ne sont pas propriétaires de leur emplacement, et 21 locataires de maisons. Parmi les emplacements et les locataires, 150 personnes cultivent un jardin, 150 entretiennent des animaux domestiques et 2 gardent des chevaux. Les propriétaires domiciliés sont au nombre de 200 et les propriétaires non domiciliés au nombre de 2.

Municipalité rurale

Dans la municipalité rurale on trouve 180 propriétaires de fermes, 55 emplacements et 40 locataires de maisons. Les 95 emplacements et locataires cultivent tous un petit jardin, 60 entretiennent des animaux domestiques et 15 gardent des chevaux.

Modes de vie

Au village

Onze cultivateurs chefs de famille ont leurs dépen-

dances dans le village et leurs terres dans la paroisse. Ces gens payent taxes dans les deux municipalités et tirent la totalité de leurs revenus de leurs fermes.

On compte 214 journaliers, dont 124 chefs de famille et 90 jeunes gens. Les travaux auxquels ils s'occupent sont la coupe du bois, le flottage etc. Le nombre total des différents artisans qui tiennent boutique s'établit à 19. Ces 19 boutiques comprennent 2 menuiseries, 3 forges, 4 garages, 2 cordonneries, 1 boutique d'horloger, 4 de coiffeurs, 1 atelier de ferblantier, 1 atelier d'électricien et 1 boutique de plombier. Dix charpentiers-menuisiers et 10 mécaniciens de garage, en plus de ceux qui tiennent boutique vivent de leur métier.

Le commerce de détail est l'occupation unique de 8 chefs de famille. Au total, 28 personnes (y compris les employés) vivent de ce commerce. En plus 5 familles tiennent commerce à titre d'occupation secondaire.

Huit personnes sont employées régulièrement au chemin de fer et 1 y travaille occasionnellement. Il y a 3 camionneurs et 6 charroliers et chauffeurs de taxis.

On trouve 2 médecins et 10 personnes se livrent à l'enseignement (7 religieuses et 3 laïques).

Dix personnes sont en service domestique dans les municipalités voisines, et dans les villes il y en a 5. On dispose d'une main-d'oeuvre féminine abondante. En général, les femmes s'intéressent aux arts domestiques.

La population du village vit dans l'oisiveté. Ce mal s'aggravera bientôt lorsque l'usine Power disparaîtra. Les jeunes gens de 17 à 23 ans qui chôment sont actuellement au nombre de 75.

Municipalité rurale

Les cultivateurs chefs de famille sont au nombre de 164. Un autre est célibataire. Soixante-quinze tirent la totalité de leur subsistance de leur ferme et 90 en tirent la majeure partie. Pour l'avancement de l'agriculture, il faut aider les propriétaires de terres non entièrement faites à terminer leurs terres et permettre à tous les cultivateurs l'accès à la forêt qui est proche.

Soixante-dix chefs de famille gagnent leur vie en qualité de ce qu'on nomme communément journaliers. Cinquante autres la gagnent occasionnellement de la même façon et 30 fils de cultivateurs font de même.

On compte 6 boutiques d'artisans dont 3 forges, 1 garage, 1 cordonnerie, et 1 boulangerie. Six charpentiers-menuisiers ne tenant pas boutique vivent de leurs métiers. Huit chefs de famille tiennent un commerce à titre d'occupation secondaire. Au total, 11 personnes y compris les employés vivent du commerce. Il y a 4 camionneurs et 3 chauffeurs de taxi.

La main-d'oeuvre féminine est abondante. Plusieurs jeunes filles sont qualifiées pour l'enseignement. Actuellement seulement 2 femmes sont en service domestique.

Tous les cultivateurs des IV, V et VI^{ème} rangs devraient ajouter une exploitation forestière à leur exploitation agricole. Dans quelques années, la grande exploitation forestière n'existera plus et ces gens auront alors des difficultés sérieuses. Cette remarque s'applique à tout le comté.

ASPECT ECONOMIQUE

AGRICULTURE

Etendue moyenne des fermes

Il y a dans St-Pacôme, 180 fermes dont 15 appartiennent à des propriétaires du dehors. La valeur moyenne de ces fermes est de \$2,800 et s'établit comme suit:

la terre _____	\$ 1,000
les bâtisses _____	1,200
les troupeaux _____	600
 Total _____	 \$ 2,800

Six de ces fermes sont hypothéquées sous le régime du crédit agricole provincial et 2 sous le régime fédéral.

L'étendue moyenne des terres est de 110 acres. Sur ce total, la moitié a été labourée, 28 acres sont en forêt dont 4 de première pousse, 10 autres acres sont labourables et le reste soit 17 acres, est inutilisable.

Sols et amendements

Les principaux types de sols de la paroisse sont: la terre légère (50%), la terre forte (30%), la terre franche (10%) et la terre noire (10%).

Sur les hauteurs, les sols manquent de fertilité. La quantité d'amendements calcaires utilisée dans la municipalité se chiffrait par 15 tonnes en 1936; celle des engrais chimiques par 24 tonnes en 1937. On n'emploie pas d'engrais de mer. Un seul cultivateur soigne la conservation de son fumier. L'état d'égouttement des terres arables n'est que passable. Le manque d'assainissement des terres est dû à l'insuffisance ou au mauvais état des grandes décharges et au manque de travaux d'égouttement sur les propriétés. On a fertilisé les pâturages avec de bons résultats. Dans certaines parties des côtes la luzerne prend difficilement. Le trèfle réussit bien à peu près partout.

Production végétale

Grandes cultures

La superficie couverte par les grandes cultures était de 5,028 acres en 1931. Les différentes cultures se divisaient cette étendue de la façon suivante:

Blé _____	143	acres
Avoine _____	1427	"
Orge _____	24	"
Seigle _____	20	"
Grains mélangés _____	363	"
Autres céréales et lin _____	64	"
Foin cultivé (luzerne, trèfle, etc.) _____	2755	"
Pommes de terre _____	191	"
Racines _____	12	"
Autres cultures _____	29	"

Aujourd'hui on ne constate au total qu'une augmentation de 150 acres due au défrichement.

Le rendement moyen du blé est de 22 boisseaux, celui de l'avoine de 28, celui de l'orge de 20, et celui des pommes de terre de 160. Le foin rapporte $1\frac{1}{2}$ tonne à l'acre et la luzerne $2\frac{1}{2}$.

Les grandes cultures ne contribuent que pour la somme de \$46 au revenu-argent de la ferme. On vend pour \$12 d'avoine (25 boisseaux); \$24 de foin (4 tonnes) et \$10 de pommes de terre (33 boisseaux).

Les grandes cultures ne contribuent que pour la somme de \$46 au revenu-argent de la ferme. On vend pour \$12 d'avoine (25 boisseaux); \$24 de foin (4 tonnes) et \$10 de pommes de terre (33 boisseaux).

L'intérêt que les cultivateurs en général et ceux des rangs V, VI et VII en particulier portent à l'industrie forestière a nuï à l'agriculture. On ne cultive pas assez de blé ni d'orge. Trois cultivateurs seulement suivent une rotation méthodique. Dans la partie basse de la municipalité on pourrait pratiquer la rotation de 4 ans; dans les hautes terres, la rotation de 5 ou de 6 ans s'impose en complément à celles de 3 ou 4 ans. Les formes expérimentales et de démonstration ont servi à l'introduction de sujets d'élevage.

Cultures maraichères et fruitières

Il n'y a encore, ainsi qu'en 1921, qu'une acre de culture maraichère. Les deux cultivateurs qui s'occupent de ces cultures vendent des légumes pour une vingtaine de dollars chacun. Le village de St-Pacôme est alimenté en produits maraichers par des cultivateurs de St-Philippe.

En 1921, 22 acres étaient plantées d'arbres fruitiers. On ne constate depuis qu'une très légère augmentation. On compte actuellement 960 pommiers dans un état passable et produisant 1,200 barils; il y en a en outre 300 pruniers dont l'état est moyen. Le plus gros verger de St-Pacôme appartient à un marchand; il compte 60 arbres. Au VIème rang le pommier réussit mal; il faudrait faire des essais contrôlés. Les variétés de pommes sont fort nombreuses. Celles qui sont les plus populaires sont les variétés Wealthy et MacIntosh. Un marchand local s'est fait le propagandiste de la culture fruitière. Il a prêché d'exemple puisque, comme nous venons de le voir, c'est lui qui possède le plus gros verger de St-Pacôme. La pomiculture commerciale réussirait en bordure de la plaine.

Érablières

Le marché local absorbe les quelque 22,000 livres de sucre que produisent les 44 érablières de la paroisse. On estime que les érablières rapportent environ \$75 en moyenne chacune.

Production animale

Chevaux

En 1921, on comptait 308 chevaux, nombre qui n'a pas varié depuis. Quelques-uns ne travaillent que sur la ferme; le plus grand nombre travaille sur la ferme et aux chantiers. On élève une douzaine de chevaux par année environ et l'on en importe une cinquantaine de la province et des autres provinces. Tous ces chevaux sont croisés. Les juments d'élevage sont au nombre de 120. On pourrait économiquement élever assez de chevaux pour les besoins locaux et se pourvoir ainsi de meilleurs animaux que ceux que l'on importe.

Bovins et industrie laitière

En 1921, on comptait 803 vaches en lactation et 806 autres bovins. On constate une légère augmentation depuis. Le troupeau actuel comprend 10 vaches pur sang Ayrshire. Le rendement moyen par vache est de 3,800 livres de lait. Ce lait va à l'un ou à l'autre des deux établissements industriels; la buurrerie reçoit celui des cultivateurs de la partie basse de la municipalité où elle est située et la fromagerie celui des cultivateurs du lac St-Pacôme et des environs.

La buurrerie a 61 patrons et sa production en 1927 a été de 41,692 livres; la fromagerie qui est la propriété d'une coopérative, compte 60 patrons propriétaires de 300 vaches et sa production de 1927 fut de 75,163 livres. Quinze pour cent du lait produit n'est pas porté aux fabriques parce que les producteurs n'en ont pas suffisamment. L'industrie laitière rapporte environ \$190 par ferme.

En plus du revenu provenant du lait l'industrie bovine rapporte environ \$34 par ferme de la vente des animaux. Bien qu'on n'élève pas le bovin de boucherie dans la municipalité, l'on vend chaque année environ 120 têtes de bovins destinés à l'abattoir; ce sont des bovins laitiers que l'on n'a plus intérêt à garder, et environ 115 veaux dont 40 veaux de lait.

Porcs

Le nombre des porcs en 1931 était de 584. On constate depuis une augmentation de 10%. On a aujourd'hui 1 verrat à bacon Yorkshire, 2 truies et 10 porcelets de même race ainsi que 4 verrats, 52 truies et 550 porcelets croisés. Les besoins domestiques exigent 290 têtes chaque année et les ventes s'élèvent à 290 également.

On fait mettre bas les truies au printemps seulement dans 90% des cas et à l'automne seulement dans 10% des cas. Le revenu dérivé de cet élevage est de \$30 par ferme.

Moutons

Il y avait 1,068 moutons à St-Pacôme en 1931; l'on n'a pas constaté de changement depuis. Cinq cents brebis croisées, 72 béliers croisés et 500 agneaux forment le troupeau. On abat 55 têtes pour les besoins domestiques et l'on en vend 500 aux commerçants. La demande locale pour la chair et pour la laine et l'abondance de pâturages impropres à d'autres fins sont les facteurs susceptibles d'encourager le développement de cet élevage. Le revenu provenant de cette branche de l'industrie animale est de \$18 par ferme.

Volailles

Le nombre des poules et poulots en 1931 était de 4,814 et celui des autres volailles de 92. Aujourd'hui le troupeau comprend 5000 volailles dont 2500 pondeuses.

Chaque année on engraisse pour la vente environ 1,800 volailles. L'indifférence et l'insuffisance des grains d'alimentation s'opposent au développement de cette industrie. Les trois mois de plus forte production sont mars, avril et mai. Le revenu moyen par ferme est de \$52 dont \$10 pour les volailles grasses et \$22 pour les oeufs.

Apiculture

Les 6 apiculteurs de St-Pacôme ont chacun 5 ruches en moyenne. Les ventes se font directement du producteur au consommateur. Le marché local absorbe toute la production qui s'établit à 600 ou 700 livres. L'appoint de revenu est de \$10.

Animaux à fourrure

Il y a 6 éleveurs d'animaux à fourrure dans la localité. Les sujets sont croisés et s'élèvent exclusivement pour la vente de la fourrure; les débouchés sont Montréal et Québec. On estime que cet élevage rapporte environ \$150.

Conserves domestiques

La fabrication des conserves ne se fait que pour l'alimentation de la famille. La production comprend:

	<u>Contenants de verre</u>		<u>Contenants métalliques</u>	
	<u>N</u>	<u>Capacité</u>	<u>N</u>	<u>Capacité</u>
Viandes	100	1 pte	500	1 pte
Légumes	100	1 pte	600	1 pte
Fruits	200	1 pte	800	1 pte

Producteur spécialisé

En fait de producteur spécialisé signalons qu'un cultivateur entreprend actuellement l'élevage des bovins de race pure.

Autres sources de revenus

L'industrie forestière emploie 90 cultivateurs ou fils de cultivateurs 1½ mois pendant l'automne et 2 mois pendant l'hiver. Ce travail procure aux ouvriers qui s'y adonnent un revenu d'environ \$155. Plusieurs cultivateurs négligent leurs terres pour ce travail.

Les cultivateurs vendent aussi un peu de bois qu'ils coupent sur leurs terres. Ils le vendent sous forme de bois de chauffage, bois à pâte et traverses de chemin de fer. C'est une source de revenus qui leur rapporte une moyenne de \$50 chacun.

Revenu-argent moyen par cultivateur

Le revenu-argent d'une ferme moyenne s'établit à \$400 et provient des sources suivantes:

Grandes cultures	\$ 46
Produits laitiers	190
Vente de bovins	34
Vente de porcs	30
Vente de moutons	18
Aviculture	32
Bois	50
	<hr/>
	\$400

A ce revenu-argent s'ajoute la valeur des produits agricoles consommés par la famille pour former ce que dans un certain sens nous pourrions appeler le revenu brut de la ferme. La valeur des produits s'élève dans St-Pacôme à \$280 de sorte que le revenu total du cultivateur serait de \$680 de quoi il doit soustraire ses dépenses d'exploitation qui s'élèvent à environ \$170. Son revenu net s'établit donc à environ \$510.

Plusieurs cultivateurs ajoutent à ce revenu par diverses productions spéciales. Voici la liste de ces sources de revenus supplémentaires avec le nombre de cultivateurs intéressés et le montant que chacun en retire:

Cultures maraichères (2 cultivateurs)	\$ 20	chacun
Erablières (44 producteurs)	75	"
Apiculture (6 apiculteurs)	10	"
Animaux à fourrure (6 éleveurs)	150	"
Chantiers (90 ouvriers)	155	"

Achats

Les principaux achats comprennent 160,000 livres de moulées alimentaires, 190 livres d'insecticides, 500 livres de ficelle d'engergage et 75 arpents de fil de fer.

Parmi les articles que l'on importe et que l'on pourrait produire en tout ou en partie notons 25,000 livres de grains de semence d'une valeur de \$600 représentant 25% de la consommation, quantité que l'on pourrait produire totalement; 160,000 livres de farine d'une valeur de \$4,800 soit 98% de la consommation, dont on pourrait produire 60% et 3000 livres de viandes d'une valeur de \$300, soit 3% de la consommation que l'on pourrait aussi produire totalement. On importe également un peu de cotomade. Cette dernière importation pourrait diminuer si l'on utilisait la toile et la flanelle du pays.

Impôts et contributions

La contribution monétaire moyenne par famille forme le total de \$40. On verse \$20 à l'église, \$7 en taxes municipales et \$13 en taxes scolaires. La base de l'évaluation municipale est de 66%.

Sociétés agricoles

St-Pacôme possède plusieurs sociétés agricoles. Il y a d'abord une société coopérative (fondée en 1927) qui comprend 28 membres, un cercle agricole affilié à la société d'agriculture, fondé en 1893, et comprenant 75 membres; un cercle de l'U.C.C. fondé en 1936 et comptant 40 membres; un cercle des fermières fondé en 1936 et enfin un cercle des jeunes agriculteurs fondé en 1923. La Société d'agriculture du canté recrute aussi des membres parmi les cultivateurs de St-Pacôme. La Société coopérative, le Cercle agricole et le Cercle des fermières vont bien; le fonctionnement du Cercle de l'U.C.C. laisse à désirer.

L'absence des chefs, le manque de connaissances et d'avantages matériels immédiats nuisent au développement de l'association professionnelle. Le mouvement coopératif souffre de l'individualisme et du manque de compréhension.

INDUSTRIES

Fromagerie - Coopérative de fromage du Lac St-Pacôme

Cette fromagerie coopérative est située sur le chemin du Lac à l'intersection du 5^{ème} rang et de la montée allant au 6^{ème}. Elle a environ 30 ans d'existence. Elle fonctionne au ralenti 6 mois par année et emploie 2 ouvriers. En 1937, les cultivateurs ont apporté 676,437 livres de lait avec quoi on a fabriqué 73,163 livres de fromage dont le prix moyen de vente est de 15 cents la livre. Le marché local en absorbe environ 100 livres par semaine, le reste est vendu par l'entremise de la Coopérative Fédérée. L'approvisionnement en matière première conditionne le développement de cette industrie.

Beurrerie - Hornidas Desjardins

Cette beurrerie existe depuis 1912 et se trouve à $\frac{1}{2}$ mille de la gare du C.N.R. sur la route allant au village. Elle fonctionne à plein rendement pendant 7 ou 8 mois de l'année pendant lesquels elle fournit du travail à 2 hommes de la famille du propriétaire dont 1 technicien. Elle a reçu de ses 50 fournisseurs en 1937, 816,997 livres de lait et 12,626 livres de crème qui ont servi à fabriquer 41,755 livres de beurre vendu au prix moyen de 25.7 cents. Les consommateurs locaux en ont absorbé 22,035 livres et la coopérative fédérée 19,725. Les possibilités de développement comme un peu partout sont limitées par la quantité de matière première disponible.

Mounerie

Il y a deux moulins à farine dans la localité: ceux de Madame Jules Lévesque et de M. Didior Hudon. La mounerie de Mme Lévesque est établie depuis 100 ans au village, sur les bords de la rivière Ouelle, le long de la Grande Route. Elle fonctionne un ou deux mois par an, à faible rendement et n'exige les services que d'un seul homme. La matière première qui provient en entier de la localité comprend 904 minots de blé, 9,929 minots d'avoine et 179 minots de sarrasin. On en fait 32,000 livres de farine, 395,000 livres de moulées et 6 à 7,000 livres de farine de sarrasin.

Le principal obstacle au développement de cette industrie est l'insuffisance de matière première. Depuis 5 ans la production a beaucoup diminué.

Le moulin à farine de M. Hudon est établi depuis 78 ans sur la rivière Ouelle. Il fonctionne à rendement partiel onze mois par année et fournit de l'emploi à 2 hommes de la famille du propriétaire.

La matière première qui provient en entier de la localité consiste (1937) en 1,064 boisseaux de blé, 4,250 d'avoine, 210 d'orge 100 de sarrasin, 500 de graines de nil et 20 tonnes de foin. On moule pour une valeur totale de plus de \$5000.

Ici aussi c'est le manque de matière première qui empêche cette industrie de se développer. La construction d'un pont sur la rivière rendrait l'accès du moulin plus facile.

Industrie du bois.

Dans les 2 municipalités de St-Pacôme on trouve 3 scieries en exploitation. Une quatrième a été incendiée au printemps 1938. Dans le bassin de la Rivière-Ouelle la cie Power Lumber possède des limites qu'on exploite à plein rendement actuellement. Les liquidateurs de la cie Power Lumber cherchent à se rembourser coûte que coûte; ils ne se soucient guère de l'avenir de la forêt et ne se font pas tort de la désorganiser vic économique de la région. Dans 5 ans, tous s'accordent à dire qu'il ne restera plus de bois. Il n'y a pas de forêt inexploitées à proximité.

Scierie Auger Lumber Co.

Il s'agit ici de la scierie de la compagnie Auger de Québec. Cette scierie est la plus importante de la région. Elle fut ouverte par un M. MacDonald à une date assez lointaine. Il y a 60 ans elle passa aux mains des frères King qui exploitèrent la forêt jusqu'en 1902. C'est alors que la Power Lumber Co., acquit les droits de coupe et les limites forestières qu'elle entreprit d'exploiter. Atteinte par la crise elle a dû cesser ses opérations en 1931. A cette époque elle avait quatre scieries qui débitaient environ 21,000,000 p.m.p. et fournissaient de l'emploi à 600- 700 hommes, l'hiver, dans ses chantiers et à 300, l'été, dans ses moulins.

La production se répartissait à peu près comme suit entre les différentes scieries:

St-Pacôme _____	10,000,000 p.m.p.
Powerville _____	5,000,000 "
Rivière-Manie _____	3,000,000 "
Lapointe _____	3,000,000 "
	<hr/>
	21,000,000 "

Lors de sa liquidation en 1931 elle fut complètement inactive pendant 2 ans. Depuis, la banque Canadienne Nationale devenue fiduciaire, loue les propriétés par bail d'un an. De 1932 à 1935 l'exploitation forestière fut conduite sous le nom de St-Pacôme Lumber Co. Cette année la scierie a été louée à la Auger Lumber Co. Elle a à son emploi 15 hommes permanents, dont deux au bureau, et a donné du travail à 120 autres pendant 5 mois. Durant cette période, le moulin n'a pas fonctionné à plein rendement. La production a été de 8,000,000 p.m.p. et environ 4,500,000 lattes. Ce bois est tiré des réserves forestières propres de la compagnie Power dans les cantons Chapais et IXworth. Il comprend les essences suivantes: sapin 5 à 10 %, épinette 80-90%, cèdre 2% et un peu de pin. Le seul marché actuellement est celui des Etats-Unis où l'on a écoulé 2,000,000 p.m.p. le reste étant encore à vendre.

Quel est l'avenir de cette industrie dont la fermeture définitive causerait un si grave malaise dans la région? Il semble assez compromis. Aux difficultés d'écoulement des produits qui atteignent toute l'industrie et ont mis l'ancienne compagnie exploitante dans des difficultés financières s'ajoute ici le problème de l'approvisionnement. Les liquidateurs de la compagnie Power, pour récupérer le plus rapidement possible l'argent investi, font exploiter la forêt à vive allure et l'on prétend qu'il ne reste plus de bois que pour 5 ans environ. Même si les affaires s'amélioraient il est donc assez peu probable que la reprise pourrait profiter à cette industrie de St-Pacôme.

Scierie et atelier de planage - C. Dosprés -

Cet établissement a été ouvert en 1898 sur le chemin du lac St-Pacôme au Vème rang. Il fonctionne à rendement partiel, 2 mois de l'année, pendant lesquels il fournit de l'ouvrage à 3 fils du propriétaire; deux autres ouvriers y travaillent aussi pendant 1 mois. Il scie 60,000 p.m.p. et 40,000 à 50,000 bardeaux, et plane environ 5,000 à 6,000 p.m.p. Tout ce travail se fait à commission pour le compte des cultivateurs qui, eux, tirent leur bois de leurs propres réserves et le font scier pour leur usage personnel. Les principales essences sont: le sapin (15 à 20%), l'épinette (60%), le cèdre (12 à 15%) ainsi qu'un peu de tremble et très peu de merisier. Il y aurait possibilité d'assurer la stabilité de l'industrie en concédant aux cultivateurs des permis de coupe sur les terres de la Couronne. Le propriétaire de cette scierie, qui est aussi cultivateur, s'occupe à son atelier quand les travaux de la ferme lui laissent du temps. Ainsi l'an dernier il a fait cinq traineaux pour le charroyage du bois. Il s'occupe aussi de réparations.

Scierie et atelier de planage - F. Thériault -

C'est une industrie établie en 1905 sur le chemin qui conduit à la gare de St-Pacôme, non loin de cette dernière. Elle fonctionne à plein rendement 12 mois par année, donne du travail à 2 fils du propriétaire. La production consiste en 60,000 p.m.p. de sciage et 150,000 p.m.p.

de planage, le tout à commission pour le compte des cultivateurs qui tirent ce bois de leurs réserves propres et le font ouvrir pour leurs besoins. Les essences sont le sapin (20%) et l'épinette (80%), l'avenir de l'industrie, au dire du propriétaire, est assez sombre: les réserves des cultivateurs seront épuisées d'ici 5 à 10 ans.

Scierie - Jos D'Anjou -

Cette scierie, aujourd'hui disparue était située au Villène rang au lac St-Pacôme. Elle a fonctionné 54 ans à raison de 3 mois par année. Elle employait 8 ouvriers temporaires. Un incendie l'a détruite en mars 1938 et le propriétaire manque de capital pour la reconstruire. De l'ancienne scierie il ne reste que la bouilloire qui soit utilisable.

Portes et châssis - Gagnon & Pollotier-

Cette industrie qui existe depuis 1904 se trouve dans le village, au sud-ouest de l'église sur la rive droite de la rivière Ouclle. Elle fonctionne à l'année avec des périodes de faible production et donne de l'ouvrage à 2 fils de M. Gagnon en plus des deux associés. Le travail comprend la fabrication des portes et des châssis et le planage. Le planage, à raison de 140,000 p.m.p. en 1937, se fait à commission pour le compte des gens de St-Pacôme. On a fabriqué l'année dernière 100 portes vendues à un prix variant entre \$3.50 et \$15, et 200 à 250 châssis vendus de \$6 à \$7. Les bois ouvrés, c'est-à-dire les 140,000 p.m.p. planés et les 30,000 p.m.p. qui entrent dans la fabrication des portes et châssis proviennent de la localité. On ne fabrique que sur commandes. Celles-ci proviennent de toute la région. C'est une industrie exposée à diminuer plutôt qu'à progresser faute de débouché.

TRANSPORTS

Navigation

Durant la saison de navigation une partie de la marchandise à destination de St-Pacôme est transportée par goélette à Rivière-Ouelle et de là expédiée à St-Pacôme.

Chemin de fer

Dans les limites de la municipalité rurale de St-Pacôme il y a deux gares dont l'une est la gare de Rivière-Ouelle. La gare de St-Pacôme est située à un mille au nord du village. Les routes qui y accèdent sont en bon état. Une voie principale et une voie d'évitement suffisant au volume de la circulation, de même que les salles et les entrepôts. Ajoutons qu'une voie privée relie la grande scierie de St-Pacôme à la gare. La gare est munie d'un téléphone public et d'un télégraphe public. Au cours de la dernière année, le tonnage global des marchandises transportées par chemin de fer fut de 18,336 tonnes dont 1,511 tonnes pour les marchandises reçues et 16,825 tonnes pour les marchandises expédiées. Depuis 10 ans le volume des marchandises transportées par chemin de fer a diminué dans les proportions de 20%. Le nombre approximatif des voyageurs qui partent est de 3,000. Ce nombre s'est maintenu depuis 10 ans.

Routes

Voyageurs-

La ligne d'autobus Lemelin (Lévis-Rivière-du-Loup) dessert St-Pacôme. Il y a deux services par jour, du 15 mai au 1er novembre. Dans la localité on dispose de 5 taxis.

Marchandises

La municipalité est desservie par les camions de A D'Anjou de St-Pascal qui effectue le transport des marchandises de Lévis à Rivière-du-Loup (service quotidien). On rencontre occasionnellement les camions de J.B. Baillargeon et de Woodhouse de Montréal. M. Dragon vient en camion vendre de la marchandise et concurrencer les marchands locaux.

Les marchands ambulants venant à St-Pacôme sont fort nombreux. Pour les eaux gazeuses (en gros) il y a Soucy de Rivière-du-Loup, Fortier de Québec; pour les fruits et légumes, M. Blais de Montmagny et 3 cultivateurs maraîchers de St-Philippe; pour les pâtisseries, 2 colporteurs de Québec, pour les vêtements, 4 colporteurs; 2 juifs et 2 syriens. Enfin pour les produits pharmaceutiques, 4 colporteurs.

Le conseil a voté contre l'imposition d'une taxe aux colporteurs; on prétend que les prix des colporteurs sont plus bas que ceux des marchands. Par ailleurs, on nous assure que la marchandise vendue par les colporteurs est de qualité bien inférieure. Il n'y a qu'un seul camionneur de la municipalité affecté au service public.

Le service de téléphone de St-Pacôme est exploité par la Cie de Téléphone de Kamouraska, filiale de la cie Bell. Le bureau de télégraphe est celui du Canadien National. La distribution de l'électricité est faite par la Quebec Power; le courant vient de St-Raphaël.

ST-PASCAL

La municipalité de St-Pascal, détachée de Kamouraska en 1827, est située au sud-est de Kamouraska; au sud-ouest de St-Germain et de Ste-Hélène; au nord-ouest de St-Bruno et au nord-est de St-Philippe.

Elle a une superficie de 16,834 acres taillée dans une plaine échelonnée sur des terrasses. La limite sud de la municipalité atteint la chaîne des Apalaches dont le voisinage se fait sentir par l'élévation du niveau du sol à mesure que l'on se dirige vers le sud. La surface de la plaine est ici brisée par quelques collines de quartzites dont la plus caractéristique est la montagne à Coton.

Le village est situé à l'intersection de deux grandes routes: la route nationale 2A qui traverse la municipalité dans la direction parallèle au fleuve, et celle qui va de Kamouraska vers le sud jusqu'à Rivière Manicouagan passant par St-Bruno. St-Pascal est également sur le parcours du chemin de fer Intercolonial (C.N.R.).

Le réseau fluvial du St-Laurent égoutte les terres de la municipalité par l'intermédiaire des rivières Goudron (qui descend à Kamouraska), Platte (qui va du 4e rang et passe par la chute à Pouliot) et aux Perles ou Kamouraska.

Plus du tiers de la population est groupé autour de l'église et constitue l'habitat villageois. Le reste est disséminé dans les rangs suivants: le 2e, le 3e est, le 3e ouest, le 4e est le Petit Quatre le 4e ouest, le 5e, le petit Cinq. (1) Ce sont tous des rangs simples. Il n'y a pas d'agglomération secondaire.

Deux propriétaires d'aqueduc se partagent la clientèle du village. L'un fournit l'eau dans la partie située en bas de l'église; l'autre la distribue dans la partie en haut de l'église. En plus, l'Ecole ménagère a son propre aqueduc et n'a que deux abonnés. Dans les rangs, chaque cultivateur a sa propre installation.

L'électricité est installée au village et dans le 3e rang. Les cultivateurs ne l'utilisent que pour l'éclairage parce que le coût en est trop élevé.

Pour la prévention contre les incendies on possède une pompe de 400-gallons à la minute.

Il n'y a pas de système d'égouts collectif. Tous les emplacements du village ont leur puisard.

(1) Notons que la carte du cadastre pour le comté de Kamouraska numérote les rangs de la municipalité de 1 à 111 ce qui ne correspond pas à l'appellation locale.

POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

En 1931, la population de St-Pascal était de 2,480. L'accroissement naturel depuis cette date a été de 302. La population en 1938, devrait donc être de 2,782. Or, d'après les renseignements que nous avons obtenus, elle ne serait que de 2,623, soit un écart de 159, qui représente l'excédant des départs sur les arrivées.

En ces dernières années plusieurs jeunes gens ont quitté la municipalité pour l'Abitibi et un bon nombre de journaliers l'ont quitté pour les villes.

Au total 48 personnes (patrons, employés et leur familles) vivent du commerce.

Les transports fournissent de l'emploi à 41 personnes. De ce nombre, 7 sont des employés réguliers de chemin de fer et 3 des employés temporaires, vingt-trois sont des camionneurs et 8 des chauffeurs de taxis.

Les professions libérales sont représentées par 2 notaires, 2 médecins, 1 dentiste et 1 agronome. On compte aussi 1 professeur. Il est à noter que la municipalité de St-Pascal renferme un grand nombre de rentiers.

En fait de travail féminin rémunéré il y a 15 institutrices, 5 employées de bureaux, 35 fermes et jeunes filles en service domestique dans la municipalité. Il y a également 10 personnes employées dans les municipalités voisines et 10 dans les villes. La main-d'oeuvre féminine disponible est abondante surtout dans la classe des journaliers.

Le chômage atteint un certain nombre de journaliers. Il n'y a pas cependant d'allocation de secours.

ASPECT ECONOMIQUE

AGRICULTURE

Etendue moyenne des fermes

Les 175 cultivateurs de la paroisse possèdent des fermes d'une étendue moyenne de 105 acres dont 78 sont défrichées et 27 encore en friche. L'étendue défrichée comprend 50 acres en cultures et 28 acres en pâturages. La forêt occupe en moyenne 14.5 acres, les pâturages naturels 7.5 acres et les marécages 5 acres par ferme.

Sols et amendements

Les principaux types de sol que l'on rencontre dans la municipalité sont: la terre légère (65%), la terre forte (25%), la terre franche (5%) et la terre noire (5%).

Une bonne partie des terres de la municipalité manque de fertilité. Les cultivateurs essayent d'y remédier par l'emploi d'amendements. C'est ainsi que l'on a mis dans la terre l'an dernier 10 à 30 tonnes d'amendements calcaires, 210 tonnes d'engrais chimiques, 50 tonnes d'engrais de mer. Mais les cultivateurs en général n'attachent pas assez d'importance à la conservation de leur fumier; dix seulement s'en occupent.

L'égouttement des terres arables n'est que passable. L'absence ou la mauvaise exécution des travaux de drainage sont la cause du manque d'assainissement des terres. Cinq cultivateurs seulement suivent une rotation. Cinq cultivateurs ont fertilisé leurs pâturages. Les résultats qu'ils ont obtenus sont bons. Le trèfle et la luzerne poussent bien. Il n'y a pas de marnière ni de carrière de pierre à chaux dans la municipalité.

Production végétale

Grandes cultures

En 1931, les grandes cultures couvraient une superficie de 8,582 acres qui se répartissait ainsi entre les différentes cultures:

<u>Cultures</u>	<u>Superficie 1931 acres</u>	<u>Rendement moyen à l'acre</u>
Blé	189	22
Avoine	2306	25
Orge	90	20
Seigle	42	
Grains mélangés	295	
Autres céréales et lin	65	
Foin (mil et trèfle)	4928	1 $\frac{1}{2}$ tonne
Pommes de terre	523	175
Racines	19	12 tonnes
Autres cultures	125	
	8,582	

A cela s'ajoutent les pâturages en terre défrichée qui couvraient une étendue de 4,779 acres en 1931 et qui en représentent 4,200 aujourd'hui.

Dans l'ensemble il n'y a guère de changement dans les cultures depuis 1931. Les progrès les plus marquants se sont produits pour le blé qui est passé de 189 à 240, l'orge, de 90 à 108; le foin, de 4928 à 5000 et les racines, de 19 à 35 acres. La luzerne qui couvrait un acre en 1931 en couvre maintenant 9 de plus.

La terre semble convenir mieux aux pommes de terre qu'aux céréales. On pourrait cependant cultiver un peu plus de blé et d'orge.

A St-Pascal comme partout dans la région le gros de la production végétale sert à l'alimentation des animaux de la ferme. Tout ce que l'on vend se résume à 100 minots d'avoine par ferme en moyenne, 4 tonnes de foin et 400 minots de pommes de terre. L'avoine rapporte \$65 le foin \$24 et les pommes de terre \$30, soit un total de \$169 par ferme pour la production végétale.

Cultures maraîchères et fruitières.

Aucun cultivateur ne fait de culture maraîchère proprement dite. Les seules cultures de légumes sont celles que l'on fait dans les jardins de famille qui occupent quelque 90 acres.

Les arbres fruitiers comprennent 2,400 pommiers donnant une récolte de 1,400 barils, et 300 pruniers. L'état de ces arbres est moyen. Les anciennes plantations renferment une quantité de variétés; dans les nouvelles on rencontre surtout les variétés MacIntosh, Melba et Wealthy. On a une organisation collective pour les arrosages. Comme il n'y a pas de grands vergers commerciaux le marché local absorbe facilement les quelques barils de pommes que certains cultivateurs ont à vendre. Cela signifie qu'actuellement les revenus tirés des cultures fruitières sont à peu près nuls. Il y aurait toutefois possibilités, en s'adonnant davantage à ces cultures, d'en tirer des revenus relativement appréciables eu égard au revenu total des fermes.

Occupation du sol

La terre, comme bien l'on pense, est occupée dans une très forte proportion par les cultivateurs qui sont au nombre de 175 (1)

(1) Ce chiffre est celui de l'agronome; il se rapproche sensiblement de celui du recensement de 1931 qui était de 173. Le secrétaire-trésorier - et partant les "Statistiques municipales - en donne un plus élevé soit 230 parce qu'il compte comme cultivateur tous ceux qui reçoivent la poste rurale et se trouve ainsi amené à compter parmi les cultivateurs des propriétaires de terres ou d'emplacements qui ne sont pas en réalité des cultivateurs.

et possèdent des terres d'une étendue moyenne de 105 acres. Mais il y a aussi, en plus de ces fermes, 255 maisons bâties sur des emplacements variables en étendue mais ordinairement assez grands pour qu'il soit possible d'y faire un jardin de famille.

Modes de vie

Nous venons d'indiquer le principal mode de vie, l'agriculture qui groupe 175 exploitants dont 168 chefs de famille. L'immense majorité des cultivateurs, soit 170, tirent la totalité de leur subsistance de leur ferme; les 5 autres en tirent la majeure partie.

Après les cultivateurs, par ordre d'importance numérique, viennent les journaliers. Quatre-vingts chefs de famille gagnent leur vie de cette façon et il faut leur ajouter 50 jeunes gens qui font de même lorsqu'ils en ont l'occasion.

Les boutiques d'artisans sont au nombre de 28. Elles comprennent: 3 menuiseries, 4 forges, 3 garages, 3 cordonneries, 1 sellerie, 2 boutiques d'horlogers, 3 de coiffeurs, 2 ateliers de ferblantiers, 2 d'électriciens, 2 boutiques de plombiers et 1 boulangerie. En plus des artisans qui tiennent ces boutiques, douze menuisiers, 5 mécaniciens, 2 boulangers ne tiennent pas boutique mais gagnent leur vie de leur métier.

Le commerce de détail fait vivre 9 familles et 1 célibataire. Deux autres familles tiennent de petits commerces à titre d'occupation secondaire.

Érablières

Il y a 21 érablières en exploitation qui produisent 200 gallons de sirop et 6000 livres de sucre. Le revenu moyen par érablière est de \$30.

Production animale.

Chevaux.

En 1931, on comptait 471 chevaux, nombre qui a augmenté de 5% environ. Un certain nombre de ces chevaux ne sert qu'au travail de la ferme, les autres sont employés à la ferme et aux chantiers. Il y a un étalon percheron enregistré pour la municipalité et 142 juments d'élevage dont 1 Percheron enregistré et 1 Canadien enregistré. On élève environ 15 à 20 bêtes par an, et l'on en importe de 50 à 60 de la province et des autres provinces. On pourrait élever assez de chevaux pour les besoins locaux.

Bovins et industrie laitière

En 1931, on comptait 1,139 vaches et 1,155 autres bovins. Aujourd'hui le nombre des vaches est passé à 1,270. Les bovins sont encore dans une forte proportion des croisés de diverses races mais il y a aussi des Canadiens et des Ayrshire comme le démontre le tableau suivant:

Race	Vaches		Taureaux	
	pur sang	croisés	pur sang	croisés
Canadien	40	40	6	-
Ayrshire	10	30	13	-
Croisés de diverses races	-	1150	-	125
Total	50	1220	19	125

Les revenus provenant des bovins peuvent se ranger sous trois chefs: la vente des bovins d'élevage, la vente des bovins de boucherie et la vente des produits laitiers. La crise a désorganisé le marché des bovins d'élevage pur sang et l'on n'en vend à peu près plus aujourd'hui, mais on vend encore des bovins destinés à l'abattage. Chaque année l'on met ainsi sur les marchés environ 75 têtes de bétail laitier que, pour une raison ou pour une autre, l'on ne veut plus garder et environ 170 veaux dont 50 veaux de lait et 120 veaux d'herbe. La vente de ces animaux rapporte en moyenne \$38 par ferme.

Enfin l'on vend des produits laitiers et c'est là le gros item. On estime que les produits laitiers rapportent en moyenne \$270 par ferme. On en vend en nature au village, 14 cultivateurs envoient leur crème à Québec, un certain nombre fabriquent du beurre domestique et le vendent dans la municipalité, les autres envoient leur lait à la beurrerie de l'endroit. Cette dernière reçoit 30% du lait et 40% du gras de beurre qui se produisent dans les limites de la municipalité, soit la production de 1,000 vaches. L'an dernier il est sorti des ses barattes 110,865 livres de beurre.

Porcs.

Le nombre de porcs qui était de 1267 en 1931 est maintenant de 1487. On en abat 225 annuellement pour les besoins domestiques et l'on en vend au cours de l'année 1250. Les ventes rapportent en moyenne \$125 par ferme.

Moutons.

Le nombre des moutons était de 1,492 en 1931; il a subi une légère diminution depuis. Le troupeau se compose maintenant de 680 brebis croisées, 55 béliers croisés et 750 agneaux et autres moutons. Tous ces animaux sont des Leicester et des Shropshire croisés. On en abat tous les ans environ 70 pour les besoins domestiques et l'on en vend 690 aux commerçants locaux.

L'abondance de pâturages impropres à d'autres fins est susceptible d'encourager le développement de cet élevage. Par contre les parasites en compromettent le succès. Il faudra apprendre à les combattre. Le revenu, par ferme, provenant de cet élevage s'établit à \$16.

Volailles.

En 1931, la basse cour de St-Pascal comptait 8,046 poules et poulets et 449 autres volailles. Aujourd'hui les poules et poulots sont au nombre de 10,000 et les autres volailles au nombre de 500. L'immense majorité de ces oiseaux est de bonne qualité. On en engraisse environ 4800 pour la vente ce qui rapporte \$30 par ferme. Les mois de plus forte ponte sont mars, avril et mai. La vente des oeufs rapporte également \$30. Il n'existe pas de couvoir coopératif et l'indifférence pour l'aviculture ainsi que l'insuffisance de grains d'alimentation retardent le développement de cette industrie.

Apiculture.

On compte un trentaine de ruches réparties en 3 ruchers dont celui de l'Ecole ménagère est de beaucoup le plus important. Le volume des ventes de miel varie en raison de l'importance des ruchers entre 50 et 1500 livres et le revenu que cela rapporte réparti également entre les 4 producteurs est de \$60 chacun.

Animaux à fourrure.

11 éleveurs d'animaux à fourrure vendent à Montréal ou Québec leur production qui varie de 5 à 60 peaux. Le revenu par éleveur varie entre \$100 et \$900.

Conserves domestiques.

Les ménagères fabriquent les quantités suivantes de conserves en vue de la consommation domestique:

Espèces	Contenants de verre		Contenants métalliques	
	N	Cap. moyenne	N	Cap. moyenne
Viandes	500	1 pte	500	1 pte
légumes	600	1 pte	600	1 pte
Fruits	500	1 pte	300	1 pte

Producteurs spécialisés

En fait de producteurs spécialisés, dans le sens large du mot, nous croyons devoir noter que plusieurs cultivateurs vendent de la graine de trèfle non classée, que 2 élèvent des chevaux de race pure, 2 des bovins de race pure et 1 des porcs de race pure. Le producteur de porcs en vend 40 soit 95% de sa production; les deux producteurs de bovins ne vendent que 5 têtes soit 25% de leur production.

Autres sources de revenus

L'industrie forestière emploie 50 fils de cultivateurs 1 mois pendant l'été et 2 mois pendant l'hiver. Ces jeunes gens se font \$135 chacun. Nous ne tenons pas compte de cet apport de revenu au chapitre du revenu moyen des fermes parce que ces ouvriers forestiers ne sont pas eux-mêmes des exploitants de fermes mais des fils d'exploitants et qu'ils travaillent vraisemblablement pour leur propre compte.

Le bois coupé sur les terres des cultivateurs est vendu sous forme de bois de chauffage, bois à pâte, traverses de chemin de fer et rapporte en moyenne \$5 par ferme.

Revenu-argent moyen du cultivateur.

Le revenu-argent d'une ferme moyenne est de \$683 dont voici le détail:

Grandes cultures	\$ 169
Produits laitiers	270
Bovins de boucherie	38
Vente de porcs	125
Vente de moutons	16
Aviculture	60
Coupe de bois	5
	<u>\$ 683</u>

A ce revenu-argent s'ajoute la valeur des produits agricoles consommés par la famille, soit \$280, pour former le revenu brut de la ferme, qui s'élève donc à \$965; mais il faut soustraire de ce chiffre la somme de \$185 qui représente les dépenses d'exploitation de la ferme. Nous pouvons donc évaluer le revenu net du cultivateur à environ \$778.

Mais quelques cultivateurs, trop peu nombreux croyons-nous, réussissent à augmenter ce revenu par des productions spéciales. Voici ces sources de revenus avec le nombre de producteurs et le revenu moyen de chacun:

Erablières (21 exploitants)	\$ 30	chacun
Apiculture (3 apiculteurs)	60	"
Animaux à fourrure (11 éleveurs) de	100 à \$900	chacun.

Achats

On achète annuellement 210 tonnes d'engrais chimiques, 200 tonnes de moulées alimentaires, 300 livres d'insecticides, 150 livres de fongicides et 300 livres de ficelle d'engerbage. Cette année on a acheté 20 tonnes de grains de semence parce que la récolte avait été mauvaise en 1937.

Parmi les articles que l'on importe et que l'on pourrait produire en partie du moins, notons : la farine pour une valeur de \$9,000, soit 60% de la consommation, le cuir à semelle, des tricots, flanelles et toiles, enfin un peu de viandes chez certains petits cultivateurs.

Impôts et contributions.

La contribution monétaire par famille est de \$42 dont \$18 pour le fonctionnement de l'église, \$7 pour les taxes municipales et \$18 pour les taxes scolaires. La dette d'église est de \$14,000, et il n'y a pas de dette scolaire ni municipale. La base de l'évaluation municipale est de 50% de la valeur réelle.

Sociétés agricoles

On compte un bon nombre de sociétés agricoles dont le fonctionnement est bon à l'exception du Cercle des jeunes agriculteurs qui n'a été d'ailleurs fondé que cette année (1938) Voici ces sociétés: un Cercle agricole de 145 membres qui existe depuis longtemps, un Cercle de l'U.C.C. de 65 membres fondé en 1934, une Caisse Populaire de 188 membres fondée également en 1934, un Cercle de fermières de 40 membres qui remonte à 1935 enfin un Cercle de jeunes agriculteurs de 14 membres qui ne date que de 1938. La Société d'agriculture du comté étend son activité à la municipalité de St-Pascal.

L'individualisme, l'absence de chefs et le manque de compréhension nuisent au développement de l'association professionnelle et du mouvement coopératif.

o
oo oo

La paroisse de St-Pascal est complètement occupée de sorte que l'on ne peut compter sur le défrichement pour l'établissement des fils de cultivateurs.

Il faut plutôt se tourner vers les régions de colonisation. De fait un bon nombre de fils de cultivateurs sont partis pour l'Abitibi depuis quelques années. Un autre moyen de parer dans une certaine mesure au manque des terres est d'intensifier et d'améliorer les cultures. C'est aussi ce que l'on semble commencer à faire. On constate une augmentation du labour d'automne, de l'emploi des amendements calcaires et des engrais chimiques une amélioration dans le choix des semences et un effort pour relever les troupeaux: depuis 1935, 14 cultivateurs ont acheté des taureaux reproducteurs pur sang.

Il se tient, à St-Pascal, tous les 2 ans une exposition industrielle et agricole des produits du comté de Kamouraska. Il y a dans la municipalité un diplômé de l'école moyenne d'agriculture.

INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

Beurrerie.

La beurrerie de M. J.E. Gagnon, située au village, près de la gare du C.N.R., est établie depuis 50 ans au-delà (1). Pendant les 8 mois qu'elle est en activité elle emploie 2 ouvriers dont 1 technicien et fonctionne à plein rendement.

La matière première qu'elle transforme provient de la localité et a consisté l'an dernier, en 1,762,542 lbs de lait et 26,204 lbs de crème, soit un total de 89,774 lbs de gras. On en a fabriqué 110,865 lbs de beurre qui s'est vendu en moyenne 25.5 cents la livre. La clientèle locale en a absorbé 40,000 lbs et le reste a été acheté par des négociants aux enchères hebdomadaires qui se tiennent dans la municipalité.

(1) Une société coopérative vient de se former sous le nom de "Société Coopérative Agricole de Beurrerie de St-Pascal". Il est probable que M. Gagnon sera forcé de lui vendre son établissement.

Cet établissement qui semble assez prospère souffre pourtant du coût prohibitif de l'électricité. Quant aux possibilités de développement elles sont fonction de la matière première que le fabricant peut se procurer. Si l'on appuie sur les conditions qui existent depuis une dizaine d'années il n'y a pas beaucoup d'améliorations en perspective.

Meunerie

Cinq moulins à farine fonctionnent dans la municipalité: ce sont ceux de MM. Dancause, Lajoie, Lemire, Hudon et de Mme Dufour.

Le moulin Dancause est situé sur la rivière Kamouraska (Aux Perles), près de la route 24. C'est un vieux moulin seigneurial. Il est actionné par une turbine qui développe environ 20 H.P. Un ouvrier y travaille en permanence car, bien que l'établissement ne fonctionne pas à plein rendement, il est en activité toute l'année.

La matière première, qui provient de la localité, comprend 1100 minots de blé, 3300 minots d'avoine et 100 minots d'orge. Cela donne au moulin une production de 43,600 lbs de farine de blé et 3,900 minots de moulée. Le moulin Dancause a à faire face à une grosse difficulté: l'insuffisance de matière première. De ce fait, il n'y a pas de possibilité de développement.

L'établissement de Mme Thomas Dufour est situé au 3o rang, 2 milles à l'ouest du village. Il est établi depuis 1884. Un fils de la propriétaire est en charge de l'exploitation et travaille les 7 à 8 mois par an que le moulin est en activité. La matière première provient de la localité et comprend 1000 lbs de blé, 180 boisseaux d'avoine et 500 boisseaux de grains mélangés. Avec cela l'on fait 1000 lbs de farine de blé et 680 boisseaux de moulée. Il va sans dire que ce n'est pas là la mesure de la capacité de l'établissement. Rien ne fait prévoir que les affaires de cet établissement prendront de l'importance dans l'avenir. Il souffre du mal général, manque de matière première et concurrence; de plus la force motrice lui fait défaut.

M. Philippe Israel Lajoie possède une des vieilles meuneries de St-Pascal à Kamouraska, depuis 45 ans. Actuellement le propriétaire est en train d'installer une nouvelle turbine d'une vingtaine de H.P. Ce moulin ne fonctionne pas à plein rendement mais il est en activité toute l'année. Le propriétaire y travaille seul.

La matière première qui consiste en 1000 minots de blé et 3000 minots de grains mélangés, provient de la localité. La production est de 36,000 lbs de farine de blé et 120,000 lbs de moulée. Le meunier charge 10% de la mouture. Ici encore les possibilités de développement sont nulles. La concurrence est trop vive et la matière première insuffisante.

La meunerie de M. Willie Lemire est située le long de la rivière Kamouraska (Aux Perles) à 2 milles du village, entre la route no 24 et le chemin de fer du C.N.R. Elle est établie depuis 60 ans mais lorsque M. Lemire l'a achetée et remise en exploitation en décembre 1937, elle était fermée depuis 5 ans. Depuis sa réouverture le propriétaire travaille seul et l'industrie n'a pas fonctionné à plein rendement. La matière première, qui provient de la région, a consisté en 2500 minots de blé environ et 4 à 5000 lbs d'avoine, d'orge et de maïs ce qui a produit environ 95,000 lbs de farine de blé et 4 à 5000 lbs de moulée.

L'avenir de cette meunerie sera peut-être un peu meilleur que celui de plusieurs autres de la municipalité. L'outillage comprend une moulange à rouleaux pour la farine de blé. Cette machine permet de fabriquer une farine plus blanche qu'avec les anciennes meules de grès parce que le blutage peut se pousser d'avantage. Comme c'est la seule qui existe dans le canté M. Lemire peut jouir d'une meilleure clientèle. Malheureusement la roue d'eau est en mauvais état et M. Lemire manque de capital pour faire les améliorations qui s'imposent. Il espère obtenir un octroi du gouvernement et installer deux turbines, l'une de 40 H.P. et l'autre de 20. Il pourrait alors moudre de 400 à 500 lbs de farine par heure. La matière première, qui provient de la région comprend 4500 minots d'avoine et de grains mélangés, et 30 à 40 tonnes de foin, trèfle et luzerne. Cela produit 180,000 lbs de farine à pores et 30 à 40 tonnes de foin moulu.

Cette industrie souffre du coût prohibitif de la force motrice et de la concurrence des autres meuneries de la municipalité. Il y aurait tout de même certaines possibilités de développement si le rendement des cultures augmentait et si l'on développait davantage l'élevage.

La meunerie de M. A. Hudon a 16 ans d'existence. Elle est située au village sur la route no 2 près de l'intersection de la route allant à Kamouraska. Elle fonctionne à plein rendement durant toute l'année donnant ainsi du travail à 3 fils du propriétaire. La matière première comprend 180 tonnes de blé-d'inde qui viennent des autres provinces canadiennes, 5 à 6000 minots d'avoine produits dans la localité et 200 tonnes de foin. Ceci donne environ 300 tonnes de moulées et 200 tonnes de foin moulu représentant la production totale de la meunerie.

Cette industrie, dans les conditions créées par la concurrence, a atteint tout son développement possible.

Carderies - Il existe deux établissements pour le cardage de la laine à St-Pascal. Un d'entre eux fait aussi le filage et le tissage; c'est celui de MM. Dionne et Dancause située sur la route No 2A et sur la rivière aux Perles.

Cette industrie, qui existe depuis 50 ans, ne s'est occupée jusqu'à 1930 que du cardage; depuis on fait le filage et le tissage. Six personnes de la famille et 3 étrangers permanents y trouvent de l'emploi à peu près à l'année puisque l'industrie travaille 11 mois par an. La carderie fonctionne à plein rendement. Il semble qu'une telle industrie devrait avoir une comptabilité de prix de revient. Cette industrie n'a pas un caractère aussi régional que la plupart des autres industries de St-Pascal comme le prouve la provenance de la laine: 10 à 15,000 lbs, de la région, 50,000 lbs, de la province, 5 à 6,000 lbs, des autres provinces. A peu près toute la laine qui entre à la manufacture y subit l'opération du cardage (65,000 lbs); une bonne partie y reste pour y être filée (40 à 50,000 lbs) et une petite partie (700 à 800 verges) pour y être tissée. Le cardage est exécuté à raison de 5 cents la livre et le filage, 25 cents. Les sous-produits, soit 4000 lbs de mousse et peignure de cardes, sont vendus à d'autres filatures au prix de 6 cents la livre.

Il est probable que l'industrie grandisse d'ici plusieurs années. Les propriétaires font remarquer qu'étant donné la concurrence de la part de la carderie D'Ambroise située en face, elle répond bien aux besoins et que pour la développer il faudrait entrer en concurrence avec les grandes filatures.

Une deuxième carderie, celle de M. D'Ambroise est établie depuis 1927 sur la route 2A, à un mille au sud-ouest du village. Elle emploie 4 hommes salariés 7 à 8 mois par an. Elle fonctionne pratiquement toute l'année mais pas à plein rendement. Elle carde annuellement environ 85,000 lbs de laine dont 20 à 25,000 lbs proviennent de la région et 60,000 lbs de la Gaspésie.

Les sous-produits consistent en 2000 à 3000 lbs de peignures de cardes vendues à de grosses filatures.

Le propriétaire de cette carderie possède aussi l'installation nécessaire pour le filage et le tissage, mais il manque de main-d'oeuvre technique; il serait prêt à embaucher un technicien.

Il se plaint aussi que les lois ouvrières ne sont pas appropriées aux conditions existant dans la petite industrie. Pour se conformer aux lois relatives aux heures de travail il faudrait ou installer d'autres machines ou avoir deux équipes d'ouvrières, deux choses également impossibles.

Tanneries - MM. Boucher et Morin possèdent tous deux une petite tannerie dans la localité. La tannerie de M. Boucher est établie depuis 47 ans, sur la route de la gare. Elle fonctionne à plein rendement, toute l'année, et emploie un ouvrier permanent.

On ouvre environ 75 douzaines de peaux à \$3.25 et \$3.50 la peau. Cette matière première provient de la région à raison de 6 peaux de boeuf ou de cheval par semaine et 50 peaux de veau ou de mouton par mois.

On vend également vertes 400 peaux de veau, 200 peaux de boeuf et 100 peaux de cheval.

On écoule 75% de la production dans la région et le reste au Nouveau-Brunswick.

Les principales causes qui empêchent l'industrie de se développer davantage sont: l'insuffisance de matière première, la difficulté de s'assurer des marchés sur place, la difficulté de trouver de l'écorce de pruche de première qualité, la nécessité où l'on se trouverait d'agrandir les bâtiments enfin la concurrence que l'on rencontre.

Au IVe rang, un cultivateur, M. Morin, a commencé il y a quelques années à tanner pour lui et ses parents. Aujourd'hui quelques voisins et amis lui apportent leurs peaux à tanner. L'an dernier, il a ouvert une centaine de peaux. Son installation est rudimentaire.

Industrie du bois

Les scieries sont au nombre de 5 et les autres industries utilisant le bois au nombre de 3. Tout le bois dont on se sert provient de la localité à l'exception de 2 wagons de pin de Colombie.

Il n'y a pas de forêts inexploitées dans la région; elles ont toutes été concédées à de grosses compagnies.

Scierie Lavoie - Cette industrie est située sur la route no 2A à environ 2 milles au sud-ouest du village de St-Pascal. Elle est en exploitation 8 à 9 mois par année et fournit de l'emploi à deux fils du propriétaire.

Tout le travail se fait à commission. Il comprend le sciage de 108,000 p.m.p. et le planage de 30,000 p.m.p.

Le bois ainsi ouvert est de l'épinette (54%), du sapin (19%), du pin (12 à 15%), du tremble (10%), du merisier (2%), du cèdre (1%) et du bouleau (1%). Il provient des terres des cultivateurs et n'est pas en général, destiné à la vente.

La proximité d'un petit pouvoir d'eau qui lui fournit une force motrice d'environ 25 H.P. est le seul avantage que la scierie tire actuellement de sa localisation à cet endroit. La forêt est maintenant passablement disparue dans les environs et la production est stationnaire depuis 3 ans.

Scierie - Paul Hudon - L'atelier de M. Hudon, établi vers 1886, est situé au village en face du bureau d'enregistrement. Le sciage ne dure que trois mois mais l'atelier est en activité toute l'année et donne de l'emploi à un neveu du propriétaire. Il ne fonctionne pas à plein rendement.

Les 50,000 p.m.p. de bois sciés et les 25 à 30,000 p.m.p. de bois planés le sont à commission pour le compte des cultivateurs qui ont coupé ce bois sur leurs terres et le destinent à leur propre usage.

Les principales essences sont: le sapin 90%, épinette 2%, pin 2%, merisier 2%, bouleau 4%.

Depuis 3 ans la production a baissé de 20%. Il y a trop de concurrence dans la localité.

Scierie Gérard Picard - M. Gérard Picard, qui réside à Ste-Hélène, possède sur la route de St-Germain, au IVe rang, une scierie établie depuis 1924. Elle donne du travail à 1 ouvrier pendant 1½ mois seulement. Durant cette période, elle ne fonctionne pas à plein rendement et scie à commission 55,000 p.m.p. de bois provenant des terres de cultivateurs. Les principales essences sont: le sapin (20%), l'épinette (30%) et le pin (50%).

Cette scierie, située sur le ruisseau Pivard, a été établie à cet endroit à cause de l'abondance de la force motrice à bon marché. Depuis 3 ans la production a baissé de 25% environ, mais dans les conditions actuelles d'approvisionnement, l'industrie peut marcher encore 20 ans.

Scierie Gérard et Ed. Laplante - C'est une industrie établie en 1904 dans le village de St-Pascal au nord-ouest de l'église. Depuis 1934, elle est exploitée par les 2 frères Laplante qui emploient un ouvrier pendant environ 3 mois. L'industrie fonctionne au ralenti toute l'année.

Voici les détails de la production:

Sciage pour eux-mêmes	3,000 à 4,000 p.m.p.
Sciage à commission	60,000 p.m.p.
Planage à commission	60,000 p.m.p. environ

Ce bois provient des terres de la Couronne situées à environ 15 milles. Les essences rencontrées sont: le sapin (40 à 45%), l'épinette (50%), le merisier (2% à 3%) et le bouleau (2% à 3%).

La production est stationnaire depuis 3 ans, mais on ne peut prévoir plus de 7 ou 8 ans de survie à cette scierie à moins que l'on ne diminue les coupes de bois à pâte. La concurrence et l'insuffisance de pouvoir fourni par un moteur à vapeur trop faible nuisent aussi à cette industrie.

Scierie Jos. Lévesque - La scierie de M. Lévesque située sur la route no 2A à 1 mille au nord-est du village, est si peu importante qu'elle mérite à peine de prendre place parmi les industries. Elle fournit du travail à 1 fils de propriétaire mais n'est en exploitation que 2 à 3 semaines par année.

La production totale est de 15,000 p.m.p. de bois scié à commission pour les cultivateurs. Ce bois provenant des terres patentées comprend du sapin (45%) et de l'épinette (55%). La production est stationnaire depuis 3 ans.

Atelier de planage et de portes et châssis - M. Léon Laplante possède depuis 1935 un atelier situé dans la partie nord-ouest du village. Il y travaille habituellement seul car la production n'est pas des plus actives. Il emploie un ouvrier pendant une période d'un mois environ.

Sa production comprend:

40 portes valant	\$3.50 à \$4
60 châssis	" \$6 à \$8
Planage pour son propre compte	30,000 p.m.p. environ
" à commission	35,000 p.m.p. environ.

Le bois employé consiste surtout en pin de Colombie.

Fabrique de roues et de wagons - La fabrique de Jos. Normand & Fils, qui remonte à 1857, est située au centre du village, en face de l'église. Elle a été fermée en 1930 et réorganisée en 1932 par 2 fils de M. Normand qui en sont maintenant co-propriétaires. Elle fonctionne toute l'année à plein rendement, ou presque, fournissant un emploi permanent à 10 hommes.

La production comprend:

1,000 roues ferrées	\$ 5,500
1,000 roues non ferrées	2,750
250 wagons	20,000
5 traîneaux	100

\$28,350

Le bois employé provient de la région et comprend quelque 30,000 p.m.p. de merisier et d'érable. Le fer est acheté de la Steel Company of Canada de Montreal à raison de 100,000 lbs par année tandis que les essieux viennent d'Ontario. Les trois-quarts de la production sont

vendus au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse par l'intermédiaire d'agents à commission, le reste va dans la Province.

Les principales entraves au développement de cette industrie sont, outre la concurrence des grandes compagnies fabriquant des machines aratoires et représentées dans la région par des agents, la difficulté d'organiser un service de ventes adéquat et le manque de capital. Le service des ventes est difficile à organiser parce que l'entreprise n'a pas une assez grande variété de produits à distribuer; il lui faudrait fabriquer certaines petites machines agricoles ce qui nécessiterait un capital d'au moins \$50,000. Si ces conditions étaient remplies l'industrie grandirait rapidement.

Atelier de menuiserie S.F. Landry - M. S. F. Landry possède depuis 1936 un atelier de menuiserie situé dans la partie nord-est du village sur la route no 2A. Il y travaille seul toute l'année à la fabrication de cercueils, de portes et de châssis. Sa production en 1937 comprenant 55 cercueils dont 15 pour enfants et quelques portes et châssis.

Le bois provient de la localité: le pin à raison de 5,000 p.m.p. et l'Épinette à raison de 3,000 p.m.p.

Les possibilités de développement de cette industrie qui subit la concurrence de journaliers de la localité sont petites.

Imprimeries

Jusqu'à cette année M. Donat Roy était le seul imprimeur à St-Pascal et il pouvait employer un homme. Aujourd'hui son ancien employé, M. Gauvreau l'a quitté pour ouvrir à son propre compte et il a amené avec lui presque toute la clientèle. A présent l'industrie de M. Roy ne peut certainement pas le faire vivre. De son côté, M. Gauvreau nous affirme que les commandes sont assez importantes qu'il espère installer une autre presse et employer un homme d'ici quelque temps. Il manque cependant de capital.

TRANSPORTS

Navigation

Les marchandises transportées par eau à destination de St-Pascal arrivent à Kamouraska.

Chemin de fer

Le chemin de fer C.N.R. (Intercolonial) dessert St-Pascal. Outre la gare principale de St-Pascal, il y a une gare secondaire du nom de "Dessaint". La gare de St-Pascal est située à un $\frac{1}{4}$ de mille au sud de l'Eglise et celle de Dessaint à 3 milles à l'est de St-Pascal. Les routes qui y accèdent sont en bon état.

L'outillage comprend 1 voie principale, 1 voie de chargement et 1 voie d'évitement. Cet outillage, les entrepôts et les salles suffisent au volume de la circulation. A la gare, il y a le téléphone et le télégraphe publics.

Le volume de la circulation ferroviaire est de 14,785 tonnes.

<u>Mdses reçues</u>	<u>Tonnes</u>	<u>Mdses expédiées</u>	<u>Tonnes</u>
Engrais	423	Foin	16
Chaux	52	Patates	246
Gazoline	763	Bétail	298
Charbon	412	Bois à pâte	10,829
Farine	599	Mdses générales	222
Chevaux	61	Autres produits du bois	18
Pommes	16		
Grains de semence	44		
Sucre	107	Total	11,629

Mdscs reçues (suite)

	<u>Tonnes</u>
Foin _____	14
Bananes _____	11
Pin de la Colombie _____	60
Orges _____	90
Mdscs générales _____	396
Total _____	<u>3,156</u>

Le nombre des voyageurs a baissé de 40% depuis 10 ans. Le chef de gare vend tout de même encore 6,500 billets (aller et retour) par année. Le chemin de fer subit la concurrence du camion.

Routes

Voyageurs - Le service d'autobus de Lemelin (Lévis-Rivière-du-Loup) passe à St-Pascal. Il y a 8 taxis à la disposition des voyageurs.

Marchandises - Le service de M. Ad. Danjou est le seul service régulier de camionnage. Il y a des services irréguliers: ceux de M. Chouinard et de M. Zéphirin Lavoie.

Les marchands ambulants qui viennent à St-Pascal sont les mêmes que l'on rencontre dans toutes les autres municipalités du comté. Les marchandises qu'ils vendent sont les fruits et les légumes, les eaux gazeuses, les viandes, le pain et les pâtisseries, les étoffes, les vêtements, les nouveautés, les huiles, les essences et les produits pharmaceutiques.

Les colporteurs de vêtements, des juifs pour la plupart, sont la plaie du commerce. Les marchands du comté ont demandé que l'on taxe ces colporteurs, mais cette mesure n'est pas populaire.

Le service de téléphone est exploité par la cie de téléphone de Kamouraska affiliée à la Cie Bell Telephone. Avant la fusion de ces deux compagnies, il y avait 50 boîtes dans la localité; il n'en reste que 11. Le prix de l'abonnement avant la fusion était de \$22 et donnait droit à 10 messages par mois dans un rayon de 20 milles en dehors de St-Pascal. Aujourd'hui, le prix de l'abonnement est de \$32 et les messages gratuits à l'extérieur sont supprimés. Tous les gens s'accordent à dire que le prix de l'abonnement au téléphone est prohibitif.

Le bureau de télégraphe est situé à la gare de St-Pascal (C.N.R.). La distribution de l'électricité est assurée par la Quebec Power.

ST-ALEXANDRE

La municipalité de St-Alexandre se trouve sur le versant nord-ouest du Plateau Central. Son territoire d'une superficie de 28,532 acres, est borné au nord par la municipalité de Notre-Dame du Portage (Rivière-du-Loup); à l'est, par une partie de cette dernière et du Canton Parke; au sud et au sud-ouest, par la municipalité de St-Joseph; à l'ouest et au nord-ouest, par la municipalité de St-André.

St-Alexandre est traversé par la route nationale no 51 qui va de St-André à Fort Kent et par le chemin de fer Canadien National (Intercolonial). Le chemin de front du rang III conduit au Vieux Chemin du Lac et celui du rang VI débouche à St-Antonin. Ces diverses routes ont conditionné le développement de la localité dont le sol est excellent pour la culture.

Les terres s'égouttent dans le St-Laurent par l'intermédiaire des rivières Du Loup, Fouquette et Fourchue. Le seul lac de la municipalité, le lac Morin, est un lac artificiel. Les marécages ont une étendue de 4 à 5 milles carrés.

C'est autour de l'église et de la gare que s'est effectué l'agglomération principale des maisons. A la fourche que forme le IVe rang avec la route 51 se trouve une agglomération secondaire.

St-Alexandre renferme plusieurs rangs; le rang St-Edouard, le rang St-Charles, le rang St-Clovis, le rang Ernest Girard, les rangs Petit IIIe, IIIe, Grand IVe, Ve, VIe, VIIe. Les IIIe, IVe, et VIe rangs sont doubles; tous les autres sont simples. Au VIIe rang, il n'y a qu'un seul cultivateur résident.

Dix maisons habitables sont abandonnées. En général les habitations sont en bon état. St-Alexandre ne possède pas de service d'aqueduc ni de service d'égout. Le village seul, a l'éclairage électrique.

POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

En 1931, St-Alexandre avait une population de 1,876 âmes. L'accroissement naturel depuis cette date s'élève à 234 ce qui veut dire que la population actuelle devrait être de 2,110. Or il n'y a que 2,001 âmes en 1938. La différence entre ces deux chiffres représente donc le nombre des départs depuis 1931, soit 109 personnes. Malgré ces départs la population actuelle marque une augmentation de 125 personnes sur celle de 1931.

Occupation de la population

Les statistiques municipales de 1936 nous donnent 279 cultivateurs pour la municipalité. D'après le secrétaire-trésorier, ce chiffre est manifestement faux. St-Alexandre ne renferme pas plus de 179 cultivateurs; 171 résidents et 8 non résidents. La presque totalité d'entre eux tirent la majorité de leurs subsistance de leurs fermes tandis qu'un seul ne vit pas de sa terre mais surtout du commerce des chevaux.

Dans St-Alexandre 50 chefs de familles gagnent leur vie en qualité de journaliers; 20 chefs de famille et 50 jeunes gens sont journaliers à l'occasion. Ils travaillent l'été, chez les cultivateurs, l'hiver, dans les chantiers.

On compte 20 boutiques d'artisans; 2 charronneries, 4 ateliers de menuiseries, 5 forges, 1 garage, 3 cordonneries, 1 boutique d'horloger, 2 de coiffeurs et 2 de plombiers.

Huit hommes de métier: 6 charpentiers, 1 mécanicien et 1 électricien gagnent leur vie de leur métier et ne tiennent pas boutique.

Le commerce fait vivre 22 familles, y compris celles des employés.

Les chemins de fer emploient 5 personnes. On fixe à 3 le nombre des camionneurs et à 5 celui des taxis.

Les professionnels sont au nombre de trois dans la localité: deux médecins et un agronome. Un notaire de Rivière-du-Loup vient de temps en temps à St-Alexandre, suivant les besoins de sa clientèle.

La main-d'oeuvre féminine semble assez abondante. Une trentaine de jeunes filles diplômées attendent de l'emploi. Douze jeunes filles sont en service domestique dans la municipalité, 1 travaille dans un magasin et 1 dans un bureau. Dix jeunes filles de St-Alexandre sont institutrices dans d'autres municipalités.

Cette année, une dizaine d'ouvriers du dehors sont venus travailler temporairement à la voirie. Quant au chômage, il ne paraît pas exister à St-Alexandre.

St-Alexandre est une belle paroisse qui possède une population stable et une bonne organisation sociale. Plus de la moitié des cultivateurs ont des capitaux de prêtés. Les $\frac{5}{4}$ des cultivateurs vivent à l'aise; à peine une dizaine ou une douzaine sont gênés financièrement.

ASPECT ECONOMIQUE

AGRICULTURE

Les 179 cultivateurs de la municipalité sont propriétaires de leurs terres. Trois terres sont actuellement disponibles et peuvent être vendues, 2 par des cultivateurs et 7 par d'autres personnes.

Sept cultivateurs ont hypothéqué leurs terres sous le régime du crédit agricole provincial et 3 sous le régime fédéral.

Le capital moyen engagé par ferme s'élève à \$5,000 environ, dont \$2,600 dans la terre, \$1,600 dans les bâtisses et \$800 dans les troupeaux.

L'étendue moyenne des fermes est 152 acres. Chaque ferme possède en moyenne 60 acres labourées, 76 acres labourables et 16 acres non utilisables. La surface cultivable comprend 2 acres en forêt de 1^{ère} pousse, 34 acres en forêt de 2^e pousse et 40 acres en pâturages, jachère, etc. L'étendue inutilisable représente 1 acre en lacs, 13 acres en ravins et marécages et 2 acres en rochers et pierres.

Le type de terre franche est le plus répandu, il couvre 35% de l'étendue totale de la paroisse. La terre légère couvre 25% de la paroisse; la terre forte et la terre noire, 20% chacune.

Les sols sont assez fertiles. On emploie une trentaine de tonnes d'amendements calcaires et 99 tonnes d'engrais chimiques. (1937). Une douzaine de cultivateurs conservent le fumier de ferme sur des plateformes ou dans des remises.

L'égouttement des terres n'est que passable. Les grandes décharges ne sont pas assez nombreuses et leur état laisse à désirer. Les travaux d'égouttement ont été mal exécutés.

Les pâturages que l'on a fertilisés ont donné de bons résultats. Le trèfle prend bien, la luzerne de même.

Production végétale

Le recensement fédéral de 1931 nous fournit les données suivantes sur les étendues en culture:

Blé	165	acres
Avoine	2487	"
Orge	281	"
Seigle	19	"
Autres céréales et lin	65	"
Racines	49	"
Grains mélangés	127	"
Foin (mil et trèfle)	6493	"
Pommes de terre	347	"
Autres cultures	92	"
Pâturages	6486	"

En 1938, on constate une augmentation du double pour l'orge. Les étendues des autres cultures sont sensiblement les mêmes qu'il y a 7 ans. Le blé a un rendement de 28 boisseaux à l'acre; l'avoine, 25; l'orge, 20; le seigle 20; les grains mélangés, 30; et les pommes de terre 175. On récolte $2\frac{1}{2}$ tonnes de luzerne à l'acre et $1\frac{5}{4}$ tonne de foin.

Ces rendements, quelque peu supérieurs à la moyenne de la région, prouvent qu'à St-Alexandre on se préoccupe davantage du soin des champs. La production végétale est la mieux adaptée du comté au sol, au climat et au relief. Chaque cultivateur retire en moyenne, des grandes cultures, un revenu de \$83 soit: \$15 pour l'avoine, \$18 pour le foin et \$50 pour les pommes de terre. Jusqu'à présent, 6 cultivateurs seulement suivent des rotations rationnelles, il est à souhaiter que leur exemple sera suivi par tous.

En 1931, les cultures maraîchères étaient ignorées à St-Alexandre. Aujourd'hui, 2 cultivateurs vendent des jardinages pour \$20 chacun environ. Les cultures fruitières sont en progrès: 48 acres en 1931, 60 acres en 1938. On compte 2,000 pommiers et 600 pruniers d'un état moyen. On estime à \$75 par ferme les revenus supplémentaires que les cultivateurs pourraient se faire si l'on poussait davantage la pomiculture.

La municipalité renferme 2 érablières en exploitation qui produisent 60 gallons de sirop et 350 lbs de sucre. Chaque propriétaire en retire quelque \$40 par année.

Production animale

Chevaux - Le nombre des chevaux qui s'élevait à 501 en 1931 a diminué de 5%. On importe annuellement de 50 à 60 chevaux et, depuis 1935, l'on en élève une quarantaine. On garde 3 étalons enregistrés, (1 canadien et 2 Belges), 1 jument Belge enregistrée, et 125 juments croisées.

Les cultivateurs achètent, souvent à prix fort, des chevaux qu'ils auraient avantage à produire chez eux. Le cheval importé, le cheval de l'Ouest surtout, n'est pas adapté au climat de la région, et après quelque temps de travail, il devient poussif. L'élevage local, outre qu'il donnerait de meilleurs chevaux, contribuerait à l'amélioration des attelages de ferme et constituerait une économie substantielle.

Bovins - La municipalité renfermait en 1931, 1,597 vaches en lactation et 1,383 autres bovins. Le nombre de vaches en lactation s'est accru considérablement depuis et atteint 1,745. On garde les races Canadienne, Ayrshire, ainsi qu'un certain nombre de bovins croisés.

RACE	VACHES		TAUREAUX	
	Pur sang	croisées	Pur sang	croisées
Canadienne	65	300	18	20
Ayrshire	80	800	28	90
Croisés	-	500	-	5
Total	145	1,600	46	115

Le rendement moyen d'une vache laitière est de 4,500 lbs de lait.

La beurrerie locale, entreprise industrielle, reçoit le lait de 160 cultivateurs, transforme 90% du lait (88% de gras de beurre) produit dans la paroisse et fabrique 190,647 livres de beurre (1937). Le revenu moyen dérivé de l'industrie laitière atteint \$300 par ferme.

Une quinzaine de cultivateurs vendent annuellement une cinquantaine de têtes de bétail laitier et se font un revenu supplémentaire de \$140 chacun.

Voici le détail des bovins vendus pour l'élevage:

Race	Bovins de moins d'un an		Bovins d'un an et plus	
	Pur sang	Croisés	Pur sang	Croisés
Canadien	4	3	14	7
Ayrshire	6	2	6	8
Total	10	5	20	15

Chaque cultivateur retire en moyenne \$45 de la vente des bovins de boucherie. Il se vend dans la paroisse 120 vaches laitières réformées, 90 bouvillons, 40 taureaux, 60 veaux de lait et 125 veaux d'herbe.

Porcs.

Le nombre de porcs a augmenté considérablement depuis 1931, il est passé de 1,134 (recensement fédéral) à 1,818. On compte 818 porcs à bacon du type Yorkshire ainsi que 10 verrats, 300 truies et 690 porcelets Chester. Les commerçants achètent quelque 2,500 sujets par an (1,300 abattus et 1,200 vivants). On abat 275 têtes pour les besoins domestiques. Depuis le mois d'avril 1938, il s'est vendu en coopération une quarantaine de sujets.

65% des cultivateurs font mettre bas les truies au printemps seulement tandis que les autres le font à l'automne seulement. L'élevage porcin rapporte environ \$180 par ferme.

Moutons.

La municipalité renfermait en 1931, 2,270 moutons; ce nombre n'a guère varié. A St-Alexandre on élève des Leicester croisés; 1,100 brebis, 100 béliers et 1,100 agneaux. Treize sujets seulement sont enregistrés. On fait l'abattage pour les besoins domestiques, (75 têtes environ); tout le surplus disponible est absorbé par les commerçants locaux. L'appoint de revenu qu'apporte cet élevage est de \$30 en moyenne par ferme.

Volailles.

En 1931, la basse-cour de St-Alexandre comprenait 5,037 poules et poulets et 76 autres volailles. Il n'y a guère eu d'augmentation depuis. On engraisse pour la vente quelque 2,500 sujets. On garde environ 2,500 poules et poulettes ponduses, 2,500 autres poules et poulets, 75 dindes et 25 oies. Environ 15% de ces oiseaux sont d'excellente qualité, 60% de bonne qualité et le reste, de qualité médiocre. Pour la majorité des éleveurs, mars, avril et mai sont les 3 mois de forte production.

L'absence de marché pour les oeufs nuit au développement de l'industrie avicole; l'absence de couvoir coopératif ne semble pas être un obstacle. Les revenus moyens dérivés de cet élevage sont de \$40 en moyenne par ferme.

Apiculture.

La municipalité renferme 3 apiculteurs possédant chacun de 10 à 20 colonies d'abeilles. Ils se font un revenu moyen de \$25 chacun environ.

Animaux à fourrure.

Le seul éleveur d'animaux à fourrure de St-Alexandre se fait un revenu de \$150 environ. Ses sujets sont tous croisés et sont élevés en vue de la vente de la fourrure.

Producteurs spécialisés.

St-Alexandre possède un certain nombre de producteurs spécialisés. Il y a d'abord 10 éleveurs de bovins de race pure qui vendent 30 têtes par an; soit, 75% de la production totale; puis 6 éleveurs de bovins croisés, ces derniers vendent une quinzaine de têtes ou 60% de la production.

On trouve 1 éleveur de porcs de race pure et 1 éleveur de moutons Leicester pur sang; ces éleveurs disposent de la totalité de leur production: 12 porcs et 10 moutons respectivement.

Conserves domestiques.

Dans St-Alexandre on ne fabrique pas de conserves pour la vente. Les conserves que l'on prépare sont entièrement destinées à l'alimentation de la famille. On produit annuellement environ 1,200 pintes de conserves de viandes(600 contenants métalliques et 600 contenants de verre) 600 pintes de conserves de légumes (contenants métalliques) et 800 pintes de conserves de fruits (contenants de verre).

Autres sources de revenus.

La municipalité ne fournit pas un fort contingent de bûcherons, une quinzaine de jeunes gens vont dans les chantiers, 2 mois pendant l'automne et 2 mois pendant l'hiver. Ce travail leur rapporte à chacun environ \$125.

Les cultivateurs vendent pour près de \$100 chacun de bois coupé sur leurs terres. Le bois est employé comme bois de chauffage, bois à pâte, traverses de chemin de fer, pieux et poteaux de téléphone.

Revenu-argent moyen des cultivateurs.

Le cultivateur tire son revenu-argent des sources suivantes:

Grandes cultures	\$ 83
Produits laitiers	300
Vente de bovins de boucherie	45
Vente de porcs	180
Vente de moutons	30
Aviculture	40
Coupe du bois sur terres patentées	100
Revenu-argent	<u>\$778</u>

Ce revenu-argent moyen ne tient pas compte des productions spécialisées. Certains cultivateurs se font un revenu sensiblement supérieur à la moyenne par la vente de produits spéciaux: miel, sucre et sirop d'érable, animaux de race, etc. Voici en moyenne, l'appoint de revenu que procure la vente des produits et animaux suivants aux producteurs:

Sucre et sirop d'érable	\$ 40
Miel	25
Bovins laitiers	140
Animaux à fourrure	150
Produits maraîchers	20

Il ressort clairement que le revenu argent peut facilement atteindre les \$1,000 et même les dépasser quelquefois.

Le revenu brut de la ferme se chiffre en moyenne à \$1,066. Il s'établit comme suit:

Dîne (en nature)	\$ 10
Valeur des produits agricoles consommés par la famille	278
Revenu-argent moyen	778
Revenu-brut moyen	<u>\$1,066</u>

Les dépenses d'exploitation se chiffrant en moyenne à \$190 par ferme, le profit net moyen de la ferme est donc de \$876.

Achats.

Chaque année, il s'achète, dans la municipalité quelque 99 tonnes d'engrais chimiques, 75 tonnes de moulées alimentaires, 250 minots de semences, 800 livres d'insecticides et 800 livres de ficelle d'engerbago. Les marchands de la localité et ceux des localités voisines

fournissent la plus grande partie de ces produits. Le reste est acheté collectivement par l'intermédiaire d'un agent.

Il s'importe de Montréal environ 300,000 livres de farine, ce qui représente 45% de la consommation locale. On pourrait produire localement les $\frac{3}{4}$ de ces importations. On trouverait avantage à développer la fabrication domestique des tricots, des toiles, des flanelles et des étoffes et ainsi se libérer de l'emprise des comptoirs postaux de Montréal et de Toronto.

St-Alexandre importe du cuir à semelle et à harnais et exporte des peaux.

Impôts et contributions.

Chaque famille contribue pour \$18 au fonctionnement de l'église. Les taxes municipales et les taxes scolaires sont respectivement de \$9 et de \$20 en moyenne par famille. Pour les fins de la taxation, on évalue les biens imposables à 50% de leur valeur réelle.

Sociétés agricoles.

St-Alexandre est sans contredit la paroisse du comté où l'agriculture est la plus en progrès, où l'association professionnelle est la mieux développée. L'individualisme et la partisanerie politique ne semblent pas nuire à l'organisation des cultivateurs. Seuls les intérêts commerciaux qui viennent en opposition avec le mouvement coopératif, entravent sa marche et retardent son expansion.

La société coopérative et le cercle de l'U.C.C. comptent chacun 45 membres, le cercle agricole affilié à la Société d'agriculture du comté en possède 145. Le cercle des fermiers groupe 50 fermes de cultivateurs. Le cercle des jeunes éleveurs et celui des jeunes agriculteurs ont chacun 32 membres.

Des six sociétés agricoles de la paroisse seuls le cercle de l'U. C. C. et la Société coopérative ont des succès médiocres, les quatre autres organismes fonctionnent bien.

INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture.

Beurrerie.

MM. J.J. Bélanger & Fils possèdent, sur la route no 51 au 1^{er} rang, une beurrerie qui fonctionne depuis 1924. Avant cette date, l'établissement produisait du fromage (1895-1924). La fabrique, qui opère à l'année, emploie 2 ouvriers permanents et un secrétaire. On a produit l'an dernier, 190,647 livres de beurre vendues au prix moyen de 25.73 cents la livre. Les consommateurs locaux absorbèrent quelque 20,000 livres de beurre et les commerçants de détail 95,000 livres environ. Tout le reste de la production soit environ 75,000 livres fut vendu à la Halle au beurre de St-Pascal.

L'absence d'énergie électrique dans cette partie de St-Alexandre cause un sérieux préjudice à cette industrie. On nous affirme également que le mauvais service d'expédition par chemin de fer est cause que les produits se détériorent en cours de route et perdent de leur valeur au moment de la classification.

Une amélioration des cultures, une sélection plus complète du bétail laitier et la fertilisation plus généralisée des pâturages permanents permettraient d'obtenir un rendement de 10% supérieur.

Moulange.

La municipalité compte deux moulanges. Celle de M. Landry, qui existe depuis 30 ans, et celle de M. Lapointe qui fonctionne depuis quelques mois seulement. L'établissement de M. Landry, situé au 1^{er} rang, emploie deux ouvriers pendant environ 8 mois. La moulange, outillée

de meules de pierre, ne fonctionne pas à plein rendement; sa production est de 280,000 livres de mouture.

On craint que cette industrie ne soit appelée à disparaître à cause de la concurrence sérieuse que lui fait subir le meunier du village, M. Lapointe. Ce dernier utilise un moulin à marteaux mû par un moteur électrique et donne un service plus rapide.

Carderie.

La carderie de M. Louis Michaud est en exploitation toute l'année durant mais elle ne fonctionne pas à plein rendement. Elle emploie un ouvrier permanent. La laine que l'on y traite provient toute de la région. M. L. Michaud carde annuellement quelque 15,000 livres de laine, il prend 5 cents la livre pour son travail.

Cette industrie ne reçoit pas une quantité assez considérable de matière première, et subit une forte concurrence des 2 carderies de Saint-Pascal.

Industrie du bois.

St-Alexandre est une paroisse agricole où l'industrie du bois joue un rôle d'arrière plan. A proximité, dans le bassin de la rivière Rochouse, il se trouve environ 40 milles carrés de forêts inexploitées. Ces forêts constituent la réserve cantonale Parke, la réserve de M. Soucy et celle de Mohawk Securities Corporation.

La localité renferme 2 ateliers de sciage et de planage, et 2 ateliers de menuiserie.

Une petite scierie, propriété de M. Ed. Duval était en exploitation au Ville rang, il y a quelques années. L'outillage a été déménagé et le barrage qui constituait la source de sa force motrice, s'est défoncé.

Scieries.

Deux scieries fonctionnent dans la localité: ce sont celles de M. Landry et de M. Michaud.

M. C. Landry et ses deux associés sont propriétaires depuis sept ans d'une scierie établie il y a une quarantaine d'années. L'établissement, détruit par un incendie, il y a trois ans, est aujourd'hui aménagé à neuf. Cet atelier emploie deux ouvriers en plus des propriétaires. Il est en exploitation, 8 mois par année, mais le sciage ne dure que 3 mois. M. Landry et ses associés travaillent pour leur propre compte mais le gros de l'ouvrage se fait à commission pour les cultivateurs. Ceux-ci revendent sur le marché local, à Notre-Dame-du-Portage et à Rivière-du-Loup, une bonne partie du bois qu'ils font scier.

Une deuxième scierie appartient à M. Michaud, propriétaire aussi d'une carderie. Son établissement qui fonctionne à l'année procure de l'ouvrage à un ouvrier. M. Michaud travaille uniquement pour le compte des cultivateurs.

Le tableau suivant nous donnera une vue d'ensemble de la production des ateliers de sciage et de planage de la localité. Un deuxième tableau nous indiquera la provenance du bois, ainsi que le pourcentage des diverses essences utilisées.

	<u>C. Landry</u>	<u>L. Michaud</u>
Sciage		
Pour eux	50,000 p.m.p.	...
A commission	400,000 "	125 à 150,000 p.m.p.
Bardeaux:		
Pour eux	12,000	...
A commission	3,000,000	---

Planage:		
Pour eux	50,000 p.m.p.	...
A commission	100,000 "	50,000 p.m.p.

PROVENANCE ET ESSENCES DES BOIS

	<u>C. Landry</u>	<u>L. Michaud</u>
Provenance		
Terres des cultivateurs	316,000 p.m.p.	70 à 75,000 p.m.p.
Terres de la Couronne	165,000 "	60,000 "
Essences:		
Sapin	33 à 34%	75%
Epinette	50	25
Cèdre	12	x
Bouleau	4 à 5	x

Ateliers de menuiserie.

Les deux ateliers de menuiserie de St-Alexandre appartiennent respectivement à MM. Ouellet et Lapointe.

M. Ouellet travaille avec ses deux fils, 6 mois par an environ, et fabrique: 10 portes à \$5; 50 châssis à \$6; une quinzaine de chaises, et une vingtaine de pupitres. On plane quelque 10,000 pieds de bois. Les possibilités de développement sont nulles. Pour se faire un revenu additionnel et arriver à vivre, M. Ouellet entreprend la construction de granges et de maisons.

M. C. Lapointe, propriétaire du deuxième atelier de menuiserie, travaille avec un membre de sa famille. Il fabrique des portes et des châssis pour \$200 environ et fait l'enbouvotage et le planage du bois (33,000 p.m.p.). M. Lapointe n'arriverait pas à vivre s'il ne s'occupait de la construction de granges et s'il n'avait pas les revenus que lui rapporte sa moulange.

TRANSPORTS

Le chemin de fer Intercolonial (C.N.R.) traverse la municipalité. Les marchandises sont reçues et expédiées par la gare de St-Alexandre. La gare de St-André peut être considérée comme gare secondaire, elle dessert la partie sud-ouest de St-Alexandre, mais, comme elle ne possède pas d'agent, elle ne peut être utilisée que pour l'envoi et la réception de certaines marchandises seulement. Une voie d'évitement amplement suffisante pour les besoins locaux permet le chargement et le déchargement des marchandises.

Le tonnage global des marchandises reçues et expédiées en 1937, est de 7,681 tonnes. En voici le détail:

<u>Marchandises reçues</u>		<u>Marchandises expédiées</u>	
Marchandises générales	506 tonnes	Bois à pâte	5,580 tonnes
Ciment	108 "	Machineries	35 "
Machineries	12 "	Bétail vivant	276 "
Farine	127 "	Bois de chauffage	30 "
Engrais	255 "	Automobiles	6 "
Chevaux	144 "	Foin	28 "
Pierre à chaux	87 "	Bourre	25 "
Avoine de l'Ouest	33 "	Mdses générales	63 "
Asphalte	191 "		
Charbon	102 "	Total	6,043 tonnes
Fente en guuse	31 "		
Sable à moule	42 "		
Total	1,638 tonnes		

On établit à 4,600 le nombre approximatif annuel de voyageurs qui partent.

L'autobus de la ligne Lévis - Rivière-du-Loup passe à St-Alexandre et descend à St-André pour prendre ensuite la route 2. L'autobus de la ligne Rivière-Bloue - Rivière-du-Loup traverse aussi St-Alexandre. Trois personnes font du taxi dans la localité. Le seul service de camionnage organisé est celui de Ad. D'Anjou de St-Pascal; les usagers en sont satisfaits. Trois camions sont affectés au service public.

Les marchands ambulants qui viennent à St-Alexandre sont les mêmes que ceux que l'on rencontre dans les autres municipalités. Les marchandises qu'ils vendent comprennent les fruits, les légumes, les eaux gazeuses, les viandes, le pain, les essences, les vêtements confectionnés et les produits pharmaceutiques. Les conseillers municipaux des principales localités du comté, s'imaginent que les marchands généraux de leur paroisse font un immense profit. Ils préfèrent acheter du colporteur qui, sous des apparences trompeuses et avec de belles phrases, leur vend une marchandise de qualité inférieure. Il va sans dire que les officiers municipaux sont les premiers à ne pas vouloir taxer les marchands ambulants.

Le service de téléphone est exploité par la compagnie de Kamouraska (affiliée au réseau Bell). Le télégraphe est relié au réseau du C.N.R. L'électricité est distribuée au village par la Québec Power.

SAINTE-HELEUTHERE

La municipalité de St-Eléuthère est située sur le lac Pohénégamook dans le canton du même nom. Son territoire, d'une superficie de 49,710 acres, occupe le coin sud-est du comté. Cette municipalité est donc un peu isolée des autres du comté de Kamouraska et se trouve plutôt liée avec celles du groupe du sud du comté de Témiscouata.

La principale route qui conduit à St-Eléuthère part de Saint-Alexandre, traversant ainsi presque tout le comté perpendiculairement au fleuve. C'est la route provinciale régionale no 51 qui va de St-Alexandre au Nouveau-Brunswick. Une autre route conduit aussi à St-Athanase. Enfin, la municipalité est située sur le parcours du chemin de fer Transcontinental.

St-Eléuthère est située dans les Apalaches à 1200 pieds d'altitude dans un décor merveilleux. A $\frac{1}{2}$ mille du village on atteint des sommets de 600 à 700 pieds au-dessus du niveau du lac Pohénégamook dont les bords forment de belles plages de sable aux pentes douces. Il semble qu'à cause de ces beautés naturelles, de la proximité de la route provinciale, de son climat de montagnes et du voisinage des Etats-Unis, cette localité pourrait développer une industrie touristique intéressante.

Une seule des montagnes de la municipalité porte un nom local: la montagne Carrée.

Toutes les terres s'égouttent dans le lac Pohénégamook qui se décharge dans l'Atlantique par la rivière St-Jean. Les petites rivières qui sillonnent la municipalité sont les rivières Boucanée, St-François et Chat-Sauvage. Les principaux lacs sont les suivants: Pohénégamook, Cedar Brook, Rocher et un autre qui n'a pas de nom et se trouve dans les montagnes au nord du village.

L'habitat est à la fois villageois et rural; dans le cas du village, la population s'est groupée autour de l'église, sur les bords du lac Pohénégamook. Il y a une agglomération secondaire à 2 milles au nord du village dont l'adresse postale est "Pohénégamook".

Les rangs 4, 5, 6 sont habités et comptent 2 chemins pour les 3 rangs; les rangs 7, 8, 9 et 10, doubles sont également habités. Les lots riverains du lac pour les rangs 6, 7, 8, 9, 10 sont renversés.

Les cultivateurs ont tous leurs habitations sur leur terre. Il n'y a pas d'habitations temporaires pour les cultivateurs, il n'y a que quelques camps pour les ouvriers forestiers.

On compte, dans la municipalité 4 maisons abandonnées et inhabitables. Les habitations dans les rangs sont mauvaises pour 1/3 et moyennes pour les 2/3. Quatre ou cinq seulement sont en bon état. Dans le village en général, les habitations sont bonnes.

La partie nord du village, soit 60% de la population jouit des services de l'aqueduc, les autres ont des puits artésiens.

POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

Le recensement fédéral de 1931 donne à St-Elouthère une population de 1,489 âmes. Sous l'effet de l'accroissement naturel, la population depuis 1931 aurait dû augmenter de 266 et devrait être aujourd'hui de 1,755. Or elle n'est que de 1,556. La différence, soit 199, représente l'excédent des départs sur les arrivées. L'accroissement net, depuis 1931 n'est donc que de 67 âmes.

Occupation du sol.

Le secrétaire-trésorier compte dans la municipalité 144 fermes dont aucune n'est sous location mais dont 12 sont possédées par des cultivateurs non domiciliés. Il compte 79 propriétaires de maisons sur emplacements, et 27 locataires de maisons. La totalité des gens des deux dernières catégories cultive un jardin, 15 entretiennent des animaux domestiques, 12 gardent des chevaux.

Modes de vie.

Dans la municipalité, il y a 123 cultivateurs, chefs de famille et 9 cultivateurs célibataires. De tous les cultivateurs, 4 seulement tirent la totalité de leur subsistance de leurs fermes; 72 en tirent la majeure partie; les autres vivent principalement des chantiers.

D'une façon générale, l'agriculture a été fort négligée jusqu'à tout récemment, mais la nécessité commence à forcer les gens à s'occuper davantage de leurs terres. Apparemment la plupart des cultivateurs sont pessimistes. Ils ont connu les années de prospérité pendant lesquelles le commerce de bois était très florissant. Au cours des années d'activité dans l'industrie forestière, la vente du bois sur les lots rapportait jusqu'à \$5,000 à leurs propriétaires. Aucun d'eux n'a su conserver cet argent; tous ont dépensé sans compter. Les mauvais jours sont venus les surprendre et habitués qu'ils étaient au travail forestier, ils éprouvent de la difficulté à s'adapter aux travaux de la ferme. Il faudrait aider ces gens en leur octroyant des primes après les avoir soustrait à l'emprise de leurs créanciers.

Trente-cinq chefs de famille de St-Elouthère gagnent leur vie en qualité de journaliers. Presque tous les cultivateurs font aussi du travail à la journée dans les chantiers, surtout pendant l'hiver. Pendant cette dernière saison, environ 75 fils de cultivateurs vont au bois.

Cinq artisans, des charpentiers-menuisiers ne tiennent pas boutique, mais vivent de leur métier. Les artisans tenant boutique sont au nombre de 15, ce sont: 3 menuisiers, 3 forgerons, 1 garagiste, 3 cordonniers, 1 horloger, 2 coiffeurs, 1 ferblantier, et 1 plombier.

Le commerce de détail fait vivre 5 familles; 4 autres s'y intéressent à titre d'occupation secondaire. Au total 10 individus vivent du commerce.

En fait de transports 5 hommes sont employés au chemin de fer et 7 y travaillent occasionnellement. Il y a 7 charroliers, 1 chauffeur de taxi et 8 propriétaires de camions.

Le seul professionnel de St-Elouthère est le médecin. Il faudrait un notaire et un agronome.

Il y a 9 institutrices dans les rangs et 6 religieuses dont 4 font la classe dans le village. La main-d'œuvre féminine n'est pas abondante à St-Elouthère. Il y a 15 jeunes filles préposées au service domestique dans la municipalité et 10 dans les villes.

On connaît à St-Eloutherè un chômage saisonnier. De plus 40 à 50 jeunes gens subissent une oisiveté déprimante. Ils accepteraient du travail pour 50 cents par jour si seulement ils pouvaient en trouver.

Un bureau de poste principal se trouve au village et un autre, celui de Pohénégamook, est situé à 2 milles au nord du village. La gare du chemin de fer se trouve à $\frac{1}{2}$ mille du village.

ASPECT ECONOMIQUE

1 - AGRICULTURE

Etendue moyenne des fermes

Il y a 144 cultivateurs propriétaires dont 132 domiciliés dans la municipalité et possédant des terres d'une étendue moyenne de 135 acres. Sur cette étendue de 135 acres, 30 acres ont déjà été labourées, 50 seraient labourables à condition d'y mettre un peu de travail d'essouchement, 40 sont en forêt dont 5 seulement de l'ère pousse et 15 sont inutilisables. Il reste 38 lots à vendre qui ne sont pas cultivés. Plusieurs lots sont patentés mais ne sont pas défrichés. Le bois sur ces lots a été coupé.

Le capital moyen engagé par ferme est de \$2,200. Ce capital se décompose comme suit:

\$ 800 dans la terre
1000 dans les bâtisses et l'outillage
400 dans les troupeaux

\$ 2200

Le nombre de fermes hypothéquées dans le régime du crédit agricole provincial est de 5.

Sols et amendements.

Le territoire de la municipalité se divise de la façon suivante entre les différents types de sol:

Terre forte	5%
Terre franche	40%
Terre légère	50%
Terre noire	5%

100%

Les informateurs du village disent que la terre est bonne. Cette appréciation est exagérée pour l'ensemble de la municipalité. Les terres manquent de certains éléments; les résultats obtenus avec les engrais chimiques et les maladies de certains animaux sont plus probants que les assertions des informateurs. En 1936 on a employé 30 tonnes d'amendements calcaires et en 1938, 25 tonnes d'engrais chimiques. Aucun cultivateur ne soigne la conservation de son fumier de ferme.

L'égouttement des terres est passable. L'insuffisance de travaux d'égouttement, la mauvaise exécution de ceux déjà faits sont les causes du manque d'assainissement des terres arables. L'égouttement des terres est un facteur important du succès des cultures; pourtant on le néglige. Dans St-Eloutherè, ce travail d'égouttement est un travail délicat à cause des accidents de terrains. Les fossés sont nécessaires.

On ne fertilise pas les pâturages. Le trèfle est facile à faire prendre. Les essais de luzerne sont encore trop peu nombreux pour être concluants.

Production végétale.

Grandes cultures.

Voici le tableau des principales grandes cultures en 1931 et en 1938 et les rendements moyens à l'acre:

	1931	1938	Rendements
Blé	18	25	15 boisseaux
Avoine	810	1200	25 "
Orge	38	104	20 "
Grains mélangés	55	55	25 "
Foin (mil et trèfle)	2867	3500	1 $\frac{1}{2}$ tonne
Pommes de terre	123	140	-
Racines	15	25	-

Il y a donc augmentation sensible dans la plupart des cultures qui ne comptent cependant pas encore pour beaucoup dans le revenu-argent du cultivateur. Le seul produit qui fait l'objet du commerce chez la plupart des cultivateurs est le foin dont chaque ferme vend en moyenne 5 tonnes pour la somme de \$27. En plus de cela une huitaine de cultivateurs vendent du grain pour une somme d'environ \$38 chacun et une quinzaine vendent, chacun 150 boisseaux de pommes de terre, ce qui leur rapporte \$40.

Le blé "Garnett" semble très avantageux. L'avoine Cartier est à recommander. En 1938, il a été distribué 75 boisseaux d'orge à semence dans la paroisse. Si les rendements sont peu élevés, c'est que l'on n'engraisse pas assez de terre et que l'on sème souvent tard. La production végétale n'est pas adaptée à la région. On devra viser à cultiver plus d'orge et plus de blé et convaincre les cultivateurs de la nécessité de suivre une rotation. Une rotation de quatre années et une de six années feraient l'affaire du plus grand nombre. On ne semble pas avoir suivi avec beaucoup d'intérêt les expériences des formes expérimentales et de démonstration. On s'est occupé du bois surtout et l'on a négligé la culture.

Cultures maraîchères et fruitières.

Un cultivateur fait aujourd'hui \$100 par année avec 2 acres en jardinages. A part celui-là, 4 ou 5 cultivateurs vendent des jardinages (des choux surtout) pour \$40 à \$75 par année chacun. Un jardinier de Sully vient compléter ses charges à St-Eleuthère. La culture maraîchère ne peut pas progresser énormément cependant parce que la demande locale est presque nulle et les grands marchés trop distants. Les gelées hâtives d'automne empêchent aussi de compter sur une production horticole de fin d'été.

En 1931, il y avait 23 acres plantées d'arbres fruitiers, depuis lors on a fait beaucoup de plantation de pommiers, mais à l'aveuglette, en se fiant aux discours des agents vendeurs pour le compte de pépiniéristes ontariens. On a enregistré des pertes considérables mais il ne nous a pas été possible d'obtenir des renseignements précis à ce sujet. Les plants coûtent de \$1.25 à \$1.50 chacun. D'une façon générale les variétés de pommiers sont mal choisies.

Érablières.

On compte 12 érablières en exploitation dans St-Eleuthère. La production de l'an dernier s'établit à 1,000 gallons de sirop et 8,000 livres de sucre. Il n'y a que le marché local pour les produits de l'érable. Les producteurs échangent leur sucre pour de la marchandise chez les marchands. La vente des produits de l'érable rapporte en moyenne par érablière \$70.

Outre les 12 sucriers qui exploitent les érablières dans la municipalité, il se trouve une douzaine de cultivateurs qui font du sucre sur les limites du gouvernement. Ces derniers font en moyenne autour de \$60 chacun.

Production animale

Chevaux.

On comptait 203 chevaux en 1931. Ce nombre est stationnaire. Il ne s'élève pas plus de 4 ou 5 chevaux par année et encore... Il se fait un grand commerce d'importation - 30 à 35 bêtes par an. Certains

cultivateurs ont acheté pour \$2,500 de chevaux depuis 15 ans. C'est leur ruine. Actuellement on compte 75 jumants canadiennes croisées. On pourrait économiquement élever assez de chevaux pour les besoins locaux. Les cultivateurs de la municipalité se procureraient ainsi à meilleur compte de meilleurs chevaux.

Bovins et industrie laitière

En 1931, St-Elouathère comptait 480 vaches en lactation et 619 autres bovins. L'augmentation depuis cette date est estimée à 20%. Aujourd'hui la composition du troupeau est telle que l'indique le tableau suivant:

	Vaches croisées	Taureaux		Rendement moyen par vache
		pur sang	croisés	
Canadien	100	5	8	3,300 lbs de lait.
Ayrshire	400	1	10	
Holstein	90	-	-	

La fabrique de produits laitiers de la municipalité était une fromagerie jusqu'en juin 1938 alors qu'on en a fait une beurrierie. Elle transforme environ 50% du lait produit. On constate une augmentation appréciable du nombre de patrons en 1938. En juillet 1937, on recevait le lait de 180 vaches seulement; un nombre si restreint de patrons rendait précaire la situation de la fabrique.

Le coût de production des produits laitiers pourrait diminuer sensiblement si la fabrique recevait plus de lait. Environ 50% du lait produit n'est pas porté à la fabrique locale parce que plusieurs cultivateurs gardent à peine un nombre de vaches suffisant à leurs besoins et que de plus un désaccord existe entre certains cultivateurs et le fabricant. L'appoint de revenu en moyenne par ferme, qu'apporte l'industrie se chiffre par \$105 (pour 1937).

On ne garde pas d'animaux de boucherie mais on vend aux commerçants et aux bouchers environ 125 sujets réformés et 60 veaux d'herbe. La vente de ces animaux rapporte \$25 en moyenne par ferme.

Porcs.

En 1931, on comptait 487 porcs. Ce chiffre s'est accru de 10% depuis. On ne garde aucun pur sang mais seulement des sujets croisés. Cet élevage est très mal organisé, en général. Selon un informateur on pourrait élever trois fois plus de porcs et les écouler avec facilité aux chantiers. Le surplus de porcs est utilisé comme suit: 195 sont abattus pour l'usage domestique, 140 abattus pour la vente aux commerçants locaux, 145 sont vendus vivants à ces mêmes gens. On fait mettre bas les truies au printemps seulement. Cet élevage rapporte \$24 par ferme en moyenne par an.

Moutons.

Le nombre des moutons est sensiblement le même qu'en 1937, soit de 1300 à 1400. Ce sont presque tous des croisés Leicester et Shropshire. On en abat une centaine chaque année pour les besoins domestiques et l'on en vend environ 600 aux commerçants. L'élevage du mouton est susceptible de développement parce qu'il y a abondance de pâturages impropres à d'autres fins. Par contre le manque de connaissances et le danger des ventes mal organisées entravent le développement de cet élevage. Le mouton rapporte, en moyenne, \$20 par famille.

Volailles.

En 1931, il y avait 3355 poules et poulets et 102 autres volailles. Ce nombre est encore à peu près le même aujourd'hui. Il existe trois poulaillers de 100 poules et plusieurs de 20 à 30 poules. Il n'y a pas de couvoir coopératif. Près des trois quarts des volailles sont de bonne qualité. L'aviculture rapporte une vingtaine de dollars par ferme.

Apiculture.

Les essais qui ont été tentés dans ce domaine ont tous été infructueux.

Animaux à fourrure.

A St-Eleuthère on trouve 10 petits éleveurs d'animaux à fourrure. Ils font l'élevage exclusivement pour la vente de la fourrure. Leurs bêtes sont des sujets croisés qu'ils vendent à Montréal et Québec, ainsi qu'aux colporteurs. Les deux meilleurs retirent chacun \$300 par an environ et les autres \$30. La moyenne qui est influencée par les deux premiers est de \$84 par éleveur.

Conserves domestiques

La fabrication domestique des conserves ne se fait que pour l'alimentation de la famille. Elle comprend:

	Contenants de verre	Capacité moyenne	Contenants métalliques	Capacité moyenne
Viandes	50	1 pte	500	1 pte
Fruits	100	1 pte	1000	1 pte

Producteurs spécialisés.

La seule production spécialisée est celle des pommes de terre. Quinze cultivateurs se livrent à cette culture; ils vendent chacun 150 boisseaux de pommes de terre par an, ce qui représente 50% de leur production.

Autres sources de revenu.

L'industrie forestière occupe 75 cultivateurs ou fils de cultivateurs 1 mois pendant l'automne et 3 mois pendant l'hiver. Les revenus de cette source sont de \$180 par homme. Ils négligent leurs fermes pour cette industrie. Les cultivateurs font en plus du bois sur leurs fermes ou lots. Ce bois est vendu sous forme de bois à pâte et de bois de sciage et rapporte environ \$15 par ferme.

Deux cultivateurs se livrent à la chasse et en retirent \$40 chacun.

Revenu

Le revenu-argent d'une ferme moyenne se chiffre par \$236 et s'établit comme suit:

Grandes cultures	\$ 27
Produits laitiers	105
Vente de bovins	25
Vente de porcs	24
Vente de moutons	20
Aviculture	20
Coupe du bois	15
Revenu-argent	\$236

Les produits agricoles consommés par la famille représentent une valeur de \$280 et les dépenses d'exploitation de la ferme s'élèvent à \$155. En autant qu'il est possible d'établir le revenu d'un cultivateur, celui de St-Eleuthère se ferait donc environ \$360 avec sa ferme. Du revenu-argent, après soustraction des dépenses d'exploitation (\$235 - \$155), il ne reste que \$80 avec quoi le cultivateur doit rencontrer toutes ses obligations.

Heureusement qu'un bon nombre de cultivateurs ajoutent à ces revenus de diverses façons. Ainsi près de la moitié des fermiers vont aux chantiers; d'autres pratiquent une spécialité, etc. Voici la liste de ces diverses sources de revenus complémentaires:

Cultures maraîchères (5 cultivateurs)	\$ 80
Erablières (24 exploitants)	65
Animaux à fourrure (10 éleveurs)	84
Pommes de terre (15 cultivateurs)	40
Chasse (2 chasseurs)	40
Chantiers (75 ouvriers)	180

Mais tout cela est bien peu. Si la situation financière des cultivateurs veut dire quelque chose c'est insuffisant. Sept cultivateurs seulement ne sont pas endettés; 25% le sont au point de ne pas être capable d'en sortir; les autres réussiraient à s'en tirer avec le Prêt agricole. La dette moyenne par cultivateur est de \$250.

Achats.

On achète 25 tonnes d'engrais chimiques, 1000 poches de moulées alimentaires, 300 boisseaux de semence, 100 livres d'insecticides, 200 livres de ficelle d'engerbage et 100 livres de fil de fer.

On achète encore 200 livres de beurre et 25 barils de lard salé qu'on pourrait produire, ainsi que 250,000 livres de farine, dont on pourrait produire la moitié.

Impôts et contributions.

Les impôts et contributions s'élèvent à \$29 dont \$12 vont à l'église, \$3 au conseil municipal et \$14 à la commission scolaire.

La dette d'église est de \$8000 et la dette scolaire de \$1,389.50.

La base de l'évaluation municipale est des 2/3 de la valeur. Cependant à cause de la dévaluation qu'ont subie les terres et les immeubles durant les dernières années, l'évaluation correspond maintenant à 90% de la valeur réelle.

Sociétés agricoles.

La paroisse compte un Cercle agricole de 54 membres qui remonte à 1905 et un Cercle de l'U.C.C. de 40 membres (à part la section des bûcherons) fondé en 1936. La Société d'agriculture du comté recrute aussi des membres dans la municipalité. La partisannerie politique, l'individualisme et l'absence de chefs nuisent au développement de l'association professionnelle. Le mouvement coopératif lui aussi, est entravé par l'individualisme ainsi que par le manque de compréhension des habitants.

En ces trois dernières années 7 ou 8 fils de cultivateurs se sont établis sur des terres neuves. On aurait besoin de lots à coloniser et il y en a dans les rangs 9 et 10 du canton Chabot, qui ont été classés "A" par le classificateur mais ont été loués à la Cie Fraser.

Parmi les initiatives tentées pour faire apprécier l'agriculture, mentionnons le placement d'animaux sur les fermes dans le but d'améliorer les troupeaux. D'une façon générale on note une amélioration des méthodes de culture mais il reste encore beaucoup à faire. Avant la crise, l'industrie du bois faisait vivre les gens, ce qui fait que cette paroisse n'est pas adaptée à la vie agricole; elle est demeurée "forestière" de mentalité, bien que la forêt n'y soit plus importante.

11 - INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

Bouurrerie - Harvoy Boudreault

Cet établissement est situé sur la route 51 au Vlomo rang et existe depuis 30 ans. Jusqu'au mois de juin 1938, alors qu'on l'a transformé en bouurrerie, il n'avait toujours fabriqué que du fromage. La principale raison que l'on donne à l'abandon du fromage est le prix peu élevé qu'il commande. Le marché local cependant était assez bon; l'an dernier les chantiers seuls avaient absorbé 10,000 des 34,000 livres produites. C'était la seule fromagerie qui restait dans la région. Elle pourrait fonctionner de nouveau comme fromagerie si l'industrie laitière progressait et si le prix du fromage augmentait.

La fromagerie était en activité 6 mois par année. Lors de la transformation elle comptait 20 patrons, maintenant la bouurrerie

on a 77. On fabriquera 25,000 livres de beurre cette année. La fabrique emploie 2 hommes dont un technicien. La principale difficulté de cette beurrerie comme de plusieurs autres dans la région est l'insuffisance de matières premières.

Industrie du bois

On exploite 3 scieries dans la municipalité. Une autre a été incendiée il y a 8 ans. L'industrie du bois est la seule qui donne un peu d'activité à la localité.

Scierie et atelier de planage - Jos. Bouchard.

Cette scierie a été établie il y a 40 ans sur la route 51 à l'extrémité sud-est du village. Elle est en activité 6 à 7 mois par an et emploie un ouvrier temporaire étranger à la famille pendant environ 3 mois. Même durant sa période d'activité, elle ne fonctionne pas à plein rendement. Tout le travail se fait à commission pour les cultivateurs et la matière première qui forme le total de 120,000 p.m.p. provient des terres de ces derniers. La production comprend 50,000 p.m.p. de sciage, 400,000 bardeaux, 700 traverses de chemin de fer et le planage de 25,000 p.m.p. Le bois ouvré comprend les essences suivantes: sapin 20%, épinette 20%, cèdre 35%, merisier 5% et bouleau 20%. L'avenir de cette industrie n'apparaît pas très prometteur à cause de la concurrence et de la disparition du bois dans la région. Cependant elle peut durer encore très longtemps. L'exploitation rationnelle de la réserve cantonale située dans les environs lui fournira un peu de matière première.

Scierie - Pierre Gervais.

Cette scierie n'a été établie qu'au mois de juin 1938, c'est-à-dire un mois avant le passage des enquêteurs, sur les bords du lac Pohénégamook. Le propriétaire comptant employer une douzaine d'hommes pendant environ 3 mois et scier au cours de l'année pour lui-même 60,000 p.m.p. 400,000 bardeaux et 2500 dormants de chemin de fer, et à commission 30 à 50,000 p.m.p. et 500,000 bardeaux. Il compte pour son approvisionnement en matière première sur les terres des cultivateurs (150,000 p.m.p.) et sur les terres de la Couronne (réserve cantonale 150,000 p.m.p.) Les principales essences que M. Gervais va être appelé à scier sont le cèdre, le bouleau, l'épinette, le sapin et le merisier.

Scierie et moulange - Pierre Lebel

Cet établissement existe depuis 43 ans et se trouve au 6ème rang du canton Pohénégamook. Il ne fonctionne pas à plein rendement et seulement lorsque la quantité d'eau dans la rivière le permet (3 à 4 mois par an). Un frère du propriétaire y travaille. La production de la moulange est de 65,000 livres de grains divers et celle de la scierie de 12,000 p.m.p. et de 50,000 bardeaux. Tout ce travail est fait à commission pour le compte des cultivateurs des terres de qui proviennent le bois et les grains. Les principales essences sont: le sapin 15 à 20%, l'épinette 15%, et le cèdre 60 à 65%. Si la matière première faisait défaut dans un rayon de 4 milles, l'établissement devrait fermer ses portes.

Telle quelle cette installation fonctionne avec une roue à aubes mais n'a pas d'oclude; elle ne peut donc fonctionner que dans les périodes d'abondance d'eau.

La concurrence d'un voisin qui vient d'établir une scierie et qui a l'intention d'installer une manerie va probablement ruiner cette industrie. Le voisin a reçu un octroi.

Scierie et moulange - J.A. Nadeau.

Cet établissement vient d'ouvrir ses portes, au printemps 1938. Il se trouve au 11ème rang du canton Pohénégamook, sur la rivière Boucanée. Le propriétaire espère que son industrie restera en activité, toute l'année. Actuellement un de ses frères travaille pour lui et il croit être en mesure de donner de l'ouvrage à deux autres employés pendant 3 mois. Il estime que sa production de 1938 va s'élever à 50,000 p.m.p. et 1,500 dormants de chemin de fer. Tout ce bois est scié à commission pour le compte des cultivateurs qui le tirent de leurs terres. Il comprend 50% de sapin, 20% d'épinette, 50% de bouleau et de merisier, surtout de bouleau.

L'installation de la machinerie pour moudre la farine à pain et la farine à porcs n'est pas encore terminée. La force motrice est fournie par une turbine de 16'. Le barrage en béton retient assez d'eau pour actionner la turbine durant deux jours de 10 heures. M. Nadeau a reçu un octroi du gouvernement.

Scierie disparue

La scierie de M. Lamontagne qui fut incendiée il y a 8 ans était située sur la route 51 au VIème rang. Elle fut en activité une quarantaine d'années employant 7 ou 8 ouvriers temporaires. Le propriétaire n'a pas le capital nécessaire pour la reconstruire.

III - TRANSPORTS

Chemin de fer

La municipalité de St-Elleuthère est située sur le parcours du chemin de fer Transcontinental (C.N.). Il y a une gare principale à St-Elleuthère à $\frac{1}{2}$ mille au sud du village et une autre, secondaire qui porte le nom de Pelletier.

Les routes qui y accèdent sont en bon état. La gare de St-Elleuthère est munie d'une voie principale et d'une voie d'évitement pouvant recevoir 18 wagons. Les voies suffisent au volume de la circulation. La gare possède un poste de téléphone et un poste de télégraphe à l'usage du public.

Le nombre de voyageurs qui partent de St-Elleuthère s'établit à 150 par mois. Ce sont surtout des "lumber jacks" qui s'en vont sur la Côte Nord, au Lac St-Jean, ainsi qu'en Abitibi. Il y a aussi un certain nombre de voyageurs de commerce et d'excursionnistes. Quelques passagers utilisent la gare Pelletier située dans les limites de la municipalité de St-Elleuthère.

Le nombre annuel approximatif de voyageurs est de 1,800. Depuis 10 ans il a augmenté de 25%. Durant la même période, le volume global des marchandises reçues et expédiées a varié dans les deux ans. De 1928 à 1934, il a baissé dans les proportions de 50 à 60%; et de 1934 à 1938, il a augmenté d'environ 40 à 50% restant en diminution par rapport à 1928, d'environ 10%.

Le tonnage global des marchandises expédiées et reçues s'élève à 5,268, dont voici le détail:

	<u>Marchandises reçues</u>	<u>Marchandises expédiées</u>
Farine	320	Bois à pâte 4,475
Sel	30	Bois dur 150
Brique	30	
Ciment	95	4,625
Machine	60	
Fèves	30	
Engrais	30	
Marchandises générales	48	
	643	

Routes

Voyageurs - St-Elleuthère est desservi par un service régulier d'autobus établi entre Rivière-Bleue et Rivière-du-Loup en passant par St-Alexandre. C'est un service d'une fois par jour qui se donne de la fin d'avril à la fin de novembre.

Les voyageurs de St-Elleuthère ont à leur disposition 7 taxis de la municipalité même et 3 autres des municipalités environnantes qui leur offrent également leur service.

Marchandises - Il y a sept individus de St-Elleuthère qui font du transport par camion. Trois de ces camions sont affectés au travail de la voirie, les autres au transport général et au transport du bois. De plus 4 camionneurs de Sully ont inclus St-Elleuthère dans leur itinéraire et 2 de St-Athanase viennent livrer jusqu'à St-Elleuthère. De mai à novembre il se transporte plus de marchandises par camion qu'il ne s'en transporte par chemin de fer.

Le colportage a de très nombreux adeptes à St-Eleuthère. Il y a d'abord un marchand de la localité qui couvre la région jusqu'à Edmunston et vend des habits de travail, des chemises et de la lingerie pour dames, puis plusieurs juifs qui vendent à tempérament des nouveautés, des vêtements, etc., et dont l'un agit en qualité d'entrepreneur et fait travailler d'autres juifs pour son compte. Ils sont une entrave au commerce local mais les gens sont sous l'impression qu'ils leur fournissent l'occasion d'économiser de sorte qu'il est impopulaire d'essayer de les taxer.

Enfin il y a les colporteurs de produits pharmaceutiques qui représentent des compagnies comme Rawleigh, Watkins, Populex et Familex.

RIVIERE-OUELLE

La municipalité de la Rivière-Ouelle dont le territoire est compris dans l'ancienne seigneurie du même nom, est située au confluent de la rivière Ouelle et du Saint-Laurent.

Cette municipalité, d'une superficie de 16,358 acres, s'étend de part et d'autre de la rivière Ouelle. Elle est bornée au nord et au nord-ouest par le Saint-Laurent; au nord-est par les municipalités de St-Denis-de-la-Bouteillerie et St-Philippe-de-Néri; à l'est par la municipalité de Saint-Pacôme et au sud par celle de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Le relief de la municipalité n'est pas des plus accidenté. La région arrière de celle-ci couvre une partie de la Grande-Plaine, sorte de vaste marécage qui s'étend aussi dans les municipalités de St-Denis et de St-Philippe. La seule partie comprise dans Rivière-Ouelle couvre une étendue de 3,300 arpents carrés actuellement inutilisables.

Sauf une série de petits côteaux qui relie la Grande-Plaine au fleuve le sol de la localité est assez bien nivelé.

Il s'égoutte dans le fleuve Saint-Laurent, par l'intermédiaire de la Rivière Ouelle qui traverse la municipalité après avoir pris sa source dans le comté de l'Islet et avoir drainé les eaux du canton Ixworth et des municipalités St-Onésime et St-Pacôme.

Les premiers colons se sont établis sur les bords de la rivière Ouelle à $1\frac{1}{4}$ mille de l'embouchure à cause de la fertilité du sol en cet endroit.

L'habitat est essentiellement rural même celui du village. Il est formé de deux agglomérations principales: celle de l'église, et un centre secondaire; l'agglomération du quai (à 6 milles du village), petite place de villégiature qui connut autrefois des jours de prospérité.

La municipalité compte 3 rangs habités. Les rangs forment des zigzags assez compliqués, nécessités par la présence des anses de la rivière et de la Grande Plaine. Tous les cultivateurs ont leur habitation sur leurs terres; les habitations d'un bon nombre de cultivateurs sont vieilles d'apparence.

POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La population de la municipalité de la Rivière-Ouelle qui était de 1,475 âmes au dernier recensement fédéral (1931) se chiffre aujourd'hui à 1,485 personnes. Si l'on sait que l'accroissement naturel de la population a été de 162 âmes pendant cette période et que de plus 16 personnes sont venues s'y établir, on constate que les départs se chiffrent à 168. L'émigration s'effectua surtout au cours des deux dernières années puisque la municipalité comptait 1,605 âmes à l'automne 1935 et qu'elle n'en compte plus que 1,485 à l'automne 1937, (d'après le recensement ecclésiastique). Un grand nombre des partants sont allés s'établir dans les paroisses avoisinantes où ils se livrent à la culture du sol. Quelques-uns sont partis vers les centres industriels.

Occupation du sol

Le nombre de cultivateurs s'élève à 115 (113 chefs de famille et 2 célibataires) et celui des emplacitaires à 137. Des 137 emplacitaires, dont 5 sont locataires, 132 cultivent un jardin, 10 entretiennent des

animaux domestiques et 8 gardent des chevaux, 233 sont propriétaires domiciliés et 9 non domiciliés.

Les religieuses de la Congrégation possèdent une propriété de 25 arrents dans la paroisse. Le personnel de la communauté est de 10 personnes.

Modes de vie

1) Agriculture - La plupart des 115 cultivateurs de la municipalité tirent la majeure partie sinon la totalité de leur subsistance de la ferme. 9 seulement font exception: ce sont 8 pêcheurs, 1 cantonnier et 1 forgeron qui font de l'agriculture une occupation secondaire.

2) Journaliers- Une centaine de chefs de famille et 25 jeunes gens gagnent leur vie comme journaliers. Une dizaine d'autres travaillent occasionnellement comme journaliers. Ils sont employés dans les scieries d'avril à novembre et dans les chantiers. Ils travaillent aussi aux travaux publics lorsqu'il y en a.

3) Artisanat- Il y a dans la municipalité 1 atelier de menuiserie, 2 forges, le garage, 2 cordonneries, 1 sellerie, 1 atelier de ferblantier et 1 salon de coiffure. En plus des propriétaires de ces établissements on compte cinq hommes de métiers dont 4 charpentiers-menuisiers et un sellier.

4) Pêche- Un seul homme tire de la pêche la majeure partie de sa subsistance: son fils exerce la même occupation. Tous deux mettent la sardine en conserve et fument le hareng; leur outillage a besoin d'être amélioré.

5) Commerce- Le commerce de détail fait vivre 7 familles et 1 célibataire: au total 20 individus y compris les employés qui vivent du commerce.

6) Les transports- Un seul chef de famille vit de la navigation, il est employé au canal près de Montréal. Son frère et une autre personne travaillent occasionnellement pour les compagnies de navigation.

7) Le travail féminin- La main-d'oeuvre féminine n'est pas abondante: 10 jeunes filles font du service domestique, 1 travaille dans un magasin, 15 travaillent dans les villes et 8 font la classe en Abitibi.

8) Divers- La municipalité compte 11 institutrices laïques et 10 religieuses. Le chômage atteint une vingtaine de personnes.

ASPECT ECONOMIQUE

1- AGRICULTURE

Etendue moyenne des fermes

Comme nous venons de le voir, la municipalité compte 115 cultivateurs. Notons tout de suite que ce chiffre dénote une diminution de 5 sur celui des Statistiques municipales de 1931 lequel était inférieur de 57 à celui donné par le recensement fédéral de la même année. Cet écart entre les statistiques fédérales et provinciales s'explique par le fait que le recensement décennal considère comme cultivateurs ceux qui possèdent une acre et plus en culture. Or, dans Rivière-Ouelle, nombre d'exploitants cultivent des lopins de terre d'une étendue qui atteint et dépasse même parfois ce minimum. Le secrétaire-trésorier de la municipalité semble, lui, n'avoir considéré comme cultivateurs que ceux pour qui l'agriculture est une source importante de revenus.

Il y a dans la municipalité 5 terres disponibles dont 4 peuvent être vendues par des cultivateurs. Quatre fermes sont hypothéquées sous le régime du crédit agricole provincial. La "Grande Plaine", une fois égouttée, fournira plusieurs lots.

Le capital moyen engagé par ferme s'établit comme suit:

Dans la terre.....	\$ 2, 700.
Dans les bâtisses.....	2, 400.
Dans les troupeaux.....	700.
	<u>\$ 5, 800.</u>

L'étendue moyenne des fermes est de 118 acres. Elle comprend:

Etendue déjà labourée.....	100 acres
Etendue labourable (forêt de 2e pousse).....	10 "
Etendue non labourable	
Ravins.....	4 acres
Rochers.....	4 " 8 acres
Etendue moyenne des fermes.....	118 acres

Sols et amendements

Si l'on excepte la Grande Plaine qui, comme nous l'avons vu, couvre 2,300 arpents de marécages dans Rivière-Ouelle seulement, le sol de la municipalité se partage comme suit:

Terre forte.....	75%
Terre franche.....	10%
Terre légère.....	10%
Terre noire.....	5%

En général, les sols ne manquent pas de fertilité. On emploie de 5 à 15 tonnes d'amendements calcaires par année, 32 tonnes d'engrais chimiques (1937) et 75 tonnes d'engrais de mer. Trois cultivateurs soignent la conservation de leur fumier. L'épouttement des terres arables est possible. Le mauvais état des grandes décharges, l'insuffisance de travaux d'épouttement sur les propriétés ou la mauvaise exécution de ceux qui existent sont les causes du manque d'assainissement des terres. On a fertilisé les pâturages avec de bons résultats. Le trèfle et la luzerne s'établissent bien.

Production végétale

Voici quelles étaient en 1937 les étendues consacrées aux grandes cultures:

Blé.....	160
Avoine.....	2600
Orge.....	25
Seigle.....	35
Pois (secs).....	17
Fèves.....	1
Grains mélangés.....	330
Luzerne.....	6
Foin.....	3150
Pommes de terre.....	210
Racines fourragères.	25

Ces chiffres indiquent très peu de progrès depuis 1931. La production de blé, d'avoine et de racines fourragères a quelque peu augmenté. Les terres à avoine de la Rivière-Ouelle sont célèbres dans la région. La terre est aussi très bonne pour les autres céréales, et on devrait varier davantage les espèces cultivées. Les fermes expérimentales et de démonstration ont aidé à faire connaître les avoines "Bannière" et "Cartier", le blé "Huron" et la luzerne. Celle-ci de même que le trèfle devraient être plus abondants dans la localité.

Le revenu-argent provenant de la vente des produits des grandes cultures s'établit à \$179. par ferme. Sur ce montant l'avoine représente \$150, le foin \$24, et les pommes de terre \$5.

Trois cultivateurs suivent un système de rotation de 4 ou 5 ans. En se basant sur les fermes expérimentales de la région on pourrait suivre des rotations de 3, 4, 5 et 6 ans.

De même qu'en 1931, il n'y a aucune culture maraîchère dans la municipalité. Les vergers comprennent 1,500 pommiers produisant 1,000 barils de pommes et 300 pruniers donnent 100 barils. Les variétés de pommes que l'on rencontre dans les vieilles plantations sont fort nombreuses; dans les nouvelles on rencontre surtout la McIntosh et la Melba.

Production animale

Chevaux - En 1931, il y avait 357 chevaux dans la municipalité. Ce nombre n'a sensiblement pas varié depuis. Quelques chevaux travaillent à la fois sur la ferme et les chantiers mais la plupart sont employés exclusivement aux travaux agricoles. On élève une quinzaine de chevaux par année, on en importe 30 à 40 environ par an. La paroisse qui compte 3 juments d'élevage enregistrées de race Percheron, 100 juments d'élevage croisées et 1 étalon Percheron enregistré, pourrait économiquement élever assez de chevaux pour les besoins locaux et même davantage. Elle fournirait ainsi de bons animaux de trait aux cultivateurs. M. Lambert, un éleveur spécialisé, a retiré des revenus de \$600. à \$800. de cet élevage.

Bovins - En 1931, on comptait 860 vaches en lactation et 840 autres bovins. Aujourd'hui le nombre des vaches est de 910 dont 33 pur sang et celui des taureaux de 89 dont 14 pur sang. Le troupeau compte aussi plusieurs centaines de veaux, bouvillons et taurailles. Les races gardées sont les suivantes: Canadiennes- 15 vaches pur sang, 35 croisées, 2 taureaux pur sang et 4 taureaux croisés; Ayrshire- 12 vaches pur sang, 600 croisées, 10 taureaux pur sang et 40 croisés; Holstein- 20 vaches croisées, 1 taureau croisé, Suisse- 2 vaches croisées, 1 taureau pur sang, Hereford- 6 vaches croisées, 6 pur sang et 1 taureau pur sang. On garde en plus 214 autres vaches et 30 taureaux. Les ventes de bovins pur sang sont arrêtées depuis la crise de 1931. On vend le lait à la beurrerie. Le lait écrémé sert à l'alimentation des veaux, des porcs et des poules. La beurrerie coopérative de Rivière-Ouelle reçoit son lait de 95 cultivateurs possédant 650 vaches qui produisent 75,336 livres de lait (1937). Le coût actuel de production du beurre serait abaissé si l'on fournissait à la beurrerie une quantité plus grande de lait. Actuellement la fabrique de beurre reçoit les trois-quarts (85%) de gras) du lait produit dans la localité. Le reste est consommé en nature ou sert à la fabrication domestique du beurre. L'industrie laitière rapporte en moyenne \$280. par ferme. Un seul producteur, M.F.K. Lambert, garde de vrais bovins de boucherie. Il vend annuellement une centaine de veaux et une dizaine de bouvillons. Les autres cultivateurs vendent quelque 110 vaches laitières réformées aux bouchers locaux. Ils retirent ainsi une trentaine de dollars chacun.

Porcs- Les porcs, en 1931, étaient au nombre de 795. On compte actuellement 4 verrats pur sang Ayrshire, 10 verrats croisés, 100 truies croisées et 685 autres porcs et porcelets. Dans 90% des cas les truies mettent bas au printemps seulement. On abat annuellement 150 porcs pour les besoins domestiques et 275 autres pour la vente aux commerçants. Ceux-ci achètent encore 275 porcs sur pied. La vente des porcs rapporte \$140. par ferme.

Moutons - Les moutons au nombre de 868 en 1931, sont un peu en diminution. On en compte aujourd'hui 825 dont 377 brebis Leicester croisées, 35 béliers Leicester croisés et 413 agneaux. On abat annuellement 40 têtes pour les besoins domestiques et 375 pour la vente locale aux commerçants qui rapporte une douzaine de dollars par ferme.

Volailles- En 1931, la basse-cour de Rivière-Ouelle comptait 6,583 poules et poulets et 341 autres volailles. Aujourd'hui les poules et poulets sont au nombre de 7,000. On compte en plus 160 dindes et 180 oies. Quelque 3,500 poules et poulettes donnent des oeufs, et 2,500 volailles sont engraisées pour la vente.

Le manque de connaissances, l'absence de marché pour la chair et pour les oeufs et l'indifférence de quelques-uns nuisent au développement de l'aviculture. Mars, avril et mai sont les 3 mois de forte production pour la grande majorité: novembre, décembre et janvier le sont pour les autres. La vente des volailles rapporte \$20. et celle des oeufs une trentaine de dollars par ferme annuellement.

Apiculture- Le seul apiculteur de la localité possède 5 ruches. Le marché local est son unique débouché. Il vend 300 livres de miel ce qui lui rapporte \$30.

Animaux à fourrure- A Rivière-Ouelle, il y a 3 éleveurs d'animaux à fourrure qui font l'élevage pour la vente de la fourrure. Aucun d'entre eux ne possède de sujet enregistré. La fourrure est vendue sur les marchés de Québec et de Montréal.

Conserves domestiques

La production domestique des conserves pour l'alimentation de la famille est la suivante:

	Contenants de verre		Contenants métalliques	
	N	Capacité	N	Capacité
Viandes.....	200	1 pte	300	1 pte
Légumes.....	300	1 pte	600	1 pte
Fruits.....	200	1 pte	300	1 pte

Producteurs spécialisés

En 1938, un cultivateur de la Pte-aux-Orignaux a commencé la production de la pomme de terre certifiée. Un cultivateur s'adonne à l'élevage des animaux de race pure. Il a vendu, l'an dernier 4 bêtes (toute sa production).

Autres sources de revenus

L'industrie forestière emploie 25 cultivateurs ou fils de cultivateurs $1\frac{1}{2}$ mois pendant l'automne et 2 mois pendant l'hiver.

Les cultivateurs ne négligent pas leurs terres pour cette industrie qui procure un appoint de revenu de \$150. à ceux qui s'en occupent. Le bois coupé sur les terres des cultivateurs est vendu comme bois de chauffage, bois à pâte, traverses de chemin de fer, pieux, etc. Chaque ferme retire ainsi environ \$5. par année.

Revenu moyen d'une ferme

Le revenu-argent d'une ferme s'établit en moyenne comme suit:

Grandes cultures.....	\$ 179.
Produits laitiers.....	280.
Vente de bovins.....	30.
Vente de porcs.....	140.
Vente de moutons.....	12.
Aviculture.....	50.
Coupe du bois sur terres patentées.....	5.

Revenu-argent.....\$ 696.

Le revenu brut de la ferme comprend:

Dîme (en nature).....	\$ 9.
Revenu-argent.....	696.
Valeur des produits agricoles consommés par la famille.....	270.

Revenu brut.....\$ 975.

Achats

Les agriculteurs de Rivière-Ouelle achètent individuellement chez les marchands de la localité ou des environs tous les produits dont ils ont besoin pour l'amélioration et l'exploitation de leur ferme. On achète ainsi 32 tonnes d'engrais chimiques, 50 tonnes de moulées alimentaires, 200 livres d'insecticides, 75 livres de fongicides, 40 arpent de fil de fer et 87,000 livres de grains de semence (la récolte de 1937 ayant été mauvaise). La municipalité achète encore quelque 100,000 livres de farine, des étoffes, tricots, articles de cuir, etc.

Impôts et contributions

La contribution monétaire familiale moyenne est de \$48. dont \$20. nécessaires au fonctionnement de l'église, \$10. pour les taxes municipales et \$18. pour les taxes scolaires.

La base de l'évaluation municipale est de 66% de la valeur réelle.

Sociétés agricoles

Plusieurs agriculteurs sont membres des sociétés agricoles suivantes:

Société coopérative (beurrerie) fondée en 1899, compte 42 membres;
Cercle agricole, fondé en 1888, compte 72 membres;
Société agricole, compte 1100 membres dans tout le comté;
Cercle de l'U.C.C. fondé en 1937, compte 44 membres;
Caisse populaire, fondée en 1934, compte 158 membres;
Cercle de fermières, fondé en 1922, compte 33 membres.

Un peu moins d'individualisme et plus de confiance de la part des agriculteurs faciliteraient le développement de l'association professionnelle et du mouvement coopératif.

INDUSTRIE

Beurrerie

La Société de fabrication de Beurre et de Fromage de Rivière-Ouelle, fondée en 1899 ne fabrique plus de fromage depuis 1918. Elle produit annuellement quelque 76,000 livres de beurre qui sont en grande partie vendues sur le marché à beurre de St-Pascal. Les consommateurs locaux en absorbent quelque 200 livres par semaine. La fabrique, qui reçoit le lait de 95 cultivateurs environ, emploie 3 hommes pendant 7 à 8 mois. Les agriculteurs de la localité apportent 738,000 livres de lait par année ce qui n'est pas suffisant pour permettre à la beurrerie de produire à plein rendement. La production du fromage pourrait reprendre et celle du beurre augmenter si la coopérative recevait plus de lait. Certains cultivateurs de la municipalité préfèrent vendre leur lait à des fabriques des localités voisines qui s'occupent de recueillir le lait de ferme en ferme tandis que la fabrique de Rivière-Ouelle ne le fait pas.

Scierie

Depuis 1914, M.J. Pelletier possède à 2 milles du village en allant vers St-Denis, une scierie où il travaille avec son fils pendant 8 ou 9 mois par année. Il a scié, l'année dernière, 12 à 13,000 p.m.p. et plané 5 à 6,000 p.m.p. pour le compte des cultivateurs de la région. Ce bois provient de réserves situées à 25 ou 30 milles dans Ixworth ou Chapais. Les principales essences rencontrées sont l'épinette (50%), le sapin, le pin et le cèdre (en parties à peu près égales).

Dans les conditions actuelles, cet établissement peut fonctionner quelques années encore. Depuis 3 ans, la production a baissé d'environ 20%. Les bénéfices ont sensiblement diminué non seulement à cause de la baisse de la production mais parce que le prix de l'outillage (pièces de rechange, machine-outils, etc.) a fortement augmenté alors que le travail se fait encore aux mêmes conditions, ou à peu près qu'auparavant.

Atelier de menuiserie

M. Gaston Lèvesque est le propriétaire et seul artisan d'un petit atelier de menuiserie situé à 2 $\frac{1}{2}$ milles au nord du village sur la route no 2. Il y travaille, depuis 1925, à la production de chaises, tables, bureaux, portes et châssis pour le compte des cultivateurs qui lui apportent le bois nécessaire (600 p.m.p. de merisier, 1,500 p.m.p. de pin.)

Ce travail et les quelques réparations qu'il effectue ne sont pas suffisants pour lui permettre de vivre et il doit tirer de l'industrie du transport (taxi, etc) un appoint de revenu indispensable.

Pêche

À l'automne, plusieurs cultivateurs du littoral installent en face de leur propriété de petites "pêches" à anguilles. Il y a en plus trois pêcheurs professionnels dans la municipalité. Ce sont MM. - Joseph et Emile Lizotte qui exploitent en commun des pêches à marsouins et à anguilles, et M. Luc Bélanger qui prend le harang et l'anguille.

MM. Lizotte possèdent depuis une vingtaine d'années à la Pointe de la Rivière-Ouelle des "pêches" à marsouins et à anguilles. Leur saison de pêche est de 2 mois et, pendant une semaine, ils emploient 36 personnes. À cause des primes accordées pour la chasse au marsouin les prises de cet animal ont diminué dans la localité. On n'en a pris que 11 l'année dernière.

Les peaux sont vendues à raison de 40 cents la livre à une maison parisienne (Rivillon Frères) et l'huile rapporte 30 cents le gallon. MM. Lizotte ont vendu 500 à 600 livres de peaux et 300 à 400 gallons d'huile en 1937. Ils ont aussi vendu quelque 35,000 livres d'anguilles à \$4.50 le 100 livres.

Les carcasses de marsouins sont inutilisées. Elles pourraient servir comme engrais ou dans la fabrication du savon.

La "Pêche" de M. Bélanger, établie depuis 30 ans, est située dans la petite anse de St-Denis. Les frais d'installation de sa "Pêche" sorte de barrage ou claié à fascines relié au rivage, s'élèvent à \$300. Le printemps il y prend quelque 130,000 livres de harang dont il vend le quart seulement (le reste est perdu), et l'automne il prend 1100 à 1200 anguilles de 2 $\frac{1}{2}$ à 3 livres en moyenne pour lesquelles il reçoit \$4.50 du 100 livres. Il travaille environ 1 $\frac{1}{2}$ mois au printemps et autant à l'automne. À certains moments son industrie occupe 8 personnes.

Il y aurait lieu d'étudier les possibilités de mise en conserve d'une grande quantité de poisson pour laquelle on ne trouve pas de débouchés actuellement. Ce poisson pourrait aussi servir à la fabrication d'engrais de superphosphate lesquels trouveraient leur utilisation dans la région particulièrement pauvre en phosphate.

Tourbière

M. F. A. Lambert extrait de la tourbe de la "Grande Plaine". Cette industrie établie depuis 1935 emploie 2 hommes régulièrement et 4 autres à certains moments. La tourbe extraite est vendue sous forme de tourbe à litière (pour les animaux), de poussier de tourbe (pour emballer et préserver les fruits, légumes frais, etc.), d'isolants et d'amendements pour jardins. Ces produits se vendent \$10. la tonne et M. Lambert en a vendu une centaine de tonnes l'année dernière (1937).

L'exploitation de la tourbe est une industrie nouvelle dans la province et les techniciens en la matière sont très rares. Le propriétaire de cette entreprise serait prêt à engager un expert.

Forage de puits

M. Alfred Lizotte et M. D. Hudon possèdent chacun l'outillage nécessaire pour le forage des puits artésiens et autres. Ce travail ne leur rapporte pas suffisamment pour vivre.

TRANSPORTS

Navigation.

Deux quais sont compris dans les limites de la municipalité. L'un de ceux-ci n'est en réalité qu'un petit débarcadère construit par le gouvernement fédéral au coût de 5 à \$10,000. Il est situé sur la rivière Ouelle à $1\frac{1}{2}$ mille de son embouchure et reçoit régulièrement la goélette de M. Pelletier (100 tonnes) qui est la seule à assurer un service régulier de transport dans la municipalité.

L'autre quai, dont la construction a coûté quelque \$700,000, est situé dans la partie nord de la municipalité, à la Pointe-aux-Orignaux. On le désigne parfois sous le nom de quai St-Denis. La profondeur d'eau au bout du quai est de 20 pieds aux marées de morte eau et de 30 pieds à celles de vive eau. Un chenal naturel de 20 pieds y conduit de sorte que des navires d'assez fort tonnage peuvent le fréquenter. Ce quai a été jadis très achalandé. C'était à l'époque où le chemin de fer de la côte nord ne desservait pas encore La Malbaie et ses environs. Les voyageurs et les marchandises à destination de cette région suivaient en grande partie le trajet Québec-Rivière-Ouelle-Malbaie. Le chemin de fer desservait alors le quai St-Denis d'où partait le traversier pour la côte nord. Depuis 1919, alors que le service ferroviaire Québec - La Malbaie était inauguré, le quai St-Denis est moins actif. La voie ferrée qui le desservait a été enlevée et l'expédition ou la réception de marchandises lourdes (bois, ciment, engrais) par le quai est devenu impossible. Celui-ci est mal entretenu et son état est déplorable. Les municipalités avoisinantes: St-Pacôme, St-Philippe-de-Néri, Mont-Carmel; reçoivent et expédient leurs marchandises par ce quai.

Au cours de la dernière saison de navigation, le tonnage des marchandises entrées et sorties se répartissait comme suit:

<u>Marchandises reçues</u>	<u>Tonnes</u>
Produits alimentaires	1,500
Produits agricoles destinés au bétail ou à la terre	3,000
	4,500
<u>Marchandises expédiées</u>	
Produits de la ferme et tourbe	1,000
Produits de la forêt	3,500
	4,500

Chemin de fer

La municipalité est desservie par le chemin de fer Canadien National. Les voyageurs utilisent la gare de St-Pacôme ou celle de Rivière-Ouelle selon qu'ils habitent l'est ou l'ouest de la localité. Les deux gares, distantes de deux milles l'une de l'autre, sont en réalité situées toutes deux en dehors de la municipalité. Comme nous l'avons vu précédemment un tronçon conduisant autrefois au quai est aujourd'hui désaffecté. Au cours de l'année dernière le tonnage global des marchandises reçues et expédiées par chemin de fer s'est élevé à 2,662 tonnes. Les expéditions se chiffraient à 2,382 tonnes et les marchandises reçues à 279 tonnes.

On se plaint des taux élevés du chemin de fer pour les marchandises. En hiver, il faut payer entre 40 et 60 cents du 100 livres plus les frais de charroyage de la gare au village (4 milles) alors qu'en été il en coûte 8 cents du 100 livres pour les marchandises transportées par goélette (de Québec).

Routes.

La route nationale no 2 traverse la municipalité tandis que la route 2A passe juste en arrière de la paroisse. C'est sur cette dernière route que circule l'autobus Lévis - Rivière-du-Loup, qui dessert la municipalité voisine de St-Pacôme deux fois par jour du 15 de mai au 1er novembre

Il y a deux taxis dans la municipalité.

Deux services réguliers de camionnage desservent la municipalité. M. D'Anjou de St-Pascal, qui possède 3 camions, dessert les paroisses des alentours et effectue quotidiennement un voyage à Québec; M. Potvin, de Rivière-du-Loup, transporte surtout de la bière pour les épiceries, et arrête occasionnellement dans les paroisses qui se trouvent sur son parcours entre Rivière-du-Loup et Québec

Un camion est affecté au transport des marchandises lourdes (sable, gravier, sol, etc.) Quelques camions des municipalités avoisinantes viennent livrer des eaux gazeuses et colporter des fruits et légumes. D'autres colporteurs vendent toutes sortes de marchandises sans payer aucune taxe à la municipalité. Inutile d'ajouter que les marchands locaux voient cette concurrence d'un très mauvais oeil.

Téléphone et télégraphe

La compagnie de Téléphone de Rivière-du-Loup, filiale de la compagnie Bell compte 15 abonnés dans Rivière-Ouelle. Ce service est relié au réseau canadien. La compagnie de télégraphe Canadien National dessert la municipalité.

Electricité

Le service de distribution de l'électricité dans la localité est assuré par la compagnie Québec Power qui prend son courant à St-Raphael-de-Bellechasse.

Tourisme

La Rivière-Ouelle, aux environs du quai, a été jadis un centre de villégiature très fréquenté. Encore aujourd'hui, on y rencontre un certain nombre de maisons d'été et un hôtel. Celui-ci y gagnerait à être modernisé.

MONT-CARMEL

La municipalité de Mont-Carmel dont la superficie est de 28,103 acres est située dans les monts Notre-Dame, au sein d'une région fort accidentée. On rencontre plusieurs collines dont quelques-unes portent des noms locaux. Ainsi l'on a la Grand'Montagne près de l'église, le Côteau de Boisfranc au sud du village et le mont Pelé sur la route Mont-Carmel - St-Philippe.

C'est le réseau fluvial du St-Laurent qui égoutte les terres de la municipalité. Les rivières principales: Kamouraska, Petit-Bras, du Loup, Bayonne et la décharge du lac St-Pierre coulent vers le St-Laurent. On compte aussi un petit lac, le lac St-Pierre, situé partie dans Mont-Carmel et partie dans St-Pacôme.

Les marécages ont une superficie approximative de 310 acres.

L'artère principale est la grande route nord-sud qui va de St-Denis jusqu'au lac de l'Est, à la frontière du Maine. Le village est situé sur cette route qui est bordée aussi d'un certain nombre d'habitations formant un rang fort peu rampli et discontinu. D'autres routes de moindre importance le long desquelles sont bâtis autant de rangs courent dans une direction perpendiculaire à la grande route. C'est ainsi que nous avons les rangs de la Montagne, et du Petit-Bras qui sont des rangs doubles et les quatre rangs simples: Grand-Bras, Bayonne, IV et VI.

Le rang de la Montagne va de Mont-Carmel à St-Pacôme, le 4ème de St-Pascal à Mont-Carmel, celui du Petit-Bras de St-Pacôme à St-Bruno, enfin le 6e rang va de la route Centrale à St-Pacôme.

A 9 milles au sud de l'église, à l'intersection de la grande route et du chemin de fer Transcontinental il s'est formé une agglomération secondaire connue sous le nom de Bretagne.

Les habitants du village ont les services d'un système d'aqueduc; ils ont également l'électricité ainsi que ceux du rang de la montagne

POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931.

En 1931 la population de Mont-Carmol était de 1,356 âmes. Aujourd'hui celle de la paroisse proprement dite est de 1,501 et celle de l'agglomération de Bretagne, qui est dans les limites de la municipalité, de 16, ce qui donne à la municipalité une population totale de 1,517. L'augmentation depuis 1931 a donc été de 161 âmes. Dans le territoire non organisé au sud de la municipalité il y a quelques petites agglomérations ayant une population totale de 110 âmes, d'après le curé de Mont Carmol qui en est le desservant.

Le nombre de départs qui fut de 50, dont 25 célibataires, tous pour l'Abitibi, est sensiblement égal à celui des arrivées qui est de 52. Nous concluons donc que l'augmentation de 161 correspond à peu près à l'accroissement naturel.

Occupation du sol

On compte 126 propriétaires de fermes et 104 emplacements dont 20 locataires. Vingt-cinq emplacements cultivent un jardin 15 entretiennent des animaux domestiques et 10 gardent des chevaux. Les propriétaires domiciliés sont au nombre de 210.

Modos de vie

L'agriculture est le principal mode de vie puisque 126 hommes s'y adonnent. Tous ces cultivateurs sont chefs de famille. Les occupations complémentaires comprennent avant tout les chantiers. Bien que le gros des travaux des chantiers se fasse l'hiver, les cultivateurs sont parfois forcés de négliger un peu leurs travaux de ferme ou leurs animaux.

Les cultivateurs de Mont-Carmol sont pour la plupart de rudes travailleurs. Pour les années à venir le travail de défrichement devrait les retenir, car un grand nombre n'ont pas suffisamment de terre défrichée pour assurer leur subsistance maintenant que le bois disparaît de plus en plus. Mais la terre est longue et coûteuse à mettre en rapport à cause de la quantité parfois décourageante de pierres libres qu'il faut enlever.

Après les cultivateurs ce sont les journaliers qui sont le plus grand nombre. Cinquante chefs de famille gagnent leur vie de cette façon et quatre-vingts jeunes gens recourent au même moyen. Ils sont employés surtout à l'abattage du bois à pâte.

Il y a 12 boutiques d'artisans comprenant 3 menuiseries, 3 forges, deux cordonneries-selleries, 1 boutique d'horloger, 1 boutique de coiffeur, 1 atelier d'électricien et 1 autre de ferblantier.

Le commerce de détail est l'occupation unique de deux chefs de famille. Une autre famille et une personne célibataire tiennent commerce à titre d'occupation secondaire.

A Bretagne, trois personnes sont au service de la compagnie de chemin de fer du Transcontinental (C.N.R.) et une autre y travaille occasionnellement. Ce sont là les seules personnes qui gagnent leur vie dans l'industrie du transport.

Les personnes salariées du sexe féminin comprennent 11 institutrices dont 3 au village et 8 dans les rangs et 15 femmes et jeunes filles en service domestique dont 6 dans les municipalités voisines et 4 dans les villes.

Pendant l'été, les filles de cultivateurs travaillent aux travaux de la ferme.

Le chômage se fait un peu sentir, mais les chômours ne sont pas secourus par la municipalité. Il n'y a pas cette année d'autres travaux publics que les travaux ordinaires d'entretien des chemins.

Il y a un bureau de poste principal au village et un autre au lac de l'Est pour la partie sud de la localité.

ASPECT ECONOMIQUE

AGRICULTURE

Etendue moyenne des fermes

La municipalité de Mont-Carmel compte 126 cultivateurs propriétaires de fermes d'une étendue moyenne de 140 acres. L'acre n'est pas cependant l'unité de mesure en usage dans la paroisse; c'est l'arpent de 192' x 192'.

Ces 140 acres que possède en moyenne chaque cultivateur, et desquelles il faut enlever quelque 5 acres incultes dont 3 sont des ravins et marécages et 2 renferment trop de roches et de pierres rondes, sont exploitées de la façon suivante: 35 acres sont actuellement labourées et couvertes par les cultures et 60 acres sont en forêt dont 5 seulement en forêt de lore pousse. Ceci fait 100 acres. Les 40 autres acres ont été classées comme étant du pâturage. Disons tout de suite que 40 acres en pâturage contre 35 en culture, cela paraît beaucoup trop et c'est beaucoup plus que partout ailleurs. Nos informateurs nous expliquent que ce phénomène est dû au fait que l'on a défriché des terres que l'on a reconnu par la suite impropres à la culture et qui servent aujourd'hui de pâturages.

Les fermes de Mont-Carmel ont une valeur moyenne de \$2,600 que l'on établit comme suit:

Valeur de la terre	\$ 1,000
Bâtisse et outillage	1,000
Troupeaux	600

	\$ 2,600

On compte 4 fermes hypothéquées sous le régime du crédit agricole provincial et 1 sous le régime fédéral.

Sols et amendements

Les différents types du sols se partagent l'étendue de la municipalité dans les proportions suivantes:

Terre forte	25%
Terre franche	10%
Terre légère	60%
Terre noire	5%

En général, les sols manquent de fertilité. On a employé, en 1937, 70 tonnes d'amendements calcaires et 44 tonnes d'engrais chimiques. Les cultivateurs n'attachent pas assez d'importance à la bonne conservation du fumier; 3 seulement s'en occupent dans Mont-Carmel.

Le mauvais état des grandes décharges et l'absence de travaux d'égouttement sur les fermes font que l'état d'égouttement des terres arables n'est que passable. On a fertilisé les pâturages avec de bons résultats. Le trèfle, la luzerne s'établissent sans difficulté.

Production végétale

Grandes cultures

En 1931, les étendues couvertes par les grandes cultures étaient les suivantes:

Blé	13
Orge	27
Avoine	1578
Soigle	33
Grains mélangés	32
Foin cultivé	2497
Pommes de terre	136
Racines	11
Autres cultures	62

4,389

Dans l'ensemble on n'enregistre qu'une légère augmentation. Les cultures qui ont fait du progrès sont le blé, l'avoine, les grains mélangés, le foin et les pommes de terre. La luzerne (4 acres) et le sarrasin (10 acres) sont de nouvelles cultures.

Même si les revenus agricoles contribuent pour une plus large part que les revenus forestiers à l'équilibre du budget du cultivateur, il n'en reste pas moins vrai que la forêt continue d'intéresser dans une trop large mesure les 4/5 des cultivateurs. C'est là une des principales causes de la lenteur des progrès agricoles et des déficiences que l'on remarque tant dans les productions que dans le mode d'exploitation de la terre. La production végétale n'est pas parfaitement adaptée aux conditions agricoles qui prévalent dans la municipalité; on ne cultive pas assez l'orge, le trèfle et la luzerne. Trois cultivateurs seulement suivent une rotation. Cette pratique devrait pourtant, aussi bien ici qu'ailleurs, se généraliser. D'après les expériences, il semble que des rotations, de 3 ou 4 années près des bâtiments et de 5 à 6 ans sur les autres parties de la terre, conviendraient bien à toutes les fermes.

Les produits de la grande culture servent à l'alimentation des troupeaux. A Mont-Carmel on ne vend qu'environ 20 minots d'avoine par ferme en moyenne et 2 tonnes de foin ce qui rapporte \$24.

Cultures fruitières

La municipalité compte 1500 pommiers produisant 1200 barils de fruits et 400 pruniers dont on ignore le volume de la production. Les principales variétés de pommes récoltées sont la Wealthy et la Mac Intosh. Toute la production est destinée à la consommation domestique; à peine 6 ou 7 producteurs retirent-ils quelque chose entre \$5 et \$10 de leurs vergers. Une douzaine de familles vendent pour \$15 chacun de fruits indigènes.

Érabières

Les gens de Mont-Carmel exploitent 15 érabières dans la municipalité et 15 en dehors de la municipalité. On fabrique 200 gallons de sirop et 5,000 livres de sucre qu'on échange en partie chez les marchands pour des marchandises. On estime que les revenus des érabières de la localité sont de \$45 chacune.

Production animale

Chevaux.

En 1931, on comptait 264 chevaux. Ce nombre n'a vraisemblablement pas varié depuis. On emploie ces animaux sur la ferme et dans les chantiers. Comme un peu partout on élève quelques chevaux et l'on en importe beaucoup. On en élève environ 12. On en importe 40 environ, de la province et des autres provinces. 75% des chevaux qu'il y a dans Mont-Carmel ont, paraît-il, été importés. La municipalité renferme 100 juments d'élevage croisées mais un seul étalon: un Belge enregistré. On pourrait élever assez de chevaux pour les besoins locaux: ce serait une bonne mesure d'économie et un bon moyen de s'assurer de bons chevaux.

Bovins et industrie laitière.

Il y avait à Mont-Carmel, en 1931 838 vaches et 756 autres bovins. On constate aujourd'hui une légère augmentation; les vaches - des croisées - sont au nombre de 900. On trouve également 52 taureaux dont 50 croisés et 2 Ayrshire pur sang.

Comme on n'éleve pas de véritables animaux de boucherie dans la région, les bovins que l'on vend pour la chair sont principalement des animaux laitiers qu'on n'a plus intérêt à garder et des veaux. Il se vend ainsi environ 40 veaux d'herbe, 25 veaux de lait et 80 têtes d'autres bovins. Ces ventes rapportent au total une trentaine de dollars par ferme.

L'industrie laitière rapporte beaucoup plus, environ \$255 par ferme. Il y a une beurrerie dans la municipalité qui produit environ 55,000 livres de beurre et il y avait, jusqu'à cette année, une fromagerie dont la fermeture permettra de porter à plus de 75,000 livres la production de la beurrerie. Quatre cultivateurs envoient leur crème à la ville (à Québec probablement), d'autres n'envoient pas leur lait à la beurrerie parce qu'ils n'en ont pas une quantité suffisante, d'autres enfin disent avoir des raisons personnelles pour ne pas le faire, de sorte que l'on estime qu'environ 20% du lait n'est pas porté à la fabrique.

Porcs

Le nombre des porcs évalué à 725 en 1931 a augmenté d'environ 10% depuis. On garde 763 porcs à bacon croisés et 29 porcs à bacon Yorkshire. Pour les besoins domestiques on abat 255 têtes et on en vend 760 aux commerçants locaux. On fait mettre bas les truies au printemps seulement dans 90% des cas et à l'automne seulement dans 10% des cas. Le revenu provenant de cet élevage s'éleve à \$50.

Moutons

L'élevage du mouton ne paraît pas en progrès puisque l'on en relève 1,020, soit sensiblement le même nombre qu'en 1931 (1,016). Ce troupeau comprend 475 brebis, 70 béliers et 475 agneaux. Tous ces animaux sont croisés et le croisé Leicester domine. Actuellement on abat environ 50 têtes pour les besoins domestiques et on en vend environ 510 aux commerçants. La demande locale pour la chair et pour la laine et l'abondance de pâturages impropres à d'autres fins sont les facteurs susceptibles d'encourager l'élevage du mouton. Par contre la disparition des enchères locales a contribué au déclin de cet élevage, d'après un de nos informateurs. Cet élevage vaut en moyenne \$20 à la ferme.

Volailles

Le nombre des volailles s'établissait en 1931 à 2860 dont 2,854 poules et poulets. Aujourd'hui ce nombre serait de 3,000. On estime que les trois-quarts sont de bonne qualité. L'aviiculture n'est pas une industrie florissante à Mont-Carmel. La plupart des cultivateurs, à l'exception d'un qui a un poulailler de 200 poules, gardent de 10 à 30 volailles. Le principal obstacle au développement de cette branche de l'industrie animale est l'insuffisance de grains d'alimentation. Telle quelle l'industrie avicole rapporte environ \$29 par ferme dont \$8 proviennent de la vente de la chair et \$21 de la vente des oeufs.

Conserve domestiques

Il ne se fabrique pas de conserves pour la vente. Pour l'alimentation des familles on prépare les quantités suivantes:

	<u>Contenants de verre</u>		<u>Contenants métalliques</u>	
	N	Capacité moyenne	N	Capacité moyenne
Viandes	100	1 pte	600	1 pte
Légumes	200	1 pte	600	1 pte
Fruits	300	1 pte	800	1 pte

Producteur spécialisé

En fait de producteurs spécialisés, c'est à peine si l'on peut compter comme tel un cultivateur qui vend du grain de semence (non enregistré) pour la somme d'environ \$40 par an.

Autres sources de revenu

L'industrie forestière emploie une centaine d'hommes

1 mois pendant l'automne et 2½ mois pendant l'hiver. Ces cultivateurs se font environ \$155 mais plusieurs se trouvent portés à négliger leurs terres

Au surplus presque tous les cultivateurs s'arrangent de façon à avoir un peu de bois à vendre; bois de chauffage, bois à bâtir traverses de chemin de fer, pieux et bois de sciage. Cela leur rapporte \$55.

Revenu-argent moyen des cultivateurs

Le revenu-argent moyen du cultivateur se chiffre par \$463 et s'établit comme suit:

Grandes cultures	\$ 24
Produits laitiers	255
Bovins	30
Porcs	50
Moutons	20
Aviculture	29
Coupe du bois	55

\$463

A ce revenu-argent il faut ajouter la valeur des produits consommés par la famille du cultivateur, pour avoir une idée juste de l'importance de la production agricole. A Mont-Carmel, les produits agricoles consommés par les familles s'évaluent à \$275 en moyenne, ce qui porte le revenu brut de la ferme à \$738.

Mais le cultivateur a des dépenses d'exploitation qui s'élèvent à \$170 environ et qui réduisent d'autant son revenu. Ces dépenses devant être soldées à même le revenu-argent il ne reste plus à l'exploitant de la ferme que \$568 pour subvenir à l'entretien de sa famille.

Mais plusieurs cultivateurs augmentent leur revenu d'une façon appréciable par les industries extra-agricoles. Ainsi nous avons des exploitants d'érablières qui se font chacun \$45 et des ouvriers de chantier, cultivateurs ou fils de cultivateurs, au nombre de 100 qui se font chacun \$155.

S'il était permis de juger du revenu par la situation financière du cultivateur, nous croyons qu'il faudrait avouer que ce revenu paraît un peu faible. La moitié des cultivateurs sont endettés au point qu'il n'y a guère de possibilité pour eux de rembourser leurs obligations, 25% rembourseraient assez facilement leurs obligations et 25% seulement ne sont pas endettés.

Achats

On achète de 70 à 100 tonnes d'amendements calcaires et d'engrais chimiques, 150,000 livres de moulées alimentaires, 175 livres d'insecticides, 300 livres de ficelle d'engorgage et 80 arpents de fils de fer.

La plupart des articles ci-dessus ne sont pas de nature à être produits sur la ferme. Mais on en achète qui pourraient se produire sur la ferme si la production était mieux organisée. Ce sont les grains de semence dont on achète 25,000 livres ou 20% de la consommation (une valeur de \$600) et qu'on pourrait produire totalement; la farine, dont on achète 150,000 livres d'une valeur de \$4500 soit 98% de la consommation, et dont on pourrait produire la moitié; enfin les viandes dont on achète 1,000 livres et que l'on pourrait produire.

Impôts et contributions

Les impôts et contributions s'élèvent à \$37 en moyenne par cultivateur. Ils comprennent les contributions au fonctionnement de l'église (\$16), les taxes municipales (\$12) et les taxes scolaires (\$9).

Sociétés agricoles

Le cercle agricole de Mont-Carmel compte 75 membres et son fonctionnement est bon. Il est affilié à la société d'agriculture

du comté qui groupe 1100 membres. Le cercle de l'U.C.C. est disparu. La Caisse Populaire comprend 564 membres. Elle fonctionne d'une façon satisfaisante depuis 1913.

Les progrès de l'association professionnelle sont retardés par l'individualisme des agriculteurs, l'absence de chefs, le manque de connaissances techniques et aussi parce que les gens ne constatent pas d'avantages matériels immédiats.

o
oo oo

Il y a tendance chez les fils de cultivateurs à s'établir sur des terres neuves en Abitibi. Plusieurs ont ainsi quitté la paroisse ces trois dernières années. Les méthodes de culture se sont améliorées d'une façon sensible. Il y a augmentation dans le labour d'automne et l'emploi des amendements calcaires et des engrais chimiques. On choisit plus judicieusement ses semences.

La Société d'agriculture et le Cercle agricole ont contribué à l'amélioration des fermes par l'égouttement et l'épierrement et, avec le concours des agronomes, à l'introduction de meilleurs sujets d'élevage. On devra constituer bientôt une réserve forestière.

INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

Beurrerie François Roy

Cet établissement qui a environ 35 ans d'existence est situé au village. Deux employés dont 1 technicien y trouvent de l'emploi durant les 8 à 9 mois qu'il est en activité chaque année. L'outillage permettrait de fabriquer 1,000 livres de beurre par jour mais la production n'a été jusqu'ici que de 55,000 livres par an, que l'on vend sur le marché de St-Pascal à l'exception de 700 livres par semaine qu'exige la consommation locale. La matière première: le lait à raison de 999,059 livres et la crème à raison de 65,665 livres l'an dernier, proviennent des cultivateurs de la municipalité. La principale difficulté à laquelle cette beurrerie a à faire face est l'insuffisance de la matière première. Cependant cette difficulté va se trouver en partie réglée par la fermeture de la fromagerie qui fonctionnait dans la municipalité. Ceci va permettre à la beurrerie d'élever sa production à 75,000 livres. Le propriétaire de cet établissement tient une comptabilité de prix de revient.

Fromagerie de François Roy

Cette fromagerie a été bâtie il y a près de trente ans à 3 milles au sud du village. Lorsqu'elle était en exploitation elle employait deux ouvriers pendant 8 mois de l'année. Aujourd'hui elle est devenue la propriété de M. Frs. Roy, fabricant de beurre au village, qui l'a formé et en a vendu l'outillage. Nous estimons que cette industrie n'était pas viable parce que la quantité de lait qui se produit dans la municipalité n'y permet pas l'exploitation profitable de deux établissements de produits laitiers.

Industrie du bois

Il y a actuellement 3 scieries dans la municipalité. Il faut cependant aller dans la région du lac de l'Est, au fond des cantons Painchaud et Chapais, pour trouver du bois de sciage, et encore cette partie de la forêt est exploitée au delà de sa capacité de reproduction.

Les trois scieries appartiennent respectivement à MM. Jos. Santerre, Georges Paradis, et Morin et Drapcau.

Scierie Santerre.

L'industrie de sciage, de planage et de fabrication de boîtes en bois, appartenant à M. Jos. Santerre, est établie au village de Mont-Carmel depuis 34 ans. Elle est en activité toute l'année et donne de l'emploi à un fils du propriétaire ainsi qu'à 6 ouvriers temporaires qui y travaillent environ 6 à 7 mois durant la période la plus active de l'année.

La production comprend:

Sciage - 50,000 p.m.p. pour son compte
200,000 " à commission

Planage- 100,000 " pour son compte
25,000 " à commission

Boîtes à
beurre - 17,000 vendues à 9 cents.

Le bois provient de réserves forestières appartenant aux cultivateurs (250,000 p.m.p.). Les principales essences sont le sapin (35%), l'épinette (35%), le cèdre (7%) et le pin (10%). Cette industrie est établie à cet endroit à cause de la proximité de la forêt et de l'abondance du bois. Ses possibilités de développement sont à peu près nulles car c'est une industrie organisée pour répondre aux besoins de la région. En fait, depuis trois ans, la production est stationnaire. Mais à cause de ce caractère même, il n'y a pas de raisons qu'elle cesse de fonctionner.

Scierie Paradis

Cette scierie, établie en 1933, à Brotagne sur le chemin de fer Transcontinental, emploie 20 ouvriers à la coupe du bois en forêt pendant 2 mois et 12 à la scierie pendant 4 ou 5 mois. Cet établissement qui fonctionne à plein rendement pendant ses 4 ou 5 mois d'activité a scié pour le compte de son propriétaire: 700 cordes de bois à pâte, 150,000 p.m.p. de bois de sciage, 2,000,000 bardeaux, 65,000 p.m.p. de fuseaux et à commission 500,000 p.m.p. de bois de sciage destinés à la vente. Le bois qui alimente cette scierie est tiré des terres patentées à raison de 650,000 p.m.p. et des terres de la Couronne à raison de 500,000 p.m.p. Il comprend les essences suivantes: sapin 22%; épinette 40% cèdre 26%; pin blanc 10%; bouleau environ 7%.

La production est vendue aux commerçants de gros. Le bois à fuseaux est expédié sur les marchés extérieurs. Tous les autres produits sont utilisés dans la province.

Les principales raisons qui ont posé dans le choix de la localisation sont les facilités de transport par camion et la proximité de la forêt. Les perspectives d'avenir sont celles d'une industrie qui doit se transporter périodiquement. De fait, à la fin de l'année il faudra déménager.

Les taux de transport de bois jusqu'à Québec sont de \$4.50 le 1000 p.m.p. Le propriétaire tient une comptabilité de prix de revient.

Scierie Morin & Drapeau

Cet établissement est situé au Vllème rang de Mont-Carmel, près de la rivière St-Denis. Il emploie 2 membres de la famille des propriétaires durant les 6 à 7 mois de production par année. Pendant ce temps il fonctionne à plein rendement.

Tout le bois est travaillé à commission. Le sciage comprend 500,000 p.m.p. de bois de construction, 85,000 p.m.p. de bois à fuseaux et le planage de 40,000 à 50,000 p.m.p. Les cultivateurs qui font scier revendent le bois à fuseaux seulement.

Toute la matière première soit 385,000 p.m.p. provient de terres appartenant aux cultivateurs. Les principales essences sont : sapin 35%; épinette 35%, cèdre 8 à 10%, bouleau 20 à 22%. Les perspectives d'avenir ne sont pas particulièrement brillantes. On anticipe plutôt une diminution des activités qu'une augmentation car les cultivateurs coupent trop de bois. Dans l'opinion du propriétaire, cependant, le moulin pourra toujours s'approvisionner. Le bois vient de 10 à 12 milles.

TRANSPORTS

Navigation

Mont-Carmel n'étant pas une municipalité riveraine les

marchands qui veulent faire transporter de la marchandises par eau doivent s'adresser aux propriétaires de goélettes de Rivière-Ouelle ou de Kamouraska. Le plus gros marchand de la municipalité fait venir une bonne partie de ses marchandises par Rivière-Ouelle. Une forte proportion du bois de sciage s'expédie par goélettes.

Chemin de fer

Une seule des deux lignes de chemin de fer qui parcourent les comtés de la rive sud du St-Laurent passe dans la municipalité de Mont-Carmel: c'est le Transcontinental qui a une gare à Bretagne à 9 milles au sud du village, dans une région encore inhabitée. Mais c'est l'Intercolonial qui passe à 3 milles au nord du village dans la municipalité voisine de St-Philippe, qui en réalité dessert la municipalité.

Routes

Voyageurs- Pour le transport des voyageurs, outre le chemin de fer et les autobus Lemelin qui passent à St-Philippe, il y a dans la municipalité une quarantaine de propriétaires d'autos qui à l'occasion font du taxi.

Marchandises - Il n'y a pas de service public de camionnage. Les propriétaires des 6 camions qu'il y a dans la municipalité se servent de leurs voitures, sauf de rares exceptions, pour leur seul usage personnel.

Les marchands ambulants qui viennent à Mont-Carmel peuvent être classés dans trois catégories. Les marchands de produits alimentaires: pain, viandes, qui viennent des paroisses voisines; les marchands de produits pharmaceutiques qui viennent également des paroisses voisines; enfin les marchands de vêtements qui sont les mêmes pour tout le comté. Ces marchands, les derniers surtout, font concurrence aux marchands locaux et ne paient pas de taxes à la municipalité.

SAINTE-HELENE

La municipalité de Ste-Hélène, située sur le parcours de l'Intercolonial, est bornée au nord par la municipalité de St-Andre, à l'ouest par la municipalité de St-Joseph, au sud-ouest par le canton Bungalow, au sud, par la municipalité de St-Pascal; et au nord-est, par la municipalité de St-Germain. La superficie de la municipalité de la paroisse de Ste-Hélène est de 14,287 acres. La route nationale no 2A traverse la paroisse dans sa partie nord. On rencontre aussi la route de l'église qui va de St-Germain à la limite sud de la paroisse, et les routes "Ennis" et "St-André" qui vont de la route 2A à St-Joseph. On compte en plus une dizaine de chemins de rangs.

La municipalité est située dans une plaine échelonnée sur des terrasses le long du versant nord des Apalaches. Trois petites collines sont connues sous les noms de "Côte du Tuf", "Côte Croche" et "Côte Pivard".

Les terres s'égouttent vers le St-Laurent par les cours d'eau suivants: la Rivière-du-Loup, les rivières Fouquette et Goudron, et les ruisseaux du Grand Bras et du Pivard.

Près de la moitié de la population est groupée autour de l'église et de la gare constituant ce qu'on appelle le village. Les habitants de celui-ci bénéficient de l'éclairage électrique et d'un système d'aqueduc. Les rangs 2, 3, 4 et 5 sont habités et on y trouve 4 maisons abandonnées.

POPULATION

En 1921, la population de Ste-Hélène, telle que recensée par les énumérateurs fédéraux, était de 1,390 âmes. En 1922, les Statistiques municipales y comptaient 1,392 âmes, chiffre qui augmenta graduellement jusqu'à 1,429 en 1925 pour retomber à 1,397 en 1926. Pourtant, lors de sa visite paroissiale au mois de septembre 1927, le curé compta 1,425

personnes. Ce qui voudrait dire que la population de la paroisse a augmenté de 35 personnes depuis 1931. L'accroissement naturel de la population pendant cette période a été de 128 et près d'une cinquantaine de personnes sont venues s'établir dans la paroisse. C'est donc dire que le nombre des départs se chiffre à plus de 180.

Occupations

Des 120 cultivateurs de la localité, 119 sont propriétaires de la ferme qui les fait vivre. Les emplacements, au nombre de 143, dont 111 propriétaires, sont employés comme journaliers (45), ou exercent un commerce, un métier ou une profession.

On trouve 2 menuiseries, 3 forges, 2 garages, 2 cordonneries, 2 boutiques d'horloger, 2 boutiques de coiffeurs, 2 coiffeurs, 1 atelier de ferblantier, 1 boutique de plombier, 3 charpentiers, 1 mécanicien et 2 peintres ne tenant pas boutique gagnent leur vie de leur métier.

Le commerce fait vivre une dizaine de familles; deux familles tiennent un petit commerce à titre d'occupation secondaire. Sept chefs de famille sont employés par le chemin de fer et 4 autres travaillent pour le Canadien National. On compte 6 camionneurs et 5 chauffeurs de taxi. Il y a un médecin dans la localité.

Parmi les jeunes filles dix, dont trois dans le village et sept dans les rangs, sont institutrices; douze sont en service domestique; dix travaillent dans les municipalités voisines et une dizaine d'autres dans les villes. Il reste une main-d'oeuvre féminine inactive abondante. Les travaux d'art domestique pourraient être développés davantage et procureraient un certain revenu aux femmes de la paroisse.

ASPECT ECONOMIQUE

AGRICULTURE

Le capital moyen engagé dans les fermes des 120 cultivateurs de la paroisse s'établit comme suit:

La terre	\$ 2,300
Bâtisses et outillage	1,300
Troupeau	600

	\$ 4,200

Il y a six terres de disponibles dans la localité. Huit fermes sont hypothéquées sous le régime du crédit agricole provincial et une sous le régime fédéral.

L'étendue moyenne des fermes est de 120 acres et se compose comme suit: étendue labourée 78 acres; étendue labourable 36 acres dont 10 en forêt de 1ère pousse, 20 en forêt de 2ème pousse et 6 autres; étendue non utilisable (ravins, marécages, roches et pierres) 6 acres.

Les sols

La terre forte (argileuse) et la terre légère (sablonneuse) sont les principaux types de sols que l'on trouve dans la municipalité. Ils couvrent respectivement 40 et 35% de l'étendue totale de la paroisse. Les autres types de sol sont la terre noire (20%) et la terre franche (5%). En général les sols ne manquent pas de fertilité. L'emploi d'amendements calcaires et d'engrais chimiques n'est pas très généralisé et quatre cultivateurs à peine soignent la conservation de leur fumier de ferme.

L'égouttement des terres arables serait grandement amélioré si les quelques grandes décharges de la municipalité étaient en meilleur état et si les travaux d'égouttement chez un certain nombre de cultivateurs étaient mieux exécutés.

Production végétale.

E-11-57

Grandes cultures

Au dernier recensement déconal (1931 l'étendue consacrée aux grandes cultures dans la municipalité était de 7,024 acres et se répartissait comme suit:

Blé	356
Avoine	1589
Orge	113
Seigle	6
Grains mélangés	408
Autres céréales et lin	48
Foin cultivé	4050
Pommes de terre	305
Racines	58
Autres cultures	101

Aujourd'hui, on consacre à peine 150 acres de plus aux cultures. Les principales augmentations se sont fait sentir dans les ensemencements de blé (420), d'orge (150), de grains mélangés (425). La luzerne qui n'occupait qu'une acre il y a 7 ans, couvre 6 acres actuellement.

Le sol convient bien aux pommes de terre dont le rendement de même que celui du blé est satisfaisant. Celui-ci cependant nécessite l'application d'engrais chimiques. La vente de blé, d'avoine, de foin et de pommes de terre rapporte en moyenne \$121 par cultivateur.

Les jardins de famille couvrent une cinquantaine d'acres dans la localité mais un seul cultivateur s'adonne à la culture maraîchère proprement dite. Son jardin, d'une étendue de 2 acres, produit des carottes (\$60), des choux (\$14), des navets (\$8), des oignons (\$8), des pois verts (\$12), des tomates (\$15), et des fraises cultivées (\$70).

Dans l'ensemble, la production végétale de la paroisse est assez bien adaptée aux besoins et aux conditions de la région. Il y aurait lieu peut-être de tenir compte davantage des besoins alimentaires du cheptel.

Arbres fruitiers

Les vergers de la paroisse, comprennent 1200 pommiers et 200 pruniers, couvrant une cinquantaine d'acres. La récolte se fait en août et septembre.

Érabières

Il y a 18 érabières en exploitation dans la municipalité. On compte en plus 9 personnes qui exploitent des érabières en dehors de la municipalité. Le nombre de gallons de sirop fabriqués dans la municipalité est de 300 tandis que la quantité de sucre fabriquée se chiffre à 9,600 livres. Certains sucriers se font un revenu de \$100 à \$110 mais la plupart retirent \$75 de cette industrie temporaire.

La production animale

Chevaux.

Le nombre des chevaux n'a pas augmenté depuis 1931; il est encore de 360. La localité ne produit que le tiers environ des chevaux dont elle a besoin tous les ans. En effet, on élève annuellement de 15 à 20 chevaux alors que l'on importe de 30 à 40.

Bovins

On constate une légère augmentation dans le troupeau de bovins de la localité depuis 1931. Le nombre de vaches en lactation est passé de 844 à 900 dont 16 pur sang. Le nombre des autres bovins (1016) n'a guère varié. On compte parmi ces derniers 6 taureaux pur sang. Les vaches pur sang sont de race canadienne (6) et de race Holstein (10). Des 6 taureaux pur sang, 2 sont de race canadienne, 3 de race Ayrshire et 1 de race Holstein. Le rendement moyen par vache laitière est de 4,100 livres. La plus grande partie du lait est portée à la beurrierie locale qui produit annuellement quelque 95,000 livres de beurre. En moyenne l'appoint de revenu par ferme qu'apporte la vente du lait est de \$285.

La vente des bovins: 80 vaches laitières réformées, 35 bouvillons, 25 taureaux, 35 veaux de lait, et 90 veaux d'herbe, représente un appoint de revenu de \$40 en moyenne par ferme.

Porcs

Le troupeau porcin de la localité, qui comptait 855 têtes en 1931, en compte maintenant 900 dont 5 verrats et 2 truies Yorkshire pur sang. On compte dans l'ensemble: 12 verrats, 142 truies et 746 porcelets. 396 bêtes sont de type à bacon et 504 de type à lard. On abat annuellement quelque 480 porcs dont 250 pour les besoins domestiques et 250 pour la vente. On vend aussi 220 bêtes vivantes. Cet élevage rapporte en moyenne quelque \$110 par ferme.

Moutons

Le nombre des moutons n'a pratiquement pas varié depuis 1931 alors qu'il était de 1,417. Aujourd'hui on compte 1 mouton Leicester enregistré, 680 brebis, 85 béliers et 660 agneaux et agnelots croisés. On abat annuellement une cinquantaine de moutons pour les besoins domestiques et 700 pour la vente. Les chiens et les vers intestinaux entravent le progrès de cet élevage, qui relève le revenu moyen du cultivateur de quelque \$35.

Volailles

En 1931, les cultivateurs de Ste-Hélène possédaient 4,118 poules et poulets et 153 autres volailles soit un peu moins qu'aujourd'hui. On engraisse 2,100 volailles pour la vente, ce qui rapporte en moyenne \$25 par famille de même que la vente des œufs.

Apiculture

Une vingtaine de ruches appartenant à 2 apiculteurs produisent annuellement quelque 550 à 600 livres de miel dont la vente rapporte au total une trentaine de dollars.

Les conserves alimentaires

La fabrication domestique des conserves se pratique uniquement pour les besoins de la famille. La production comprend 500 pintes de viandes, 700 pintes de légumes et 500 pintes de fruits en conserve.

Des autres sources de revenus

Environ 25 cultivateurs et fils de cultivateurs s'engagent comme salariés dans l'industrie forestière pendant 1½ mois en automne et 2 mois en hiver. Ils retirent ainsi un salaire de \$155.

Les cultivateurs vendent aussi du bois coupé sur leurs terrains pour un montant de \$55 environ.

Revenu moyen de la ferme.

Grandes cultures	\$ 121
Produits laitiers	285
Bovins	40
Porcs	110
Moutons	35
Aviculture	50
Bois coupé sur les terres patentées	35
	<hr/>
	\$ 676

Les apiculteurs reçoivent en plus une quinzaine de dollars, les sucriers (27) reçoivent \$75 de plus tandis que ceux qui vont aux chantiers se font un salaire de \$155.

La valeur moyenne des produits agricoles consommés par la famille est de \$275 environ, et la dime payée en nature, est de \$8 par ferme. Ce qui fait, avec le revenu argent de \$676, un revenu brut de \$959. Les dépenses d'exploitation étant de \$190, le revenu net est donc de \$769.

Achats

En 1937, Ste-Hélène a acheté 154 tonnes d'engrais chimiques, 40 tonnes de moulées alimentaires, 5 tonnes de semences, 50 arpents de fil de fer et 50,000 livres de farine. On achète aussi en quantité variable des étoffes, flanelles, toiles et tissus divers.

Impôts et contributions

La contribution monétaire par famille est de \$46 dont \$20 nécessaires au fonctionnement de l'église, \$10 en taxes municipales et \$16 en taxes scolaires.

Sociétés agricoles

Le cercle agricole (93 membres), la Société d'agriculture (pour le comté), le cercle de l'U.C.C. (27 membres), le Cercle de jeunes agriculteurs (90 membres), et le Cercle de jeunes éleveurs (14 membres) fonctionnent bien. Ces trois derniers cercles sont de fondation récente puisque le dernier fut fondé en 1938 et les deux autres en 1937. Un cercle de fermières fondé en 1937, compte 50 membres. L'organisation prématurée d'une société coopérative aujourd'hui disparue nuirait à toute nouvelle tentative du même genre.

INDUSTRIE

Beurrerie

M. J.B. François Laplante possède depuis 13 ans une beurrerie employant deux techniciens à l'année. Cette fabrique, établie depuis 40 ans, est située dans le village sur le chemin de la gare. La matière première, 1,393,370 livres de lait et 79,956 livres de crème, provient de la localité. Presque tous les cultivateurs de la paroisse apportent leur lait sauf 7 ou 8 qui préfèrent vendre leur crème à Québec. En 1931, sa production a été de 94,787 livres de beurre dont 30,000 furent vendues aux détaillants, 500 aux consommateurs locaux et le reste sur le marché de St-Pascal.

M. Laplante craint la création d'une beurrerie coopérative qui, dit-il viendrait le frustrer de bénéfices auxquels il croit avoir droit après avoir travaillé de longues années à organiser et améliorer son industrie.

Scierie

La scierie de M. Arthur St-Pierre, établie en 1916 est située au village un peu au sud-est de l'église. Le propriétaire emploie occasionnellement un ouvrier et travaille à commission pour les cultivateurs. Il a ainsi ouvré 150,000 p.m.p. et plané 40,000 p.m.p. en 1937. Il a aussi plané 3,000 p.m.p. pour son propre compte. Le bois constitué d'épinette (65%) et de sapin (35%) provient en partie des terres de la Couronne (75,000 p.m.p.) et en partie des terres patentées (75,000 p.m.p.). Cette petite industrie devrait pouvoir vivre encore une dizaine d'années avec les sources d'approvisionnement actuelles. Le bon bois se trouve cependant dans les cantons en arrière de la paroisse.

Atelier de Monuments funéraires - Elzéar Beaulieu

Cet atelier a été établi en 1937 au village, sur la route de la gare. Il fonctionne à plein rendement, 12 mois par année et donne de l'ouvrage à deux fils du propriétaire.

Le travail est exécuté sur commande.

La matière première comprend: Granit du Nouveau-Brunswick, Granit Européen et américain, Marbre des E.-U.

La concurrence est difficile à soutenir à cause des taux de transport et du prix de revient.

Les possibilités de développement sont nulles.

TRANSPORTS

Le chemin de fer Intercolonial traverse la municipalité. La gare principale est celle de Ste-Hélène mais on utilise aussi les gares de Dessaint (2 milles à l'est du village, (et de St-Anré (3¹ milles à l'ouest). En 1937, le volume des marchandises expédiées et reçues par chemin de fer a été de 6,482 tonnes dont voici le détail:

<u>Marchandises reçues</u>		<u>Marchandises expédiées</u>	
Ciment.....	101 tonnes	Bois.....	5,215 tonnes
Engrais chimiques.....	286 "	Bétail sur pied.....	30 "
Chaux.....	106 "	Foin.....	45 "
Pierre à monument.....	36 "	Pommes de terre.....	18 "
Pierres (autres).....	6 "	Navets.....	17 "
Huile goudronnée.....	375 "	Bardeaux.....	24 "
Marchandises générales.	126 "	Marchandises générales.	112 "
	1,016 tonnes		5,466 tonnes

Le service d'autobus Lévis-Rivière-du-Loup dessert la municipalité 4 fois par jour.

MM.D'Anjou et Chouinard, tous deux de St-Pascal, exploitent chacun un service de messageries par camion qui dessert Ste-Hélène. M.D'Anjou semble vouloir organiser le camionnage sur des bases solides dans la région.

KAMOURASKA ET ST-LOUIS-DE-KAMOURASKA

Les deux municipalités de St-Louis-de-Kamouraska et du village de Kamouraska sont situées sur les rives du Saint-Laurent. La première, dans laquelle le deuxième se trouve enclavée, est bornée au nord-est par celle de Saint-Germain; au sud, par celle de St-Pascal; à l'ouest, par celles de St-Philippe-de-Néri et de St-Denis.

La majeure partie du territoire comprend une plaine ondulée, échelonnée sur des terrasses. Le village est bâti sur un rocher qui domine le fleuve. On rencontre dans les limites des municipalités trois collines dont l'une est assez imposante, ce sont le Cap-Blanc, le Cap-Taché et les Pins. La rivière Kamouraska et son affluent la rivière Goudron sont les seuls cours d'eau de quelque importance qui coulent dans la municipalité. La rivière Kamouraska traverse les deux municipalités dans une direction grossièrement nord-sud et rejoint le St-Laurent à l'est du village et du Cap-Taché.

L'habitat est villageois, et rural. Il y a 2 rangs habités. Une dizaine de maisons sont abandonnées et inhabitables. La superficie de la paroisse, d'après les Statistiques municipales, est de 6,691 acres celle du village de 1,314 soit 8,005 acres pour les deux municipalités.

Un bureau de poste principal est maintenu au village et un autre de moindre importance l'est dans le rang des Côtes. La poste rurale dessert la presque totalité de la municipalité de la paroisse et une partie de celle du village.

La gare de chemin de fer la plus rapprochée est celle de St-Pascal à 5 milles de l'église de Kamouraska.

POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

En 1931, la population des deux municipalités, d'après le recensement était de 999 âmes. L'accroissement naturel de 1931 à 1938 a été de 71 et les arrivées d'environ 12. La

population actuelle devrait donc être de 1,082. En fait, d'après les calculs des secrétaires-trésoriers, elle est de 1,065. La différence, soit 17, représente le nombre de départs qui comprenait une famille de 5 personnes, une de 7 et 5 célibataires. Quelques-uns se sont dirigés vers l'Abitibi.

Occupation du sol

Dans la municipalité rurale, ainsi qu'il faut s'attendre, presque toute la terre est occupée par des cultivateurs. Il y a en effet 72 cultivateurs dont 2 locataires et seulement 3 employitaires dont 1 locataire. Dans la municipalité du village les choses sont bien différentes puisqu'il n'y a que 22 cultivateurs et 137 employitaires dont 10 locataires. Tous les employitaires cultivent un potager, 18 d'entre eux entretiennent des animaux domestiques, 10 gardent des chevaux et 3 travaillent avec des camions.

Modes de vie

L'agriculture est l'occupation principale de 72 exploitants de fermes dans la paroisse et de 22 dans le village. On compte parmi eux 6 célibataires dans la paroisse et 4 dans le village. Tous les cultivateurs du village et 71 de la paroisse tirent la totalité de leur subsistance de la terre.

Après le groupe des cultivateurs c'est celui des artisans qui est le plus fort. Au total on compte 14 boutiques d'artisans dont 12 dans le village. Ce sont dans le village, 2 menuiseries, 3 forges, 2 garages, 2 cordonneries, 1 boutique d'horloger, 1 salon de coiffure et 1 atelier de ferblantier. La paroisse compte 1 forgeron et 1 horloger. En plus 8 menuisiers, 1 forgeron, 1 mécanicien ne tiennent pas boutique mais gagnent leur vie de leur métier. Il y a également un boucher et un boulanger.

En troisième lieu vient le groupe des journaliers. Il comprend 11 chefs de famille (1 du village et 10 de la paroisse) et 52 jeunes gens (12 de la paroisse et 20 du village). On note que les jeunes gens ne gagnent leur vie de cette façon qu'occasionnellement.

Huit personnes exploitent des commerces de détail dont deux à titre d'occupation secondaire. Au total 15 personnes y compris les employés tirent quelque chose de cette source de revenu. Les agents d'assurance sont au nombre de deux. On compte dans la localité un employé de chemin de fer tandis que 15 personnes vivent de la navigation. Il y a 3 camionneurs et 5 chauffeurs de taxis.

Les professions libérales n'ont plus de représentant à Kamouraska.

On trouve cette année 8 ouvriers venus du dehors pour travailler à des travaux publics. Il n'y a pas de chômeurs; ceux qui veulent travailler trouvent de l'ouvrage.

La main-d'œuvre féminine salariée n'est pas abondante. Le service domestique occupe 5 femmes ou filles. Huit femmes travaillent dans les municipalités voisines et 9 dans les villes.

Les municipalités des paroisses de Kamouraska, St-Bruno et St-Pascal demandent instamment que l'on crée pour elles une réserve cantonale dans les rangs V et VI du canton Painchaud. (lots 17 à 30). Les droits de coupe sur ces lots sont actuellement concédés à la compagnie Power et il se peut que le bois soit bûché dès cet hiver. Il faudrait que le Ministère des Terres et Forêts accède immédiatement à la demande de ces gens.

ASPECT ECONOMIQUE

AGRICULTURE

D'après les secrétaires-trésoriers il y a 92 cultivateurs-propriétaires et 2 cultivateurs-locataires dans les deux municipalités.

Le Bureau fédéral de la Statistique nous informe que le chiffre de 141 cultivateurs donné par le recensement de 1931 pour la municipalité de St-Louis tient compte des cultivateurs du

village et des non-résidents. Ajoutons que, pour les fins du recensement, on considère comme cultivateurs ceux qui possèdent une acre ou plus de culture alors que, pour les secrétaires municipaux, un cultivateur est celui qui vit surtout de la terre. C'est ce qui explique l'écart entre les deux chiffres.

L'étendue moyenne des fermes est de 102 acres, dont 76 acres sont labourées, 10 acres labourables, et 16 acres non utilisables. Disons cependant que l'acre n'est pas l'unité de mesure en usage, c'est l'arpent de 192' x 192' que l'on emploie couramment.

Le capital moyen engagé par ferme s'établit comme suit:

Dans la terre.....	\$ 2,400.
Dans les bâtisses.....	1,800.
Dans les troupeaux.....	700.
Capital moyen.....	\$ 4,900.

Quatre fermes sont hypothéquées sous le régime du crédit agricole provincial.

En général les sols ne manquent pas de fertilité. On emploie de 80 à 90 tonnes d'amendements calcaires, 61 tonnes d'engrais chimiques et 50 tonnes d'engrais de mer. Quatre cultivateurs soignent la conservation de leur fumier de ferme. L'égouttement des terres arables est passable. Le manque d'assainissement des terres dépend du mauvais état des grandes décharges, de l'absence de travaux d'égouttement sur les propriétés (dans certains rangs) et de la mauvaise exécution des travaux d'égouttement existants (sur certaines fermes). On a fertilisé les pâturages et l'on a obtenu de bons résultats. Le trèfle et la luzerne s'établissent bien.

Production végétale

Grandes cultures - En 1931, les étendues consacrées aux grandes cultures dans les deux municipalités de Kamouraska et de St-Louis se répartissaient comme suit:

	Acres
Blé.....	193
Orge.....	129
Avoine.....	2133
Seigle.....	42
Grains mélangés.....	242
Autres céréales et lin..	22
Foin cultivé.....	4122
Pommes de terre.....	247
Racines.....	9
Autres cultures.....	1
	<u>7140</u>

Seules les céréales ont fait quelque progrès depuis 1931: le blé couvre maintenant quelque 225 acres, l'avoine 2400 et l'orge 140. Les autres cultures n'ont guère varié.

On a commencé plus tard que dans les centres voisins les travaux d'égouttement des fermes, et partout les rendements dans Kamouraska sont inférieurs à ceux que l'on obtient dans les centres voisins.

On devrait faire plus de luzerne (20 acres actuellement), plus de grains mélangés, plus de plantes racines. Trois cultivateurs suivent une rotation, celle de 4 ans, de 5 ans, de 6 ans. On aurait avantage à suivre la rotation de 3 ans, 4 ans, 5 ans et 6 ans. Les fermes expérimentales et de démonstration ont aidé à l'introduction des avoines Bannière, Cartier, de l'orge O.I.C. et de pommes de terre "Montagnes Vertes".

Cultures maraîchères et fruitières. - Un seul cultivateur se livre à la culture maraîchère et vend pour environ \$75. de produits.

En 1931, on comptait 21 acres plantées d'arbres fruitiers. Cette culture est restée stationnaire. Actuellement on compte 800 pommiers produisant 600 barils de fruits et 350 pruniers produisant 150 barils. L'état de ces arbres est moyen et la récolte s'effectue en août et septembre. On trouve surtout la pomme jeune transparente et quelques plantations MacIntosh. La production des vergers est destinée au marché local. Les vergers, bien organisés, pourraient rapporter jusqu'à \$50. par ferme.

Érabières. - Dans Kamouraska, il n'y a qu'une petite érabière, produisant 20 gallons de sirop et 175 livres de sucre. Elle rapporte \$25. à son propriétaire.

Production animale

Chevaux. - En 1931, il y avait 285 chevaux, ce nombre a diminué de 5%. Les chevaux travaillent exclusivement sur la ferme. On élève une trentaine de bêtes (depuis 1937) et l'on en importe de 15 à 20 de la province et des autres provinces. A Kamouraska, il y a 75 juments d'élevage. On pourrait économiquement élever assez de chevaux pour les besoins locaux et pour la vente dans la région. Les chevaux du Québec feraient une concurrence recommandable aux importateurs de chevaux poussifs des provinces de l'Ouest.

Bovins. - En 1931, on comptait 724 vaches en lactation et 758 autres bovins, il y a eu une augmentation de 5% depuis. Les races gardées sont les suivantes: Canadienne, 260 vaches croisées et 20 taureaux croisés, Ayrshire, 1 vache pur sang, 400 vaches croisées, 4 taureaux pur sang, 45 taureaux croisés, enfin 100 autres vaches et 5 autres taureaux. Le rendement moyen des vaches laitières est de 4,200 livres de lait.

On vend le lait à la buurrerie. Le petit lait sert à l'engrais des veaux, des porcs et des volailles. La buurrerie de Kamouraska compte 75 patrons et produit 58,559 livres de lait en 1937. Pour baisser le coût actuel de production du beurre, il faudrait fournir à la buurrerie locale une plus grande quantité de lait. Il y a, en moyenne par vache laitière, 12 acres en culture, pâturage compris. Dix-huit pour cent (18%) du lait produit n'est pas porté à la fabrique locale. On préfère le porter à St-Pascal, St-Denis ou St-Germain, paroisses limitrophes de Kamouraska. L'industrie laitière rapporte en moyenne par ferme \$225.

Il ne s'élève pas de véritables bovins de boucherie; on vend tout de même pour la boucherie, 95 vaches laitières réformées, 100 taureaux et taureaux, 30 veaux de lait, 50 veaux d'herbe, ce qui rapporte en moyenne \$50. par ferme.

Porcs. - Le nombre de porcs a sensiblement augmenté depuis 1931 puisqu'il est passé de 782 à 938. Les races de porcs que l'on garde sont le Yorkshire (4 verrats, 4 truies, 403 porcelets, type à bacon) et la Chester White (6 verrats croisés, 55 truies et 425 porcelets, type à lard). On abat 210 têtes pour les besoins domestiques et l'on vend 625 têtes aux commerçants locaux. (200 abattus et 425 sur pied). On fait mettre bas les truies au printemps seulement dans 90% des cas et à l'automne seulement pour les 10% qui restent. L'élevage du porc rapporte \$125. en moyenne par ferme.

Moutons. - Le cheptel ovin comptait 970 têtes en 1931, il est resté stationnaire depuis. A Kamouraska on n'élève que le mouton Leicester: 450 brebis, 75 béliers, 450 agneaux. On abat 20 têtes pour les besoins domestiques, 465 pour la vente aux commerçants. L'abondance de pâturages impropres à d'autres fins devrait favoriser le développement de cet élevage. Les chiens causent des torts aux moutons. Revenu de cette source \$25.00-

Volailles. - La basse-cour de Kamouraska compte 4261 poules et poulets et 329 autres volailles. On engraisse pour la vente 2000 sujets environ. Les mois de forte production des oeufs sont mars, avril et mai. Le revenu provenant de la vente des oeufs et des volailles est de \$40. par ferme.

Le manque de connaissances techniques, l'absence de marché pour les oeufs, l'indifférence des gens et l'absence de grains d'alimentation sont les obstacles au développement de l'aviculture.

Apiculture- Il n'y a qu'un apiculteur à Kamouraska; il possède 5 à 6 ruches qui ajoutent une vingtaine de dollars à son revenu.

Conserves alimentaires

La fabrication domestique des conserves pour l'alimentation de la famille s'établit comme suit:

Espèce	Contenants de verre		Contenants métalliques	
	N		N	
Viandes	300	1 pte	400	1 pte
Légumes	400	1 pte	500	1 pte
Fruits	400	1 pte	400	1 pte

Autres sources de revenus

Les cultivateurs vendent pour un montant de \$5. en moyenne par an de bois coupé sur leurs terres. Ce bois est employé comme bois de chauffage, bois à pâte et pieux.

A Kamouraska on trouve 2 pêcheurs qui consacrent à cette industrie environ 5% de leur temps et en retirent \$50. chacun.

Revenu moyen d'une ferme

Le revenu argent d'une ferme moyenne se chiffre par \$520. et s'établit comme suit:

Grandes cultures.....	\$ 50.
Produits laitiers.....	225.
Vente de bovins de boucherie.....	50.
Vente de porcs.....	125.
Vente de moutons.....	25.
Aviculture.....	40.
Coupe du bois sur terres patentées.....	5.
Revenu-argent.....	\$ 520.

Le revenu brut est de \$700. et comprend:

Dîme.....	\$ 10.
Revenu-argent.....	520.
Valeur des produits agricoles consommés, par famille.....	170.
	<u>\$ 700</u>

Les productions spécialisées rapportent:

Par sucrier (1).....	\$ 35.
Par apiculteur (1).....	20.
Par pêcheur (2).....	50.
	<u>\$ 105.</u>

Les dépenses d'exploitation s'élèvent en moyenne par ferme à \$130. annuellement.

Achats

Tous les produits nécessaires aux cultivateurs dans l'exploitation de leurs fermes s'achètent individuellement chez les marchands locaux ou des environs. On achète ainsi 60 tonnes d'engrais chimiques, 100,000 livres de moulées alimentaires, 50,000 livres de semences, 150 livres d'insecticides, et 3,500 livres de ficelle d'engrèbage. On achète aussi 180,000 livres de farine et une quantité considérable d'étoffes de toutes sortes.

Impôts et contributions

Chaque famille débourse en moyenne \$43. en impôts et contributions. L'Eglise reçoit \$20., la commission scolaire \$19. et la municipalité \$4. La dette d'église est de \$14,000- la dette scolaire flottante de \$1400. et la dette municipale flottante de \$1,000.

La base de l'évaluation municipale est de 66% de la valeur réelle.

Sociétés agricoles

Le seul organisme agricole de la paroisse est le Cercle Agricole de Kamouraska qui compte 68 membres. Une première tentative d'organisation d'un cercle de L'U.C.C. a échoué. L'individualisme nuit au développement de l'association professionnelle et du mouvement coopératif.

B- INDUSTRIE

Industries dérivées de l'agriculture

Beurrerie L.T.Germain- Cette beurrerie qui existe depuis au moins 50 ans, appartient à son propriétaire actuel depuis 3 ans. En plus de ce dernier elle emploie deux de ses fils durant tout le temps qu'elle fonctionne chaque année soit 9 mois. Deux des fabricants sont des diplômés en industrie laitière.

Elle a produit, l'année dernière, 58,559 livres de beurre, ce qui n'est pas la mesure de sa capacité car elle ne fonctionne pas à plein rendement faute de lait. Elle reçoit sa matière première des cultivateurs des deux municipalités de Kamouraska. L'an dernier elle a ainsi reçu 1,068,316 livres de lait et 48,214 livres de crème, soit 47,660 livres de gras.

La production de l'établissement est allée l'an dernier à la coopérative Fédérée (31,600 lbs), au marché de St-Pascal (6,900 lbs), aux détaillants (8,000 lbs), et aux consommateurs locaux (4,000 lbs). Cette année cependant on dispose de presque toute la production par l'entremise du marché de St-Pascal.

Moulin à farine J.B.Paradis- Cet établissement, situé le long de la Rivière aux Perles sur la route de St-Pascal, a été fondé il y a au-delà de 40 ans. Le personnel qui travaille 12 mois par année, comprend outre le propriétaire, un membre de sa famille.

La faible production est insuffisante pour assurer un revenu raisonnable à l'exploitant. Le moulin traite 8,000 livres de blé à 17 cents par 100 livres ou 1/12 de la mouture et 95 tonnes de farine à porcs.

La matière première comprend 200 minots de blé et 1,000 minots d'avoine provenant de la localité, 60 tonnes d'orge et 15 tonnes de maïs provenant des autres provinces.

C'est une industrie susceptible de péricliter plutôt que de progresser. Depuis quelques années, l'organisation de moulages à marteaux dans les paroisses voisines de St-Pascal et de St-Denis enlève une partie de la clientèle. Ces nouveaux mouniers donnent un service plus rapide et exigent un prix moins élevé.

Industrie du bois

Scierie J.B.Tremblay - Il s'agit ici d'une petite scierie établie au village de Kamouraska en 1904 et qui travaille à commission pour les cultivateurs. Quatre fils du propriétaire y travaillent à l'année plus ou moins régulièrement, car, si l'établissement ne ferme pas, il va ou ralenti pendant six mois.

On scie de 30 à 40,000 p.m.p. par année et on en plane environ 25,000.

Les cultivateurs font scier pour leurs propres besoins du bois qui provient de leurs terres. Les principales essences sont: le sapin (40%), l'épinette (40%), le cèdre (10%), le merisier et le bouleau (10%).

La production est stationnaire depuis 3 ans et les possibilités de développement sont nulles.

Industrie fermée- Moulange de Louis Gosselin

Cette moulange installée il n'y a pas très longtemps au village de Kamouraska est restée en activité durant 3 ans. Elle employait alors un fils du propriétaire et restait ouverte toute l'année. La période d'activité ne durait cependant que 4 à 5 mois. Elle est encore en bon état et pourrait fonctionner de nouveau. De fait le propriétaire espère la remettre en activité cet automne car il prévoit avoir le temps de s'en occuper. Elle est actuellement fermée parce que le propriétaire fut nommé gardien du phare.

C - TRANSPORTS

Navigation

Kamouraska est desservi régulièrement pendant la saison de navigation par les goélettes "Comté de Charlevoix" (capitaine Jos. Gagnon) et "E.C.", (capitaine Chouinard).

Il y a deux quais mais le plus vieux n'est plus en état de servir. Le quai neuf qui est beaucoup plus long est en bon état. Les goélettes accostent à son extrémité. La profondeur d'eau au lieu d'amarrage est de 8 pieds à marée de morte eau et de 12 pieds à marée de vive eau. A marée basse cependant il est à sec. Les bateaux qui entrent à marée haute se laissent échouer. Il serait trop coûteux de prolonger le quai au point de permettre l'accostage à marée basse. Il peut recevoir 4 ou 5 bateaux à la fois. Il n'y a aucun abri ni naturel ni artificiel. Le seul entrepôt que l'on trouve est un petit hangar sur le vieux quai. En général, ceux à qui la marchandise est destinée se trouvent sur les lieux lors du déchargement de sorte qu'il ne se fait pas d'entreposage de marchandise sur les quais. La saison de la navigation s'étend du 15 avril au 15 novembre.

Au cours de la dernière saison le tonnage global des marchandises entrées et sorties fut de 2,460 tonnes.

Les marchandises reçues comprennent farine, moulée, épiceries et marchandises générales s'élèvent à 770 tonnes. Les marchandises expédiées qui sont surtout du bois à pâte et du foin forment le reste du total.

Ce service est utilisé par les municipalités avoisinantes aussi bien que par Kamouraska.

Chemins de fer

La gare la plus rapprochée est à St-Pascal, à 5 milles.

Routes

Voyageurs - Le seul service d'autobus organisé dans la région est celui de Lemelin (Lévis-Rivière-du-Loup). Les voitures passent à St-Pascal.

Il y a aussi 5 taxis dans Kamouraska.

Marchandises - Le seul service de camionnage organisé est celui de A. D'Anjou de St-Pascal. Le camion passe à Kamouraska 3 fois par semaine. Les usagers sont satisfaits. Les marchands ambulants qui viennent à Kamouraska sont les mêmes que l'on rencontre ailleurs dans le comté. Ils emportent des fruits, légumes, eaux gazeuses, pain et pâtisseries, étoffes et tissus, huile, essence et produits pharmaceutiques. Aucun d'eux ne paie de taxes municipales à Kamouraska.

Téléphone et télégraphe

Il n'y a que trois téléphones à Kamouraska (Cie de Kamouraska fusionnée au réseau Bell). Le bureau de télégraphe le plus proche est celui de St-Pascal (C.N.R.)

ANDREVILLE ET ST-ANDRE

La municipalité du village d'Andréville d'une superficie de 987 acres, est enclavée entre le fleuve St-Laurent et la municipalité de St-André. Le premier rang de celle-ci s'étend le long du fleuve sur une distance d'une douzaine de milles cependant que les rangs intérieurs sont à moitié aussi longs sauf le troisième qui n'a qu'un mille de long.

Ce territoire d'une étendue de 15,823 acres est limité au nord et au nord-ouest par l'estuaire du St-Laurent; au nord-est par la municipalité de Notre-Dame-du-Portage (comté de Rivière-du-Loup); à l'est et au sud-est, par les municipalités de St-Alexandre et St-Joseph; au sud et au sud-ouest, par les municipalités de Ste-Hélène et St-Germain.

Nous ferons une étude conjointe des municipalités d'Andréville et St-André qui forment la paroisse de St-André-de-Kamouraska.

Au point de vue du relief la localité s'échelonne sur deux terrains: une terrasse basse le long du fleuve (50 pieds d'altitude) et une terrasse plus élevée à l'intérieur (350 pieds).

La formation Kamouraska (quartzites et conglomérats), distante d'un à deux milles du littoral à Kamouraska, St-Denis, Rivière-Quelle et Ste-Anne-de-la-Pocatière, se rapproche soudainement du St-Laurent à la limite ouest de St-André, puis entre dans le fleuve pour former, en face d'Andréville à 1 $\frac{1}{2}$ mille de la côte, les Iles Pèlerins. Ces îles sont à proprement parler des monadnocks. Outre ceux-ci, mentionnons encore les montagnes du rang Mississippi.

La rivière Fouquette passe au centre de la paroisse dans la "Grande Savane". Elle vient de Ste-Hélène, coule du sud au nord puis, brusquement s'oriente dans une direction est-ouest et se jette dans le fleuve près du quai St-André.

La paroisse de St-André possède deux marais d'une étendue notable: la "Grande Savane" ou "Savane du Petit Lac" (4 $\frac{1}{2}$ milles x 1 mille et la "Savane du Mississippi" (2 milles sur 7 arpents).

L'habitat de la paroisse est à la fois villageois et rural. L'église constitue le noyau autour duquel s'est formée à l'origine l'agglomération des maisons. Le village s'est ensuite étendu parallèlement au fleuve, le long de la plage.

La paroisse compte 4 rangs habités: le rang I (route provinciale no 2), le rang Mississippi, en partie dans la première concession et en partie dans la 2 $^{\text{e}}$ concession, le rang II qui traverse toute la paroisse, enfin le rang III d'un mille de long seulement; les 4 rangs sont simples.

Les cultivateurs possèdent tous sur leur terre une habitation en bon état. Une seule maison habitable est abandonnée. Les villageois ont tous l'eau courante qui leur est fournie par l'aqueduc appartenant à la Succession Desjardins. A défaut de système d'égout chaque maison possède un puits. On est à organiser un système de prévention contre l'incendie.

POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La population de la paroisse, municipalités de St-André et d'Andréville, était en 1931 (chiffres du recensement fédéral) de 1,138 âmes. Si l'on ajoute à ce nombre, l'accroissement naturel de la population qui est de 70 depuis cette date nous devrions obtenir le chiffre de la population actuelle de la paroisse qui serait de 1,208. Mais la population actuelle telle que recensée par les deux administrations municipales est de 1,187 âmes. Ce chiffre, en regard de celui de la population calculée indique une différence de 21; excédent des départs sur les arrivées.

Au dire de nos informateurs, une trentaine de personnes seraient venues de l'extérieur depuis 1931. Il y aurait donc ou environ 50 départs depuis cette date. Nous en avons retracé une trentaine, une famille du 11e rang (16 personnes) et deux autres familles (7 ou 8 personnes chacune) sont allées s'établir en Abitibi. Il n'y avait aucune possibilité de retenir ces gens.

Depuis 1931, la population a augmenté de 49 (accroissement net).

Occupation du sol

La paroisse renferme 117 propriétaires de fermes (112 dans St-André et 5 dans Andréville), un seul locataire de ferme, 68 propriétaires de maisons sur emplacements (4 dans St-André, 63 dans Andréville) et 36 locataires de logements ou de maisons. Comme nous venons de l'indiquer, 118 personnes dans les deux municipalités payent taxe pour des terres: cela ne veut pas dire que toutes cultivent le sol. On ne trouve en effet que 104 cultivateurs; 102 chefs de famille et 2 célibataires. Une dizaine d'entre eux habitent les municipalités avoisinantes: Notre-Dame-du-Portage, St-Alexandre et Ste-Hélène.

Le recensement fédéral de 1931 qui ne relève que 78 cultivateurs ne tient compte que des résidents; il n'indique pas les non-résidents ni les cultivateurs d'Andréville.

Nous avons trouvé 104 emplacitaires. Tous cultivent un jardin de 30' x 50' environ, 6 entretiennent des animaux domestiques, 4 gardent des chevaux.

Les deux municipalités renferment 169 propriétaires domiciliés et 2 propriétaires non domiciliés. La communauté des Soeurs de la Charité exploite une ferme de 160 arpents et possède un pensionnat et un hospice. Le personnel comprend: 14 religieuses, 3 serviteurs, 4 servantes; les pensionnaires: 38 étudiants et 70 vieux et vieilles hospitalisés.

Emplois

Des 104 cultivateurs de la paroisse, 1 seul n'arrive pas à vivre de sa terre et se trouve dans l'obligation d'aller aux chantiers l'hiver. Sauf quelques rares exceptions on est plus fermier qu'apaurant. Les épidémies diverses ont incité les gens à suivre les conseils des agronomes.

La paroisse renferme une quarantaine de journaliers, dont une vingtaine de chefs de famille et une vingtaine de jeunes gens, fils de cultivateurs pour la plupart. La Cie Desjardins Ltée, manufacturiers de machines aratoires, emploie à elle seule 13 journaliers, les autres travaillent dans les chantiers l'hiver et à la voirie l'été.

Il y a 12 boutiques d'artisans dont 3 dans St-André: 1 menuiserie, 1 garage, 1 cordonnerie; 9 dans Andréville: 2 forges, 1 garage, 1 cordonnerie, 2 boutiques de coiffeurs, 1 atelier de ferblantier, 1 d'électricien, 1 de plombier. La Cie Desjardins a 27 hommes de métier à son service: 9 ouvriers du bois, 12 mécaniciens, 6 muleurs, et 20 apprentis. Un menuisier gagne sa vie de son métier sans tenir boutique.

Entre 1890 et 1900 la pêche était beaucoup plus importante qu'aujourd'hui. Il y avait alors, dans la paroisse, une sardinière réputée; actuellement 2 cultivateurs prennent du hareng au printemps et pêchent l'anguille à l'automne.

Douze familles vivent du commerce; 1 chef de famille, du transport ferroviaire et 1, des transports maritimes. La paroisse renferme 2 camionneurs et 3 chauffeurs de taxis.

La main-d'œuvre féminine n'est pas très abondante, la plupart des jeunes filles s'occupent à la maison. Une quinzaine sont institutrices à Québec et une est employée comme commis de magasin. Cette année, une douzaine d'ouvriers venus du dehors travaillent à la réfection du quai.

VIE ECONOMIQUE

AGRICULTURE

La municipalité d'Andréville renferme 5 fermes, celle de St-André, 99. Les 104 cultivateurs possèdent une ferme d'une étendue moyenne de 150 acres dont 55 acres sont déjà labourées. L'étendue moyenne labourable est de 67 acres. Chaque terre comprend 20 acres en ravins et 8 acres en rochers et pierres rondes soit une étendue inutilisable de 28 acres. Trois fermes sont disponibles et peuvent être vendues par les cultivateurs.

On établit à \$5,000. le capital moyen engagé par ferme: \$2,500. dans la terre, \$1,800. dans les bâtisses et l'outillage et \$700. dans les troupeaux. Quatre cultivateurs ont hypothéqué leurs fermes sous le régime du crédit agricole provincial, 2 sous le régime fédéral. On nous affirme que d'une façon générale, les cultivateurs ont contracté des emprunts hypothécaires privés assez onéreux.

Sols et amendements

Le type de sol dominant est la terre légère qui couvre 45% de l'étendue totale de la paroisse. Les autres types de sol que l'on rencontre sont la terre forte (35%), la terre noire (15%) et la terre franche (5%).

Les sols du 2ème rang manquent de fertilité, ceux du reste de la paroisse sont assez fertiles. On utilise chaque année quelque 80 tonnes d'amendements calcaires, 72 tonnes d'engrais chimiques et 30 tonnes d'engrais de mer. Trois cultivateurs seulement soignent la conservation de leur fumier de ferme.

Le manque d'assainissement des terres arables tient à l'absence de grandes décharges et au mauvais état des décharges existantes. Le besoin de travaux d'égouttement se fait particulièrement sentir au 1er rang. Les pâturages que l'on a fertilisés ont donné de bons résultats. Le trèfle s'établit bien mais la luzerne pousse avec quelque difficulté.

Production végétale

Le recensement fédéral de 1931 donne les étendues suivantes en grandes cultures pour St-André.

<u>Cultures</u>	<u>Superficies (1931)</u>
Blé.....	54 acres
Avoine.....	1365 "
Orge.....	127 "
Seigle.....	36 "
Autres céréales et lin.....	41 "
Grains mélangés.....	131 "
Foin (mil et trèfle).....	3444 "
Pommes de terre.....	182 "
Racines fourragères.....	42 "
Pâturages.....	4023 "

Les étendues en culture n'ont guère varié depuis 7 ans. On constate une augmentation de 11 acres pour le blé, 35 acres pour l'avoine, 23 acres pour l'orge, 7 acres pour le sarrasin et 9 acres pour les grains mélangés. Par contre il y a diminution pour le foin (44 acres) et les pommes de terre (2 acres).

Les grandes cultures rapportent en moyenne \$52 par ferme. Ce revenu provient de la vente de 20 boisseaux d'avoine (\$12) 3 tonnes de foin (\$15) et 100 boisseaux de pommes de terre (\$25).

Les rendements sont inférieurs à la moyenne de la région à cause du peu de fertilité des terres du 2ème rang, et du mauvais égouttement des terres du 1er rang. Les cultivateurs auraient avantage à intensifier la culture des fourrages, des légumineuses et des grains mélangés.

Plusieurs cultivateurs pratiquent une succession relativement régulière de leurs cultures. Deux seulement suivent une véritable rotation, celle de 4 ans. Des rotations de 3 ans, 4 ans, 5 et 6 ans pourraient être suivies selon les conditions particulières de chaque ferme.

Un seul cultivateur s'adonne à la culture maraîchère et vend pour environ \$80 par année de produits horticoles.

Un cultivateur se spécialise dans la production des pommes de terre. Il en vend annuellement 150 boisseaux; ce qui représente 40% de sa production. Le supplément de revenu qu'il retire de cette culture s'établit à \$45 environ.

Les vergers de St-André ont une étendue de 30 acres en 1938 et produisent 300 barils de pommes et 175 barils de prunes. On compte environ 1,100 pommiers et 400 pruniers. L'état des arbres est moyen; la récolte se fait en août et en septembre. Au 2ème rang, on pourrait réussir la culture fruitière intensive, la sol conviendrait à cette culture et les montagnes protégeraient les arbres contre les vents du nord.

La localité renferme 9 érablières en exploitation. La production totale atteint 1,000 gallons de sirop et 7,000 lbs de sucre, et procure un revenu moyen de \$100 par sucrerie.

Production animale

Chevaux

En 1931, on comptait 208 chevaux employés au travail des champs surtout. Ce nombre n'a pas varié depuis. On garde actuellement quelque 75 juments d'élevage et on élève, depuis 3 ans, une moyenne de 20 à 25 bêtes par an. On en importe tout de même de 30 à 40 des provinces de l'ouest. On pourrait économiquement élever assez de chevaux pour les besoins locaux et fournir ainsi, aux cultivateurs, des chevaux adaptés au climat de la région.

Bovins

Le cheptel bovin comprend des animaux de race canadienne: 180 vaches croisées, 2 taureaux pur sang et 6 taureaux croisés; Ayrshire: 400 vaches croisées, 10 taureaux de pur sang et 60 taureaux croisés; enfin 100 vaches et 110 taureaux croisés de races diverses. Le rendement moyen par vache laitière est de 4,200 lbs de lait. La beurrerie locale reçoit le lait de 65 cultivateurs. Elle absorbe 75% du gras de beurre produit dans la localité et fabrique 56,775 lbs de beurre. Un certain nombre de cultivateurs préfèrent expédier leur crème à Québec parce que les conditions qu'on leur fait semblent plus avantageuses. Il y a, par vache laitière, environ 14 acres en culture, pâturages compris. L'industrie laitière rapporte \$225 par ferme.

Il se vend chaque année, aux commerçants et aux bouchers, une centaine de bêtes de bétail laitier. Ces ventes rapportent quelque \$50 par ferme. Les 105 taureaux, les 25 veaux de lait et les 60 veaux d'herbe qui sont vendus chaque année procurent un revenu de \$20 par ferme environ.

Porcs

La paroisse renfermait, en 1931, 529 porcs. Depuis lors, on constate une augmentation de 20%. Actuellement, on garde 327 porcs à bacon Yorkshire: (2 verrats, 65 truies et 260 porcelets) 204 porcs à lard Chester White (1 verroat, 43 truies et 150 porcelets)

et 205 porcs à lard de races diverses (5 verrats, 100 truies et 100 porcelets). Il se vend 800 porcs aux commerçants locaux et s'abat 160 têtes pour les besoins domestiques. On fait mettre bas les truies au printemps (75%) et à l'automne (25%). L'élevage porcin apporte un revenu moyen de \$140 par ferme.

Moutons

L'élevage du mouton est resté stationnaire depuis 1931 et ne rapporte guère plus de \$30 par ferme. Vingt-et-un sujets de race Cheviot sont enregistrés; le reste du troupeau comprend 1065 bêtes de races diverses. Sur le nombre, 50 sujets sont abattus pour les besoins domestiques et 525 vendus aux commerçants locaux.

L'éleveur de moutons Cheviot enregistrés se fait un revenu supplémentaire de \$400 environ. Il vend annuellement 20 sujets, soit toute sa production.

Volailles

La paroisse de St-André renferme 1,500 poules et poulottes pondouses, 1,500 poules et poulots, 60 dindes et 40 oies. Ces chiffres rapprochent sensiblement de ceux du recensement fédéral de 1931 qui se totalisent à 3,017 volailles. Le cinquième des volailles sont de qualité médiocre; les autres sont de bonne qualité et un certain nombre sont même d'excellente qualité. Les progrès de l'aviculture sont entravés par le manque de connaissances techniques, l'absence de marché pour les oeufs, l'insuffisance de grains d'alimentation et l'indifférence des cultivateurs. Mars, avril et mai sont les trois mois de forte production. Les 1,500 volailles que l'on engraisse pour la vente rapportent environ \$10 par ferme, les oeufs, \$20 par ferme; soit un revenu total de \$30 par ferme.

Apiculture

Il n'y a que deux apiculteurs à St-André, possédant au total 40 colonies d'abeilles. La vente de quelque 600 livres de miel rapporte en moyenne par producteur la somme de \$30.

Conserves alimentaires

Les conserves que l'on fabrique à St-André, sont entièrement destinées à l'alimentation de la famille.

La production annuelle s'établit comme suit:

Espèce	Contenants de verre		Contenants métalliques	
	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité
Viandes	500	1 pinte	600	1 pinte
Légumes	800	1 pinte	900	1 pinte
Fruits	800	1 pinte	900	1 pinte

Autres sources de revenus

Les gens de St-André ne vont pas dans les chantiers l'automne et l'hiver. La seule coupe de bois qui se pratique est celle effectuée sur les terres des cultivateurs. Le revenu moyen que chaque cultivateur retire de la coupe du bois est de \$8 environ. Le bois est utilisé comme bois de chauffage, bois à pâte et picux.

Une douzaine de cultivateurs se livrent encore à la pêche. Deux cultivateurs réussissent à se faire un revenu supplémentaire de \$90 environ. Les 10 autres touchent à peine de \$5 à \$10 chacun.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Les cultivateurs de St-André ont un revenu-argent moyen de \$535 qui se décompose comme suit:

Grandes cultures	\$ 52
Produits laitiers	225
Vente de bovins laitiers	30
Vente de bovins de boucherie	20
Vente de porcs	140
Vente de moutons	30
Aviculture	30
Coupe du bois sur terres patentées	8

\$535

Dans le cas d'un certain nombre de cultivateurs ce revenu de \$535 s'accroît de façon substantielle puisqu'il faut tenir compte des productions spécialisées suivantes

Produits de l'érable	\$100	par producteur
Apiculture	30	" "
Pêche saisonnière	25	" "
Pommes de terre	45	" "
Moutons Cheviot pur sang	400	" "

Revenu brut moyen du cultivateur

Si nous ajoutons au revenu-argent la valeur des produits de la ferme consommés par la famille (\$175) ou versés en paiement de la dîme (\$10) nous obtenons le revenu brut moyen d'une ferme de St-André. Ce revenu se chiffre à \$720.

Achats

On a acheté, au cours de l'année 1937, 72 tonnes d'engrais chimiques, 20 tonnes de moulées alimentaires, 5 tonnes de semences 300 livres d'insecticides, et 5,000 livres de ficelle d'engrègement. Tous ces produits, à l'exception des engrais chimiques et de 8% des grains de semences, provenaient de la localité ou des localités voisines.

Les engrais chimiques et une partie des grains de semences ont été achetés collectivement par l'intermédiaire d'un agent.

On pourrait produire à St-André la totalité des grains nécessaires aux semailles. La mauvaise récolte de 1937 a nécessité l'achat à Montréal d'environ 1,000 lbs de grains d'une valeur approximative de \$280.

Pour ce qui est de la farine, la paroisse de St-André devrait produire au moins 60% de ses importations. Les 100,000 lbs de farine qu'elle achète du dehors représente une valeur de \$3,000 et constituent 80% de la consommation locale.

On achète des cuirs, des étoffes, des toiles, mais il est impossible d'en déterminer la quantité d'une façon satisfaisante. Le comptoir postal est le principal fournisseur de produits manufacturés: vêtements, chaussures, etc., mais rien ne nous permet d'apprécier avec exactitude le rôle qu'il joue dans l'économie de la paroisse.

Impôts et contributions

Il n'y a pas de dette publique dans la paroisse de St-André. Pour fins de taxation, on évalue les terres, les immeubles à 60% de leur valeur réelle. La contribution monétaire de la famille est de \$36 dont \$20 pour le fonctionnement de l'église, \$4 pour les taxes municipales et \$12 pour les taxes scolaires.

Sociétés agricoles

L'association professionnelle est plus florissante à St-André que dans certaines autres paroisses du comté de Kamouraska. Elle est loin, cependant, d'avoir atteint son développement; elle souffre de l'absence de chefs et, de l'individualisme des cultivateurs. Le manque de compréhension entrave l'expansion du mouvement coopératif.

Le cercle agricole de St-André, affilié à la Société d'agriculture du comté, compte 63 membres; le cercle de l'U.C.C. fondé en

1924, 25 membres; le cercle des fermières, 25 membres également. La caisse populaire de St-André possède 168 sociétaires. Tous ces divers organismes fonctionnent bien.

INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

Beurrerie -

M. Wilfrid Deschênes exploite l'unique beurrerie de St-André. Sa fabrique, sise au nord-est du village, procure de l'ouvrage à 2 de ses fils. Elle est en exploitation, 9 mois par an, et reçoit sa matière première de la localité seulement. Elle produit 56,775 lbs de beurre par année. La vente se fait au détail, aux consommateurs locaux (25,000 à 30,000 lbs) et sur le marché de St-Pascal.

Meunerie

Le moulin à farine de M. François Michaud, situé au 11e rang sur la route de St-Alexandre, existe depuis 26 ans. Il produit de la farine et de la moulée. Sa matière première, 700 minots de blé et 20,000 minots d'avoine, provient toute de la localité. C'est une industrie qui moule à commission pour le compte des cultivateurs; les possibilités de développement sont nulles.

Fromagerie

M. Wilfrid Deschênes exploitait, il y a dix ans passés, une fromagerie qui employait 2 ouvriers, 8 mois par année. Les cultivateurs prévoyant un revenu plus élevé préférèrent transformer leur lait en beurre plutôt qu'en fromage, et occasionnèrent la fermeture de la fabrique de fromage. Dans les conditions actuelles du marché, M. Deschênes prétend que les cultivateurs auraient avantage à fabriquer du fromage plutôt que du beurre. Pour permettre à la fromagerie de fonctionner à nouveau, il faudrait d'abord développer l'industrie laitière.

Industrie du bois

A proprement parler, l'industrie forestière n'existe pas à St-André pour la bonne raison qu'il n'y a plus de bois dans la localité.

On y trouve cependant une petite scierie portative appartenant à M. Bérubé, forgeron. Il scie le bois (10 à 12,000 p.m.p.) que lui apportent quelques cultivateurs faisant chantier en arrière de St-Alexandre.

Une autre scierie appartenant autrefois à M. Tibouthot a déjà fonctionné dans la municipalité. Elle est aujourd'hui démolie.

Autres industries

Manufacture de machines aratoires

La compagnie Desjardins Limitée, établie au village depuis 1865, fabrique des machines aratoires, des moteurs et l'outillage de scierie. Elle fait aussi le commerce du bois et des bardeaux. Plus de 70 ouvriers sont à son emploi toute l'année.

En 1937, elle a fabriqué:

- 15 épandeurs d'engrais
- 225 machines à battre
- 253 rouets
- 6 métiers
- 50 bancs de scie
- 19 machines à bardeaux
- 11 chariots
- 95 moteurs à essence.

La manufacture vend aussi des arrache-pierres, des cribles à main, des hache-légumes, des trouils, des machines à déligner, à corroyer, etc. Elle fait aussi la réparation des machines aratoires et de la machinerie de scierie. Son chiffre d'affaires dépasse \$75,000 par année. Environ 90 à 95% de ses ventes se font à commission; le reste se fait par l'entremise de marchands de gros. Ses principaux débouchés sont la province de Québec et les provinces d'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de la Colombie-Britannique.

Voici quelles sont les principales matières premières employées et la quantité ainsi que la provenance de chacune d'elles:

Bois	100,000 p.m.p.	de la région
Fonte en gueuse	50 tonnes	de l'Ontario
Ribbons de fonte	150 "	de provenance variable
Fer et acier	50 "	(achetés à Montréal, importation anglaise)

Les principales entraves au développement de cette industrie sont: le manque de main-d'oeuvre technique, le coût prohibitif de la force motrice, et le niveau trop élevé des taux de chemin de fer.

Manufacture de rouets

M. Paradis possède sur la route no 2 à 1 mille au sud du village, un petit atelier où il travaille seul à la fabrication de rouets. Il fabrique annuellement quelque 250 rouets (\$4) à la production desquels il utilise 4,000 p.m.p. de bois provenant des environs. Ses rouets sauf une vingtaine vendus au Nouveau-Brunswick, sont écoulés dans la province. M. Paradis est propriétaire d'un yacht et va lui-même vendre ses rouets sur la côte nord et à Chicoutimi.

TRANSPORTS

Le port de St-André est situé au nord de la municipalité d'Andréville et n'est favorisé par aucun accident géographique.

Le quai est en bon état de même que les routes qui y accèdent. A marée de vive eau, la profondeur d'eau aux lieux d'amarrage est de 8 à 10 pieds. Pendant les mortes mers, la faible profondeur d'eau rend le quai difficilement accostable pour les bateaux d'un certain tonnage. Le quai a une longueur de 1,275 pieds et peut accommoder 10 goélettes; il a coûté \$18,000 ou environ.

M. Eug. Dionne possède 1 goélette de 40 tonnes qui effectue 1 traversée par semaine (St-André - Côte-Nord). Le bateau de M. E. Chouinard vient à St-André tous les 15 jours. Cet été, les goélettes de MM. Picard de Cap-St-Ignace, Lavoie de Petite-Rivière-St-François, Tremblay de l'île-aux-Coudres et Mailloux de La-Malbaie sont venues assez régulièrement à St-André

La saison de navigation s'étend de la fin d'avril à la fin de Novembre. Nous n'avons pu obtenir de renseignements sur le volume des marchandises reçues et expédiées. Nous savons qu'il s'exporte du bois surtout, des machines agricoles et des rouets; qu'il s'importe de la farine, du ciment, des produits alimentaires et des marchandises générales.

Il y a une gare de chemin de fer qui a pour nom St-André et qui est située dans les limites de la municipalité de St-André mais il n'y a pas d'agent régulier à cette gare, simplement un gardien. On n'expédie par cette gare que les marchandises dont les frais de transport sont payables par le destinataire. On utilise plus généralement la gare de St-Alexandre. Pour le volume du transport nous renvoyons le lecteur à la monographie de cette localité.

Les services d'autobus qui desservent St-André sont les mêmes que ceux des autres municipalités que traverse la route 2A. Le seul service régulier de camionnage est celui de Ad. D'Anjou de St-Pascal. Le camion de M. Potvin de Rivière-du-Loup arrête au besoin. Les deux services sont suffisants, les usagers en sont satisfaits. A St-André, on rencontre les mêmes marchands ambulants qu'ailleurs dans le

conté. Ces marchands, colportent des fruits, des légumes, des eaux gazeuses des viandes, des pâtisseries, des étoffes, des tissus, des vêtements confectionnés, des nouveautés, de l'huile, de l'essence, des produits pharmaceutiques, etc. Aucun ne paye taxe à la municipalité, tous viennent en concurrence avec les marchands locaux.

WOODBIDGE (St-Bruno)

Les limites de la municipalité du canton Woodbridge sont les mêmes que celles du canton du même nom situé en arrière de St-Pascal et de Ste-Hélène. La municipalité est bornée au nord par les municipalités de St-Pascal et de Ste-Hélène; à l'est, par les cantons Bungay et Chabot; au sud, par le canton Painchaud; à l'ouest, par Mont-Carmel.

La municipalité de Woodbridge, désignée plus souvent sous le nom de St-Bruno, compte deux agglomérations secondaires après celle du village: Rivière Manie et Station-Lapointe. Ce sont des groupements constitués autour de deux gares du même nom, situées sur le parcours du chemin de fer National-Transcontinental. Un prêtre de Ste-Anne dessert Rivière-Manie.

Le chemin qui va de Kamouraska au Transcontinental traverse la municipalité, du nord au sud. Comme chemins de moindre importance, mentionnons la route du Petit-Moulin qui va de St-Pascal jusqu'à 2 milles au sud du village et le 1^{er}, le 3^e, le 5^e rang qui traversent la paroisse d'un chemin à l'autre (route centrale à route du Petit-Moulin).

La principale rivière de la municipalité est la rivière du Loup qui traverse la localité en diagonale et reçoit les eaux de la rivière Manie et autres petits cours d'eaux. Dans la partie nord-ouest de la paroisse la rivière Platte se jette dans la rivière Kamouraska tandis que, dans la partie sud-est, le lac aux Loutres donne naissance aux rivières Noire et aux Loutres. Le plus grand des quatre ou cinq lacs de la municipalité est le lac aux Loutres, situé dans le dernier rang. Il mesure environ $1\frac{1}{2}$ mille de long par $\frac{1}{2}$ mille de largeur.

Woodbridge, situé dans une région de collines, compte quatre rangs habités. Ce sont: le 1^{er}, le 3^e, le 4^e et le 5^e, une partie de ce dernier est double.

La municipalité n'a pas de service d'aqueduc. Elle est en pourparlers avec le Quebec Power pour l'électrification de la paroisse. Le bureau de poste de St-Bruno est situé dans le village. La poste rurale dessert toute la paroisse sauf Rivière-Manie.

POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

En 1931, la population de la municipalité était de 1,213 âmes; elle est aujourd'hui de 1,224 (y compris 84 personnes de Rivière-Manie). C'est une augmentation peu considérable lorsqu'on la compare à l'accroissement naturel de la population qui a été de 222 âmes au cours des sept dernières années.

Plusieurs des personnes qui sont parties se destinaient à l'agriculture. Dans St-Bruno, à cause des quantités de pierres que l'on trouve dans le sol, la culture est dure à faire. On aurait tout de même pu éviter un bon nombre de départs s'il avait été possible de disposer d'une trentaine de terres appartenant à des gens de l'extérieur.

Occupation du sol

La municipalité compte 109 propriétaires de ferme et 20 omplacitaires. Ces derniers cultivent tous un jardin et 10 d'entre eux élèvent des animaux domestiques. 25 personnes des municipalités avoisinantes possèdent des lots à bois dans les limites de St-Bruno.

Modes de vie

On compte 109 cultivateurs chefs de famille, 59 de ceux-

ci gagnent la totalité de leur subsistance de leur ferme et 50 tirent en partie leur subsistance des chantiers. Les cultivateurs ne font du bois que pendant l'hiver, la terre n'en subit aucun préjudice, les animaux en souffrent. La terre est dure à faire et le prêt agricole en aiderait plusieurs. On trouve dix journaliers chefs de famille - 4 chefs de famille gagnent occasionnellement leur vie en qualité de journaliers - 25 jeunes gens sont dans le même cas. Les journaliers sont employés dans les chantiers. A St-Bruno, il y a trois boutiques d'artisan: 1 menuiserie, 1 forgerie, 1 cordonnerie - il y a aussi 1 boucher. Un menuisier qui ne tient pas boutique gagne sa vie dans son métier. Les travaux de ces gens sont exécutés d'une façon satisfaisante. Il y a trois commerçants détaillants; un de ceux-ci, M. Migneault, le seul à posséder un camion, fait aussi le commerce du bois en gros. Au total 3 individus vivent du commerce. Il y a un agent de chemin de fer à Rivière-Manic. Il n'y en a pas à Lapointe (C.N.R. Transcontinental). Un ouvrier a l'occasion de travailler pour les chemins de fer. Il n'y a pas d'hommes de profession à St-Bruno. Un médecin serait utile; il pourrait faire sa vie en pratiquant dans St-Bruno et les alentours.

Il n'y a qu'une seule servante, c'est celle qui travaille chez M. le Curé. Sept ou huit jeunes filles travaillent dans les villes. La main-d'oeuvre féminine n'est pas très abondante et les jeunes filles de la paroisse sont presque toutes employées aux travaux de la ferme. Quatre religieuses dont trois secours enseignantes et une ménagère habitent la localité.

La municipalité n'a jamais payé d'allocation de chômage.

ASPECT ECONOMIQUE

AGRICULTURE

Etendue et valeur moyenne des fermes

Woodbridge compte 109 cultivateurs possédant des fermes d'une étendue moyenne de 140 acres dont 30 acres sont labourées, 104 acres (dont 84 acres en forêt de 2e pousse) labourables, et 6 acres inutilisables (lacs, ravins, terrains pierreux).

Le capital moyen engagé par ferme s'établit comme suit:

la terre	\$ 900
les bâtisses	900
les troupeaux	400
	<u>\$2,200</u>

Deux fermes sont hypothéquées sous le régime du crédit agricole provincial.

Sols et amendements

La terre légère couvre 80% de l'étendue totale de la paroisse. Les autres types de sols rencontrés dans la municipalité sont la terre franche (10%), la terre forte (5%) et la terre noire (5%).

Soixante pour cent des sols cultivés manquent de fertilité. En 1937, on a employé 125 tonnes d'amendements calcaires et 31 tonnes d'engrais chimiques. En 1935, on utilisa 60 tonnes d'engrais chimiques. Seulement 4 cultivateurs soignent la conservation du fumier.

L'égouttement des terres arables est passable malgré le mauvais état des grandes décharges et l'absence de travaux d'égouttement.

Production végétale

Grandes cultures

Voici quelles étaient en 1921 les étendues consacrées aux grandes cultures dans la localité:

	<u>Acres</u>
Blé	21
Orge	42
Avoine	868
Seigle	9
Grains mélangés	54
Autres céréales et lin	25
Foin	1802
Pommes de terre	147
Racines	2
Autres cultures	2
	<hr/>
	2972

Depuis 1931 l'avoine et le foin seuls ont fait des progrès notables. La superficie enssemencée en avoine atteint aujourd'hui quelque 900 acres tandis que le foin est cultivé sur une centaine d'acres de plus qu'il y a 7 ans. Les autres cultures sont à peu près les mêmes.

Les méthodes de culture se sont améliorées un peu. Il y a augmentation du labour d'automne et quand on emploie des engrais chimiques on obtient de bons résultats. La production végétale n'est pas complètement adaptée à la région; le blé, l'orge et l'avoine hâtive ainsi que les choux de Siam devraient se cultiver davantage. Deux cultivateurs seulement suivent un système de rotation. En se basant sur les formes expérimentales et de démonstration de la région, il semble qu'une rotation de 4 années pourrait être pratiquée près des bâtiments, une autre plus longue dans les champs reculés. Les fermes de démonstration ont aidé à faire connaître l'avoine Cartier.

Cultures maraîchères et fruitière

Il n'y avait pas de culture maraîchère en 1931 - il n'y a rien encore en 1938. On fait quelques dollars (\$10) avec les bleuets, les framboises sauvages dans une dizaine de familles. A St-Bruno il y avait 9 acres d'arbres fruitiers en 1931, il n'y a pas eu de plantations nouvelles depuis. On compte actuellement 300 pommiers ayant une production totale de 354 barils. La récolte des pommes, surtout des Wealthy et des Mac-Intosh, se fait en septembre.

Érablières

Seize cultivateurs de la municipalité possèdent des érablières en dehors de St-Bruno. Chacun d'eux reçoit \$50 de cette exploitation.

Production animale

Chevaux

On comptait 193 chevaux en 1931 et l'on a pas enregistré de changement depuis. On élève 8 à 10 chevaux par an, tandis qu'on en importe 25 à 30 des autres provinces. Le forgeron de la place estime à 50% le nombre de chevaux venus de l'Ouest ou de l'Ontario. Il y a 30 juments d'élevage, toutes croisées. On pourrait économiquement élever assez de chevaux pour les besoins locaux et fournir ainsi de meilleurs animaux de trait aux cultivateurs de la localité.

Bovins

En 1931, on comptait 399 vaches en lactation et 524 autres bovins - il y a eu une légère augmentation depuis. Parmi les 404 vaches gardées, on trouve 4 canadiennes pur sang et 400 vaches croisées. Les cultivateurs possèdent aussi 4 taureaux canadiens pur sang et deux taureaux Ayrshire pur sang. Le rendement moyen par vache est de 3,500 livres de lait. Les cultivateurs retirent en moyenne \$125 chacun pour la vente du lait. On vend le lait à la buurrerie et le petit lait sort à l'engrais des veaux, des porcs et des poules. La buurrerie de St-Bruno est une buurrerie industrielle; elle compte 60 fournisseurs possédant ensemble 275 vaches. Sa production de beurre a été de 24,872 livres en 1937. Le coût de production est actuellement trop élevé et il vaudrait probablement mieux transformer la buurrerie en poste d'écumage.

Il ne s'élève pas de véritables bovins de boucherie dans la localité. On vend annuellement 50 têtes de bétail laitier aux commerçants et aux bouchers locaux, ce qui représente un revenu supplémentaire de \$15 par ferme. On vend aussi 10 veaux de lait et 25 veaux d'herbe qui rapportent \$3 par ferme.

Porcs

Le nombre de porcs était de 274 en 1931; il a augmenté depuis d'environ 10%. On compte 3 verrats Yorkshire, 50 truies croisés Yorkshire et 240 porcelets de même race. On abat pour les besoins domestiques 190 têtes de porcs et pour la vente locale aux commerçants 125 têtes. On vend sur pied, aux commerçants 125 animaux. On fait mettre bas les truies au printemps seulement dans 90% des cas et à l'automne seulement dans 20% des cas. La vente des porcs rapporte en moyenne \$15 par ferme.

Moutons

Le nombre des moutons était de 807 en 1931; il n'a pas changé depuis. On compte 375 brebis croisées, 55 béliers croisés et 375 agneaux. 50 têtes sont abattues pour les besoins domestiques et 380 bêtes vendues aux commerçants locaux. L'abondance de pâtures impropres à d'autres fins est un facteur susceptible d'encourager l'élevage des moutons. Il faudrait, en outre, une organisation pour la vente et une classification appropriée. L'appoint de cet élevage au revenu de la ferme est de \$15.

Volailles

La basse-cour de St-Bruno comptait, en 1931, 1753 poules et poulets. Il y a eu une augmentation de 5% depuis. La moitié des volailles sont de bonnes pondeuses. Environ 600 poules et poulets sont engraisés pour la vente. Avril, mai et juin sont les trois mois de plus forte production. La manque de connaissances techniques nuit au développement de l'aviculture qui rapporte actuellement \$16 par ferme dont \$4 pour la vente des volailles et \$12 pour celle des oeufs.

Apiculture

Il n'y a que 2 ruchers à Saint-Bruno.

Conserves domestiques

On fabrique des conserves pour l'alimentation de la famille seulement. La production comprend 300 pintes de viande, 200 pintes de fruits et 100 pintes de légumes.

Autres sources de revenus

100 cultivateurs ou fils de cultivateurs sont employés comme bûcherons 1 mois pendant l'automne et 2 mois pendant l'hiver. Chaque bûcheron retire \$135 environ.

Les cultivateurs vendent du bois coupé sur leurs terres, comme bois de chauffage, bois à pâte et pieux. Cette vente rapporte en moyenne \$40 par ferme.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Le revenu-argent d'une ferme moyenne se chiffre par \$248 et s'établit comme suit:

Grandes cultures	\$ 19
Produits laitiers	125
Vente de bovins laitiers	15
Vente de bovins de boucherie	3
Vente de porcs	15
Vente de moutons	15
Aviculture	16
Coupe du bois sur terres patentées	40

Revenu-argent \$248

Le revenu brut de la ferme est de \$404 et comprend:

Dîme et capitation	\$ 6
Revenu-argent	248
Valeur des produits agricoles consommés par la famille	150
Revenu brut	\$404

Les productions spécialisées rapportent:

Par sucrier	\$ 50
Par ouvrier forestier	135

Les dépenses d'exploitation sont de \$145 par ferme environ.

Achats

Tous les produits nécessaires à l'exploitation de la ferme sont achetés individuellement chez les marchands de la région, à l'exception de 60 tonnes d'engrais chimiques que l'on achète en groupe directement du producteur. La municipalité achète annuellement 80,000 livres d'insecticides, 1,000 livres de ficelle d'ongorbage et 25 arpents de fil de fer.

On achète aussi de Montréal 125,000 livres de farine dont on pourrait produire localement plus de la moitié.

Impôts et contributions

Les déboursés monétaires de la famille en impôts et contributions s'élèvent à \$32 dont \$12 vont à l'église, \$5 en taxes municipales et \$15 en taxes scolaires. La dette scolaire est de \$3,400. La base de l'évaluation municipale est de 66% de la valeur réelle.

Sociétés agricoles

St-Bruno possède un Cercle agricole de 52 membres. Fondé en 1928, ce cercle fonctionne bien et est affilié à la Société d'Agriculture du comté. Le Cercle de l'U.C.C., fondé en 1935; le Cercle des fermières, fondé en 1934, comptent respectivement 9 et 20 membres. Leur fonctionnement est médiocre. L'individualisme et l'absence de chefs nuisent au développement de l'association professionnelle et du mouvement coopératif.

INDUSTRIE

Industries dérivées de l'agriculture

Bouannerie

M. Mignault est propriétaire depuis 1930 d'une ancienne fabrique de beurre et de fromage appartenant autrefois à un syndicat de fermiers. Depuis qu'il possède ce petit établissement, situé dans le village sur la route du Petit-Moulin, M. Mignault ne produit que du beurre et emploie un employé pendant les sept mois qu'il est en exploitation.

En 1937, il a produit 25,000 livres de beurre à 25.7 cts la livre. Il a vendu 2,600 livres aux consommateurs locaux et le reste, 22,400 livres, à la Coopérative Fédérée. M. Mignault reçoit une quantité insuffisante de matières premières pour lui permettre de rencontrer la concurrence du bouannier de St-Pascal qui exige $\frac{1}{2}$ cent de moins la livre pour les frais de fabrication. Actuellement 68 cultivateurs seulement portent leur lait à la bouannerie de St-Bruno. Une quinzaine de fermes, parmi les meilleurs producteurs, portent leur lait à St-Pascal.

Moulanges

M. Jos Gagné, propriétaire d'une scierie possède aussi une petite moulangerie où il moule 2000 à 2500 minots de farine à pores pour le compte des cultivateurs. Il garde la dixième partie de la mouture comme salaire.

Industrie du bois

Scieries

Trois scieries sont en exploitation dans la municipalité: celles de MM. Jos. Gagné, Gagnon et Lavoie, et Nap. Gagnon & Fils.

M. Jos. Gagné possède sur la route du Petit-Moulin une scierie établie depuis 31 ans. Deux de ses fils y travaillent avec lui du mois de mai au mois de décembre.

M. Gagné scie à commission pour le compte des cultivateurs. Ceux-ci ne revendent pas leur bois. En 1937, on a scié 60,000 p.m.p. dont 48,000 provenaient des terres de la Couronne et 12,000 des terres patentes. On a plané aussi de 10 à 12,000 p.m.p. L'épinette représente 60% du bois scié et le sapin 40%. Dans les conditions actuelles d'approvisionnement la scierie peut fonctionner encore pour une dizaine d'années.

La scierie de la compagnie Gagnon et Lavoie, dont M. J.D. Lavoie de St-Philippe-de-Mérid est le gérant, se trouve située à Lapointe-Station, le long du chemin de fer Transcontinental. Cet établissement, fondé il y a 30 ans, était formé depuis 12 ans lorsqu'il fut démoli et reconstruit en 1936. Il emploie maintenant 3 ouvriers permanents, et 60 ouvriers temporaires en été pendant 5 mois et une centaine en hiver pendant 3 à 4 mois. Il est en exploitation 9 à 10 mois par année et produit: 4,000 cordes de bois à pâte, 2,950 p.m.p. de sciage, 4,500,000 bardeaux, 20,000 p.m.p. de fuscaux et 2,500,00 lattes. Tout ce bois provient des terres de la Couronne des cantons Chabot et Painchaud. Toute la production est destinée aux marchands de gros excepté quelque 100,000 bardeaux vendus dans la localité.

Les principales essences de bois rencontrées sont l'épinette (50%), le sapin (40%) et le cèdre. Il serait avantageux d'obtenir des permis de coupe dans les rangs I, II et III du canton Chabot (limite des Power) ce qui assurerait une coupe annuelle d'un million p.m.p. pour une quinzaine d'années. Si l'on pouvait trouver un débouché pour le bois franc on pourrait alors couper 1,500,000 p.m.p. de plus pendant 5 ans. Les seules sources actuelles d'approvisionnement limitent la vie de l'entreprise à 5 ou 6 ans.

On se plaint des taux de chemin de fer trop élevés pour les sous-produits; il en coûte \$2 la corde pour transporter des croutes à Québec où on pourrait les utiliser comme combustible. Actuellement elles sont brûlées sur place et on utilise les cendres comme engrais.

M. Charles St-Hilaire est le gérant de la scierie Napoléon Gagnon & Fils située sur les lots 33 et 34, rang IX du canton Woodbridge, dans un petit centre appelé Rivière-Manie. Cette industrie établie depuis 23 ou 24 ans le long du chemin de fer Transcontinental emploie 57 ouvriers temporaires, l'été, pendant 3½ mois et, 240 ouvriers pendant 2½ mois l'hiver. Elle fonctionne à plein rendement depuis deux ans. En 1937 sa production a été de 3,000,000 p.m.p. de sciage sans compter plusieurs milliers de lattes. Elle sera de 4,000,000 en 1938. Tout ce bois provient des terres de la Couronne. Il est vendu aux commerçants de gros Campbell et McLaren de Drummondville. L'épinette (70%) le sapin (27 à 28%) et le cèdre (2 à 3%) sont les principales essences rencontrées. Dans les conditions présentes, il ne serait pas avantageux de couper davantage car la forêt recule trop vite. Au rythme actuel des coupes, la forêt se trouvera à 14 ou 15 milles du moulin dans 4 ou 5 ans.

TRANSPORTS

Le chemin de fer National Transcontinental traverse la partie arrière de la municipalité où il arrête, selon les besoins, aux points suivants: Lippee, Rivière-Manie, Crown Lake et Lapointe. La gare de chemin de fer qui dessert le village de St-Bruno est celle de St-Pascal sur le parcours de l'Intercolonial. Elle est située à 6 ou 7 milles au nord du village. Les routes qui y accèdent sont en bon état.

On rencontre 2 taxis et un camionneur dans St-Bruno,

ce nombre est suffisant. Le seul camionneur est un marchand, M. Léo Mignault, qui fait le transport de sa propre marchandise, occasionnellement il transporte pour les autres.

Les marchands de bois de St-Pascal viennent chercher le bois qu'ils achètent et le transportent sur leurs propres camions. Les marchands ambulants qui font du commerce à St-Bruno sont les mêmes que ceux qui vont à St-Pascal. Les marchandises qu'ils vendent sont les étoffes, les tissus, les nouveautés, l'huile, l'essence, les produits pharmaceutiques. Ces marchands ne font pas concurrence à ceux de la municipalité car ceux-ci ne vendent pas ces produits.

SAINT-PHILIPPE-DE-NERI

La municipalité de St-Philippe-de-Néri est située à environ 4 milles du fleuve St-Laurent, au sud-est de St-Denis, au nord-ouest de Mont-Carmel, au sud-ouest de St-Pascal et au nord-est de St-Pascale. Elle occupe une partie de la plaine qui s'étend du village de St-Denis vers le sud jusqu'au bas des contreforts des monts Notre-Dame; ceci forme environ un tiers de son territoire, les deux autres tiers sont beaucoup plus accidentés. Ils s'élèvent à mesure que l'on va vers le sud et ils comprennent des masses rocheuses qui ne sont rien autre que les premières manifestations des monts Notre-Dame qui sont là, à quelques milles au sud. Le village est échelonné au flanc de ces élévations, à l'intersection de la route Nationale no 2A et de celle qui va de St-Denis au Lac-de-l'Est.

L'égouttement des terres s'effectue par l'entremise de 4 ruisseaux qui se déversent, à St-Denis, dans le Ruisseau-du-Bras, et, en définitive, dans le St-Laurent.

L'habitat est moitié villageois, moitié rural. L'agglomération du village a pris corps autour de l'église et de la gare. La municipalité comprend deux rangs dont l'un (dit 5ème rang) est un rang double en bordure de la route Nationale et l'autre, le petit rang du nord de la montagne, est un rang simple qui ne se rencontre que dans la partie est de la municipalité. On compte deux maisons habitables abandonnées.

Le village possède un service d'aqueduc. L'électricité sert à l'éclairage du village et des rangs. La compagnie de Téléphone de Kamouraska offre le service téléphonique. Il n'y a pas de service collectif d'égout. Toutes les habitations du village ont leur puisard.

POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

En 1931, la municipalité de St-Philippe avait une population de 966 âmes. L'accroissement naturel depuis cette date se chiffre par 95 et les arrivées par 53. La population actuelle devrait donc être de 1,112 habitants. En fait, elle n'est que de 996 âmes d'après le secrétaire de la municipalité (chiffre de 1937). On constate donc qu'il y a eu 116 départs.

Les personnes établies dans la municipalité depuis 1931 sont pour la plupart des journaliers qui s'emploient surtout à la coupe, au sciage ou au transport de bois.

L'accroissement net de la population depuis 1931 s'établit à 30 âmes.

Occupation du sol

La municipalité renferme 70 propriétaires de fermes, 112 propriétaires de maisons sur emplacements et 7 locataires de maisons. Les statistiques municipales indiquent qu'il y a 85 occupants du sol. Le secrétaire-trésorier explique que la différence de 15 provient du fait que des cultivateurs des paroisses environnantes possèdent de la terre dans les limites de la municipalité et que de petits morceaux de terre sont détenus par des emplacements du village lesquels ne sont pas compris dans les 70.

Les emplacitaires et les locataires cultivent tous un petit jardin; une vingtaine d'entre eux gardent des animaux domestiques; 4, des chevaux.

Modes de vie

La totalité des cultivateurs sont chefs de famille et tirent leur subsistance entière de leurs terres. L'artisanat ne semble pas assez développé; un certain nombre de cultivateurs pourraient retirer un revenu d'appoint assez intéressant d'une occupation complémentaire sans pour cela négliger leurs travaux de ferme.

Quelque 35 chefs de famille gagnent leur vie en qualité de journaliers; de 50 à 75 jeunes gens sont dans le même cas. Le travail de la forêt les retient tous, chefs de famille comme célibataires.

La municipalité renferme 11 boutiques d'artisans: 2 menuiseries, 1 forge, 3 garages, 1 cordonnerie, 1 salon de coiffure, 1 atelier de ferblantier, 1 boutique de plombier et 1 boulangerie. Quatre menuisiers, 1 tailleur de pierre et 2 peintres ne tiennent pas boutique mais gagnent leur vie de leur métier.

Le commerce de gros (commerce de chevaux) occupe 2 personnes; celui de détail, 4 personnes. Deux familles tiennent un petit commerce à titre d'occupation secondaire. Il y a deux hôtels dans la municipalité. Au total, 11 personnes, exploitants et salariés compris, tirent des revenus du commerce.

Treize personnes sont intéressées de diverses façons aux transports. Ces treize personnes comprennent 1 camionneur, 1 chauffeur de taxi, 6 employés permanents et 5 employés temporaires de chemin de fer. Les 5 derniers sont des journaliers qui travaillent à l'occasion à l'entretien des voies ferrées.

Le médecin de St-Philippe est le seul homme de profession libérale.

On ne dispose pas d'une main-d'oeuvre féminine abondante. Une quinzaine de jeunes filles, qualifiées pour faire de l'enseignement, sont actuellement sans emploi. Les institutrices sont au nombre de 3. Une dizaine de jeunes filles sont en service domestique, 2 travaillent dans les magasins et 2 dans des bureaux. Deux autres ont une occupation à Québec.

Cette année, en plus des camionneurs de la voirie, 4 scieurs de bardeaux travaillent temporairement à St-Philippe.

Depuis la crise, aucune personne n'a été secourue par l'Etat. La charité privée vient au secours des nécessiteux.

ASPECT ECONOMIQUE

AGRICULTURE

Etendue moyenne des fermes.

D'après le secrétaire-trésorier on compte 70 cultivateurs propriétaires de fermes d'une étendue moyenne de 115 acres. La superficie de la terre occupée pour toute la municipalité s'établit donc à 8,060 acres (124 x 65), ce qui correspond à peu près au chiffre que donne le recensement fédéral de 1931 (8,075 acres)

Chaque ferme représente une valeur de \$5,800, soit \$2,700 immobilisés dans la terre; \$2,400 dans les bâtisses et \$700 dans les troupeaux.

Trois cultivateurs ont hypothéqué leur ferme sous le régime du crédit agricole provincial et 1 sous le régime fédéral.

On utilise généralement, comme unité de mesure, l'arpent de 192' x 192'. Chaque ferme est labourée sur une étendue de 90 acres et renferme en plus une étendue cultivable de 24 acres et une étendue non utilisable de 10 acres. Les 24 acres labourables représentent

2 acres en forêt de première pousse, 18 acres en forêt de seconde pousse et une autre étendue labourable de 4 acres. Quant à l'étendue non utilisable, 4 acres sont des ravins et 6 acres, des roches et des pierres

Sols et amendements

La terre forte (argileuse) représente 70% de l'étendue totale de la municipalité, la terre légère en couvre 20%, les terres franches et humifères 5% chacune.

En 1937, on a utilisé 78 tonnes d'engrais chimiques. Suivant les années, on emploie de 5 à 35 tonnes d'amendements calcaires. Six cultivateurs seulement, sur 70, soignent la conservation de leur fumier de ferme.

Le mauvais état des grandes décharges, l'absence ou la mauvaise exécution des travaux de drainage sur les propriétés sont cause, qu'à St-Philippe, l'égouttement des terres n'est que passable.

Production végétale

Grandes cultures

Le recensement fédéral de 1931 nous fournit les données suivantes sur les étendues:

<u>Cultures</u>	<u>Acres</u>
Blé	161
Avoine	798
Orge	23
Seigle	4
Sarrasin	5
Pois secs	35
Haricots	6
Grains mélangés	357
Foin	2395
Pommes de terre	111
Racines fourragères	21
Pâturages	1494
Pâturages naturels	525
	5935

On ne constate pas de changements considérables en ce qui concerne les étendues en culture. La luzerne occupe en 1938, une étendue de 10 acres (en 1931, elle était inscrite avec le foin). Le blé donne 25 boisseaux à l'acre, l'avoine 30, l'orge 20, les grains mélangés 30 et les pommes de terre 175. On récolte $2\frac{1}{2}$ tonnes de luzerne et $1\frac{1}{2}$ tonne de foin à l'acre. Les grandes cultures rapportent \$131 par ferme environ. Chaque cultivateur vend en moyenne 5 boisseaux de pommes de terre (\$15).

Une amélioration dans l'égouttement de certaines terres contribuerait à rehausser de façon notable, certains rendements plutôt faibles. On ne cultive pas assez d'orge pour l'alimentation des animaux de la ferme.

On ne suit pas avec assez d'intérêt les plans de rotation rationnelle. La plupart des cultivateurs pratiquent une succession plus ou moins régulière de leurs cultures; 3 seulement effectuant des rotations scientifiques.

Cultures maraîchères et fruitières

Les cultures maraîchères s'étendent maintenant sur une étendue de 10 acres, comparativement à 2 acres en 1931. Quatre cultivateurs s'adonnent à cette spécialité. Aucun d'eux n'a voulu donner de détails précis sur les revenus que lui procure cette culture. Nous savons cependant que le plus faible producteur n'a pas un revenu inférieur à \$200; quant au plus fort, il a déjà vendu pour plus de \$1,100 de produits maraîchers.

La municipalité renferme 2,000 pommiers et 500 pruniers

couvrant une étendue de 50 acres soit une augmentation de 10 acres sur 1931. L'état des arbres est moyen. On récolte, vers le mois de septembre, quelque 1,800 barils de pommes et 100 barils de prunes. Le marché local absorbe toute la production. On a organisé l'arrosage collectif. Il est possible de développer suffisamment la pomiculture pour qu'elle rapporte quelque \$75 de revenu par ferme.

Érablières

L'industrie du sucre d'érable rapporte annuellement environ \$70 à chacun des 25 exploitants d'érablières. Il se produit dans la municipalité environ 12,000 livres de sucre et 500 gallons de sirop. Toute la production est destinée au marché local.

Production animale

Chevaux

Le nombre de chevaux, 189 en 1931, semble stationnaire depuis 7 ou 8 ans. L'élevage local n'arrive pas à satisfaire les besoins de la localité, aussi se voit-on dans l'obligation de combler le déficit de la production par des importations de l'Ouest. La municipalité de St-Philippe renferme 1 commerçant de chevaux qui importe un nombre assez considérable de bêtes; de 12 à 15 seulement sont destinées au marché local, le reste est revendu dans la région. On garde 2 jumens percheronnes enregistrées et une cinquantaine de croisées diverses. L'élevage du cheval procure à l'unique cultivateur qui s'y adonne un appoint de revenu de \$200.

Bovins et industrie laitière

La municipalité renferme 696 vaches laitières (20 canadiennes pur sang, 30 Ayrshire pur sang, 6 Durham croisées, 640 vaches croisées diverses) et 51 taureaux.

Les vaches laitières ont un rendement moyen de 4,200 livres de lait. Quelques cultivateurs vendent du lait au détail dans le village, quelques-uns envoient leur crème à Québec, le reste du lait et de la crème va à la bouterie.

La bouterie locale est exploitée par un syndicat coopératif. Elle compte 62 patrons possédant 690 vaches et fabrique 62,192 livres de beurre (production de 1937). Elle transforme 90% du lait produit dans la municipalité. Il y a par vache laitière environ 8 acres en cultures, pâturages compris. L'industrie laitière rapporte \$275 par ferme en moyenne.

Chaque cultivateur retire environ \$44 de la vente de bovins de boucherie; ce sont, en réalité, des bovins laitiers qui ne répondent pas aux exigences de l'élevage.

Porcs

La municipalité renfermait à la date du passage des enquêteurs 523 porcs, tous du type à lard, soit une augmentation de 10% sur 1931. Il s'en abat pour les besoins domestiques environ 180 par an et les commerçants locaux en abattent environ 400 au cours de l'année. Cet élevage rapporte \$145 par ferme en moyenne.

Moutons

La municipalité renferme 280 brebis, 20 béliers et 285 agneaux. Tous ces animaux sont des Leicester; 28 seulement sont enregistrés. On utilise comme suit le surplus de la production locale: abattage pour les besoins domestiques, 30 têtes; vente locale aux commerçants, 280 têtes.

L'apathie et le manque de connaissances des cultivateurs nuisent au développement de l'élevage ovin et contribuent à diminuer les revenus qu'ils en tirent. Le revenu moyen par ferme provenant de cet élevage est de \$18.

Volailles

En 1931, la municipalité renfermait 3,510 poules et poulets et 72 autres volailles. A l'heure actuelle la basse-cour de St-Philippe comprend 3,800 poules et poulets, 40 dindes, et 40 oies. On engraisse pour la vente, quelque, 1,400 sujets par an.

Le peu de progrès de l'aviculture est imputable au manque de connaissances techniques, à l'indifférence des cultivateurs et à l'absence de marché pour les oeufs, et pour la chair. Pour la majorité des cultivateurs, mars, avril, et mai sont les trois mois de forte production. L'aviculture rapporte \$40 par ferme environ, soit \$25 pour les oeufs et \$15 pour la chair.

Apiculture

Les trois apiculteurs de St-Philippe possèdent chacun une dizaine de ruches. Le marché local constitue leur unique débouché. Leur revenu s'établit à \$25 chacun environ.

Animaux à fourrure

Trois cultivateurs qui pratiquent l'élevage des animaux à fourrure pour la vente de la fourrure, se font chacun un supplément de revenu de \$60. Ils vendent directement sur les marchés de Montréal et de Québec.

Conserves domestiques

Les conserves fabriquées à St-Philippe sont destinées à l'alimentation de la famille. Chaque année, on met en conserve 450 pintes de viandes, 450 pintes de légumes et 300 pintes de fruits.

Productions spécialisées

Un éleveur de chevaux de race pure, l'an dernier, a vendu 1 cheval de race; c'était toute sa production. Les deux éleveurs de moutons de race pure de la localité ont vendu 25 animaux.

Un cultivateur entreprend l'élevage des porcs de race.

Autres sources de revenus

Les activités forestières se résument à fort peu de chose à St-Philippe. Cette paroisse est maintenant entièrement développée et la forêt industriellement exploitable, disparue. Les cultivateurs vendent chacun pour quelque \$5 de bois coupé sur leurs terres.

Quant au contingent de bûcherons, il comprend une quinzaine de jeunes gens, fils de cultivateurs, qui vont aux chantiers, 1½ mois pendant l'automne et 2 mois pendant l'hiver. Le travail forestier rapporte \$155 par ouvrier.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Le revenu-argent moyen du cultivateur est de \$658; il s'établit comme suit:

Grandes cultures	\$	131
Produits laitiers		275
Vente de bovins		44
Vente de porcs		145
Vente de moutons		18
Aviculture		40
Vente de bois		5

Revenu-argent moyen \$ 658

Ce revenu-argent moyen de \$658 se trouve, dans certains cas sensiblement majoré: pour l'éleveur de chevaux par exemple. Le tableau ci-après met en relief chacune des productions spécialisées avec le montant qu'elle rapporte à chaque cultivateur qui y est engagé:

Elevage de chevaux (1 éleveur)_____	\$	200	chacun
Production du sucre d'érable { 25 producteurs)_____		70	"
Apiculture (3 apiculteurs)_____		35	"
Elevage d'animaux à fourrure (3 éleveurs)___		60	"
Travail forestier (15 jeunes gens)_____		155	"

Le travail forestier est exclusif aux fils de cultivateurs; ceux-ci n'exploitent pas pour leur compte, une entreprise agricole, ils travaillent à l'occasion sur la ferme paternelle quand ils ne peuvent trouver d'emploi ailleurs, et gardent pour leur usage personnel les quelques revenus qu'ils gagnent au chantier.

Mais le revenu-argent n'est pas tout ce que le cultivateur tire de sa terre; il faut y ajouter la valeur des produits consommés par sa famille qui est de \$295. Le revenu brut du cultivateur est donc de \$953. Ses dépenses d'exploitation s'élèvent à environ \$180, son revenu net se chiffre à \$773.

Achats

Tous les cultivateurs effectuent leurs achats individuellement soit chez le marchand local, soit dans les localités voisines. On a acheté, l'an dernier, 78 tonnes d'engrais chimiques, 15 tonnes de moulées alimentaires, 2,000 livres de semences, 200 livres d'insecticides, 100 livres environ de fongicides, 300 livres de ficelle d'engorgage.

La mauvaise récolte de 1937 a forcé les cultivateurs à importer leurs grains de semence. En temps normal la production locale satisfait la totalité des besoins de la municipalité.

Pour ce qui est de la farine, on pourrait réduire les importations des trois-quarts. Ces dernières se chiffrent à 50,000 livres par an. On achète encore des étoffes, flanelles, toiles et tissus de coton. Une campagne d'éducation s'impose pour corriger le goût de la population et populariser l'usage des étoffes, des flanelles et des tissus de fabrication domestique.

Impôts et contributions

La contribution monétaire de chaque famille s'élève annuellement à \$58 dont \$30 vont à l'église, \$7 sont payés en taxes municipales et \$21 en taxes scolaires.

Sociétés agricoles

Il existe à St-Philippe une coopérative pour la fabrication du beurre. Cette société, fondée en 1938, compte 52 actionnaires. Le Cercle agricole de la localité, affilié à la Société d'Agriculture du comté, a 25 membres. L'U.C.C. avait un cercle qui ne fonctionne plus depuis un certain temps. Enfin, un Cercle de fermières, a été fondé récemment.

La coopérative de fabrication du beurre semble bien lancée et son organisation, bonne. Le manque de compréhension d'une certaine partie de la population est cause qu'elle ne compte pas encore dans ses cadres tous les cultivateurs de St-Philippe. Le Cercle agricole fonctionne bien. L'idée de l'Association professionnelle commence à se faire jour dans les esprits des gens et à donner des résultats probants. Quant au Cercle de fermières il est de fondation trop récente pour qu'il soit permis d'en juger.

INDUSTRIES

L'activité industrielle est fort restreinte; l'on pourrait même dire qu'elle est inexistante. La municipalité ne renferme qu'une seule entreprise industrielle: la boucherie

Beurrerie

La boucherie de St-Philippe est la propriété de

la "Société Coopérative agricole de Beurrerie de St-Philippe". Cette fabrique, fondée il y a 55 ans, est régie par la loi des syndicats coopératifs depuis un an à peine. Elle procure de l'emploi à 2 ouvriers temporaires. Sa période d'exploitation s'étend sur environ neuf mois. Toute la matière première qu'elle transforme provient de la localité. Sa production va aux consommateurs locaux (1/5) et sur le marché de St-Pascal (4/5). En 1937, il est sorti de la fabrique 62,192 livres de beurre, mais cette année, on estime que la production va s'élever à 90,000 livres. Cette augmentation est due au fait que la régie de l'entreprise est passée à un syndicat coopératif.

TRANSPORTS

Navigation

Pendant la belle saison, une partie des importations de St-Philippe viennent par voie d'eau jusqu'à Rivière-Ouelle, et par camion de Rivière-Ouelle à St-Philippe. On n'a pas pu obtenir de précision sur le volume des marchandises ainsi transportées. Quant à la nature des produits, ce sont surtout de la farine, du sucre et de la mélasse.

Chemin de fer

Le chemin de fer National du Canada traverse la municipalité.

On évalue à 2,653 tonnes le tonnage global des marchandises reçues et expédiées par chemin de fer; en voici le détail:

<u>Marchandises expédiées</u>	<u>tonnes</u>	<u>Marchandises reçues</u>	<u>tonnes</u>
Bétail vivant	162	Chevaux	168
Beurre	34	Mdses générales	260
Bois à pâte	1605	Farine	172
Mdses générales	51	Bardeaux	16
		Calcaires	65
	1852	Mais	25
		Chaux	95
			801

Toutes ces marchandises ne sont pas pour la seule municipalité de St-Philippe car le chemin de fer dessert aussi St-Denis et Mont-Carmel.

Depuis 10 ans, on constate une diminution de 25% dans le volume du fret ainsi que dans le nombre de voyageurs.

De l'avis du chef de gare, seul le fret sur longue distance est bon. Le transport local du fret se fait par camions et celui des voyageurs par autobus ou taxis.

Routes

Voyageurs

Le service d'autobus Lemelin entre Lévis et Rivière-du-Loup dessert la municipalité. Deux taxis s'occupent également du transport des voyageurs.

Marchandises

Les camions de M. A. D'Anjou de St-Pascal, qui entretiennent un service entre St-Alexandre et Québec, passent quotidiennement par St-Philippe. MM. Dubé & Fils et J.B. Renaud de Rivière-du-Loup apportent aussi occasionnellement de la marchandise aux marchands de St-Philippe.

Les mêmes marchands ambulants que l'on a rencontrés dans les paroisses voisines offrent aux gens de St-Philippe leurs gâteaux, leurs pâtisseries, leurs vêtements et étoffes, leurs produits pharmaceutiques

et leurs eaux gazeuses. Un boulanger de St-Pacôme fait un peu de concurrence au boulanger de St-Philippe. Les représentants de l'Imperial Oil à St-Pascal, de la British American Oil à St-Pacôme et de Shell Oil à Ste-Anne distribuent leurs produits à St-Philippe.

SAINT-ONÉSIME

La municipalité de St-Onésime est située dans le canton Ixworth. Elle est bornée au nord-ouest par Ste-Anne-de-la-Pocatière; au nord-est par St-Pacôme et au sud par le comté de l'Islet. La municipalité est traversée par 2 grands chemins, ainsi que par 2 chemins de rangs. La gare la plus proche est celle de l'Intercolonial (C.N.) à Ste-Anne, quelque 3 milles au nord de l'église. Le Transcontinental passe à 15 milles au sud du village.

Les montagnes de la municipalité font partie de la grande chaîne des Apalaches. Les terres s'égouttent dans le St-Laurent par les deux rivières St-Jean et Ouelle. La première arrose la partie de la municipalité qui avoisine Ste-Anne et rejoint le fleuve au nord-est du village de Ste-Anne; la seconde comprend deux embranchements dans les limites de St-Onésime, elle coupe dans la partie arrière de la municipalité et se jette dans le fleuve à Rivière-Ouelle.

L'agglomération villageoise que l'on rencontre autour de l'église dans presque toutes les municipalités se réduit ici à 25 maisons qui abritent, pour la plupart, des familles de cultivateurs.

Le presbytère seul a l'éclairage électrique; le village ne possède pas de service de prévention contre l'incendie ni de service d'égout.

POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La population s'élevait à 695 en 1931 (recensement fédéral). Depuis, l'accroissement naturel (125) et les arrivées (30) l'auraient portée à 850 n'eût été le mouvement d'émigration. Ce mouvement a entraîné 139 personnes, laissant à la municipalité une population de 711 et réduisant l'accroissement net depuis 1931 à 16 personnes.

Occupation du sol

Les fermes sont au nombre de 87 dont 82 sont la propriété de leurs exploitants et 5 sont données à louage. Les propriétaires de maisons sur emplacements sont au nombre de 16 et les locataires au nombre de 6. Tous les emplacements cultivent un lopin de terre, 20 entretiennent des animaux domestiques (autres que chevaux) et 2 gardent des chevaux. Les propriétaires domiciliés se chiffrent par 98. Plus du tiers de la superficie de la municipalité est en forêt et appartient au Collège de Ste-Anne, à MM. Drapeau, industriels, et à des cultivateurs de Ste-Anne, de St-Pacôme et de Rivière-Ouelle.

Modes de vie

Ainsi que nous venons de le voir, la municipalité renferme 87 cultivateurs dont 3 sont célibataires. Aucun de ces cultivateurs ne vit exclusivement de la terre. Celle-ci fournit la majeure partie de leur subsistance à 27 d'entre eux; les autres vivent principalement des chantiers (une quarantaine), du flottage du bois (une quinzaine) et du commerce (3).

Dans la municipalité, 6 chefs de famille et 20 jeunes gens sont journaliers. Leur occupation principale est dans les chantiers.

Tous les artisans au nombre de 6 tiennent boutique. Nous avons ainsi 2 ateliers de menuiserie, 1 forge, 1 cordonnerie - scllerie, et 2 boutiques de coiffeurs.

Il n'y a aucun marchand ni commerçant proprement dit. Seuls, 3 cultivateurs tiennent commerce à titre d'occupation secondaire.

Aucun homme n'est intéressé dans les transports, si ce n'est 5 cultivateurs et le beurrier qui ont chacun une automobile et font, à l'occasion, le transport des voyageurs.

En fait de travail féminin rémunéré on compte 6 institutrices et une quinzaine de jeunes filles en service domestique dans la municipalité, à Ste-Anne et à Québec.

Le chômage n'est pas connu à St-Onésime.

ASPECT ECONOMIQUE

AGRICULTURE

Etendue moyenne des fermes

Les 67 cultivateurs de St-Onésime ont des terres d'une étendue moyenne de 135 acres. Cette étendue comprend 50 acres labourées, 12 labourables, 60 en forêt dont 5 de première pousse et 13 non utilisables dont 8 en ravins, savanes et marécages et 5 en roches et pierres rondes.

Sols et amendements

Les principaux types de sol que l'on rencontre dans la municipalité sont la terre forte qui forme approximativement 20% de l'étendue totale, la terre franche qui forme 10%, la terre légère qui domine avec 60% de l'étendue et la terre noire qui compte pour 10%.

En général les sols manquent de fertilité. On emploie de 1 à 2 wagons d'amendements calcaires par année et de 20 à 50 tonnes d'engrais chimiques.

L'égouttement des terres arables est mauvais. L'absence de grandes décharges en plusieurs endroits, le mauvais état de celles qui existent et l'absence de travaux d'égouttement sur les propriétés sont les causes du manque d'assainissement des terres arables. On a fertilisé les pâturages avec de bons résultats.

Production végétale

Grandes cultures

Voici le tableau des principales grandes cultures en 1931 et en 1938 avec le rendement moyen à l'acre que l'on obtient généralement.

	1931	1938	Rendements
Blé	41	60	20 boisseaux
Avoine	795	840	22 "
Orge	23	30	20 "
Grains mélangés	55	55	
Foin	1919	1954	1 1/3 tonne
Pommes de terre	57	60	160 boisseaux
Racines fourragères	8	15	12 tonnes

Les grandes cultures ne rapportent que \$6 par ferme en moyenne. On vend environ 5 minots d'avoine ce qui donne \$4, et $\frac{1}{4}$ de tonne foin, ce qui donne \$2

D'une façon générale la qualité du sol semble laisser à désirer. De ce fait, la forêt garde son emprise sur le cultivateur plus facilement encore qu'ailleurs. Ce dernier compte toujours sur le revenu que lui apporte l'exploitation forestière au point de négliger les travaux de ferme plutôt que de perdre ce revenu qu'il juge indispensable. Mais le régime d'exploitation de la terre s'en ressent. On cultive sans trop se soucier d'adapter les cultures aux conditions présentes. On ne cultive pas assez, par exemple, les grains mélangés et le trèfle. On ne suit guère bien entendu de système rationnel de rotation; trois cultivateurs seulement suivent une certaine rotation. On pourrait pratiquer avec avantage les rotations de 3, 5 et 6 ans.

Cultures maraîchères et fruitières.

En 1931, aucun cultivateur ne faisait de culture maraîchère. Aujourd'hui deux en font chacun 1 acre. Ils cultivent surtout des choux, des carottes, et des oignons pour un montant d'environ \$40 chacun.

Les arbres fruitiers couvraient 4 acres en 1931. Il y a eu augmentation depuis; aujourd'hui, on trouve 500 pommiers donnant une récolte de 200 barils et 150 pruniers. L'état des vergers est passable. Les deux principales variétés de pommes sont la Wealthy et la MacIntosh. Le marché local et celui de Ste-Anne absorbent toute la production.

Érablières

Dans St-Onésime, on trouve 18 érablières, produisant 200 gallons de sirop et 6,750 livres de sucre. Le marché local et celui de Ste-Anne absorbent la production. Le revenu des érablières est de \$40 chacune.

Production animale

Chevaux

En 1931, il y avait 173 chevaux; ce nombre a diminué de 20% environ, depuis. Ces animaux travaillent sur la ferme et les chantiers. On élève 5 ou 6 chevaux par an et l'on en importe de 15 à 20 des autres provinces. Il y a une soixantaine de juments croisées d'élevage et 1 étalon percheron croisé. On pourrait économiquement et partout on devrait élever assez de chevaux pour les besoins locaux.

Bovins et industrie laitière

En 1931, la municipalité renfermait 413 vaches et 391 autres bovins. Actuellement on compte 450 vaches croisées, 3 taureaux pur sang (2 Ayrshire, 1 Jersey) et 35 croisés. Le rendement moyen des vaches laitières est de 3,500 livres. On vend le lait à la buurrerie du village (buurrerie industrielle). Le lait écrémé est utilisé pour l'alimentation des porcs, des veaux et des poules. La buurrerie compte 60 patrons possédant 260 vaches. Elle produit avec le lait qu'elle reçoit 28,997 livres de beurre (1937). Ce chiffre de production ne permet pas d'exploiter un établissement de ce genre économiquement. A moins donc que l'on ne développe rapidement la production laitière d'ici quelques années, ce qui n'est guère probable, il serait peut-être préférable de transformer cette fabrique en poste d'écémage. Le revenu moyen de l'industrie laitière est de \$175 par ferme. On n'élève pas de véritables bovins de boucherie mais on vend toutfois aux commerçants, aux bouchers locaux ou de Ste-Anne des animaux destinés à l'abatage, pour une somme d'environ \$25 par ferme. Ce sont des vaches (60) des bouvillons (15), des veaux de lait (10) et des veaux d'herbe, (35 à 40).

Porcs

En 1931, il y avait 271 porcs; aujourd'hui, ce nombre est passé à 330. Presque tous ces animaux sont des croisés. On en abat environ 130 par année pour les besoins de la consommation domestique et l'on en vend, vivants et abattus environ 150. Les ventes rapportent environ \$25 par ferme.

Moutons

Le nombre des moutons, de 539 en 1931, est passé à 600 en 1938. Il y a 275 brebis, 25 béliers et 300 agneaux. L'on en abat chaque année 20 pour les besoins domestiques et l'on en vend 300 aux commerçants. L'abondance de pâturages impropres à d'autres fins est susceptible d'encourager le développement de cet élevage que contrecarre le manque de connaissances en ce qui regarde les moyens de prévenir les ravages causés par les parasites. L'élevage du mouton rapporte en moyenne \$18 par ferme.

Volailles

La basse-cour de St-Onésime comptait en 1931, 1,684

poules et poulets et 14 autres volailles. L'augmentation n'a pas été sensible puisqu'aujourd'hui on ne compte encore que 1,700 poules et poulets. Ces oiseaux sont de bonne qualité dans la proportion de 80% environ. L'on engraisse pour la vente environ 600 volailles soit pour une somme d'environ \$8 par ferme et l'on vend des oeufs pour environ \$12. L'aviculture rapporte donc \$20 par ferme.

L'absence de marchés pour les oeufs, l'indifférence pour l'aviculture, l'insuffisance des grains d'alimentation nuisent au développement de cet élevage.

Apiculture

Le marché local absorbe la production (500 livres de miel) de l'unique apiculteur de la paroisse. Les dix ruches qu'il possède de lui rapportent \$50.

Animaux à fourrure

Dans St-Onésime, il y a 4 éleveurs d'animaux à fourrure faisant l'élevage exclusivement pour la fourrure. Leurs sujets sont tous croisés. Ils font partie du club de Ste-Anne. Les revenus qu'ils retirent de cet élevage se chiffrent par \$50.

Conserves domestiques

On fabrique pour l'alimentation domestique les quantités suivantes de conserves:

	Contenants de verre	Capacité	Contenants métalliques	Capacité
	N		N	
Viandes	100	1 pte	200	1 pte
Légumes	200	1 pte	200	1 pte
Fruits	150	1 pte	200	1 pte

Pour la vente, on fabrique 500 boites de 1 pinte ce qui rapporte à chacun des deux cultivateurs qui s'en occupent \$25.

Producteurs spécialisés

Un cultivateur se lance dans l'élevage de chevaux de race pure.

Autres sources de revenus

L'industrie forestière occupe 45 cultivateurs ou fils de cultivateurs, 1 $\frac{1}{2}$ mois pendant l'automne et 2 mois pendant l'hiver. Cela rapporte à chacun \$155.

Les cultivateurs coupent du bois sur leurs terres et le vendent comme bois de chauffage, bois à pâte, pieux et poteaux de téléphone. Ils augmentent de cette façon leurs revenus agricoles de \$80 en moyenne.

Deux individus font la chasse et en retirent \$175 par an.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Le revenu-argent d'une ferme moyenne s'établit à \$349, en voici le détail:

Grandes cultures	\$ 6
Produits laitiers	175
Vente de bovins de boucherie	25
Vente de porcs	25
Vente de moutons	18
Aviculture	20
Coupe du bois	80

Revenu-argent \$349

A ce revenu-argent il faut ajouter la valeur des produits agricoles consommés par la famille. A St-Onésime, on estime que l'on consomme ainsi pour \$275 de produits agricoles. La terre produit donc en moyenne pour une valeur de \$624. De ce chiffre il faut soustraire \$160 qui représentent les dépenses d'exploitation. Il resterait donc environ \$464 au cultivateur comme profit net et seulement \$189 en argent, avec quoi il doit pourvoir sa famille des choses nécessaires que la terre ne produit pas

Ces chiffres s'appliquent à la moyenne des cultivateurs mais ici comme ailleurs un certain nombre d'entre eux trouvent moyen d'ajouter à ce revenu, par diverses productions spécialisées. Voici la liste de ces productions, le nombre de cultivateurs qu'elles intéressent et le montant que chacun en retire.

Erablières (18 exploitants)	\$ 40	chacun
Apiculture (1 apiculteur)	50	"
Animaux à fourrure (4 éleveurs)	50	"
Cultures maraîchères (2 maraîchers)	40	"
Chasse (2 chasseurs)	175	"
Chantiers (45 ouvriers)	155	"

Achats

On achète 22 tonnes d'engrais chimiques, 10 tonnes de moulées alimentaires, 60 livres d'insecticides et 300 livres de ficelle d'engerbage.

On achète également 10,000 livres de grains de semence, d'une valeur de \$280 ce qui représente 15% de la consommation; 50,000 livres de farine pour un montant de \$1,500, ainsi que des étoffes et des flanelles. On pourrait diminuer les achats d'étoffes et flanelles et se suffire de grains de semence.

Impôts et contributions

Les impôts et contributions s'élèvent à \$33 par famille dont \$16 pour l'église, \$5 pour les taxes municipales et \$12 pour les taxes scolaires. La dette scolaire est de \$1,300; il n'y a pas de dette d'église ni de dette municipale. La base de l'évaluation municipale est de 66% de la valeur réelle.

Sociétés agricoles

On remarque un Cercle agricole de 52 membres qui fonctionne bien, un Cercle de l'U.C.C. de 15 membres, fondé en 1936, une Caisse populaire de 143 membres fondée en 1936 également et qui va bien, ainsi qu'un Cercle de fermières de 23 membres fondé en 1933 et qui donne de bons résultats. La Société d'agriculture du comté recrute des membres dans la municipalité.

L'individualisme, l'absence de chefs, le manque de compréhension et l'opposition des intérêts commerciaux nuisent au développement de l'association professionnelle et du mouvement coopératif.

INDUSTRIES

Beurrerie

La beurrerie de M. Camille Langlais, établie depuis 8 ans, se trouve sur la route de l'église, dans le village même. Elle est en exploitation, 8 mois par année. Durant cette période elle emploie un technicien mais ne fonctionne pas à plein rendement. La production est de 28,997 livres, fabriquées avec 230,732 livres de lait et 42,658 livres de crème, soit un total de 23,264 livres de gras. Toute la production est vendue sur le marché de St-Pascal. L'installation actuelle pourrait produire le double, mais la matière première fait défaut. Il est difficile d'exploiter économiquement une beurrerie dont le chiffre de production est aussi faible. Comme nous l'avons dit précédemment, à moins que l'industrie laitière ne se développe rapidement, il serait préférable de transformer cette beurrerie en poste d'écrémage.

Industrie du bois

On compte dans la municipalité 2 scieries actives et 1 inactive. Il y a, à une vingtaine de milles au sud, environ 50 m.c. de forêt inexploitée, propriété de la Couronne et concédée à la Cie Power. Ces limites à bois ont été buchées presque complètement, les parties inexploitées sont formées par la jeune pousse.

Scierie - Georges Landry

Cette scierie qui existe depuis 14 ans et dont le siège social est à Ste-Anne-de-la-Pocatière est située dans un endroit accessible en hiver seulement. Elle fonctionne à plein rendement pendant 1 $\frac{1}{2}$ mois de l'année et emploie pendant ce temps 4 membres de la famille du propriétaire. Sa production comprend 80,000 p.m.p. de bois scié à commission pour le compte des cultivateurs qui utilisent ce bois pour leurs propres besoins. Les principales essences sont l'épinette dans la proportion de 80 à 90%, le sapin dans la proportion de 10 à 20%. La production de cette scierie a diminué d'environ 25% en ces trois dernières années et comme il ne reste à peu près plus de bois dans la municipalité les choses ne peuvent aller que de plus en plus mal au point que l'on prévoit la fermeture de la scierie dans 5 ans.

Scierie - Adélarde Drapeau

Cette scierie, établie en 1919, est située à 4 milles du village. Le siège social est à Ste-Anne-de-la-Pocatière. Elle est en exploitation, 3 mois par année, pendant lesquels elle fonctionne à plein rendement et donne de l'emploi à 3 fils du propriétaire et jusqu'à 6 employés étrangers à la famille.

La production comprend 180,000 p.m.p. de sciage pour le compte du propriétaire et 700,000 p.m.p. à commission. Pour la plupart, les individus qui font scier ne revendent pas leur bois, ceux qui en revendent le font aux petites industries de la région ou à des particuliers qui en ont besoin.

Le bois provient des propres réserves du propriétaire (180,000 p.m.p.) et des terres des cultivateurs (700,000 p.m.p.).

Le bois que le propriétaire scie pour son compte est vendu aux commerçants de gros (145,000 p.m.p.) et aux consommateurs de la région (35,000 p.m.p.). Ce sont des planches et des madriers. L'épinette forme 75% du bois ouvré et le sapin, 25%. L'avenir de cette scierie est compromis par le déboisement abusif des forêts avoisinantes et des terres des cultivateurs. Au train où vont les choses, les réserves seront épuisées d'ici 3 ans. Il ne restera plus alors que les forêts du sud du comté (canton Chapais) situées à quelque 25 milles de la scierie.

Scierie Panet

Cette scierie aujourd'hui fermée, fonctionna pendant 20 ans environ, 3 ou 4 mois par année. Elle était située au VIIe rang et employait 5 à 6 ouvriers. Elle est fermée depuis 2 ans, faute de capital pour la maintenir en exploitation. Les créanciers hypothécaires ont fait vendre la machinerie. Les bâtiments sont en mauvais état.

TRANSPORTS

St-Onésime n'est desservi directement par aucun service de transport; il faut d'abord se rendre à Ste-Anne où passent le chemin de fer et les autobus qui font le service Lévis-Rivière-du-Loup. C'est à Ste-Anne aussi qu'abordent les goélettes, qui transportent des marchandises à destination ou venant de St-Onésime.

Un cultivateur de St-Onésime à l'occasion transporte les voyageurs. Les colporteurs qui viennent à Ste-Anne se rendent pour la plupart à St-Onésime.

Le service téléphonique en usage dans la municipalité est exploité par la cie Bell Tel. Il y a un téléphone au presbytère et un téléphone public chez M. Langlois.

C'est la Quebec Power qui dessert la municipalité au point de vue énergie électrique.

ST-DENIS-DE-LA-BOUTEILLERIE

La municipalité de St-Denis-de-la-Bouteillerie est située en bordure du littoral de l'estuaire du St-Laurent, entre les municipalités de Rivière-Ouelle au sud-ouest et de Kamouraska au nord-est.

Elle occupe un territoire qui se divise en deux parties au point de vue topographique. La partie la plus haute, qui surplombe l'autre de quelque 150 pieds, forme environ le tiers de la municipalité et s'étend sur un mille à partir du fleuve. Elle se termine par une chaîne de côteaux, au flanc desquels sont bâtis le village et le rang de l'église, dit rang des côteaux. Le reste de la municipalité est une plaine qui s'étend vers le sud jusqu'au pied des contreforts des monts Notre-Dame et embrasse même 468 arpents d'un terrain bas que l'on appelle la Grande Plaine.

Le Cap-du-Diable est un rocher isolé qui s'avance dans le fleuve et divise l'anse de Kamouraska de celle de St-Denis. Il est la propriété de la famille Raymond depuis 300 ans.

Le seul cours d'eau qui a une certaine importance est le "Ruisseau-du-Bras". Il prend sa source dans la "Plaine", à St-Philippe, coule dans une direction sensiblement sud-nord et rejoint le St-Laurent à la baie de Kamouraska.

L'habitat est presque exclusivement rural. Le village n'est que le groupement, autour de l'église, de l'un des deux rangs, celui des Côteaux. L'autre rang est situé à environ $\frac{3}{4}$ de mille plus au sud dans la plaine. Une autre agglomération, d'un caractère tout à fait différent celle-là, puisqu'il ne s'agit plus de cultivateurs mais de villégiateurs est en voie de se former sur la grève. Elle se compose actuellement d'une vingtaine de chalets.

La route nationale no 2 longe le rang des Côteaux. Une autre route part du village de St-Denis et se dirige vers le sud en passant par St-Philippe, Mont-Carmel, Bretagne et Powerville.

La municipalité ne possède pas de service d'aqueduc. Chaque famille a son puits artésien. Dans le rang sud, cependant, à cause de la proximité de la plaine, l'approvisionnement en eau est parfois difficile.

La majeure partie des cultivateurs utilisent l'énergie électrique. Le service est fourni par la Compagnie Quebec Power et le courant origine à St-Raphaël-de-Bellechasse.

POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La population de St-Denis, en 1937, est de 723 âmes soit une augmentation de 32 par rapport à 1931. Durant la même période l'accroissement naturel ayant été de 48 et n'ayant pas d'arrivée à enregistrer, il s'ensuit qu'il y a eu 16 départs.

Ces 16 personnes qui ont quitté la municipalité depuis 1931 comprennent une famille de 10 personnes qui s'est dirigée vers l'Abitibi et 6 personnes isolées sur lesquelles nous n'avons pas de renseignements.

Occupation du sol

La municipalité renferme 78 propriétaires de ferme, 42 propriétaires de maisons sur emplacements et 2 locataires de maisons. Des 44 emplacements et locataires, 5 entretiennent des animaux domestiques et 4 gardent des chevaux; tous cultivent un jardin.

Il y a 78 propriétaires domiciliés et 14 non domiciliés (3 au village, 11 à la grève).

Modes de vie.

On compte 71 cultivateurs chefs de famille et 7 célibataires. La terre fournit la totalité de leur subsistance à 70 cultivateurs et la majeure partie à 4 autres. Les 4 qui restent font plus avec le commerce qu'avec la terre. Quatre cultivateurs tirent quelques revenus de la pêche.

Une vingtaine de chefs de famille gagnent leur vie en qualité de journaliers. En plus de ceux-ci, 20 jeunes gens et 4 chefs de famille sont journaliers à l'occasion. La Voirie en emploie le plus grand nombre.

Cinq artisans tiennent boutique. Ce sont 3 menuisiers, 1 forgeron et 1 garagiste. Cinq autres (3 menuisiers et 2 horlogers) ne tiennent pas boutique mais gagnent leur vie de leur métier.

La pêche, industrie autrefois très florissante et qui est en train de disparaître, occupe à titre d'occupation secondaire 4 chefs de famille.

Le commerce procure des revenus à 4 familles dont une seule en vit presque exclusivement. Pour les trois autres, leur petit commerce n'est qu'un appoint au revenu principal.

L'industrie des transports compte cinq propriétaires de taxis et 2 camionneurs.

Un agronome est le seul représentant des professions libérales. L'enseignement occupe 6 personnes. Cette municipalité, nous avons l'honneur de le noter, est la patrie de l'Honorable Sénateur Thomas Chapais, notre grand historien canadien.

La main-d'œuvre féminine est abondante. Une dizaine de jeunes filles sont en service domestique et un certain nombre d'autres travaillent à Québec (on ignore combien). Près de 40 sont porteuses de diplômes de l'Ecole Normale de St-Pascal (diplôme élémentaire, modèle, normal) et ne réussissent pas à se faire une carrière dans l'enseignement.

Le chômage se fait un peu sentir. Outre les 10 chômeurs de profession que compte la municipalité, on trouve une dizaine de journaliers sans ouvrage. Sont également sans emploi, 30 à 40 fils de cultivateurs que les parents ne peuvent installer et qui restent sur la ferme paternelle faute de travail ailleurs.

Sur une population de quelque 700 âmes, St-Denis renferme au-delà d'une centaine de célibataires des deux sexes (vieux garçons et vieilles filles). Par ailleurs, il se trouve plusieurs familles très nombreuses, de 15 et 16 enfants par exemple.

III - ASPECT ECONOMIQUE

AGRICULTURE

Etendue moyenne des fermes

La municipalité de St-Denis renferme 78 cultivateurs, tous propriétaires, et ayant des terres d'une étendue moyenne de 115 acres.

On évalue à \$5,500 le capital moyen engagé par ferme, dont \$2,500 dans la terre, \$2,300 dans les bâtisses, et \$700 dans les troupeaux.

Cinq (5) cultivateurs ont hypothéqué leurs terres sous le régime du crédit provincial et 6 sous le régime fédéral. Une dizaine de cultivateurs désireraient vendre leurs fermes.

Etendue moyenne des fermes.

La superficie de la terre occupée par les 80 cultivateurs relevée par le recensement fédéral était de 8,971 acres en 1931 (1)

Des 115 acres qui représentent maintenant l'étendue moyenne des terres des 78 cultivateurs de la municipalité, près de 93.5 sont défrichées; 12 autres acres sont utilisables et $9\frac{1}{2}$ non utilisables. Les 12 acres utilisables comprennent 2 acres labourables et 10 acres d'une forêt pauvre qui recouvre des côtoaux, principalement en bordure du fleuve et les $9\frac{1}{2}$ acres non utilisables comprennent 7 acres de ravin et 2 acres de rochers et pierres rondes.

Période de végétation

La période de végétation est sensiblement la même à St-Denis qu'à Rivière-Ouelle et Ste-Anne. On commence les labours vers le 1er mai; les semailles suivent de quelques jours. On ne commence pas la coupe du foin avant le 10 juillet, soit une quinzaine de jours plus tard qu'à Ste-Anne. La moisson se pratique vers la même époque, entre le 10 et le 15 août. Les dernières gelées du printemps surviennent le 25 mai; les premières gelées d'automne arrivent vers le 5 septembre.

On cesse les labours, vers le 10 novembre alors que tombe la première neige qui va durer. Les précipitations de neige sont en moyenne de 48 pouces par an. A St-Denis, toutes les céréales mûrissent à point.

Sols et amendements

La terre forte (argileuse) est le type de sol le plus commun; il représente environ 60% de l'étendue totale de la paroisse. La terre légère vient ensuite avec une étendue de 25% de la superficie totale. La terre franche et la terre humifère couvrent 10% et 5% respectivement.

Les sols ne manquent pas de fertilité en général bien que l'assainissement des terres arables laisse à désirer à cause de l'absence ou de la mauvaise exécution des grandes décharges et des travaux d'égouttement.

Pour neutraliser l'acidité de certains sols on utilise des amendements calcaires; de 5 à 20 tonnes suivant les années. On emploie (1937) 45 tonnes d'engrais chimiques et 40 tonnes d'engrais de mer.

Deux cultivateurs voient à la bonne conservation de leur fumier de ferme. Les pâturages qu'on a fertilisés ont donné de bons rendements. Le trèfle vient bien, la luzerne s'établit sans peine.

Production végétale

Grandes cultures

Voici, d'après le recensement de 1931, les étendues consacrées aux grandes cultures et les rendements moyens à l'acre:

<u>Cultures</u>	<u>Superficie</u> (acres)	<u>Rendement</u> à l'acre
Blé	108	25 boisseaux
Avoine	1768	25 "
Orge	28	20 "
Seigle	34	
Pois secs	14	
Haricots	6	
Grains mélangés	131	
Foin	1912	$1\frac{1}{2}$ tonne
Pommes de terre	103	160 boisseaux
Racines	9	
Pâturages	3036	

En 1938, les étendues en orge ont diminué d'un tiers.

(1) Le recensement fédéral de 1931 nous donne 8,971 acres. D'après les Statistiques municipales de 1936, la superficie de la municipalité

On compte maintenant 15 acres en racines fourragères. La luzerne a fait son apparition; on en cultive maintenant 6 acres. Toutes les autres cultures sont restées sensiblement stationnaires. Les jardins de famille occupent quelque 36 acres.

Quant aux rendements, le défaut d'égouttement est cause de leur infériorité. Pour obtenir une production végétale mieux adaptée aux marchés locaux et à l'alimentation des animaux de la ferme, il faudrait cultiver plus d'orge, de trèfle et de luzerne. Les cultivateurs auraient avantage à organiser leurs cultures en fonction de l'industrie laitière et à pratiquer encore plus qu'ils ne le font maintenant la fertilisation de leurs pâturages.

Seulement 3 cultivateurs suivent un assolement rationnel.

Les grandes cultures rapportent \$144 par ferme. Ce revenu provient de la vente de 150 boisseaux d'avoine (\$115), de 4 tonnes de foin (\$24) et de 25 boisseaux de pommes de terre (\$5).

Cultures maraîchères et fruitières

Les cultures maraîchères, inconnues en 1931, ont maintenant 3 adeptes. Un cultivateur possède 3 acres de jardinages et 3 acres de fraises; un deuxième a $\frac{3}{4}$ d'acre en fraises et $\frac{1}{4}$ d'acre en carottes; un autre, $\frac{1}{2}$ acre. Les revenus dérivés de ces cultures varient de \$50 à \$1,200.

En 1931, les vergers avaient une superficie de 28 acres. Aujourd'hui, la municipalité renferme 1,800 pommiers et environ 200 pruniers. Les arbres sont moyens. Les pommiers produisent quelque 1,400 barils. Un cultivateur, en 1937, s'est planté un verger de pommiers de 10 acres; un autre s'en est planté un d'une acre. Les variétés Melba et MacIntosh dominent dans les jeunes plantations; dans les vieux vergers, on récolte un peu de toutes les variétés.

Production animale

Chevaux

Les chevaux ont augmenté de 5% environ depuis 1931 et l'on compte maintenant quelque 225 têtes. Sauf un cas, ils servent exclusivement au travail de la ferme. L'élevage chevalin ne satisfait pas les besoins locaux, ni la demande régionale. On se voit donc forcé d'importer chaque année, de 20 à 30 animaux; l'on comble le déficit de la production locale, en agissant ainsi.

On garde 2 juments percheronnes enregistrées et une cinquantaine de juments croisées. On élève une dizaine de poulains par an.

Bovins et industrie laitière

La municipalité de St-Denis renferme 50 vaches canadiennes pur sang, 4 taureaux canadiens pur sang, 400 vaches canadiennes croisées, 26 vaches et 2 taureaux Ayrshire pur sang ainsi que 425 vaches Ayrshire croisées. Le rendement moyen des vaches laitières est de 4,200 livres de lait.

Le lait que l'on produit est vendu à la buurrerie locale. Cette dernière transforme environ 95% du lait recueilli dans la paroisse et a produit 98,436 livres de beurre en 1937. Les sous-produits laitiers servent à l'alimentation des veaux, des porcs et des poules. L'industrie laitière procure un appoint de revenu de \$295 en moyenne par ferme.

Depuis la crise, il n'y a plus de marché pour les bovins d'élevage. On vend encore pour environ \$43 par ferme de bovins destinés à l'abattage. Ces bovins que l'on destine ainsi à l'abattage ne sont pas de véritables bovins de boucherie car il ne s'en élève pas à St-Denis, mais des bovins laitiers qu'on a plus intérêt à garder ainsi que quelques veaux de lait et veaux d'herbe. On dispose ainsi annuellement d'environ 90 têtes de bovins laitiers et 180 veaux.

Porcs

Le troupeau porcin s'élève à environ 650 têtes dont la

presque totalité est du type Chester croisé. A peine une dizaine sont des porcs à bacon Yorkshire et aucun n'est enregistré. Les commerçants locaux achètent tout près de 500 sujets dont 250 abattus. On dispose de 140 porcs environ pour les besoins domestiques. Chaque ferme retire environ \$125 de cet élevage.

Moutons

Le cheptel ovin est fort de 769 sujets, tous croisés à l'exception de 5 béliers dont 2 Leicester et 3 Cheviots qui sont enregistrés. On abat 35 têtes pour les besoins domestiques et 365 pour la vente locale aux commerçants. St-Denis ne possède pas beaucoup de pâturages impropres à d'autres fins qu'à l'élevage du mouton et l'on ne croit pas que cet élevage prenne jamais de proportions beaucoup plus grandes que celles qu'il occupe maintenant. Pour rendre l'élevage que l'on fait actuellement plus rémunérateur et moins aléatoire on pourrait lutter plus vigoureusement contre les parasites. Cet élevage rapporte actuellement \$15 par ferme.

Volailles

En 1931, la basse-cour comprenait 3,889 poules et poulets et 238 autres volailles. Actuellement, l'on garde 4,200 poules, dont la moitié sont des pondeuses, et 240 autres volailles. La plus grande partie de ces oiseaux sont de bonne qualité.

On engraisse, pour la vente, quelque 1,500 volailles. Mars, avril et mai sont les 3 mois de forte production. L'aviculture rapporte environ \$40 par ferme.

Apiculture

On compte 2 apiculteurs à St-Denis. Ils possèdent chacun une dizaine de colonies et se font, bon an, mal an, environ \$50.

Animaux à fourrure

La municipalité renferme 2 petits éleveurs d'animaux à fourrure, qui élèvent pour la fourrure, des animaux croisés. Les marchés de Québec et de Montréal absorbent toute leur production. Leurs ventes se font directement et leur rapportent à chacun environ \$60 de revenu.

Conserves domestiques

Un seul cultivateur fabrique des conserves pour le marché. Sa production comprend environ 500 pintes de conserves de viandes et 100 pintes de conserves de fruits, ce qui lui rapporte \$60.

Pour la consommation domestique on met en conserve environ 100 pintes de viandes et 200 pintes de légumes.

Autres sources de revenus

Sept fils de cultivateurs vont aux chantiers quelque $3\frac{1}{2}$ mois par année pendant l'automne et l'hiver; ils se font environ \$150.

Dans les limites de la municipalité, il n'y a aucune exploitation forestière industrielle possible; la forêt est à peu près complètement disparue depuis longtemps déjà. Les quelques vestiges qui en restent constituent une étroite bande qui recouvre les côteaux qui longent le fleuve dans la partie ouest de la municipalité. C'est une forêt pauvre qui suffit à peine, sauf exception, aux besoins des quelque trente cultivateurs qui se la partagent. En tout, il se vend peut-être pour \$150 par année de bois tiré de ces côteaux. Comme ces ventes sont le fait de 8 à 10 cultivateurs seulement, nous n'avons pas cru devoir en répartir le produit sur l'ensemble.

Quatre cultivateurs se livrent à la pêche pendant le cinquième de leur temps. Cette occupation leur rapporte à chacun quelque \$150 par an.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Le travail du cultivateur lui procure un revenu-argent moyen de \$662. Ce revenu s'obtient comme suit:

Grandes cultures	\$	144
Produits laitiers		295
Vente de bovins		43
Vente de moutons		15
Vente de porcs		125
Aviculture		40
	\$	662

Nous ne faisons pas entrer dans le revenu moyen les \$150 que rapportent du bois les hommes de chantiers parce qu'il s'agit de fils de cultivateurs qui n'exploitent pas, pour leur compte, une entreprise agricole.

Ce revenu de \$662 applicable à la majorité des cultivateurs ne comprend pas non plus certaines productions spécialisées qui rapportent parfois de belles sommes aux quelques cultivateurs qui s'y adonnent.

Il faut ainsi tenir compte des productions suivantes qui rapportent des revenus additionnels à quelques cultivateurs:

Conserves pour la vente (1 producteur)	\$	60	chacun
Apiculture (2 producteurs)		50	"
Pêcheurs (4 pêcheurs)		150	"
Elevage d'animaux à fourrure (2 éleveurs)		60	"
Travail des chartiers (7 personnes)		150	"
Coupe de bois (10 cultivateurs)		15	"

Pour dégager le revenu brut de la ferme, il faut tenir compte, en plus du revenu-argent, de la valeur des produits agricoles consommés par la famille. Dans St-Denis, la valeur des produits ainsi consommés s'élève à \$275. C'est donc en réalité \$937 que le cultivateur tire de sa ferme. Mais il ne touche que \$662, à même quoi il doit payer les dépenses de son exploitation que nous évaluons à \$175.

Achats

A l'exception des engrais chimiques que l'on achète, pour une partie, collectivement et directement du producteur, tous les achats effectués à St-Denis, se font individuellement chez le marchand local ou dans les localités voisines.

On importe de Québec, quelque 60,000 livres de grains de semence et de Montréal, 75,000 livres de farine. Les terres nécessitent chaque année, l'emploi de 45 tonnes d'engrais chimiques; on achète 25 tonnes de moulées pour l'alimentation du bétail.

On fait usage d'environ 100 livres d'insecticides et de 800 livres de ficelle. Il a été impossible d'obtenir des renseignements précis quant à la quantité des tricots, flanelles, étoffes, etc., que l'on fait venir du dehors.

Impôts et contributions

Chaque famille contribue pour \$20 au fonctionnement de l'église. Elle verse en plus \$12 en taxes municipales et \$18 en taxes scolaires.

Pour les fins fiscales, l'évaluation municipale est fixée aux 2/3 de la valeur réelle.

Sociétés agricoles

A St-Denis, comme partout ailleurs dans la région, l'individualisme et l'absence de chef entravent le développement du mouvement coopératif et de l'association professionnelle.

Le Cercle Agricole, le plus vieil organisme de la

paroisse, compte 54 membres. En 1921, un certain nombre de fermières se groupèrent pour former le Cercle de Fermières de St-Denis; leur association a maintenant 21 membres. On fonda, en 1936, un cercle de jeunes éleveurs qui groupe 27 jeunes gens. En 1938, deux organismes nouveaux prirent naissance: un cercle de jeunes agriculteurs de 12 membres et une société coopérative pour la fabrication du beurre, composé de 42 actionnaires.

Tous ces organismes fonctionnent relativement bien.

INDUSTRIES

A St-Denis, l'activité industrielle est réduite à sa plus simple expression; une beurrerie et une moulange sont les deux seules industries en exploitation dans la municipalité

Beurrerie

La beurrerie de St-Denis est la propriété de la Coopérative Agricole de Beurrerie de St-Denis. Cette industrie, établie depuis 55 ans, n'est régie par la Loi des Syndicats coopératifs que depuis l'hiver 1937-1938.

Elle procure de l'emploi à 2 ouvriers permanents, marche à plein rendement et est en activité d'avril à décembre. Tout le beurre qu'elle produit, 98,436 livres en 1937, est fabriqué avec du lait et de la crème provenant de la localité. A l'exception de 150 à 200 livres par semaine consommées par la clientèle locale, la Coopérative Fédérée et la Halle de St-Pascal absorbent toute la production.

Moulange

Cette industrie fournit du travail à un ouvrier permanent; elle est en exploitation 12 mois par an mais ne fonctionne pas à plein rendement. Le propriétaire ne tient pas de comptabilité. Elle transforme en moulée 230,000 livres d'avoine, 180,000 livres de maïs, 120,000 livres d'orge et 125 tonnes de foin. L'avoine et le foin proviennent de la région; l'orge et le maïs sont importés d'autres régions de la Province.

La machinerie peut mouler 1 wagon de grain en 3 jours; le rendement actuel de l'industrie est loin d'être aussi considérable. Pour que l'industrie de M. Bérubé progresse, il faudrait orienter la culture en fonction de la production de moulées alimentaires. Si l'on en juge par les importations de moulées qui atteignent quelque 25 tonnes par an, la demande serait bonne.

TRANSPORTS

Navigation

Il n'y a pas de quai à St-Denis. Durant la saison de navigation les marchands font transporter une partie de leurs marchandises par les propriétaires de goélettes de Rivière-Ouelle et de Kamouraska.

Chemin de fer

Le chemin de fer National du Canada passe à St-Philippe, paroisse située à 4 milles au sud de St-Denis. Les routes qui y accèdent sont en bon état. Le préposé au transport du courrier fait régulièrement deux voyages par jour à la gare.

Routes

Voyageurs

Il n'y a pas de service régulier d'autobus sur la route nationale qui passe par St-Denis. Le service Lemelin entre Lévis et Rivière-du-Loup passe par St-Philippe. Mais on compte dans la municipalité cinq taxis. La plupart des propriétaires de ces voitures ont d'autres sources de revenus.

Marchandises

La municipalité est desservie par un service régulier de camionnage tenu par M. Ad. D'Anjou de St-Pascal. Une fois la semaine (le vendredi) il transporte à Québec le beurre de la beurrerie et trois fois (les mardi, jeudi et samedi) il transporte de Québec les marchandises qu'on lui a demandé d'apporter.

Des marchands de St-Pascal, de Mont-Carmel, St-Bruno et Ste-Hélène apportent du bois de chauffage, des piaux, des bardeaux, des croûtes et un peu de bois de sciage

Les deux camionneurs qui résident dans les limites de la municipalité ne font pas de camionnage public mais sont au service de la Voirie.

On rencontre des colporteurs de vêtements (3) et de produits pharmaceutiques (3) représentant les compagnies Rawleigh, Familex et Paula.

Le commerce de détail, par la poste, est énorme. Un comptoir postal de Montréal semble augmenter son chiffre d'affaires mais nous n'avons pu contrôler si c'est au détriment de ses concurrents de Toronto ou des marchands du village. Il n'est pas faux d'affirmer qu'il se fait plus d'affaires par la poste qu'il ne s'en fait au village. En y voyant de plus près il y a tout lieu de croire que les marchands du village pourraient augmenter leurs affaires en ayant un stock plus complet.

Il n'y a pas de boulangerie à St-Denis et l'on nous informe qu'un boulanger ne pourrait pas vivre dans la localité parce que, d'une façon générale, on pratique la fabrication du pain à domicile. Les boulangers de St-Philippe et de St-Pacôme ont une petite clientèle régulière et quelques clients occasionnels à St-Denis.

MM. J.A. Vachon & Fils de Ste-Marie-de-Beauce et Jos. Vaillancourt, de Québec, font le commerce ambulante de gros et de détail de leurs gâteaux. Un commerçant de fruits et de légumes vient pendant la belle saison vendre ses produits. Aucun des colporteurs ne paie taxe et tous viennent en concurrence avec les marchands locaux.

SAINT-GERMAIN

La municipalité de St-Germain est située à l'ouest de St-André, au nord de Ste-Hélène et de St-Pascal, et à l'est de Kamouraska. Son territoire forme une plaine assez bien nivelée qui s'étend du fleuve jusqu'aux premiers contreforts des Apalaches que l'on rencontre dans la partie sud de la municipalité. On y trouve quelques collines peu élevées, qui ne portent pas de noms locaux et qui sont, paraît-il, la continuation des collines de St-Denis et de Kamouraska.

Les terres de la municipalité égouttent au fleuve. Les principaux cours d'eau qui sont tous d'un faible débit, sont la rivière Goudron, les ruisseaux de la Ferme, du 2ème et des côtes. St-Germain possède 16 milles de routes et de chemins. L'artère principale est la route Nationale no 2 qui traverse la municipalité. L'on note encore la route St-Germain qui va du fleuve à la route 2 A et la route Mississipi qui va du fleuve à Ste-Hélène.

Le choix du site de la municipalité n'est pas dû au relief mais à des facteurs d'ordre administratif.

L'habitat est presque exclusivement rural. A peine compte-t-on une vingtaine de familles autour de l'Eglise. Les habitations forment deux rangs. La partie du rang le plus près du fleuve qui va de Kamouraska au village s'appelle rang des côtes, l'autre partie du même rang qui va du village à St-André porte le nom de Mississipi. L'autre rang est dit rang du 2ème.

POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

En, 1931, la population de St-Germain était de 572 âmes d'après les données du recensement fédéral. Depuis cette date, l'accroissement naturel a été de 55. La population actuelle devrait donc être de 627. Or le Curé et l'administration municipale s'accordent à la fixer à 615. L'excédent des départs sur les arrivées est donc de 12 et l'accroissement réel n'est que de 43 .

On considère là-bas qu'il eut été difficile d'empêcher les départs car les cadres de la municipalité sont remplis.

Occupation du sol

La terre est partagée entre 100 propriétaires dont 65 cultivateurs. Quelques-uns seulement, des emplacitaires, cultivent un petit jardin.

Modes de vie

Comme dans toutes les municipalités rurales, les cultivateurs forment le groupe le plus important. A St-Germain, ils sont 65 dont 63 chefs de famille et 2 célibataires, soutiens de famille. A l'exception d'une quinzaine qui vont aux chantiers et en rapportent une somme assez rondelette, tous les cultivateurs tirent la presque totalité de leur subsistance de leurs fermes.

Après les cultivateurs, par ordre d'importance numérique, viennent les journaliers. Quinze chefs de famille et vingt jeunes gagnent leur vie en qualité de journaliers. C'est le travail de femme pour le compte des cultivateurs, à raison de 50 cents par jour, qui s'offre le plus souvent à eux. Les travaux de voirie en occupent aussi quelques-uns. C'est parmi eux que revit le chômage qui atteint actuellement 10 chefs de famille.

Viennent ensuite les hommes de métier dont 6 tiennent boutique et 4, des charpentiers et menuisiers, ne tenant pas boutique. Les boutiques d'artisans comprennent 4 menuiseries, 1 forge et 1 cordonnerie.

Les marchands sont au nombre de 3 et il y a en plus une famille qui tient un petit commerce à titre d'occupation secondaire. Ce nombre nous paraît amplement suffisant eu égard au chiffre de la population.

En fait de transports, seule la navigation compte. Elle retient trois personnes. Il n'y a ni camionneur, ni taxi, mais on nous dit qu'un propriétaire de taxi ferait de bonnes affaires. Le bureau de poste, situé au village fournit quelques revenus à une famille ainsi que la poste rurale organisée dans les rangs.

Notons encore parmi les occupations, celle de la pêche. Un pêcheur en vit exclusivement et un cultivateur en retire un revenu d'appoint.

Enfin la municipalité compte un hôtelier. En fait de travail féminin, le seul rémunéré est celui des cinq institutrices dont deux au village et trois dans les rangs. Toutes les autres femmes ou jeunes filles s'emploient chez elles aux travaux de la maison et de la ferme.

ASPECT ECONOMIQUE

AGRICULTURE

Etendue moyenne des fermes

Les cultivateurs, tous propriétaires, sont au nombre de 65. Ils possèdent des terres d'une étendue moyenne de 92 acres.

Le défrichement des terres est fort avancé puisque l'étendue moyenne livrée à l'agriculture est d'environ 74 acres par ferme.

Des 18 acres qui restent, 6 sont incultes et 8 sont en forêt de seconde pousse. Ces chiffres n'ont guère varié depuis 1931. Il ne faut pas s'en étonner car cette municipalité comme plusieurs autres municipalités riveraines du St-Laurent a atteint depuis longtemps un degré d'utilisation de son territoire qui ne laisse guère plus de place au développement.

Le capital que représente la moyenne des fermes du comté est de \$4,000. La terre représente \$2,300, les bâtiments \$1,200 et les troupeaux \$500.

Deux fermes sont hypothéquées sous le régime du crédit agricole provincial.

Sols et amendements

Trois types de sols se partagent le territoire de la municipalité. Ce sont les suivants.

Terre forte	35%
Terre légère	60%
Terre noire	5%
	100%

En général, les sols ne manquent pas de fertilité. Ils semblent favorables à la culture intensive. Le trèfle et la luzerne s'y établissent sans difficulté.

L'égouttement des terres arables est passable. Il serait meilleur si l'on maintenait les grandes décharges en bon état et si les travaux d'égouttement sur les propriétés ne faisaient pas tant défaut.

On commence à accorder un peu plus d'attention à l'amélioration du sol sous forme d'engrais et d'amendements. Ainsi quelques cultivateurs emploient quelquefois des amendements calcaires. En 1937, les cultivateurs ont fait usage de 20 tonnes d'engrais chimiques et de 40 à 50 tonnes d'engrais divers. Quant au fumier de ferme il a déjà perdu une partie de sa valeur lorsqu'on le met sur la terre car aucun cultivateur n'en soigne la conservation.

On a également essayé la fertilisation des pâturages, mais cette pratique est trop récente pour qu'il soit permis d'en juger. Aucun cultivateur ne suit une rotation.

Production végétale

Grandes cultures

En 1931, la superficie affectée aux grandes cultures, pâturages compris, était de 4848 acres. Les principales plantes que l'on trouvait et les étendues qu'elles couvraient sont indiquées dans le tableau suivant:

Blé	75	acres
Avoine	684	"
Orge	31	"
Pois (secs)	13	"
Grains mélangés	262	"
Foin (mil et trèfle)	1606	"
Pommes de terre	248	"
Racines fourragères	1	"
Pâturages	1910	"

Toutes les cultures couvrent encore aujourd'hui à peu près les mêmes étendues sauf le blé que l'on cultive sur 90 acres et les racines fourragères qui sont passées à 15 acres. On estime qu'il y a environ vingt-cinq acres en jardins de famille.

Les rendements des pommes de terre sont bons; la terre convient bien à cette culture.

La production végétale est assez bien adaptée aux

marchés, au sol, au climat et au relief, mais elle l'est moins aux besoins des animaux domestiques. Pourtant c'est bien en fonction de l'élevage qu'on devrait cultiver et qu'en fait on cultive, car presque toute la production végétale est consommée sur les fermes.

De toutes ces cultures, seuls l'avoine, le foin et les pommes de terre font l'objet d'un commerce. On vend en moyenne 400 minots de pommes de terre par ferme, soit environ 60% de la production, ce qui rapporte \$100; on vend 4 tonnes de foin, soit environ 11% de la production, ce qui produit \$24; enfin l'on vend 15 minots d'avoine, ou un peu moins de 6% de la production, ce dont on retire environ \$12 par ferme. La vente des produits végétaux rapporte donc au total la somme de \$136.

Cultures fruitières

En 1931, 10 acres seulement étaient plantées d'arbres fruitiers; il n'y a pas eu augmentation depuis. Le nombre des pommiers est de 450, leur production de 400 barils. Les variétés sont fort nombreuses. Dans les plus récentes plantations on trouve surtout la Wealthy et la MacIntosh. Cette production n'ajoute rien actuellement au revenu-argent de la ferme mais on prétend qu'elle pourrait se développer au point de rapporter de \$40 à \$50 par ferme.

Il y a aussi 150 pruniers dont l'état n'est seulement que moyen.

Érablières

Dans St-Germain on trouve trois petites érablières en exploitation. La fabrication du sucre atteint 1,000 livres environ et les produits de l'érable peuvent rapporter \$30 par érablière.

Production animale

Chevaux

En 1931, on comptait 162 chevaux. On estime que ce nombre est resté stationnaire. Ces chevaux travaillent sur la ferme exclusivement. On compte pour le maintien du troupeau sur l'élevage et sur l'importation, sur l'importation surtout qui s'élève à une trentaine de bêtes annuellement tandis que l'élevage n'en fournit que 10 à 15. On pourrait économiquement, avec les 40 juments croisées d'élevage que l'on a, élever assez de chevaux pour les besoins. Ces bêtes auraient au surplus l'avantage d'être de meilleure qualité que celles que l'on achète à gros prix.

Bovins et industrie laitière

En 1931, les énumérateurs du recensement ont relevé 397 vaches et 431 autres bovins. On enregistre aujourd'hui une légère augmentation. Il y a maintenant 435 vaches dont 100 Canadiennes croisées, 200 Ayrshire croisées et 135 autres vaches. Parmi les autres bovins se trouvent 2 taureaux Ayrshire pur sang et 40 croisés.

Bien que les cultivateurs ne fassent pas l'élevage des bovins de boucherie proprement dit, ils n'en vendent pas moins chaque année aux commerçants et aux bouchers locaux quelques têtes de bovins destinés à l'abattage. Ils vendent ainsi des bovins laitiers qu'ils n'ont plus intérêt à garder et des veaux. Les animaux de la première catégorie au nombre de 50 rapportent environ \$25 par ferme et ceux de la seconde qui comprend les veaux de lait au nombre de 20 et les veaux d'herbe au nombre de 30 rapportent environ \$6 par ferme. La vente des bovins rapporte donc environ \$31 par ferme.

Mais c'est par l'industrie laitière que l'élevage des bovins est devenu intéressant. Cette industrie rapporte en moyenne \$270 par ferme. Quatre-vingts pour cent du lait et de la crème produits dans la municipalité vont à la fabrique locale de beurre qui est en activité, sept mois par année. De 45 à 50 cultivateurs y envoient le lait de leurs vaches. En 1937, cette fabrique a produit 42,756 livres de beurre. A vrai dire, ce chiffre de production n'est pas tout à fait suffisant pour assurer le maximum de rémunération aux cultivateurs et des profits raisonnables à l'exploitant. Mais le lait fait défaut. Pour remédier à cette

,faiblesse il faudrait ramener à la beurrerie locale les cultivateurs qui envoient leurs produits à Québec, (20% de la production) augmenter le rendement des vaches qui est actuellement de 3,900 livres et tenir la beurrerie en production plus longtemps. Ces trois moyens s'influencent les uns les autres.

Porcs

Les porcs au nombre de 472 en 1931 ont augmenté de 25%. Le troupeau comprend 2 verrats Yorkshire, 3 Chester croisés, 60 truies Chester croisées et 490 autres porcs. On en abat 125 pour les besoins domestiques et l'on en vend aux commerçants 150 abattus et 150 vivants. Les truies mettent bas au printemps seulement dans 80% des cas et à l'automne seulement dans 20% des cas. Le revenu tiré de cet élevage est de \$90 par ferme.

Moutons

Le nombre des moutons, d'après nos informateurs, est le même cette année qu'en 1931, soit 576 têtes. On trouve 268 brebis Leicester croisées, 40 béliers Leicester croisés et 265 agneaux, et autres moutons Leicester. Trente-quatre têtes sont abattues pour satisfaire aux besoins domestiques, 195 vendues aux commerçants locaux. Les ventes rapportent \$20 par ferme.

L'abondance des pâturages impropres à d'autres fins, une meilleure sélection des brebis et une meilleure attention aux jeunes moutons devraient faire progresser cet élevage. Il faudrait en outre remédier aux déprédations causées par les chiens et instruire les gens sur la technique de cet élevage.

Volailles

En 1931, il y avait 2,316 poules et poulets et 83 autres volailles. On enregistre une augmentation de 10%. La moitié environ de ce nombre sont des poules pondeuses. Les mois de plus forte ponte sont ceux de mars, avril et mai dans la majorité des cas. On tire aussi parti de la chair en engraisant 800 volailles pour la vente.

L'absence de marché pour les oeufs et l'insuffisance de grains d'alimentation sont les obstacles qui s'opposent au développement de l'aviculture. Il n'existe pas non plus de couvoir coopératif.

Les revenus provenant de cette source sont de \$30 dont \$20 pour les oeufs et \$10 pour les volailles grasses.

Aviculture

Les trois apiculteurs de St-Germain ont en moyenne chacun 8 ruches. Le marché local absorbe la partie de la production qu'ils destinent à la vente et qui s'élève à 600 livres. Cela leur rapporte à chacun environ \$16.

Conserves domestiques

On fait la mise en conserve des produits suivants pour l'alimentation de la famille exclusivement.

	Contenants de verre		Contenants métalliques	
	N	Capacité	N	Capacité
Viande	100	1 pte	100	1 pte
Légumes	300	1 pte	400	1 pte
Fruits	200	1 pte	500	1 pte

Autres sources de revenus

L'industrie forestière emploie 10 hommes pendant 1½ mois l'automne et 15 hommes pendant 2 mois, l'hiver. Ces hommes se font ainsi environ \$155 chacun.

Les cultivateurs vendent sous forme de bois de chauffage, planches et madriers, du bois coupé sur leurs terrains, ce qui leur rapporte environ \$15 chacun.

Revenu-argent moyen des cultivateurs

Le revenu-argent d'une ferme moyenne se chiffre par \$592. En voici le détail:

Grandes cultures	\$	136
Proudits laitiers		270
Vente de bovins laitiers		25
Vente de bovins de boucherie		6
Vente de porcs		90
Vente de moutons		20
Aviculture		30
Coupe du bois		15

Revenu-argent \$ 592

Ce revenu de \$592 ne comprend pas certaines productions spécialisées qui augmentent le revenu de quelques cultivateurs.

Nous rapportons ici ces dernières productions avec le nombre de cultivateurs qui s'y intéressent et le revenu qu'ils en retirent.

Apiculture (3 producteurs)	\$	16	chacun
Elevage d'animaux à fourrure (2 éleveurs)		75	"
Travail de chantiers (25 personnes)		155	"
Erablière (3 producteurs)		30	"

Pour dégager le revenu brut de la ferme, il faut tenir compte, en plus du revenu-argent, de la valeur des produits agricoles consommés par la famille. Dans St-Germain, la valeur des produits ainsi consommés s'élève à \$270. C'est donc en réalité \$862 que le cultivateur tire de sa ferme. Mais il ne touche que \$592, à même quoi il doit payer les dépenses de son exploitation que nous évaluons à \$185. Le cultivateur de St-Germain dispose donc de quelque \$400 environ pour l'entretien de sa famille. Il est à présumer que ce montant n'est pas suffisant, puisque on estime que 30% seulement des cultivateurs sont à l'aise, que 30% se tirent seulement d'affaires et que 40% sont endettés dont 20% sérieusement.

Achats

On achète environ 20 tonnes d'engrais chimiques et 20 tonnes de moulées alimentaires. Parmi les articles qui pourraient se produire sur place et que l'on importe, mentionnons 10,000 livres de grains de semence provenant de Montréal et de Québec et 80,000 livres de farine qui vient de Montréal. Les importations de grains de semence représentent 25% de la consommation et pourraient être supprimées, celles de la farine représentent 75% de la consommation et pourraient être diminuées de moitié. On achète aussi des cotonnades et des tissus en quantité difficile à établir mais qui, dans tous les cas, pourrait être réduite.

Impôts et contributions

La contribution monétaire moyenne par famille se chiffre par \$38 dont \$20 pour l'église (capitation, dîme, collecte, etc.) \$6 pour les taxes municipales et \$12 pour les taxes scolaires. La commission scolaire a une dette de \$800 mais ni la fabrique ni la municipalité n'en ont.

Sociétés agricoles

Il y a un Cercle agricole (20 membres) dont le fonctionnement est bon, et un Cercle de fermières fondé, cette année, comprenant 27 membres. La société d'agriculture du comté recrute des membres dans la municipalité.

L'individualisme et l'indépendance de la population nuisent au développement de l'association professionnelle et du mouvement coopératif.

Divers

Toutes les terres de Saint-Germain sont occupées. Les méthodes de culture se sont améliorées. Depuis 1925, on constate une augmentation du labour d'automne, et de l'emploi des amendements calcaires et des engrais chimiques. Pour faire apprécier l'agriculture on a fait du travail de propagande par des conférences et des expositions.

INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

Beurrerie J. Geo. Laplante

Cette beurrerie est établie un peu à l'ouest de l'église depuis 20 ans environ. Elle ne fonctionne pas à plein rendement et durant 7 mois de l'année seulement pendant lesquels deux ouvriers y travaillent.

La production de l'an dernier a été de 42,756 livres de beurre vendues à un prix variant de 25 cents à 26.4 cents. La matière première qui a servi à la fabrication de ce beurre provenait entièrement de la localité. Elle a consisté en 858,743 livres de lait et 12,559 livres de crème. Si la beurrerie recevait plus de lait, elle pourrait augmenter sa production à l'avantage du cultivateur et du fabricant. Actuellement elle subit la concurrence des laiteries de Québec qui drainent chez elles une petite partie de la production ainsi que des cultivateurs qui fabriquent du beurre à la maison pour le revendre.

La consommation locale absorbe 1,500 à 2,000 livres de beurre de la fabrique; le reste est vendu sur le marché à St-Pascal. La commission du fabricant est de 4 cents la livre.

Moulange, Alph. Briand

Cette industrie est établie sur la route de St-Germain près de la gare de Dessaint (C.N.R. Intercolonial) depuis au-delà de 50 ans. C'est une petite industrie sans avenir et qui a beaucoup de difficulté à vivre. Le propriétaire y travaille seul, les deux mois par an environ qu'elle fonctionne à faible rendement. La matière première qui provient uniquement de la localité consiste en 600 minots de grains et 24 à 25 tonnes de foin.

L'eau qui actionne le moulin manque pendant l'hiver. Le propriétaire aurait voulu installer un moteur mais il manque de capital. Telle quelle, l'entreprise subit une concurrence dangereuse de la part de M. Lagacé de St-Pascal qui possède une moulange à marteaux qui fait un travail rapide.

Industrie du bois

L'industrie du bois ne peut guère compter dans l'économie de St-Germain, car la municipalité ne renferme à peu près pas de forêt industrielle exploitable. L'unique scierie, qu'il y a, scie du bois provenant de lots que les cultivateurs possèdent dans le canton Woodbridge. Les cultivateurs, d'une façon générale, exploitent leurs terres à bois d'une façon rationnelle et économique.

Scierie et atelier de planage - Joseph Briand

Cette industrie est établie sur la route St-Germain à la gare Dessaint (C.N.R. Intercolonial) depuis 1924. Elle ne fonctionne pas à plein rendement et que pendant 3 à 4 mois par an seulement. Durant cette période elle emploie 2 fils du propriétaire; elle scie 75 à 80,000 p.m.p. à commission pour les cultivateurs et plane environ 30,000 p.m.p. Les cultivateurs utilisent à leur propre usage ce bois qu'ils tirent de lots à bois qu'ils possèdent à St-Bruno. Les principales essences sont le sapin (20%), l'épinette (50%) et le tremble (30%). Dans les conditions actuelles d'approvisionnement, l'industrie peut toujours durer. Depuis 3 ans, la production n'a pas enregistré de changement notable. Le propriétaire de cette industrie ne tient pas de comptabilité.

TRANSPORTS

Navigation

Les gens de St-Germain qui veulent faire transporter des marchandises par eau doivent s'adresser aux propriétaires de goélettes de Kamouraska ou de St-André.

Chemin de fer

Il y a dans la municipalité une petite gare qui porte le nom de Dessaint sur l'Intercolonial, mais comme il n'y a plus d'agent à cet endroit, les gens vont de préférence à St-Pascal ou à Ste-Hélène.

Routes

Voyageurs

Les voitures de la ligne d'autobus Lévis-Rivière-du-Loup circulent sur la route 2A qui sert sur une petite distance de limites sud à la municipalité. Elles passent deux fois par jour.

Il n'y a pas de taxi mais on dit qu'il y aurait une clientèle suffisante pour un taxi.

Marchandises

Il y a 4 colporteurs de vêtement, 6 colporteurs de produits pharmaceutiques, 2 colporteurs de fruits (en gros) 3 colporteurs d'eaux gazeuses (en gros), 3 colporteurs de pâtisseries et gâteaux, 1 vendeur de tabac (en gros). Les commerçants de détail viennent en concurrence avec ceux de la municipalité et tuent le commerce local. Ils ne payent pas de taxe à la municipalité.

Le service de téléphone de St-Germain est exploité par la compagnie de Kamouraska, filiale de la Compagnie Bell. On compte 3 abonnés dans la paroisse. Les bureaux de télégraphe les plus près sont ceux de St-Pascal et de Ste-Hélène (C.N.R.). La distribution de l'électricité est faite par la Quebec Power Co. Le courant vient de St-Raphaël.

ST-JOSEPH-DE-KAMOURASKA

La municipalité de St-Joseph-de-Kamouraska est située au pied des Apalaches où elle occupe une plaine échelonnée sur des terrasses. Elle est bornée au nord et au nord-est par la municipalité de St-Alexandre; à l'est, par le canton Parke; au sud par le canton Bungay; à l'ouest, par la municipalité de Ste-Hélène et, au nord-ouest par celle de St-André.

La localité est reliée à St-André par la route de St-Joseph et par le chemin Parent (chemin d'hiver seulement). La route Ennis, qui va de Ste-Hélène à St-Athanase, traverse la municipalité.

Les rivières du Loup, aux Loutres et d'Eau Chaude drainent les eaux de la municipalité vers le St-Laurent. Quelques petits lacs se rencontrent dans la partie du canton Bungay comprise dans les limites de la municipalité; deux d'entre eux sont connus sous le nom de Petit lac et lac Deschaës.

La municipalité compte quatre rangs habités. L'eau est fournie par des puits artésiens et il n'y a pas évidemment de système d'égouts. La municipalité n'est pas électrifiée.

POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

En 1931, St-Joseph-de-Kamouraska comptait une population de 599 âmes. Au mois d'octobre 1937, le recensement ecclésiastique relevait 617 personnes dans la municipalité, soit 18 de plus que 7 ans auparavant. (1) L'accroissement naturel de la population pendant cette période a été de 132, ce qui veut dire que 115 personnes au moins ont quitté la municipalité depuis 1931.

Occupations

A St-Joseph, il y a 82 propriétaires de fermes, 2 locataires de fermes, 13 propriétaires de maisons sur emplacements et 5 locataires de maisons. 16 emplacitaires cultivent un jardin, 3 entretiennent des animaux domestiques, 1 garde des chevaux. 82 cultivateurs sont chefs de famille et 2 sont célibataires. 75 d'entre eux tirent la totalité de leur subsistance de leurs fermes. 8 tirent la majorité de leur subsistance des chantiers. 1 cultivateur a la poste rurale, 1 le bureau de poste et 1 autre le courrier de la station. Les 2/3 des terres pourraient être améliorées mais le manque de main d'œuvre retarde cette amélioration. Au dire du curé, 1 terre complètement défrichée pourrait faire vivre 2 familles de cultivateurs (terre de 150 arpents).

4 familles gagnent leur vie en qualité de journaliers, 3 jeunes gens sont dans le même cas. Ces journaliers travaillent aux scieries surtout. Il y a 7 boutiques d'artisans à St-Joseph: 3 menuiseries 1 forge, 1 cordonnerie, 1 salon de coiffure, et 1 atelier d'électriciens. 4 familles de St-Joseph vivent du commerce. 7 personnes de St-Joseph se livrent à l'enseignement dont 2 dans les rangs. Les occupations principales des jeunes filles et des femmes sont les travaux de la ferme, 1 seule est employée dans un magasin, 6 travaillent dans les municipalités voisines. La main-d'œuvre féminine est abondante.

Il n'y a pas de chômage dans St-Joseph. Tout le monde travaille plus ou moins. 5 ou 6 garçons seulement ne trouvent pas à s'occuper pour le présent.

Le bureau de poste principal est celui de St-Joseph en face de l'église. Toute la paroisse est desservie par la poste rurale.

ASPECT ECONOMIQUE

Agriculture

On compte 82 cultivateurs propriétaires et 2 locataires de ferme dans la municipalité. 10 terres appartenant à des cultivateurs sont disponibles; 6 sont hypothéquées sous le régime du crédit agricole provincial. Le capital moyen engagé par ferme est d'environ \$2,500 se répartissant comme suit:

La terre	\$ 1,000
Les bâtisses	1,000
Le troupeau	500
	<hr/>
	\$ 2,500

L'étendue moyenne des fermes est de 150 acres dont 60 sont labourées, 70 labourables et le reste inutilisable.

Sols et amendements

La terre légère couvre 60% de l'étendue totale de la municipalité, la terre forte 33% et la terre noire 7%.

Les hautes terres de la paroisse sont formées d'un sol très pauvre, cependant que les terres basses sont d'une fertilité convenable. On emploie 5 tonnes d'amendements calcaires, 10 tonnes d'engrais chimiques. Aucun cultivateur ne soigne la préservation de son fumier. L'absence de grandes décharges ainsi que de travaux d'égouttement sont les raisons du manque d'assainissements des terres. On a fertilisé les pâturages et les résultats qu'on a obtenus sont bons. La luzerne s'établit avec difficulté, le trèfle pousse bien.

(1) Les "Statistiques municipales" pour l'année 1936 indiquent une population de 811 personnes. Ce chiffre, explique le secrétaire de la municipalité est une erreur de transcription et devrait se lire 611. Il indique le nombre de la population au 1er janvier 1938.

Production végétale

Grandes cultures

D'après le recensement de 1931, la municipalité de St-Joseph consacrait les étendues suivantes aux grandes cultures.

Blé	25	acres
Orge	89	"
Avoine	900	"
Seigle	1	"
Grains mélangés	53	"
Autres céréales et lin	29	"
Foin	2969	"
Pommes de terre	122	"
Racines	31	"
Autres cultures	34	"

4253 acres

On note aujourd'hui une très légère augmentation dans l'ensemble; une trentaine d'acres environ. On devrait cultiver plus de blé et plus d'avoine hâtive. Chaque cultivateur vend en moyenne 25 boisseaux de blé (\$15) et 2 tonnes de foin (\$12) ce qui lui rapporte \$27.

Cultures maraîchères et fruitières

Il ne se fait aucune culture maraîchère dans la localité. On rencontre de nombreux jardins de famille, mais la production potagère est consommée sur la ferme seulement. Les fraises des champs et les bleuets rapportent respectivement \$100 et \$300 à la municipalité.

Il n'y a pas de vergers commerciaux dans la municipalité. Les arbres fruitiers, 1,000 pommiers et 200 pruniers, couvrent une étendue de 23 acres comme en 1931. Les principales variétés de pommes rencontrées dans les plantations nouvelles sont la Melba et la MacIntosh.

Érablières

Six cultivateurs de la paroisse possèdent des érablières; quatre d'entre elles sont situées en dehors des limites de la municipalité. La production de quelque 3,000 livres de sucre des deux érablières locales est vendue au marchand général qui paie en marchandises. Chaque érablière rapporte environ \$150.

Production animale

Chevaux

Le nombre des chevaux qui était de 196 en 1931 a augmenté d'une dizaine environ. Ces bêtes sont affectées aux travaux de la ferme et des chantiers. On achète annuellement de 15 à 20 chevaux de l'Ouest canadien tandis que la production locale atteint parfois la douzaine. On pourrait économiquement élever assez de chevaux pour les besoins locaux.

Bovins

En 1931, on comptait 526 vaches en lactation et 559 autres bovins. On compte, aujourd'hui, 553 vaches laitières dont 3 pur sang, en plus des autres bovins. Les principales races gardées sont les suivantes: Ayrshire, (303 vaches dont 3 pur sang et 2 taureaux pur sang), Canadienne (150 vaches croisées et 2 taureaux pur sang), Holstein (50 vaches) et Durham (50 vaches). Le rendement moyen des vaches est de 3,700 livres de lait par année.

Le lait est porté à la beurrerie locale ou à celle de St-Alexandre. Cette dernière reçoit environ 30% de la production locale de lait. La vente du lait rapporte en moyenne \$240 par ferme.

Environ 80 vaches laitières réformées sont vendues aux commerçants et aux bouchers locaux comme animaux de boucherie. On vend aussi une quinzaine de veaux de lait; et une vingtaine de veaux d'herbe

ce qui rapporte au total (vaches \$30, veaux \$5) \$35 par ferme.

Porcs

Depuis 1931, le troupeau porcin de la municipalité est passé de 458 à 560. Les ventes annuelles varient de 330 à 350 porcs et l'abattage pour fins domestiques se chiffre à quelque 160 têtes. En moyenne, chaque famille retire une soixantaine de dollars de cet élevage.

Moutons

Le nombre des moutons qui était de 787 en 1931 n'est plus que de 742 dont 20 brebis Shropshire pur sang et 2 béliers pur sang de même race. Les autres moutons sont de races croisées et comprennent 330 brebis, 60 béliers et 330 agneaux. L'abattage pour les besoins domestiques atteint 40 têtes et celui pour la vente aux commerçants locaux - 375 têtes. Le manque d'organisation dans la vente est le facteur qui contribue le plus au déclin de cet élevage.

Deux éleveurs spécialisés retirent environ \$100 chacun de cet élevage qui rapporte aux autres un revenu moyen de \$20 par ferme.

Volailles

La basse-cour de St-Joseph comptait en 1931, 2,445 volailles. Elle en compte aujourd'hui, 2,600 dont la moitié sont des poules et poulettes pondeuses. Le nombre des volailles engraisées pour la vente atteint 800. La vente des volailles rapporte \$8 en moyenne par ferme et celles des oeufs se chiffre à \$20.

Le développement de cette industrie est retardé par le manque de connaissances techniques et l'insuffisance des grains d'alimentation.

Apiculture

Il n'y a que 2 petits apiculteurs à St-Joseph. Ils ne font aucun commerce de miel.

Conserves domestiques

Il ne se fabrique pas de conserves pour la vente mais seulement pour l'alimentation de la famille. La production se détaille comme suit:

	Contenants de verre		Contenants métalliques	
	N	Capacité moyenne	N	Capacité moyenne
Viandes	100	1 pte	400	1 pte
Légumes	100	"	200	"
Fruits	100	"	300	"

Producteurs spécialisés

La municipalité compte 5 producteurs spécialisés de grains de semence et 2 producteurs spécialisés de moutons de race pure. En 1937, les éleveurs de moutons vendirent une vingtaine de bêtes tandis que les producteurs de grains de semence écoulèrent environ 20% de leur production, soit 16,000 livres.

Autres sources de revenus

L'industrie forestière occupe 70 cultivateurs ou fils de cultivateurs comme salariés pendant 3 mois l'hiver. Certains cultivateurs négligent leur terre pour le travail aux chantiers qui leur rapporte \$135. Le bois coupé sur le terrain des cultivateurs est vendu sous forme de bois de chauffage, bois à pâte, traverses de chemins de fer, pieux, poteaux de téléphone et représente un revenu supplémentaire de \$20 par ferme.

2 cultivateurs s'occupent de chasse et retirent de ce travail \$250 par an.

Revenu moyen des fermes

Le revenu moyen des fermes de St-Joseph est de \$430 et s'établit comme suit:

Grandes cultures	\$ 27
Produits laitiers	240
Vente de bovins	35
Vente de porcs	60
Vente de moutons	20
Aviculture	28
Coupe du bois sur terre patentée	20
Revenu-argent	\$ 430

Le revenu brut comprend:

Dîme (payée en nature)	\$ 6
Revenu-argent	430
Valeur des produits agricoles consommés par la famille	285
Revenu brut	\$ 721

Les productions spécialisées rapportent:

Par sucrier	\$ 150
Par chasseur	250
Par ouvrier forestier	135

Les dépenses d'exploitation atteignent \$184 environ par ferme.

Achats

Tous les produits nécessaires à l'exploitation de la ferme, à l'exception des engrais chimiques, sont achetés individuellement chez les marchands de la localité ou du voisinage. Le cercle agricole sert d'intermédiaire dans l'achat des engrais chimiques. On achète annuellement: 10 tonnes d'engrais chimiques; 50 tonnes de moulées alimentaires; 5,000 livres de semences; 125 livres de fongicides; 1,500 livres de ficelle d'engerbage et 60 arpents de fil de fer.

La municipalité achète aussi 100,000 livres de farine pour l'alimentation de sa population. Toute cette farine pourrait être produite localement.

Impôts et contributions

La contribution monétaire nécessaire au fonctionnement de l'église est de \$12 pour la capitation et la dîme. Chaque famille paie en plus \$8 de répartitions légales en moyenne (50 cents par \$100). Les taxes constituent une charge familiale moyenne de \$16 dont \$4 pour les taxes municipales et \$12 pour les taxes scolaires. L'évaluation municipale est basée sur les 2/3 de la valeur réelle des propriétés.

Sociétés agricoles

Le Cercle agricole, fondé en 1922, compte 48 membres. Celui de l'U.C.C. est tombé en décadence. Le cercle de jeunes agriculteurs nouvellement formé compte 14 membres. L'association professionnelle et le mouvement coopératif souffrent de l'absence de chef et de l'individualisme des gens.

INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

Moulange

MM. Ouellet Frères, propriétaires d'une scierie sur la rive nord de la Rivière-du-Loup, au Vle rang de la paroisse St-Joseph, exploitent aussi un moulin à farine qui emploie un ouvrier permanent. Celui-ci travaille aussi à la scierie.

En 1937, la production du moulin a été la suivante:

Farine	107,890	livres
Moulées	605,800	"
Foin moulu	79,125	"
Son et gru	15,400	"

MM. Ouellet Frères travaillent à commission pour les cultivateurs à raison de 20 cents du 100 livres pour la farine et 15 cents pour les autres produits.

La matière première employée provenait toute de la localité et comprenait: 123,290 livres de blé, 583,510 livres d'avoine, 22,290 livres d'orge et 79,125 livres de luzerne. La mounerie, qui subit la concurrence des moulanges de St-Pascal et St-Germain, fonctionne à perte. Cela est regrettable puisqu'elle est la seule dans les environs à moudre la farine.

Beurrerie

M. A. Turcotte possède au village une fabrique de beurre établie, il y a 40 ans. Cet établissement ne produit du beurre que depuis 1930; auparavant on y fabriquait du fromage. On a transformé la fromagerie en beurrerie parce que les cultivateurs préféraient livrer leur lait aux beurreries avoisinantes où les prix étaient meilleurs et que, de plus, les sous-produits retirés de la fabrication du beurre sont préférables aux résidus de la production du fromage pour l'alimentation des veaux et des porcs. La beurrerie fonctionne 8 mois par année et emploie 2 hommes. En 1937, elle a produit 50,619 livres de beurre qu'elle a vendues au prix moyen de 25.4 cents sur le marché de St-Pascal. Le lait (641,996 livres) et la crème (54,996) provenaient de la localité.

Industrie du bois

La scierie de MM. Ouellet Frères emploie chaque année une dizaine d'hommes pendant 5 mois et 1 ou 2 hommes d'une façon permanente. MM. Ouellet produisent pour leur propre compte 30,000 p.m.p. et 20,000 bardeaux; ils scient à commission 700,000 p.m.p. par année. Ils planent 35,000 p.m.p. pour leur propre compte et 25,000 p.m.p. pour les autres

La matière première consiste surtout en épinette (55%) et en sapin (25%). On reçoit aussi du cèdre (10%), du bouleau (5%), du pin (3%) et du merisier (2%).

Actuellement les coupes de bois à pâte sont trop considérables dans la région et compromettent les sources d'approvisionnement de la scierie. L'obtention de droits de coupe dans le canton Bungay, à environ 10 milles de la scierie, assurerait l'avenir de cette industrie dont la disparition serait fâcheuse pour les cultivateurs.

MM. Ouellet utilisent un pouvoir d'eau développant 110 H.P. à l'aide de 4 turbines. Un meilleur aménagement permettrait peut-être de fournir l'électricité à tout le village.

TRANSPORTS

Il n'y a ni chemin de fer, ni autobus, ni taxis qui desservent la municipalité. La gare de chemin de fer la plus proche est celle de St-André où conduisent des routes en bon état.

M. Dragon est le seul à faire le service de camionnage.

SAINT-ATHANASE

St-Athanase n'est pas encore érigé ni en paroisse cano-
nique ni en municipalité civile. Un desservant voit aux intérêts spirituels
des habitants et le conseil du comté administre la chose publique.

Ce groupement humain se trouve à l'arrière du comté
dans le canton Chabot, à quelques milles au nord-ouest de St-Elleuthère.
Il occupe une aire de terrain sur le faite du Plateau Central à une
altitude variant de 1400 à 1800 pieds. Les terres s'égouttent, partie dans
le Saint-Laurent, partie dans la rivière Saint-Jean par les rivières Bouca-
née, Noire, Rochue et Wildcat. Les lacs que l'on rencontre sont au nombre
de 4: le lac Boucané, le lac Landry et le lac des Huards

Les principales routes sont la route Picard qui va de
Ste-Hélène au rang 8 et le chemin du 6ème rang qui va de la route Picard
à St-Elleuthère. Ces routes sont ou passables ou en mauvais état.

C'est à cause de la topographie relativement peu
accidentée de l'endroit, à 6 milles au sud du Transcontinental, que s'y
est établi vers 1915 ou 1914 la mission catholique de St-Athanase.

L'habitat est presque exclusivement rural. On compte
à peine une dizaine de maisons près de l'église. Une agglomération secon-
daire s'est constituée près de la gare de St-Athanase (autrefois Gare
Picard) qui comprend 8 maisons exactement (y compris celle des employés
du chemin de fer).

St-Athanase comprend 7 rangs habités. L'état des
habitations est médiocre, et témoigne du manque d'argent des propriétaires.
Dans certains cas peu nombreux, il est même très mauvais.

POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

Au recensement de 1931, la population de St-Athanase
était de 475. L'accroissement naturel depuis cette date a été de 128 de
sorte que la population actuelle, exception faite des arrivées et des
départs, devrait être de 604. Or, d'après le desservant, elle est de
752. La différence, soit 149, représente l'excédent des arrivées sur les
départs. L'accroissement net de la population depuis 1931 se chiffre
par 277.

Occupation du sol

Les propriétaires de fermes ou de lots sont au nombre
de 144; les propriétaires de maisons sur emplacements, de 13, les locatai-
res de maisons, de 8. Dans les deux dernières catégories tous cultivent
un jardin, mais aucun ne garde d'animaux.

On compte 10 propriétaires non domiciliés dont les lots
sont patentés et 10 dont les lots ne sont pas encore patentés. Les pro-
priétaires domiciliés sont au nombre de 147.

Modes de vie

Dans St-Athanase, il y a 117 familles de cultivateurs,
mais aucune ne tire la totalité de sa subsistance de la ferme. Vingt-
six seulement en tirent la majeure partie; les autres vivent principale-
ment de l'industrie forestière.

On trouve 12 chefs de famille qui gagnent leur vie en
qualité de journaliers; 15 jeunes gens sont dans le même cas. Ils tra-
vaillent surtout dans les scieries, les chantiers ou aux travaux publics.

L'artisanat n'est pas fortement représenté à St-Athana-
se. Le seul artisan qui tient boutique est le forgeron. Les corps de
métier ne comptent qu'un charpentier-menuisier.

Les deux marchands généraux de St-Athanase échangent leurs marchandises contre du bois. Il y a aussi 2 familles qui tiennent un petit commerce à titre d'occupation secondaire. Au total 8 personnes, propriétaires et employés, vivent du commerce. Il faut également ajouter 2 propriétaires de moulin à scie qui font incidemment le commerce du bois à pâte.

Huit hommes sont intéressés dans les transports dont 2 à titre d'employés de chemin de fer et 6 à titre de camionneurs.

Quant au travail féminin, six personnes se livrent à l'enseignement, quatre font du service domestique dans la paroisse, trois dans les municipalités voisines, 10 dans les villes, à Québec surtout.

On s'est déjà trouvé dans l'obligation de distribuer des allocations de chômage à 20 familles, il y a 4 ou 5 ans. Actuellement, seules reçoivent des secours les familles d'une veuve et d'une femme abandonnée.

ASPECT ECONOMIQUE

AGRICULTURE

Etendue moyenne des fermes.

La desserte de St-Athanase est partiellement agricole, partiellement en voie de colonisation et partiellement forestière.

Les cultivateurs et les colons sont au nombre de 144. Le domaine de chacun est encore d'environ 100 acres. Sur cette étendue il y a actuellement environ 22 acres de labourées. La superficie inculte représente une vingtaine d'acres par ferme ou lot.

Ces exploitations dans l'état où elles se trouvent représentent un capital moyen qui s'établit comme suit:

terre	\$	800
bâtisses		500
troupeaux		200
		<hr/>
		\$1,500

Une seule de ces fermes est hypothéquée sous le régime du Crédit agricole provincial.

Sols et amendements

Les différents sols qui se partagent la localité sont:

terre franche	10%
terre légère	70%
terre noire	20%

On a commencé à faire usage d'amendements calcaires (1 wagon en 1938) ainsi que d'engrais chimiques (1 tonne en 1938). Mais on ne se préoccupe pas beaucoup de tirer le meilleur parti possible du fumier de ferme: aucun cultivateur n'a de remise ou de plate-forme pour son fumier.

Dans la meilleure partie de la paroisse, l'égouttement des terres n'est que passable; ailleurs il est mauvais. L'absence de grandes décharges, à plusieurs endroits le mauvais état de celles qui existent, enfin l'absence de travaux d'égouttement sur les propriétés sont les raisons du manque d'assainissement des terres arables.

A St-Athanase, on ne fertilise pas les pâturages. Le trèfle pousse sans difficulté, mais la luzerne est encore peu certaine.

Production végétale.

Grandes cultures

La superficie totale couverte par les grandes cultures est de 3,175 acres, soit près du double de ce qu'elle était en 1931.

Voici les principales plantes que l'on cultive et les étendues affectées à chacune d'elles en 1931 et en 1938:

	<u>1931</u>	<u>1938</u>
Blé	7	7
Avoine	169	325
Orge	31	40
Sarrasin	7	15
Pois (secs)	1	10
Grains mélangés		15
Foin (mil et trèfle)	1071	2200
Pommes de terre	28	60
Racines fourragères	1	3
Pâturages	292	500
	1607	3175

Le rendement du blé n'est que de 15 boisseaux à l'acre. On attribue ce faible résultat au manque de connaissances concernant les variétés à semer et les engrais chimiques à appliquer. Ceux de l'avoine, de l'orge et du foin qui sont de 25 boisseaux, de 20 boisseaux et de $1\frac{1}{2}$ tonne respectivement sont des rendements moyens.

D'une façon générale, la production végétale pour ce qui est du type et de la qualité est adaptée au sol, au climat et au relief de la région ainsi qu'aux marchés locaux et régionaux. La quantité cependant n'est pas en rapport avec les besoins.

La seule production végétale que l'on destine en partie au marché est le foin dont on vend en moyenne 4 tonnes par ferme. Ceci rapporte environ \$36 à chaque cultivateur.

Si l'on excepte le cultivateur qui possède la ferme de démonstration dirigée par le Ministère fédéral de l'agriculture, personne ne suit une rotation. La rotation de 5 ou 6 ans conviendrait au plus grand nombre.

Cultures maraîchères et fruitières

En 1931, il n'y avait qu'une acre en cultures maraîchères et, aujourd'hui, on ne constate pas de changement. Aucun cultivateur donc ne s'adonne à la culture maraîchère spécialisée. Quant à la culture fruitière, ce n'est que cette année qu'on en tente l'expérience, avec la plantation d'une trentaine de pommiers. Les variétés qu'on a plantées sont la Wealthy et la MacIntosh.

St-Athanase possède deux érablières en exploitation dont on a tiré, l'an dernier, 300 gallons de sirop et 2,500 lbs de sucre. Les produits de ces érablières s'écoulent dans St-Athanase et dans les paroisses avoisinantes. La vente des produits de l'érable rapporte en moyenne \$150 par érablière. Seize hommes de St-Athanase exploitent des érablières situées hors de la localité et font en moyenne \$80 par an.

Production animale

Chevaux

En 1931, on comptait 70 chevaux. Depuis lors, ce chiffre s'est accru de 20%. Le travail auquel on les destine est la ferme et les chantiers. On en élève environ 5 ou 6 par an et l'on en importe une quinzaine tant de la province de Québec que des autres provinces du Dominion. Il y a un étalon enregistré et 35 jumonts d'élevage croisés de toutes races. On pourrait économiquement, chez quelques cultivateurs, élever assez de chevaux pour les besoins locaux; mais on ne peut encore faire l'élevage pour la vente dans la région. Il importe d'encourager cet élevage afin de fournir aux cultivateurs de l'endroit de bonnes bêtes de trait.

Bovins et industrie laitière

En 1931, St-Athanase possédait 58 vaches laitières et 77 autres bovins. Aujourd'hui, le nombre des vaches est passé à 100 dont 4 sont des Canadienne pur sang. On compte aussi 1 taureau Canadien pur sang et 6 croisés. Le plus gros cultivateur garde 8 vaches. Un certain nombre en ont 2 ou 3. Il y a donc une proportion assez considérable de cultivateurs ou de colons, peut-être le 1/3, qui n'en ont pas.

Le rendement moyen par vache est de 3,500 lbs. On vend du lait en nature au village et on expédie de la crème à la beurrerie de St-Elleuthère. Ceci rapporte en moyenne \$20 par ferme. Il n'y a pas de beurrerie dans la localité.

La vente du bétail laitier se fait aux commerçants et aux bouchers de la région. Il s'est vendu l'an dernier, une quinzaine de têtes aux prix nominal de \$25. La vente des bovins laitiers a rapporté \$2 par ferme en moyenne.

La vente des bêtes à cornes autres que les bovins laitiers s'établit comme suit:

bouvillons	\$ 10
taureaux	4
veaux de lait	5
veaux d'herbe	15

Ce qui rapporte en moyenne par ferme \$5.

Porcs

En 1931, il y avait 35 porcs dans la paroisse, en 1938, leur nombre est passé à plus de 100

En 1937, l'abattage pour les besoins domestiques se chiffrait par 75 et la vente locale aux commerçants portait sur 20 animaux abattus, et 20 vivants. L'appoint de revenu qu'apporte l'élevage du porc se chiffre à \$5 en moyenne par ferme.

Moutons

Il y avait 207 moutons en 1931; on constate une légère augmentation depuis. Le troupeau comprend surtout des Leicester et des Shrophire. On en abat environ 25 par année pour les besoins domestiques et l'on en vend 60 aux commerçants locaux. Cette branche de l'industrie animale rapporte actuellement environ \$5 par ferme.

Le défrichement est susceptible d'encourager le développement de cet élevage. St-Athanase est un pays de montagnes où l'élevage du mouton peut devenir très lucratif. Par ailleurs, la concurrence des vaches fait que le mouton n'a enregistré qu'une très légère augmentation depuis 1931.

Volailles

En 1931, les oiseaux de basse-cour comprenaient 612 poules et poulets et 33 autres volailles. Aujourd'hui le nombre des poules et poulets est passé à 1000 dont environ 60% sont de bonne qualité. Il n'existe pas de couvoir coopératif. 50 volailles seulement sont engraisées pour la vente.

Le manque de connaissances techniques, l'absence de marché pour la chair, l'insuffisance de grains d'alimentation et l'absence de couvoir coopératif sont les obstacles au développement de l'industrie avicole. Mars, avril et mai sont les mois de plus forte production. L'appoint de revenu, en moyenne par ferme, provenant de cet élevage est de \$5 dont \$3 pour les oeufs et \$2 pour les volailles grasses.

Conserves domestiques

Presque chaque famille met en conserves 25 pots de viandes d'une pinte (pots de verre) et 50 pots de fruits.

Producteurs spécialisés.

St-Athanase compte 3 producteurs spécialisés de grains de semence. Le volume des ventes est de 4,000 lbs ou 50% de la production. Ce grain n'est pas enregistré.

Autres sources de revenus

La majorité des cultivateurs et des colons tirent la plus grande partie de leurs revenus de la vente du bois qu'ils coupent sur leurs domaines ou du travail des chantiers. La vente du bois (bois de chauffage et bois à pâte) rapporte en moyenne \$175 par ferme.

Le travail des chantiers occupe 100 cultivateurs et fils de cultivateurs deux mois pendant l'automne et 3 mois durant l'hiver. Les cultivateurs qui s'y adonnent négligent leur terre pour ce travail qui leur rapporte \$225.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Ces différentes sources de revenu apportent au cultivateur de St-Athanase un revenu moyen de \$253 qui s'établit comme suit:

Grandes cultures	\$	36
Produits laitiers		20
Bovins		5
Bovins de boucherie		2
Porcs		5
Moutons		5
Aviculture		5
Coupe du bois		175
	\$	253

Ce revenu-argent moyen est supposé s'appliquer à l'ensemble des cultivateurs. Il est bon toutefois de noter qu'ici les moyennes n'ont pas toute la valeur qu'elles ont dans les municipalités organisées, pour la raison que nous avons affaire à des cultivateurs et à des colons qui forment deux catégories d'exploitants du sol sensiblement distinctes du point de vue du progrès matériel et des revenus.

Enfin ce revenu de \$253 est augmenté chez un bon nombre de cultivateurs par des travaux extra-agricoles ou des productions spécialisées. Voici ces sources de revenu, le nombre de cultivateurs qu'elles touchent et le montant qu'elles procurent à chacun:

Salaires des chantiers (100 salariés)	\$225	chacun
Erablières (18 exploitants)	88	"
Grains de semence (3 producteurs)	120	"

Si nous voulons maintenant avoir le revenu brut de la ferme il nous faut ajouter au revenu-argent moyen de \$253 la valeur des produits agricoles consommés par la famille. Dans St-Athanase, la valeur des produits ainsi consommés s'élève à environ \$150 par famille. C'est donc \$403 que le cultivateur tire de sa terre. Mais il a \$70 de dépenses d'exploitation. Le revenu se trouve diminué d'autant et il ne reste plus que \$183 au cultivateur pour entretenir sa famille.

Achats

On achète 5000 lbs de moulées alimentaires et 8000 livres de grains de semences, 100 livres d'insecticides, 500 lbs de beurre et toute la farine dont on a besoin.

Les achats de grains de semence représentent 8% de la consommation locale mais on pourrait se dispenser complètement d'en acheter. On pourrait également produire tout le beurre dont on a besoin si l'on augmentait le nombre des vaches. Quant à la farine on pourrait en produire 75%.

Impôts et contributions

Les familles payent en moyenne \$23 chacune en impôts et contributions dont \$15 vont à l'église et \$8 à la commission scolaire. La dette de la fabrique s'élève à \$3500 et celle de la commission scolaire à \$1400.

Sociétés agricoles

Les sociétés agricoles qui ont réussi à prendre corps à St-Athanase sont un Cercle agricole affilié à la société d'agriculture du comté, fondé en 1928, et comprenant 44 membres ainsi qu'un cercle des fermières, qui date de 1924 et compte 25 membres. L'absence de chefs et l'ignorance sont les deux facteurs qui nuisent au développement de l'association professionnelle. Le mouvement coopératif est entravé par l'individualisme et le manque de compréhension.

Conclusion du chapitre agricole

En résumé, trois cultivateurs au plus, à date, sont en état de vivre de la terre, et 26 font le plus gros de leurs revenus de la culture et de l'élevage. Parmi les autres, une vingtaine ont reçu des secours directs durant la crise et les colons ont bénéficié de permis et d'octrois.

Pour améliorer au plus vite la situation générale il faudrait aider les cultivateurs à se procurer de bonnes vaches et à organiser l'expédition de la crème à la beurrerie la plus rapprochée.

Les mesures pour aider l'agriculture porteraient probablement des fruits car il y a des signes encourageants. Par exemple, il y a tendance chez les fils de cultivateurs à s'établir sur des terres neuves, à tel point qu'à l'heure actuelle les bons lots sont tous pris; les méthodes de culture se sont améliorées, ces dernières années; il y a eu augmentation du labour d'automne et dans l'emploi des amendements calcaires; enfin on constate un choix plus judicieux des grains de semence.

Cependant, s'il est un endroit où l'on aurait dû organiser rationnellement l'exploitation de la forêt en vue d'en faire une ressource complémentaire de l'agriculture, c'est bien ici. Il est fort douteux que l'agriculture seule réussisse jamais à faire vivre la population actuelle. Il est certain par contre qu'elle souffrira de la disparition prochaine de la forêt.

INDUSTRIE

Industrie du bois

Bien que St-Athanase soit relativement jeune, les coupes inconsidérées ont fait reculer la forêt de sorte que, présentement, il ne reste plus beaucoup de bois de sciage.

La cie Fraser détient 40 milles carrés de forêt actuellement inexploitée, mais il s'agit d'une forêt déjà exploitée et qui ne renferme que de jeunes arbres.

Quatre scieries sont exploitées dans la localité; ce sont celles de MM. Gagnon, Duval, Héroux, et Michaud.

Scierie Gagnon

M. Ernest Gagnon possède une scierie portative, actuellement située au Vlème rang. Elle a été établie à l'automne de 1927 et ne fonctionne que pendant 5 mois au ralenti. Pendant ces 5 mois elle donne de l'emploi à 7 ouvriers.

Le propriétaire travaille pour son propre compte et à commission, pour les cultivateurs. Pour son compte il scie environ 150,000 p.m.p. et 9,000 traverses de chemin de fer; à commission, il scie 180,000 p.m.p. et 6,000 traverses.

Il revend aux marchands de gros de Québec et de Drummondville le bois qu'il scie pour son compte. Quant aux cultivateurs qui font scier à commission ils vendent également leur bois. Toute la production reste dans la Province. La matière première, soit environ 700,000 p.m.p. provient des terres patentées. Elle se répartit comme suit entre les diverses essences: sapin, 25%; épinette, 15%; merisier, 10%; bouleau, 50%.

Cette industrie n'a pas un caractère de permanence; de fait, elle doit déménager dans un an. Son propriétaire, qui est aussi marchand et fait le commerce du bois qu'il échange pour de la marchandise, l'a établie à cet endroit pour couper le bois qu'il achète en billes des cultivateurs. Le propriétaire de cette industrie ne tient pas de comptabilité.

Scierie Edmond Duval

Cette industrie a été établie, en 1924, à l'intersection du VIème rang et de la route allant à Picard (C.N.R.). Elle n'a jamais fonctionné à plein rendement. Pendant le 1^{er} mois qu'elle est en activité, chaque année, elle emploie 4 fils du propriétaire et 3 étrangers à la famille.

Le propriétaire scie pour son propre compte environ 3,000 traverses, mais le gros de son activité consiste à scier à commission. Il a scié ainsi 200,000 p.m.p. et 500,000 bardeaux en 1937. Un certain nombre de ceux qui font scier du bois à commission le revendent au propriétaire de la scierie qui en a acheté l'an dernier 45,000 p.m.p.

L'an dernier, en plus du sciage, il a fait le planage de 25,000 p.m.p. pour lui-même et de 12,000 p.m.p. à commission. Le bois qu'il ouvre ainsi ne sort pas de la localité. La matière première, environ 400,000 p.m.p., provient de terres patentées. Les principales essences sont: sapin, 25%; épinette, 25%; cèdre 25%; bouleau 22%; merisier 3%.

Les opérations forestières ne sont pas conduites de manière à assurer la perpétuité de la forêt. Dans les conditions actuelles d'approvisionnement, la scierie peut fonctionner encore 15 ans. Le propriétaire pourrait assurer la permanence de son industrie, à condition d'attendre quelques années avant d'exploiter les 8 lots qu'il possède et à condition ensuite de les exploiter méthodiquement. Cet établissement souffre de la concurrence du moulin portatif qui va s'établir là où se trouve le bois et accapare le travail.

Scierie Léo Héroux

Cette scierie est située sur la route Picard au rang IV. Elle a été établie en 1931 sous le nom de Héroux Lumber Co. Depuis 2 ans, M. Héroux en est l'unique propriétaire. Quinze hommes trouvent de l'emploi dans la scierie même pendant 3 mois et 30 bûcherons travaillent en forêt pendant 2 mois.

M. Héroux ne travaille pas à commission pour les autres. L'an dernier il a scié pour son propre compte:

300,000 p.m.p.
200,000 bardeaux
5,000 dormants

Sa matière première qu'il tire des limites de la Couronne (limites Eaton) comprend les essences suivantes: sapin 15 à 17%, épinette 15 à 17%, cèdre 65%.

Il vend ses produits à la Champlain Lumber et toute sa production reste dans la Province.

Dans les conditions actuelles d'approvisionnement, cette industrie n'en a plus que pour 2 ou 3 ans. Le bois tiré actuellement des limites Eaton situées à 6 ou 7 milles vient par camions et tracteurs. On peut en tirer encore quelque 2,000,000 p.m.p. seulement; pour le reste, la topographie du terrain par trop accidentée ne permet pas de le transporter jusqu'à la scierie. Il y aurait cependant possibilité d'assurer la permanence de cette industrie, nécessaire aux cultivateurs

qui y travaillent et ne peuvent vivre exclusivement de la terre, en lui accordant des permis de coupe sur les limites Warren qui sont à 3 milles sur le 11ème rang de Chabot et sur les limites concédées à la cie Power dans le sud, à environ 5 milles.

Scierie Wilfrid Michaud

La scierie de M. Michaud a été établie en 1925 au 11ème rang, sur le bord de la rivière Chat-Sauvage. Elle fonctionne à plein rendement pendant 2 mois de l'année et fournit du travail à 2 fils du propriétaire.

Le propriétaire ne travaille pas du tout pour son propre compte mais seulement à commission. Il scie quelque 20,000 p.m.p. et 400,000 bardeaux. Ce bois sert aux besoins des cultivateurs qui le font scier.

La matière première provient des lots de colons. C'est du sapin (15 à 17%), de l'épinette (15 à 17%) et du cèdre (65 à 70%).

Cette scierie n'est pas assez importante pour faire vivre son propriétaire qui est colon et elle ne peut se développer, faute de bois.

Scierie disparue

La scierie de M. P. Lafrance, incendiée en 1937 existait depuis 5 ans. Elle était située à 2 milles au sud du village, à l'intersection de la route Picard et du rang VII. Elle fonctionnait 3 mois par an pendant lesquels elle fournissait du travail à 4 hommes dont 2 frères du propriétaire.

Au printemps de 1937, avant l'incendie, elle avait scié 200,000 p.m.p. dont 40% d'épinette et 60% de sapin, 5,000 dormants et 500,000 bardeaux pour les cultivateurs. Le bois était vendu à la cie D'Auteuil de Québec.

Les propriétaires manquent d'argent pour reconstruire leur moulin. Cependant s'ils peuvent obtenir des droits de coupe sur les limites de Fraser, ils espèrent réussir à le reconstruire, cet automne.

L'hiver dernier, le propriétaire a coupé du bois sur les limites Fraser dans Pohénégamook. Ce bois n'est pas encore scié parce que la population d'Estcourt s'est opposé à le laisser passer sur le lac pour être conduit aux scieries de Rivière-Bloue. Le bois de sciage environ 1,500,000 p.m.p. et 500,000 p.m.p. de bois de pulpe, flottent sur le lac Pohénégamook.

TRANSPORTS

Navigation

St-Athanase n'est pas située à proximité de voies de navigation. Cependant, durant la belle saison, une partie de la marchandise qui est destinée à St-Athanase ou en provenance de cette localité est transportée par voie d'eau par l'intermédiaire des ports de St-André ou de Kamouraska.

Chemin de fer

Le chemin de fer Transcontinental (C.N.) passe par St-Athanase; la gare, autrefois nommée Picard, est située au nord à environ 6½ milles du centre de la localité. Les routes qui y accèdent sont passables.

Routes

Marchandises

Il n'y a pas de service organisé de transport par camions. Les services temporaires ou non organisés ont plusieurs repré-

sentants. Il y a 5 ou 6 camions qui viennent une fois par semaine dans le bois. Cinq camionneurs environ colportent les marchandises telles que fruits, liqueurs douces, tabacs, cigarettes et poissons. Il y a un boulanger qui vient de Ste-Hélène vendre son pain au village. Les colporteurs de vêtements, tous des juifs, viennent d'Escourt. Enfin, il y a 4 colporteurs de produits pharmaceutiques (Rawleigh, Watkins, Paula, Familex). Ce colportage fait un tort au commerce local. Il y a 6 camionneurs locaux.

La paroisse est desservie par un service téléphonique. Le nombre des appareils en usage s'établit à 10. La ligne a été construite par MM. Duval et va de St-Elouthère à St-Athanase. Il ne coûte que \$15 par année pour avoir une ligne branchée sur celle de MM. Duval. Ils exigent en plus 5 cents par message en dehors de St-Athanase.

Il n'y a pas d'agent télégraphiste à la gare de St-Athanase et la paroisse n'est pas électrifiée.

CONCLUSION

L'agriculture et l'industrie forestière sont les deux principales occupations de la population du comté de Kamouraska.

A vrai dire, l'agriculture n'est développée que dans les vieilles paroisses du littoral; elle est moins avancée dans celles qui leur font suite à l'arrière. La région cultivée correspond assez bien au territoire des seigneuries. Elle s'étend sur toute la longueur du comté, mais seulement sur à peu près le tiers de sa largeur. Les anciennes formes d'activité y ayant graduellement perdu leur importance et la forêt n'existant plus, on s'est tourné presque complètement vers le travail de la terre. Ainsi que nous l'avons vu au chapitre consacré à ce sujet, l'agriculture des basses terres a encore bien des problèmes à résoudre pour atteindre le degré de développement auquel on pourrait s'attendre dans les localités peuplées depuis si longtemps et dont les cadres sont remplis. L'effort de rénovation agricole devra en réalité porter sur tous les points de l'économie. Il importe d'autant plus que l'agriculture de cette partie du comté devienne plus rémunératrice et fasse vivre plus de monde qu'elle constitue, somme toute, le seul mode de vie possible. Quant aux paroisses situées à l'arrière de cette zone littorale, elles sont vouées à une économie mi-agricole, mi-forestière: le terrain est plus accidenté, les sols sont moins profonds et plus rocheux, donc généralement moins avantageux. De ce fait, les cultivateurs ont besoin du complément de ressources que leur apporte sous une forme ou sous une autre l'exploitation de la forêt. La classification des sols de la partie cultivée du comté donnera les précisions indispensables sur les types de sols et leur composition, leurs propriétés et leurs déficiences, leurs aptitudes particulières. Elle permettra donc, dans une large mesure, d'orienter le travail agricole dans le sens d'une meilleure adaptation des cultures et de l'élevage aux exigences du milieu physique et humain et aux besoins des marchés.

On manque de données précises sur la nature des sols et la topographie de la partie qui s'étend tout le long du comté de Kamouraska, à l'arrière de la zone cultivée et jusqu'à la frontière du Maine. On peut donc se demander pourquoi, depuis la limite de l'Islet jusqu'au Témiscouata, les défrichements sont inexistants, sauf quelques-uns, minuscules et disséminés çà et là, et les deux paroisses de St-Athanase et St-Elouthère. On ne sera définitivement fixé sur les possibilités agricoles de ce territoire que par la séparation du domaine colonisable du domaine forestier. Seule celle-ci permettra de connaître l'étendue et la répartition des espaces colonisables, en d'autres termes de déterminer si l'on peut constituer à l'arrière de la zone présentement habitée des agglomérations homogènes et viables.

Il est évident toutefois que l'extension, vers l'arrière-comté, du domaine colonisé ne devra porter que sur des sols éminemment favorables. A mesure que de la bande littorale on s'avance vers le sud du comté, la vocation forestière des lieux s'accuse de plus en plus nettement. Le domaine boisé couvre en profondeur les deux derniers

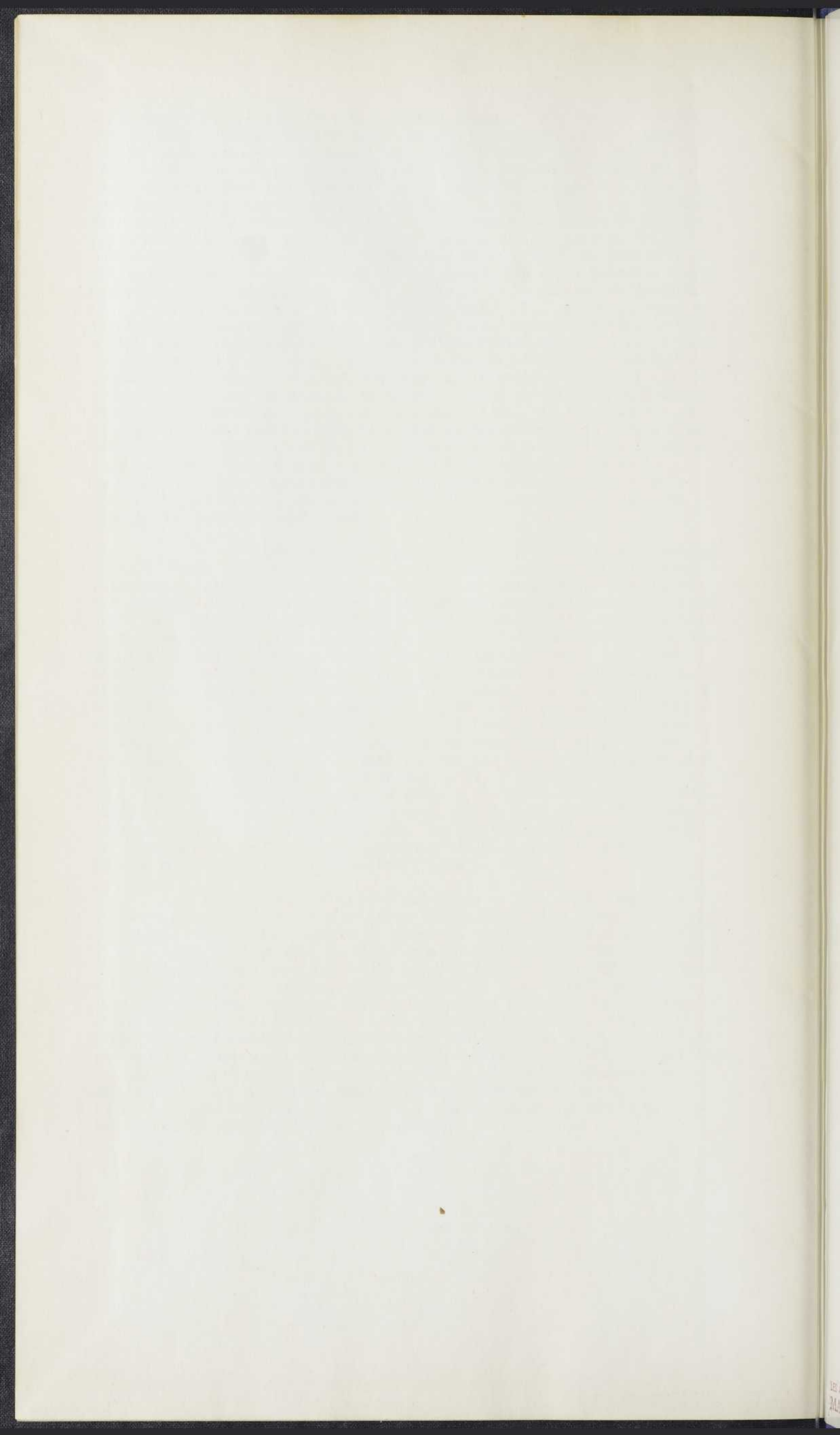
tiers du comté. Il s'en faut de beaucoup cependant que cette forêt soit intacte. Elle est depuis longtemps soumise à des coupes massives par les exploitants de bois de sciage et de bois à pâte. Des incendies l'ont aussi considérablement appauvrie. C'est seulement lorsque l'inventaire de la forêt aura été fait qu'on connaîtra la quantité et la valeur du matériel ligneux sur pied, ainsi que les autres données indispensables à l'établissement d'un plan d'exploitation des divers bassins de rivières selon les possibilités de rendement annuel de chacun. Il est essentiel en effet d'assurer la permanence de la forêt, des industries qui en dépendent, des emplois et des revenus que la forêt procure, d'une manière ou d'une autre, à une bonne partie de la population de Kamouraska. C'est la seule forme d'industrie possible. S'il est vrai, comme on l'affirme couramment, qu'une exploitation désordonnée des forêts du comté a déjà compromis gravement l'existence d'établissements comme celui de Saint-Pacôme et d'ailleurs, que plusieurs municipalités sont désormais condamnées à vivoter parce qu'on a gaspillé le capital forestier, la prévoyance la plus élémentaire commande de remédier sans retard à une situation qui autrement deviendra vite sans issue. Il faut assurer au plus tôt et d'une manière définitive des approvisionnements adéquats aux industries qui travaillent le bois, même reboiser les terrains impropres à la culture et que la nature a destinés à la végétation forestière. La conservation du capital forestier s'impose d'ailleurs pour le maintien du régime hydrographique et climatique et la protection des sols arables des paroisses agricoles.

Les ressources en main-d'oeuvre du comté semblent bien avoir toujours dépassé de beaucoup les possibilités d'emploi ou d'établissement. Ainsi, depuis longtemps il n'est plus possible d'établir des gens sur des terres dans les vieilles paroisses du littoral. D'autre part, dans celles qui leur font suite immédiatement à l'arrière, et dont le peuplement est plus récent, les possibilités semblent très restreintes. Quant à la partie située au sud de ces dernières, on peut, sans être définitivement fixé là-dessus, penser que la place est bien mince. Aussi, L'émigration de gens du comté a-t-elle été remarquable par son ampleur et sa continuité. En effet, en 1871, la population de Kamouraska était de 21,254 habitants. Elle tombait à 19,099 en 1901 et atteignait 23,954 en 1931. En 60 années, cette population ne s'est donc accrue que de 2,700 âmes, soit de 12.7 p.c. Dans le même temps, à l'Ouest, la population de l'Islet s'accroissait de 43.5 p.c. et, à l'Est, celle de Témiscouata et Rivière-du-Loup augmentait de 123.6 p.c. Pendant la période 1871-1931, il serait émigré près de deux fois plus de gens qu'il n'y en avait dans le comté au dernier recensement. De 1931 à 1938, l'accroissement de la population de Kamouraska a dépassé 825 âmes, mais durant cette période au moins 2,000 personnes ont quitté le comté.

Peut-on enrayer cet exode ? Dans l'état actuel de l'économie du comté, cela paraît bien impossible. Pour toute ressource matérielle, Kamouraska ne possède guère que ses sols arables et ses forêts. Si le progrès du tourisme, de l'artisanat masculin et féminin, l'exercice de certains métiers complémentaires peuvent fournir un appoint plus considérable à une partie des gens du comté, il est bien évident que semblables améliorations de détail ne peuvent relever sensiblement le niveau de vie de l'ensemble de la population et amener celle-ci à rester sur place. Le renforcement de l'agriculture dans tous les aspects qui laissent encore à désirer et un changement d'orientation sur d'autres points, puis l'exploitation méthodique des forêts en vue de la permanence du capital et de la régularité des opérations, semblent seules capables, en assurant une existence convenable à ceux qui seraient tentés de partir, de réduire les départs au minimum.







BNQ



000 446 135